ORI
F6493.117
Cha/Mél
50366

00050366

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 26 June, 2018

50366

MÉLANGES

ÉGYPTOLOGIQUES

DEUXIÈME SÉRIE

Par F. CHABAS,

de Chalon-sur-Saône,

COMPRENANT DES ARTICLES DE

MM. C. W. Goodwin, Dr Edw. Hincks et Dr S. Birch,

LE TOUT FORMANT QUATORZE DISSERTATIONS ET UN GLOSSAIRE

AVEC PLANCHES.

CHALON-SUR-SAONE,

IMPRIMERIE DE J. DEJUSSIEU, RUE DES TONNELIERS, 5.

1864.

00050366

AVERTISSEMENT PRÉLIMINAIRE.

Je ne comptais pas, lorsque je l'ai entrepris, donner à cet ouvrage des proportions aussi étendues. Mon but était simplement d'étudier quelques points, que l'on regardait comme scientifiquement établis et dont on avait tiré des conséquences notables, soit à l'appui de certaines théories chronologiques et historiques, soit contre ces mêmes théories. Le sujet m'ayant peu à peu entraîné au-delà de ces limites, l'idée m'est venue de former une deuxième série de Mélanges égyptologiques, et cette idée a été puissamment encouragée par le concours qu'ont bien voulu m'accorder des savants aussi éminents que MM. C. W. Goodwin, Dr S. Birch et Dr Edw. Hincks. Grâce à cette précieuse collaboration, cette nouvelle suite de mémoires analytiques méritera, je l'espère, un aussi favorable accueil que la première.

Imprimé par le procédé autographique, mon livre laisse à désirer sous le rapport de l'exécution matérielle; mais il offre, en compensation, de grands avantages sous celui de l'abondance des citations textuelles, qu'aucun système de transcription ne peut convenablement remplacer. Les procédés dont je me suis servi pour mes publications

précédentes ne m'auraient permis ces sortes de citations que dans une mesure infiniment plus limitée.

Il n'existe qu'un moyen de tout concilier, c'est le libre emploi du type hiéroglyphique de l'imprimerie impériale. Espérons que les règlements de cet établissement fléchiront un jour devant les intérêts de la science.

Le procédé autographique présente encore un autre inconvénient, en ce qu'il ne permet ni remaniements ni corrections; cet inconvénient peut paraître sérieux, surtout lorsqu'il s'agit d'un ouvrage écrit sans préparation d'aucune sorte. Au milieu de préoccupations douloureuses, il ne m'a pas été possible d'adopter un autre mode de travail; tout a été écrit de premier jet, sans brouillon ni retouches, et mon manuscrit a été reporté sur pierre tel quel.

Si je rappelle cette circonstance, c'est que j'éprouve le besoin de solliciter un peu d'indulgence pour certaines négligences de style que j'ai aperçues trop tard. Au point de vue scientifique, je n'ai pas à prendre la même précaution; mon travail est la mise en ordre de notes et d'observations choisies dans mes études manuscrites, et dont la valeur, quelle qu'elle soit, est complètement indépendante de la forme sous laquelle elles paraissent aujourd'hui devant le public.

F. CHABAS.

AVANT-PROPOS

Plus on avance dans le déchiffrement des anciennes écritures de l'Égypte, mieux on se rend compte de la grande importance des renseignements qu'elles contiennent. C'est pour ce motif précisément que d'étroites obligations de rigueur méthodique doivent constamment présider aux essais de déchiffrement; lors même qu'un fait n'aurait de signification qu'à un point de vue purement philologique, il faut se garder de l'accepter légèrement et surtout de s'en servir prématurément pour en déduire des solutions nouvelles, car, dans ce cas, ces solutions courent le risque d'être viciées dans leur origine. Mais, à plus forte raison une prudence méticuleuse est-elle indispensable lorsqu'il s'agit d'étayer sur les textes égyptiens des théories historiques ou des calculs de chronologie.

C'est surtout en matière de chronologie que les travaux des égyptologues ont éveillé de vives préoccupations. Le débat s'est passionné et des accusations violentes ont été formulées par des écrivains qui ont cru avoir à défendre la Bible, et dont les pamphlets souvent fort spirituels ne brillent pas toujours par la modération de la forme.

Au fond, ces accusations n'ont rien d'inquiétant, car les plus acerbes de ces critiques irritables admettent, en définitive, la valeur scientifique de la méthode de Champollion. S'il leur arrive de qualifier de monstrous invention of pagan spleen ou de concoction of pagan spite quelques unes des idées suggérées par l'étude des hiéroglyphes, c'est cependant sur l'autorité des hiéroglyphes qu'ils se fondent pour frapper sans pitié leurs propres devanciers : ils achèvent les blessés de leur avant-garde. Outrageous nonsense! s'écrient-ils à propos du curieux ouvrage de M. Heath, les papyrus de l'Exode. Et cependant c'était l'œuvre d'un écrivain loyal et laborieux, qui n'eût qu'un seul tort, celui de se laisser entraîner à son penchant pour les rapprochements bibliques. Ses accusateurs sont-ils bien assurés de ne point succomber aujourd'hui au même entraînement ? C'est un point que nous examinerons quelque jour, tous ensemble, sur le che-

min du progrès, où nous ne pourrons manquer de nous rencontrer.

Mais l'intérêt des investigations dans le domaine de l'égyptologie n'est pas lié pour tout le monde à ces questions irritantes; on commence à distinguer les clartés inattendues qui doivent surgir de cette source si long-temps perdue d'inscriptions qu'ont ignorées les plus anciens historiens. On sent qu'il faut faire place à des idées nouvelles; il faut bien s'habituer à reconnaître que l'histoire n'a pas commencé avec Babel ou Ninive; qu'avant Memphis et les pyramides, ont vécu de longues générations chez lesquelles se développa progressivement le mécanisme savant de cette écriture hiéroglyphique dont les commencements se dérobent à nos regards dans l'ombre du plus lointain passé. Quel sujet de méditation pour le philosophe! Quelle carrière ouverte à l'active curiosité de l'archéologue!

Mais plus l'ensemble du tableau est grandiose, plus il est nécessaire d'apporter des soins délicats dans la tâche d'en faire ressortir les linéaments encore trop vaguement arrêtés. Pour en distinguer les traces avec sûreté, nous avons à notre disposition l'admirable instrument que nous a légué le génie de Champollion. Apprenons

donc, avant tout, à manier avec précision cet instrument dont il n'est que trop facile d'abuser.

Dans ce travail, je me propose de passer en revue un certain nombre d'erreurs plus ou moins accréditées qu'on a utilisées au profit de diverses théories chronologiques. Mon intention n'est pas, quoiqu'il en soit, d'attaquer ces théories et d'y en substituer une nouvelle; je veux seulement montrer qu'on les a basées sur des interprétations inexactes et que, par suite, il y a lieu de les soumettre à révision. De cette discussion résultera une démonstration convainquante de la nécessité d'une plus grande rigueur méthodique pour l'investigation des textes; la connaissance réelle de la langue antique est la base de tout l'édifice; avant de construire, il faut arriver à cette connaissance indispensable, sans laquelle nos travaux ne pourraient subsister.

I

LE GROUPE △☥

On a regardé généralement comme s'appliquant exclusivement à un personnage vivant le groupe △☥, † ou 𓆓, qui se voit si souvent à la suite des noms royaux. Dans un très-remarquable travail sur les dynasties de Manéthon (1), Mr. le Dr. Hincks a accepté cette opinion comme un principe général dont il a cru pouvoir tirer des conséquences à l'appui de ses appréciations chronologiques, en se fondant surtout sur le sens qu'il vive! qui a été attribué à la locution en question.

Le groupe △☥ signifie-t-il réellement qu'il vive ?

Est-il exclusivement employé à propos de souverains encore vivants à l'époque de la rédaction des textes où il se rencontre ?

L'examen de ces deux questions sera l'objet de ce premier article.

C'est M. le Dr. Birch qui, le premier, a émis l'idée que △ a la valeur d'un optatif. Cet éminent égyptologue

(1) Reprinted from the Journal of sacred Lit. and bib. Rec. January 1863.

appuyait cette valeur sur des passages du traité de Ramsès II avec les Khitas, mais sans indiquer les endroits précis du texte. Dans ce traité, le nom de ce pharaon est, en effet, suivi quelquefois des signes , mais ils n'ont là pas plus de valeur que dans tout autre texte et à propos de tout autre cartouche. Quant au passage mutilé de la ligne 32, il paraît n'admettre que le sens donner la vie, faire vivre. Il convient toutefois de ne pas s'autoriser sur un passage douteux.

Dans l'ancien égyptien, de même que dans le copte, il existait deux mots exprimant l'idée donner.

Le premier est , , avec les varriantes 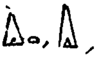, dont le phonétique est donné par la forme 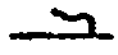, ⲧ. C'est le copte ⲧ, ⲧⲉ, Ϯ. On le rencontre souvent dans le rôle d'auxiliaire impulsif; par exemple , Ϯ-ⲉⲓⲣⲉ, faire faire; , Ϯ-ϣⲉ, faire aller, faire partir. Le copte a conservé cette forme ⲧⲁ-ϫⲣⲟ, faire fort; ⲧⲁ-ϣⲉ, faire nombreux; Ϯ-ⲙⲟⲩⲉ, illuminer, etc.

Le second verbe est , , ⲙⲁ; en copte ⲙⲁ, ⲙⲟⲓ, ⲙⲏⲓ. Il remplit les mêmes fonctions que le précédent, quoiqu'il ne soit pas d'un usage aussi fréquent; Ex: 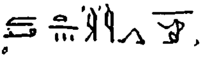, ⲙⲁ-ⲧⲁ ⲉⲓ ⲛⲁ, faites que je vienne; 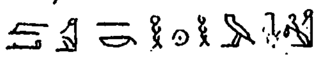, ⲙⲁ-ⲁ ⲛⲕ ϥϥ ⲙ ⲥⲩⲧⲛ, Je te donne une longue durée comme roi, etc.

En égyptien 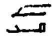, , aussi bien qu'en copte ⲙⲁ et

ⲧⲁ, ⲧⲉ, †, sont des particules préformantes de l'un des modes impératifs : ⲙⲁϩⲁⲡ, juge ; ⲙⲁⲧⲟⲧ, aide ; ⲙⲁϫⲛⲉ, interroge ; †ⲥⲃⲱ, instruis ; ⲧⲃⲃⲟ, purifie.

Assurément les formes [hiér.] et Δ n'exprimaient pas à la fois le verbe † et le verbe ⲙⲁ ; or, la valeur †, ⲧ de ces formes est prouvée par les équivalences bien connues [hiér.] = Δ = [hiér.], et [hiér.] = [hiér.] = [hiér.] = ⲟΔ = ⲟΔ[hiér.], qui nous donnent incontestablement t suivi d'un son-voyelle[1]. Le signe de la main, [hiér.], (en copte ⲧⲟⲧ) représente souvent à lui seul le verbe †, donner : [hiér.][2], ⲧ ⲛϥ .... ϥ ⲛ ⲧ-ⲁⲡⲉ, il lui donne la double plume sur la tête.

La même valeur t est encore prouvée par la comparaison des variantes du nom de la ville de Tattu [hiér.] = [hiér.] = [hiér.] ; de là l'équivalence [hiér.] = [hiér.].
On trouve aussi ΔΔ comme variante de la forme redoublée [hiér.], et, prouvant surabondamment que Δ = [hiér.].
C'est ici le cas de faire remarquer que les adeptes de l'alphabet sémitico-égyptien ne sont pas logiques, lorsqu'ils lisent ta le signe Δ et ses homophones, et

(1) Inscription d'Ibsamboul, Rev. Arch. 1859, p. 707.
(2) Denkm. IV, p. 45, plusieurs exemples.

Doudou, le nom de la ville de Tattu.

Nous conclurons, en conséquence, que 𓏙 *se lit t ou ta, et non ma, en faisant observer cependant, à propos de* *que la confusion des formes hiératiques a donné lieu à des transcriptions irrégulières, qu'il faut se garder de prendre pour point de départ.*

La valeur active donner attribuée au signe 𓏙 *n'a plus besoin de preuves. Citons cependant quelques exemples:*
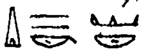 (1), ϯ·ⲛⲁ-ⲛⲕ ,.. ⲛⲕⲁϩ, Je te donne toute la terre.; 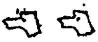 (2), ϯ·ⲛⲁ-ⲛⲕ ⲡⲟⲧϩ, Je te donne la vaillance. 𓏙 *alterne avec* *dans la phrase suivante:* 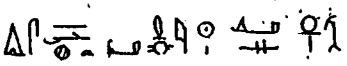 (3), ϯ-ⲥ ⲛϭⲧ ⲙⲁ ⲫⲣⲏ ϯ-ⲥ ⲱⲛϧ ⲧⲁϧ ⲙⲁⲫⲣⲏ, Elle donne la puissance comme Phra, elle donne la vie et la perfection comme Phra.

Le pouvoir de vivifier, de donner la vie est l'un des apanages de la divinité. Osiris rend la vie aux défunts dans l'Ament: 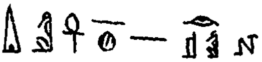 ...... (4) *Cet exemple, dans lequel le dieu parle lui-même, ne peut évidemment pas être tourné par l'impératif, mais il ne suffirait pas pour démontrer qu'il en est de même de l'expression isolée* 𓏙𓋹.

(1) Denkm. III, pl. 119.
(2) Ibid.
(3) Ibid. 129.
(4) Sharpe, Eg. Inscr. pl. 75, 10.

L'écriture monumentale admet, en effet, des formes elliptiques auxquelles on ne peut pas appliquer les règles rigoureuses de la syntaxe. Quoique, en l'absence de tout pronom et de toute désinence passive, la locution 𓂞𓋹 exprime nettement l'idée donnant la vie, il n'est pas absolument impossible que les Egyptiens n'aient donné une valeur différente à la combinaison des deux signes idéographiques dont ce groupe est composé. Il nous faut conséquemment chercher d'autres moyens de résoudre la difficulté.

Les formules composées qui remplacent la forme simple 𓂞𓋹, telles que : 𓂞𓋹𓆓, 𓂞𓋹𓆓 𓇋𓇳𓏤. 𓂞𓋹𓊽𓌀, peuvent donner lieu aux mêmes hésitations ; mais il en est tout autrement de 𓋹𓆓, groupe qui accompagne non moins souvent les noms royaux. Ce groupe signifie vivant éternellement ; il est rendu par αἰωνόβιος dans le texte grec de Rosette, et d'ailleurs la forme féminine 𓋹𓏏, 𓋹𓏏𓏭, qui correspond au copte ⲉⲧⲟⲛϧ, est nécessairement un participe.

L'inspection des monuments prouve que 𓂞𓋹 et ses analogues sont des titres réservés à la personne des rois ; les reines ne le portent pas en tant qu'

épouses royales, mais seulement lorsqu'elles occupent le trône, comme c'est le cas, par exemple, pour la reine Nitocris[1]. Cette observation est déjà un motif de penser que le signe Δ donne aux formules une portée beaucoup plus élevée. Or, serait-il admissible que les épouses des pharaons eussent été proclamées éternellement vivantes, tandis que, dans les mêmes légendes, les pharaons se seraient contentés de l'expression du vœu que cette vie éternelle devienne également leur partage?[2]

Mais ce qui est invraisemblable à l'égard des rois constitue une impossibilité quand il s'agit des dieux. Δ☥, la vivificatrice, est un des titres fréquents d'Isis[3]. De huit insignes divins, figurés sous la barque sacrée d'Ammon et représentant des attributs divinisés, il est dit que : ils donnent toute vie, toute stabilité, toute perfection, toute force, comme le Soleil, éternellement,

[4], et ici encore l'on ne peut songer à l'expression d'un souhait.

Au surplus le pronom sujet est souvent exprimé,

(1) Denkm. III, 270.
(2) ibid. 105.
(3) ibid. 283, a, b, c ; IV, 6, b, etc.
(4) ibid. 245, a.

dans les légendes divines, par exemple lorsque les dieux sont représentés dans l'action d'investir les rois de cette durabilité d'existence. On trouve alors les phrases 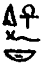, il donne toute vie[1]; 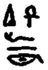, il te donne la vie[2]. Le déplacement du pronom tient à la forme du groupe; lorsque la phrase est au féminin, prend sa place naturelle; Ex: 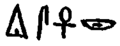[3], Elle donne toute vie.

On peut arrêter ici cette discussion, quoique des milliers d'autres exemples démontrant les mêmes faits, se rencontrent dans les textes. Ajoutons cependant une observation qui a bien sa valeur, c'est qu'on n'a jamais signalé un seul cas dans lequel le signe ait évidemment la fonction impérative. Voici, au surplus, comme point de comparaison, l'arrangement grammatical des formules de souhaits; il est extrait d'une lettre missive adressée par un personnage nommé Mersuatef à la prêtresse d'Isis Taour[4]: 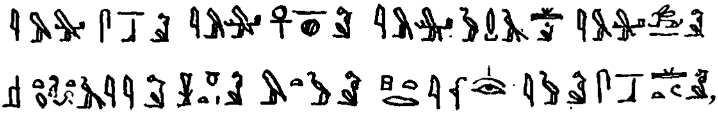

(1) Horus d'Edfou et Thoth à Philippe. Denkm. IV, 2.
(2) Mont au même. Ibid.
(3) Légendes de Hat et de la déesse d'Eleythias, ibid.; de Mau, III, 127.
(4) Papyrus Hiérat. de Leide, I, 360, pl. 71. Voir mes Notices, p. 77.

Sois en parfait état, sois vivante, sois en santé, sois dans la faveur d'Isis, ta divine sœur. En voyant (cet écrit) sois en parfait état. *Ici l'expression* sois vivante, puisses-tu vivre, *qu'on voudrait trouver dans* Δ☥, *est écrite* 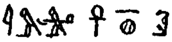, *soit en lettres coptes* ⲁⲙⲙⲁ ⲟⲛϩ-ⲧ[1].

Ainsi donc, nous ne trouvons aucun motif de supposer dans Δ☥ *une forme elliptique inusitée, et nous accepterons définitivement le sens grammaticalement naturel* donnant la vie, *déjà proposé par Champollion. Cette attribution de la plus importante des facultés divines aux pharaons est trop conforme à ce que nous savons des usages égyptiens pour que nous ne l'admettions pas sans restrictions.*

Cherchons maintenant à résoudre la question de savoir si cette locution est une preuve que le souverain dont elle accompagne le nom est nécessairement un roi vivant.

Le contraire est établi par la teneur de certaines légendes inscrites dans les tombes royales. Je citerai en premier lieu celle du roi Aï : [2], vivant l'Osiris-Roi Aï, *ce qui revient à dire :* vivant le défunt roi Aï.

(1) *L'hiérog. de la femme représente ici le pron. fém. de la 2e personne.*
(2) *Denkm. III, 113, e.*

Dans les scènes funéraires voisines de cette légende, on remarque encore les cartouches du roi mort, avec la formule 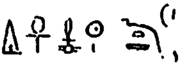 (1), donnant la vie comme le soleil éternellement. Ces exemples ne sont pas rares. A l'un des Ramsès, 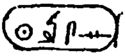, le roi défunt......, Harmachis accorde des siècles de vie (2), et de même qu'Aï, l'Osiris-roi Siptah donne la vie comme le Soleil éternellement. (3)

Le passage le plus saillant que je connaisse se trouve dans les inscriptions de la tombe de Ramsès VI; les cartouches d'Amenophis I, qui y sont cités, s'y lisent de cette manière: , Ra-ser-Ka, donnant la vie, fils du Soleil, Amenhotep, dit juste. Plusieurs siècles s'étaient écoulés depuis la mort d'Aménophis I, lorsque cette légende a été écrite. Nous trouvons ainsi réunis dans la désignation des mêmes personnages, la formule et les titres d'Osiris et de dit juste, qui sont des qualifications essentiellement funéraires.

Nous pouvons nous dispenser de multiplier les citations. Toutefois, il est bon de faire remarquer qu'on doit faire les mêmes observations à propos de la formule 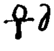, vivante;

(1) Denkm. III, 113, a. (2) Ibid. 172, g.
(3) Ibid. 201, b.
(4) Ibid. 224.

c'est ce que prouve la légende funéraire de la reine Tasha : 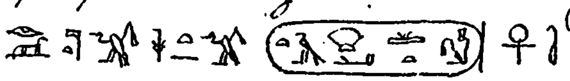[1], l'Osiris, divine mère, royale mère, Tasha, vivante.

Nous pouvons maintenant conclure avec certitude que le principe proclamé par M. Hincks est inexact, et que l'addition à un nom royal, de la formule 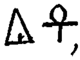, ne prouve nullement que le roi fut vivant à l'époque de la rédaction de la légende ; ~~Cette~~ solution répond à l'observation qu'a faite M. Devéria dans son intéressant travail sur Bak-en-Khons[2], à propos de la phrase suivante d'une inscription inédite : 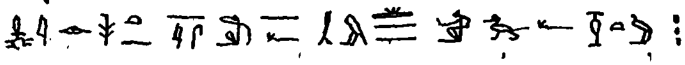

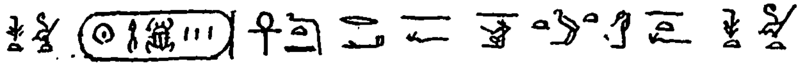

, C'est ainsi que fit le roi qui m'avait appelé. Son fils, le roi Amenophis II renouvela pour moi les faveurs ; il me donna une statue de son père Thothmès III.

Ici le roi vivant est dit 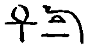 et le roi défunt 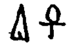. M. Devéria fait remarquer, avec raison, que ce texte indiquerait la simultanéité des règnes de Thothmès III

(1) Denkm. III, 202, f.
(2) Monument biographique de Bak en Khonsou, P. 43. Dans ce mémoire M. Devéria discute très-bien l'une des valeurs les plus ordinaires du groupe 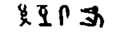.

et de son fils Amenophis II, si le groupe ne pouvait s'appliquer qu'à un roi vivant. La discussion qui précède lève la difficulté. Elle fait justice d'un élément vicieux d'appréciation dont il était nécessaire de débarrasser le terrain de la science.

II

LES LEVERS de SOTHIS

L'ÈRE DE MÉNOPHRÈ

Dans son Mémoire sur quelques phénomènes célestes, M. de Rougé a exposé avec une très-grande lucidité les difficultés qui s'opposent au rétablissement d'une chronologie suivie, soit que l'on considère les dates fournies par les inscriptions égyptiennes, soit que l'on étudie la série des dynasties rapportées par les abréviateurs de Manéthon. Le savant académicien a cherché à introduire dans la science quelques nouveaux éléments de calcul, au moyen de la détermination rigoureuse des dates de certains phénomènes célestes cités sur les monuments. Sur ces indications, M. Biot a trouvé que l'an 1444 avant notre ère tombait dans le règne de Thothmès III, l'an 1300, dans celui de Ramsès III, l'an 1240, sous l'un des fils de ce pharaon, enfin l'an 1180 sous Ramsès XI.

J'ignore le degré de confiance que ces sortes de calculs doivent inspirer, en général, mais, dans le cas particulier, il y a certainement une erreur. En effet, si l'an 1300 tombe dans le règne de Ramsès III, il est impossible que 1444 soit une date de Thothmès III. On ne peut, en effet, songer à réduire à moins de trois siècles l'intervalle qui sépare ces deux pharaons. Ainsi que l'a déjà fait remarquer M. de Rougé[1], c'est précisément pour l'étude de cette époque que le sol égyptien a conservé le plus grand nombre de monuments. Sans prétendre dresser une liste à l'abri de toute critique, nous en savons assez pour affirmer qu'une quinzaine de règnes, dont un seul dura plus de soixante ans, ont occupé un espace supérieur à un siècle et demi.

Ainsi donc, ou le calcul tenté par M. Biot manque d'exactitude, ou bien la date de 1444 avant notre ère est postérieure à Thothmès III.

(1) Notice de quelques textes hiérog. publiés par M. Greene, p. 20.

Les trois dernières dates se combinant bien entr'elles ainsi qu'avec la série monumentale, ce n'est pas de ce côté que l'erreur devra être cherchée.

Pour lever la difficulté M. le Docteur Lepsius a supposé une erreur dans l'indication du mois; il propose de supprimer l'un des traits du groupe : , épiphi, et de lire: , payni.[1] Mais c'est là une hypothèse contre laquelle protestent toutes les vraisemblances. Comment admettre, en effet, que si pareille erreur avait été commise dans la notation d'un fait essentiel, elle n'eût pas été rectifiée aussitôt qu'aperçue? Il n'y avait rien de mystérieux dans cette notation, que le public pouvait lire sans difficulté et dont l'inexactitude aurait été aisément relevée. L'opinion de M. Lepsius a déjà été combattue;[2] elle n'aura pas d'adhérents parmi les égyptologues.

S'il faut supposer une erreur, je préférerais la chercher dans les éléments sur lesquels M. Biot a établi ses calculs. On a déjà beaucoup parlé des incertitudes qui tiennent à ce que le lieu de l'observation

(1) Königsb. p. 165.
(2) De Rougé, Étude sur une stèle égyptienne, p. 220.

ne nous est pas connu. Mais, à ce propos, je crois que la question est plus compliquée qu'on ne se l'imagine. On a fait trop bon marché, selon moi, des connaissances astronomiques des anciens égyptiens, parce qu'on a consenti à les apprécier, d'après certaines scènes mystiques, où les astres sont personnifiés. Ces tableaux, qui n'ont pas été disposés dans des vues scientifiques, ne peuvent que nous induire en erreur. Ne nous imaginons pas, par exemple, que les Égyptiens se représentassent la terre comme une surface solide, sur laquelle venait s'appuyer la voûte du ciel; ils savaient au contraire que notre planète est un astre, isolé comme les autres et circulant dans l'espace. C'est à tort que l'on a révoqué en doute les renseignements astronomiques que l'école pythagoricienne avait puisés en Égypte. Je me réserve de faire connaître ultérieurement les motifs sur lesquels je me fonde, me bornant, quant à présent, à faire observer qu'il ne nous est resté aucun ouvrage scientifique de l'époque pharaonique, et que nous ne pouvons nous former une opinion qu'à l'aide d'un système d'inductions et de conjectures.

Il n'est pas toutefois nécessaire de se former une bien grande idée des connaissances astronomiques des Egyptiens, pour admettre qu'ils pouvaient dresser des annuaires ou des tables indiquant à l'avance les premières apparitions annuelles de Sirius, pour toutes les latitudes. Si la fête qu'on célébrait à cette occasion, était commune à toute l'Egypte, et il y a des motifs sérieux de le croire, elle ne pouvait tomber le même jour à Eléphantine et à Héliopolis, par exemple, à moins que l'on n'eût adopté une date conventionnelle pour tous les temples. Mais il n'existe aucun motif d'admettre qu'il y eût une règle liturgique suivie uniformément par les différents sanctuaires. Chaque temple, au contraire, paraît avoir eu sa liturgie spéciale, dans laquelle le culte du dieu dont il portait le nom, occupait la plus large place. On ne doit conséquemment pas s'attendre à rencontrer le même annuaire religieux à Memphis qu'à Thèbes, à Saïs qu'à Eléphantine, pas même entre deux temples de la même ville. Il est donc naturel de conclure que, si la fête de l'apparition de Sothis, était célébrée le jour même de cette apparition, cette célébration variait selon les latitudes, et, par suite, une date quelconque de cette fête, correspond

bien au premier lever de l'étoile sous la latitude du lieu où cette date a été inscrite.

Ceci admis, on éprouve quelque embarras à se rendre compte de l'usage des calendriers monumentaux sculptés sur les murs des temples, qu'on s'est habitué à regarder comme des annuaires donnant la liste des fêtes, ainsi que le tableau des offrandes réglementaires. Si la fête du lever de Sirius se mouvait dans l'année vague, comme le phénomène auquel elle se rapportait, cette fête changeait inévitablement de date, au moins tous les quatre ans, et conséquemment, les dates notées sur les calendriers devenaient promptement inexactes. Pendant les quinze siècles qui se sont écoulés depuis la fondation de Médinet-Abou jusqu'à la complète disparition du culte d'Ammon, combien de fois l'indication du 1^er^ Thoth pour le lever de Sothis se sera-t-elle trouvée exacte? Pourquoi des dates essentiellement passagères ont-elles été inscrites sur des monuments construits pour des millions d'années, selon l'expression de leurs fondateurs? Était-il difficile de noter, au moins pour une série d'années, les jours auxquels la fête devait revenir?

Ces observations nous obligent à reconnaître qu'il reste encore une large marge d'appréciation dans les conditions fondamentales du problème astronomique résolu par M. Biot. Pour ma part, je ne saurais y voir rien d'absolument décisif, et je n'en accepte les résultats qu'autant que ces résultats coïncident avec ceux des autres moyens d'investigation. A ce point de vue, je repousse, comme inexact, le calcul qui fait tomber l'an 1444 dans le règne de Thothmès III.

Mais, au surplus, est-il bien certain que le fragment qui porte la date du 28 épiphi appartienne à un monument de Thothmès III? Cette question mérite un examen sérieux.

L'île d'Eléphantine, en égyptien 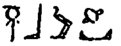, abu, jadis couverte de constructions, n'offrait plus qu'un amas de ruines à l'époque où Champollion la visita, c'est à dire en 1829. Mais les membres de la commission d'Egypte, sur la fin du siècle dernier, avaient encore pu y examiner deux temples en bon état, qu'ils nommèrent l'un, le temple du Sud, l'autre le temple du Nord. Le grand ouvrage de cette Commission contient plusieurs planches de dessins provenant de ces deux temples, mais surtout du temple du Sud, ce modèle de goût

et de pureté de sculpture (1). Le vandalisme des gouverneurs turcs d'Assouan condamna à la destruction cet élégant édifice, dont les magnifiques assises fournirent de commodes matériaux pour la construction de quelques bicoques.

On n'a découvert sur le sol de l'île aucun débris appartenant à une haute antiquité. Le plus ancien cartouche est celui de Thothmès III, qui se trouve sur un bloc oblong, aujourd'hui déposé au Musée de Berlin (2). On y voit ce pharaon ayant à sa droite la déesse, Uat et, à sa gauche, la déesse d'Eleythias. Il s'agit, comme on le voit, de divinités autres que Num, Saté et Anuké, c'est à dire étrangères au culte spécial de la localité.

Cette pierre provient-elle du mur de soutènement qui défend l'île d'Eléphantine contre la violence des courants du Nil, au voisinage de la cataracte? C'est fort probable. On sait que ce mur, ainsi que l'a observé Champollion (3), contient quelques blocs sur lesquels on

(1) Champollion, notices manusc., p. 217 — Jomard, Description d'Éléphantine, Ant. I. texte ; et Pl. 34, Ant. I.
(2) Denkm. III, 44.
(3) Loc. cit., 221. Lettres écrites d'Egypte, 71

a distingué les cartouches de Thothmès III, Séti I, Ramsès II et Ramsès III. En ce qui concerne Thothmès III, on n'a relevé jusqu'à présent que le bloc du Musée de Berlin et celui du calendrier, où le cartouche prénom a laissé les débris de ses deux derniers signes.

Mr. Jomard avait porté son attention sur le même mur de défense; il y a consacré un chapitre spécial de son Mémoire sur Eléphantine; le beau choix des pierres de grès employées dans cette construction, le frappe tout particulièrement; mais il ne mentionne nulle part les blocs sculptés qui s'y trouvaient engagés, lors du voyage de Champollion, et que l'habile explorateur n'eût pas manqué de noter dans sa description, s'ils eussent existé de son temps.

Il y a par conséquent des raisons de croire que les matériaux retirés de la démolition n'ont pas été employés en totalité à la caserne et au magasin militaire dont parle Champollion. Quelques blocs auront dû passer dans la réparation du quai dont la destruction amènerait celle de l'île tout entière.

La commission d'Egypte n'a dessiné aucun des bas-reliefs du temple du Nord; aussi ignorerons-

toujours les noms des pharaons qui en ordonnèrent la construction ou qui l'enrichirent de leurs dons. Il en est tout autrement du temple du Sud. Le grand ouvrage de la Description de l'Égypte en reproduit la vue sous plusieurs aspects, ainsi que les principaux bas-reliefs. Peu soucieux de copier, avec les soins nécessaires, les légendes hiéroglyphiques qu'ils considéraient comme des énigmes à jamais indéchiffrables, les savants de l'institut d'Egypte s'en tinrent surtout aux scènes à personnages. Le dieu Num criocéphale, peint en bleu, frappa leur attention, comme il avait jadis, au même lieu, frappé celle de Eusèbe. C'est, en effet, à ce dieu et à ses campagnes habituelles, Satè et Anukè, que le temple avait été consacré par Amenophis III, ainsi qu'on le voit par les légendes de l'architrave, quatre fois répétées à peu près dans les mêmes termes :

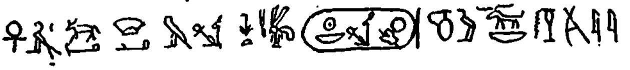 , Vivant l'Horus-taureau fort, couronné par la Vérité, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte, Ra-neb-ma, de la chair du Soleil, l'aimé de Num, dieu de Kebh (la région de la cataracte).

Plusieurs tableaux représentent le dieu mis en présence du roi ; dans l'un d'entr'eux le roi reçoit le ☥ ; dans un autre il est tenu entre les bras de Num assis, et Satè le

touche des deux mains. Ces scènes sont accompagnées des titres complets:

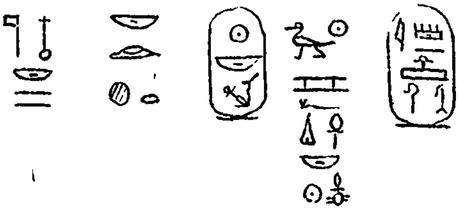

Le dieu bon, seigneur des deux mondes, maître de faire les choses, Ra-neb-ma, fils du Soleil, qui l'aime, Amenhotep, donnant toute vie comme le Soleil.

Num, Saté et Anuké, divinités principales de la cataracte, figurent dans un grand nombre de proscynèmes de toutes les époques. Letronne (1) en a expliqué un en grec, découvert dans l'île Sehel et adressé à : "Χνούβει τῷ καὶ Ἄμμωνι, à Σάτει τῇ καὶ Ἥρα, à Ἀνούκει τῇ καὶ Ἑστία, à Πετεμπαμέντει τῷ καὶ Διονύσῳ, à Πετενσήτει τῷ καὶ Κρόνῳ, à Πετενσήνει τῷ καὶ Ἑρμεῖ, θεοῖς μεγάλοις et à τοῖς ἄλλοις τοῖς ἐπὶ τοῦ Καταράκτου δαίμοσιν."

Cette énumération nous montre que ni 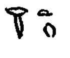, ni ne sont au nombre des dieux grands adorés à la cataracte; par conséquent, il est extrêmement peu probable que Thothmès III ait orné du bas-relief qui le représente entre ces deux déesses un temple de Num et de ses parèdres

(1) Recherches pour servir à l'hist. d'Egypte, p. 341.

accoutumés. Il n'y a donc aucun rapport entre cette scène, monument bien authentique de Thothmès III, et le fragment de calendrier dont l'attribution est au moins incertaine.

Le quai d'Eléphantine contenait quatre blocs se rapportant à des calendriers sacrés. Les inscriptions en ont été copiées avec soin par la Commission prussienne et insérées dans le splendide ouvrage: Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien, Abth. III, Bl. 43, c, d, e, f. Il ne sera pas inutile toutefois de les reproduire ici, pour les rendre plus accessibles et faciliter les comparaisons sur lesquelles je vais appeler l'attention.

FRAGMENT C.

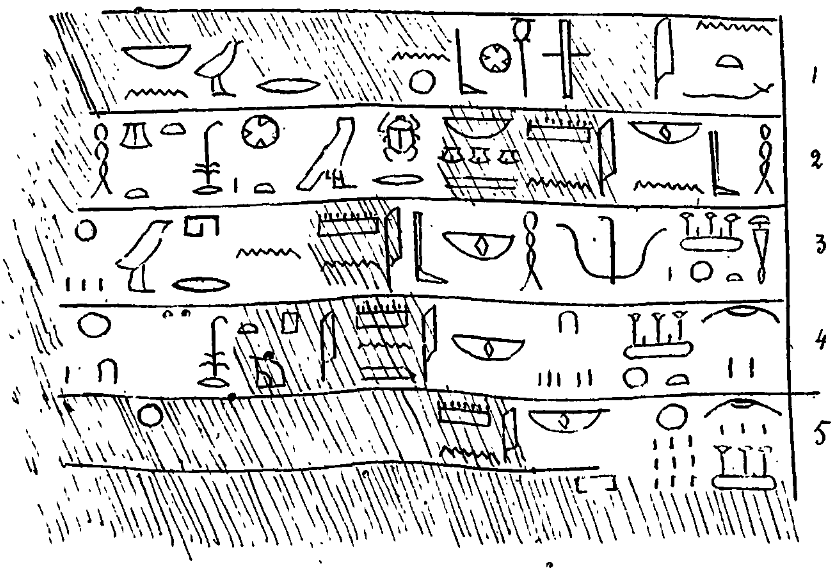

Ce premier fragment se réfère uniquement au culte d'Ammon ; il ne comprend que des commencements de lignes. Le nom du dieu y a été partout martelé avec soin, et cette circonstance nous permet de l'attribuer avec certitude à une époque antérieure au règne de Khou-en-Aten, le réformateur du culte.

Le nom du roi dédicateur devait se trouver dans la portion du texte qui précédait immédiatement la première ligne de ce qui nous reste. En remplaçant cette indication perdue par la formule : Le Roi a consacré, nous traduirons ainsi les débris de ce texte :

Lig. 1 : à son père Ammon, qui demeure dans Eléphantine, des panégyries en outre des panégyries que . . . .

Lig. 2 : panégyrie d'Ammon seigneur des trônes du monde, qui se fait dans la ville du Midi . . . .

Lig. 3 : Mois de Thoth, 1er jour, commencement de l'année, panégyrie d'Ammon, de trois jours . . . .

Lig. 4 : Mois de Paophi, 15e jour, panégyrie d'Ammon dans Ap-t du midi, de 11 jours . . . .

Lig. 5 : Mois d'Athyr, 9e jour, panégyrie d'Ammon . . . .

. . . .

J'ai restitué à la première ligne le groupe 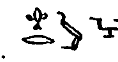 . gpr, en

outre, en sus, que le fragment F a conservés en entier.

FRAGMENT d.

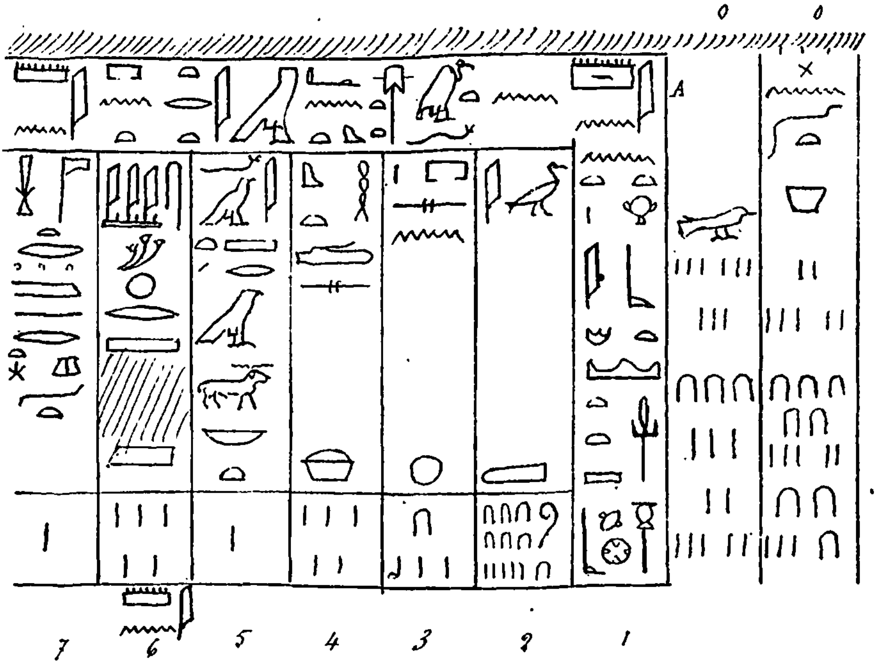

Les lignes marquées 0, 0 ne nous donnent plus que des chiffres insignifiants pour nous. Mais sauf le préambule qui a disparu, comme dans le fragment c, la partie composée des lignes A, 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 forme un sens complet, et l'on voit qu'il y est question d'offrandes faites à "Ammon mari de sa mère, à Saté, à Anukè, de l'Atar [chapelle] d'Ammon qui est à la carrière à l'orient d'Eléphantine.

Nous rencontrons ici la mention d'un Ammon topique

de Syène, associé aux déesses de la cataracte. Cet Ammon est le même que Khem ityphallique, sous la protection de qui étaient placées toutes les stations industrielles du désert arabique.

Les offrandes sont détaillées dans les lignes 2 à 7. Elles comprennent 175 morceaux d'une substance nommée 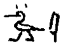, treize pains de biscuit, 5 vases de Hak, la viande rôtie d'un chevreau, 5 paniers d'un végétal nommé 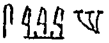, et de l'encens.

Le nom d'Ammon, qui est deux fois distinctement écrit dans l'inscription, n'a été l'objet d'aucune mutilation. Il est, par conséquent, présumable que le fragment d ne provient pas du même édifice que le fragment c, et même qu'il est d'une date postérieure à celui-ci.

Ce fait de la conservation du nom d'Ammon sur l'un des blocs et de la mutilation de ce même nom sur l'autre est caractéristique ; nous aurons à y revenir dans la suite de cette discussion, en faisant l'examen des circonstances particulières qui peuvent ressortir de l'étude des derniers blocs.

Passons maintenant au fragment e.

FRAGMENT e.

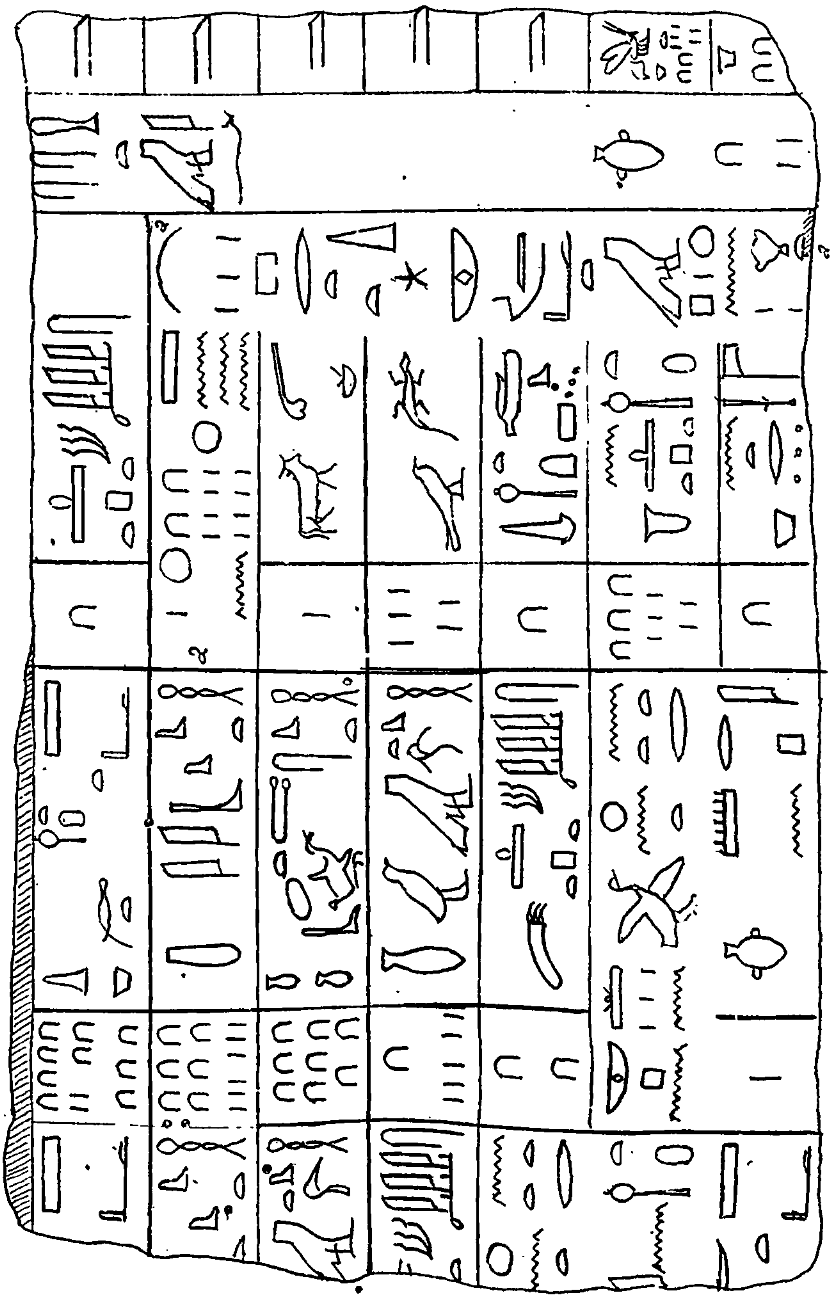

Ce fragment est la pièce principale du procès. On y lit, en effet, à la ligne marquée aaa, Epiphi, jour 28, jour de la fête de l'apparition de Sothis, service en ce jour . . . .

L'expression 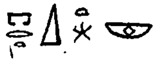, littéralement Sortie-Sothis-fête, est construite suivant une règle d'inversion bien connue et d'application fréquente. C'est ainsi qu'on trouve : et, plus abréviativement encore 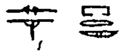, fête de la sortie de Khem ; , fête de l'ouverture des portes des temples ; , fête de la chaleur ou du brâsier, etc, etc.

Il ne faut donc pas traduire : Jour de l'apparition de Sothis, fête, mais Jour de la fête de l'apparition de Sothis. Quelque légère que soit la différence, il est bon de la constater pour ne rien négliger.

Les offrandes pour la fête de Sothis consistent en un taurillon, cinq oiseaux, dix gâteaux blancs de grains 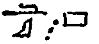, 35 pains d'une autre espèce et 10 mesures d'encens.

Indépendamment de cette énumération, le texte comprend des articles qui se réfèrent à trois autres fêtes dont l'indication occupait des parties différentes du même monument. Ces articles n'ont pour nous aucun intérêt ; mais nous devrons porter notre

attention sur une clause relative à une classe particulière de dons. Cette clause est conçue en ces termes :

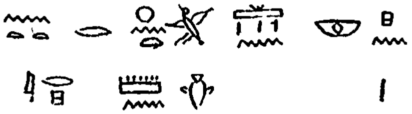

choses qui sont pour les Khentu de cette fête :

Vin, mine 1.

Les débris d'une seconde clause du même genre se distinguent encore au bas de la colonne gauche :

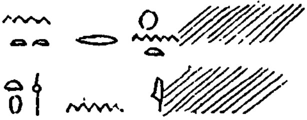

Choses qui sont pour les Khentu [de cette fête]

Gateau blanc d'a........................

Dans l'un et l'autre cas, ces mentions suivent le tableau des offrandes. La première, qui prescrit une mine de vin, nous rappelle les clauses du Calendrier de Médinet-Abou, dans lesquelles M. de Rougé a cru trouver l'indication d'un pour-boire dû à certains prêtres (1). Cette explication aurait besoin d'être justifiée. En ce qui touche les clauses du bloc e d'Eléphantine, il n'y a d'incertitude que pour la traduction du groupe .

(1) Greene, fouilles à Thèbes, pl. IV et V. De Rougé, Textes de Greene, p. 19.

en lettres coptes ϕⲛⲧ-ⲩ. Ce mot paraît dériver du thème [hieroglyphs], ϕⲛ, dont la valeur radicale est se poser, reposer, mais qui comprend plusieurs autres acceptions fort différentes, dont l'étude ne peut trouver place ici, par le motif que je n'ai pas de solution satisfaisante à proposer. Tout ce que nous pouvons savoir, c'est que certaines denrées de la dotation des temples avaient une affectation spéciale, vraisemblablement indépendante des cérémonies du culte.

FRAGMENT f.

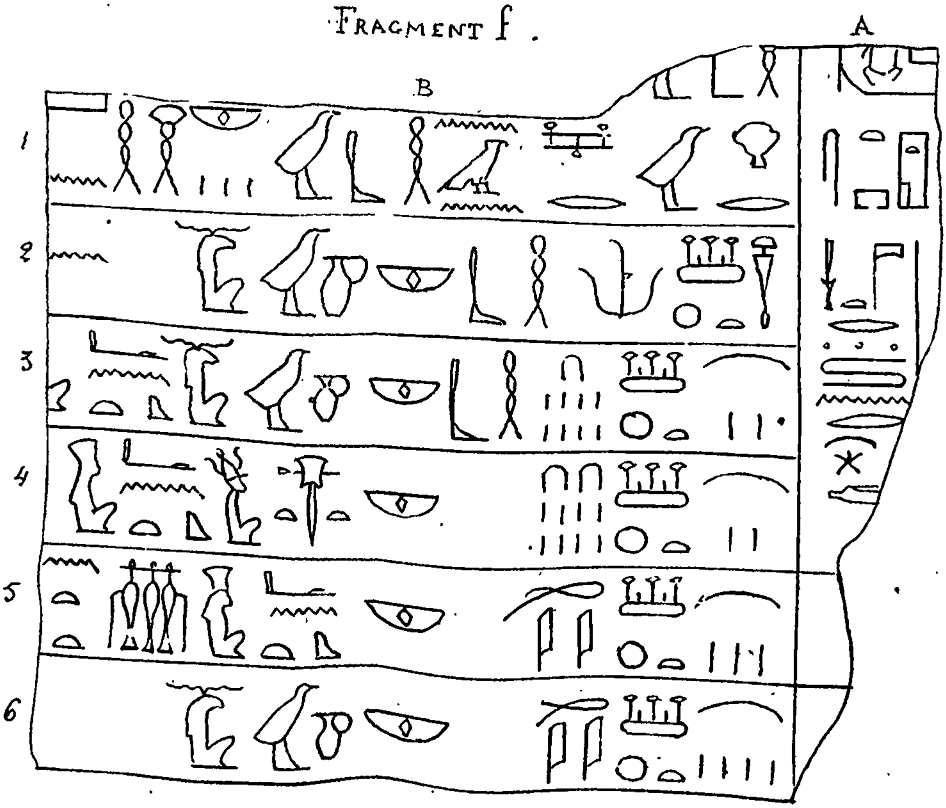

Intéressant à plusieurs titres, ce dernier fragment est heureusement facile à traduire ; toutefois, avant d'en donner l'explication littérale, je crois devoir m'arrêter un instant sur le groupe 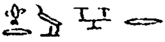 *, qui s'y rencontre et que j'ai restitué dans le texte du bloc C.*[1] *Ce mot signifie* en outre, de plus, præter. *On en rencontre un exemple très-clair au papyrus d'Orbiney. Anepu, rentrant le soir à sa demeure, trouve sa femme couchée par terre, comme si elle eût été victime d'une violence. Il lui dit : Qui a parlé avec toi ? et elle lui répond :*

[2]

Non fut un seul parlant à moi en outre de ton frère petit.

Ici la préposition 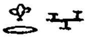 *est simple. Dans notre bloc, elle est combinée avec* *. Je la retrouve avec* 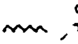 *, dans un texte fort analogue à la phrase de notre bloc :*

[3] *. La suppression du déterminatif n'a rien qui doive nous surprendre, non plus que la forme encore bien plus simple* *dans ce passage du Rituel.* [4] *. Donnez*

(1) Voir ci-devant, p. 28.

(2) Pl. IV, l. 10.

(3) Champollion, Monum. p. 117.

(4) Todtb. ch. 71, 13.

moi des années nombreuses en sus de mes années de vie. L'idée fondamentale exprimée par l'hiéroglyphe de la face humaine est celle de supériorité. Le copte ⲉϩⲣⲁⲓ, super, n'a pas conservé toutes les nuances du thème antique 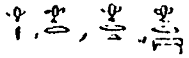, etc., tandis que la locution 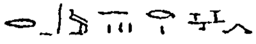, fort limitée dans ses emplois aux temps pharaoniques, a pris en copte, sous la forme ⲉⲃⲟⲗ, un rôle très-considérable et assez analogue à celui de la particule away en anglais.

En définitive, on doit considérer comme un fait définitivement acquis par l'analyse que la phrase de notre stèle 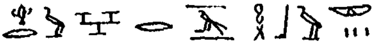 signifie: en sus des panégyries.

La partie du texte marquée A se composait de lignes horizontales dont deux ont conservé leurs derniers signes, et de lignes verticales dont la dernière est à peu près entière. On peut conjecturer que le contenu des lignes horizontales disparues avait de l'analogie avec celui du texte voisin disposé de la même manière. On devait conséquemment y trouver la mention des donations ou fondations pieuses d'un pharaon au profit de la chapelle particulière de l'une des déesses Saté et Anuké, ainsi que tend à le démontrer le groupe de la deuxième ligne 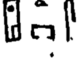, le temple d'elle. Cette expression ne peut, en effet, se rap-

porter qu'à une divinité féminine.

Au-dessous du texte horizontal, les colonnes verticales contenaient le tableau des objets affectés par le pharaon aux cérémonies des fêtes qu'il instituait. Ceci expliqué, nous traduisons sans hésitation possible :

En A

. . . . men-Kheper

. . . . temple d'elle.

Encens
porcs d'An
pour (chaque) mois

En B.

Panégyries [que le roi a instituées]

Fig. 1 en sus des panégyries instituées par . . . .

2 Thoth, commencement de l'année, panégyrie de Num, de . . . . . .

3 Paophi, jour 18, panégyrie de Num, d'Anuké, ...

4 Paophi, jour 28, panégyrie de Saté, d'Anuké, ...

5 Athyr, dernier jour, panégyrie d'Anuké qui réside dans . . . .

6 Choiak, dernier jour, panégyrie de Num.

La véritable valeur de nos blocs est désormais manifeste. Ce ne sont point des fragments d'un calendrier complet, mais simplement des tableaux indiquant certaines fêtes ajoutées par un ou par plusieurs monarques à l'annuaire religieux

de divers temples d'Eléphantine. Indépendamment de la mention expresse qui nous montre qu'il s'agit simplement d'une énumération de fêtes ajoutées, on aurait pu tirer les mêmes conséquences du fait que les fêtes notées sont en très-petit nombre. Le fragment C n'en marque qu'une seule pour chacun des mois de Thoth, Paophi et Athyr, et il s'agit uniquement de fêtes d'Ammon. Il n'y a aussi sur le fragment F qu'une seule fête pour Thoth, Athyr et Choiak, et deux pour Paophi, les unes et les autres exclusivement affectées au culte de Num, de Saté et d'Anuké. Dans l'un et l'autre cas, le calendrier des panégyries ordinaires est passé complétement sous silence. Ainsi donc, les tableaux sont bien conformes à ce que devait faire prévoir le titre ainsi que j'en ai apprécié la signification.

Le mot qui exprime l'institution, l'établissement d'une fête est 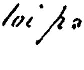, copte ⲟⲩⲟϩ, ponere, addere. J'en illustrerai l'emploi par quelques exemples, tirés de l'inscription de Karnak, qui mentionne les libéralités de Thothmès III envers les dieux, à l'occasion de ses guerres victorieuses :

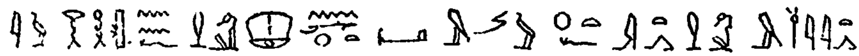

, Je lui ai établi une nouvelle panégyrie de victoire lorsque je revins de mon premier voyage de victoire.[1]

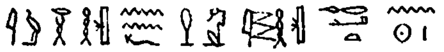, Je lui ai institué une grande offrande en ce jour.[2]

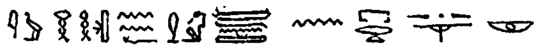

Je lui ai institué une offrande pour la fête de la sortie de Khem.[3]

Ainsi donc 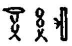 *se dit de l'institution des fêtes, comme de l'allocation des objets d'offrandes. En utilisant ces valeurs bien acquises, dans l'explication du fragment F, nous serons amenés à conjecturer que les débris du cartouche de Ra-men-Kheper (Thothmès III) terminaient une ligne indiquant l'établissement d'offrandes en sus de celles* . *C'est aussi le même cartouche qui doit se trouver à la fin de la ligne J, qui a trait aux fêtes nouvellement établies*

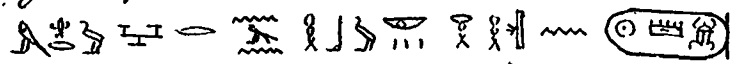

en outre des fêtes instituées par Thothmès III.

Il est d'ailleurs manifeste que la place occupée par les débris du cartouche n'est pas celle où l'on doit s'

(1) Denkm. III, 30, b, 2. (2) *Ibid.*, 5. (3) *Ibid.* 18. *Dans ce texte, le roi parle à la première personne en se servant de la formule* , ma Sainteté.

attendre à rencontrer le nom du roi dédicateur. Cette place ne se rattache, en effet, d'aucune façon à la légende initiale. S'il ne nous était parvenu que les quinze ou vingt dernières colonnes de l'inscription de Karnak à laquelle je viens d'emprunter quelques citations, on n'y trouverait plus le nom de Thothmès III, mais seulement le cartouche prénom du roi Horus, et il pourrait se faire qu'il restât une phrase ainsi conçue: fait par le roi Horus à son père Ammon.

Une remarque identique doit être faite à propos de l'inscription rapportée sur la même planche en d[1], et des cas semblables peuvent être recueillis en grand nombre. L'un des plus saillants est l'inscription du temple de Semneh[2]. Une destruction plus complète du monument aurait pu en faire disparaître le commencement et nous laisser ainsi attribuer à Osortasen III une série de fêtes et d'offrandes dues à la munificence de Thothmès III. Aurait-on pu hésiter, en effet, si le texte eût débuté par cette phrase 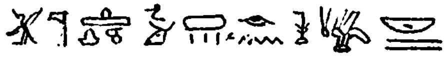 , divines offrandes faites par le roi, seigneur

(1) Denkm. Abth. III, 30.
(2) Ibid. 55.

des deux mondes, maître de faire les choses, Ranubkeou (*Osortasen III*)? Et c'est ici le cas de faire remarquer que la formule : auprès des vivants et il vit ......, qui suit le nom d'Osortasen, contribuerait à accroître la confiance des investigateurs insuffisamment pénétrés des principes que j'ai cherché à faire prévaloir dans ma première dissertation.

Si, dans une pareille hypothèse, il arrivait qu'on rencontrât l'indication d'une fête du lever de Sothis, un calcul du genre de celui qui a été fait pour la date inscrite au bloc d'Eléphantine, devrait donner un résultat très-inexact pour l'époque d'Osortasen III. L'erreur ne serait pas moindre de huit ou dix siècles. Pour cette hypothèse, nous ne sommes pas forcés de supposer une destruction presque complète du monument, ne nous laissant que des blocs épars comme ceux qui ont tant exercé l'imagination des chronologistes : trois demi lignes de moins, et quelques groupes de plus au bas de la dixième colonne, notre supposition se trouverait pleinement réalisée.

D'ailleurs, et si, contre toute vraisemblance, le bloc F est réellement de Thothmès III, il ne s'agira pas

moins de fêtes ajoutées à une liturgie préexistante ; Thothmès III n'aura toujours que continué ou augmenté l'œuvre de l'un de ses prédécesseurs. Or, nous l'avons déjà constaté, on n'a rencontré à Eléphantine aucun nom royal antérieur à ce pharaon. Cette circonstance ne démontre pas que des sanctuaires n'aient pas été établis plus anciennement dans cette petite île ; le contraire est même certain, et il est certain aussi que Thothmès III assigna un revenu aux fonctionnaires sacerdotaux des temples de la tête du Midi et d'Eléphantine: 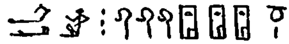 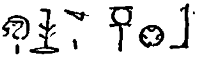(1) ; mais il y a lieu de présumer que nul édifice considérable n'avait encore été construit dans l'île avant Thothmès III.

D'ailleurs, le bloc du cartouche n'est pas celui qui parle du lever de Sothis ; il n'est même nullement probable qu'il dépende du même fragment que le bloc e. En les comparant l'un à l'autre, on reconnaîtra facilement qu'ils diffèrent considérablement dans leur disposition matérielle. Dans le fragment f,

(1) Denkm. III, 55, a, dernière colonne.

les fêtes sont cataloguées, l'une après l'autre, dans des lignes horizontales, non interrompues par l'indication des offrandes. Au fragment e, au contraire, chaque solennité occupe un espace spécial, ordonné comme un régistre de comptabilité. En tête de la case est inscrit le titre, qui se continue latéralement, en ligne verticale, lorsqu'il est trop long. Au-dessous du titre sont notés les objets d'offrande, en deux colonnes, dont la dernière ne contient que des nombres. Ces dissemblances fondamentales suffiraient à elles seules pour nous faire rejeter le fragment f hors du débat, comme étranger à la date du lever de Sothis. Mais d'ailleurs, est-il admissible que la fête du lever de Sothis soit du nombre de celles qui furent ajoutées à la liturgie d'Eléphantine? Je crois qu'on s'est beaucoup exagéré l'importance de cette fête. Selon moi, les Egyptiens n'ont jamais attendu, ni surveillé, comme on se l'imagine, le premier lever de Sirius, pour célébrer, à cette occasion et au hasard de l'observation, une fête mobile. Ce n'était pas non plus au hasard de l'observation qu'étaient dressées des tables astronomiques, telles que celle qui décore l'hypogée

de Ramsès VI. En ce qui touche le lever de Sothis, on sait qu'il était fêté sous l'ancien empire [1]; conséquemment les premières observations datent de loin, et les astronomes de la XVIII^e dynastie n'avaient nul besoin d'en faire de nouvelles pour connaître, chaque année, le jour de la première apparition de l'étoile. On pouvait donc fixer à l'avance le retour de la fête, soit qu'elle fût rigoureusement liée à cette première apparition, et, dans ce cas, le jour de la fête variait selon les latitudes, soit que chaque pharaon déterminât une date moyenne pour toute la durée de son règne, ce qui rendrait mieux compte de l'usage des calendriers monumentaux. Dans cette dernière hypothèse, le lever de l'astre pouvait être symbolisé par la sortie du triangle ou cone de Sothis △, porté processionnellement par les prêtres, comme cela était pratiqué pour les naos des dieux, ainsi que nous l'apprend l'inscription de Rosette :
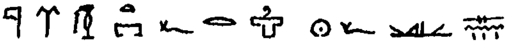 [2] lorsqu'au jour des grandes panégyries le dieu sort dans son naos auguste, à son jour, par eux [3]; ce que

(1) De Rougé, Mém^re sur quelques phénomènes célestes, p. 14, 15.
(2) Inscr. Rosette, texte hiérog. l. 8. (3) La phrase est à l'indéfini.

le texte grec, l. 42, traduit: καὶ ἐν ταῖς μεγάλαις πανηγύρεσιν, ἐν αἷς ἐξοδεῖαι τῶν ναῶν γίνονται. Le serait alors la sortie du Symbole de Sothis, de même que le était la sortie de la statue de Khem, et le 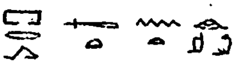, la sortie du principal emblême d'Osiris. Il ne faut pas opposer à cette assimilation fort naturelle, l'objection que l'hiéroglyphe n'est pas toujours exprimé, et que l'on trouve par fois : le jour de la sortie de Sothis, au lieu de : le jour de la fête de la sortie de Sothis, car ce même cas se présente pour toutes les fêtes et en particulier pour celles de 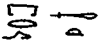 (1) et de 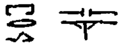 (2).

La fête de la sortie de Sothis n'est pas de celles qui reviennent le plus souvent dans les énumérations des solennités; elle n'a donc pas occupé une place bien considérable dans le culte; aussi, n'est-il pas invraisemblable qu'elle ait été instituée assez tard à Eléphantine, sanctuaire spécial des dieux de la cataracte.

Si la saine critique ne permet pas le rapprochement des blocs E et F, elle nous montre aussi que le bloc C est, de même, indépendant de l'un et de l'autre.

(1) Sharpe, Egypt. Inscr. 1st series, pl. 106, l. 9.
(2) Ibid. pl. 108.

C'est ce que prouve, au regard du fragment e, la différence de disposition que je viens d'exposer. Quant au fragment f, on trouve un motif bien plus péremptoire dans ce fait qu'au 1er Thoth, il indique une panégyrie de Num, tandis que le fragment c porte au même jour une panégyrie d'Ammon. Les deux blocs ne sont donc ni du même calendrier, ni du même temple, à moins que l'on ne veuille supposer que, pour établir des fêtes nouvelles, un monarque ait jugé nécessaire de supprimer des fêtes anciennement instituées, ce qui ne présente aucune probabilité.

Nous avons déjà noté, en passant, la circonstance qui caractérise le bloc d par rapport au bloc c. Dans ce dernier, le nom d'Ammon a été martelé partout ; dans l'autre, au contraire, ce nom a été respecté. On sait que cette persécution du nom d'Ammon fut l'œuvre d'Amenophis IV, qui fonda le culte du Soleil rayonnant. Ce pharaon, dont le règne ne fut pas sans gloire, changea, pour celui de Khou-en-Aten [Splendeur du Soleil], son nom d'Amenhotep, qui contenait la dénomination persécutée. Il la fit ensuite

effacer avec soin sur les monuments de l'Egypte et de la Nubie.. Cette mutilation du nom d'Ammon a fourni, on le conçoit aisément, un point de repère très-utile pour le classement des monuments qui l'ont subie. On a des preuves que cette poursuite iconoclaste put atteindre Eléphantine, puisque l'inscription de Semneh, que j'ai déjà plusieurs fois citée, en présente des traces manifestes.. Si le fragment d a été épargné, c'est qu'à l'époque de Khou-en-Aten, il n'existait pas encore.

Nous en avons beaucoup trop dit déjà pour montrer aux plus aveugles que les blocs d'Eléphantine n'offrent aucune base sérieuse pour des calculs astronomiques. C'est donc bien à tort qu'on s'y est appuyé pour justifier des systèmes chronologiques, ou pour attaquer les vues de M. de Bunsen ou de M. Lepsius. La nécessité de combattre une erreur grave et très-accréditée nous a entraîné dans des développemens un peu longs; nous avons voulu mettre sous les yeux des savants tous les documents de l'affaire. Le public intelligent jugera. Quant à nous, nous croyons avoir démontré deux points qui doivent mettre fin au débat:

1° Le fragment de calendrier qui contient les débris du cartouche Ra.men.Kheper

n'est pas de Thothmès III ;

2°. Le fragment qui porte la date du 28 épiphi et qui n'a pas de cartouche ne se rattache pas au précédent, et rien ne constate le règne auquel il appartient.

Nous avons montré aussi que les deux autres fragments présentent des particularités qui nous empêchent de les rattacher soit l'un à l'autre, soit aux deux blocs principaux, et nous sommes ainsi amené à les considérer tous comme dépendant de divers actes de fondations pieuses dont les rois donateurs ont voulu conserver le souvenir. Le fragment F provient selon toute apparence du temple du Sud. C'est, en effet, à Num, à Saté et à Anukè que s'adressent les solennités notées dans ce fragment, c'est à dire précisément aux divinités auxquelles Aménophis III avait consacré ce temple. Aux largesses de Thothmès III envers le sacerdoce d'Eléphantine, largesses que constate l'inscription de Semnehet que le fragment F pouvait mentionner, Aménophis III et ses successeurs ajoutèrent des faveurs nouvelles. Dans cette hypothèse, le règne d'Aménophis III serait la limite supérieure, et nos fragments, sauf le bloc C, pourraient dater d'une époque beaucoup plus récente, car le ciseau qui a taillé les colosses d'Ibsamboul et les inscriptions des obélisques de Louqsor n'était pas tant s'en

faut, inférieur sous le rapport de l'habileté, à celui qui a sculpté le plus parfait des blocs d'Eléphantine.

S'il existe, comme nous venons de l'exposer, une incertitude absolue sur le règne pendant lequel l'apparition de Sirius a pu tomber au 28 du mois d'Epiphi, il n'en est pas de même pour le lever du même astre noté au 1er thoth sur le Calendrier sacré de Médinet-Abou. Cette date est incontestablement du règne de Ramsès III ; elle a conséquemment fourni au calcul un repère plus solide. Il y a encore moins d'objections à faire à l'indication du lever de Sothis, le 15 de Thoth, sous l'un des Ramsès de la XXe dynastie : , le Ramsès VI des listes de M. Lepsius, car il s'agit, dans ce cas, d'une table de levers d'étoiles complètement indépendante de toute solennité religieuse. La chance d'erreur est ici très-faible, si l'on admet toutefois qu'une confiance absolue est due aux calculs rétrogrades fondés sur le mouvement de l'année égyptienne vague dans l'année naturelle, même lorsqu'on pousse ces sortes de calculs jusqu'à une antiquité très-reculée.

Un renseignement conservé par le mathématicien Théon d'Alexandrie paraît établir que le lever héliaque de Sothis était lié à une période astronomique, dont il indique la durée, en expliquant de quelle manière on peut l'utiliser dans les calculs. Théon compte à partir de Ménophrès les années de la période sothiaque qui a précédé son époque, et le calcul montre que ce commencement doit tomber en 1321 ou 1322 avant notre ère.

Cette indication serait précieuse si nous retrouvions le nom de Μενόφρης dans les listes royales ; mais ce nom ne s'y rencontre pas. M. Lepsius a émis l'opinion qu'il fallait lire Μενεφθης ou Μενόφθης, et reconnaître sous cette forme le Menephtah-Baï-en-Ra, de la XIX^{e} dynastie. Des corrections de cette nature laissent toujours place au doute. Celle qu'a proposée M. Lepsius n'a pas échappé à la critique.

Un savant norwégien, M. Lieblein, s'est attaché récemment à remanier la chronologie manéthonienne, et, de même que ses devanciers, il a voulu utiliser l'ère de Ménophrès, que, dans son système, il fait remonter à Aménophis III. Pour M. Lieblein,

Ménophrès n'est autre que Ra-neb-ma, 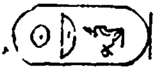, c'est à dire le prénom royal d'Aménophis III. Ce prénom a pu se lire Neb-ma-ra, Seigneur de vérité, Soleil, mais la lecture Ma-neb-ra, supposée par M. Lieblein, forme un arrangement illogique par rapport au sens, et, bien que, très-exceptionnellement, on trouve les signes du cartouche disposés dans cet ordre, il n'y a aucune probabilité que le prénom en question fut prononcé tout autrement que ne l'indique son orthographe la plus constante, et sa signification normale. A ce compte, ce court prénom pourrait autoriser six rapprochements différents[1]. Il n'y a donc pas lieu de prendre ce motif en considération.

Le fameux calendrier d'Eléphantine, qui a fourni des arguments à tous les systèmes, se prête non moins aisément aux vues de M. Lieblein ; le savant norwégien en déduit des raisons qui le portent à baisser de plus de deux siècles et demi la date assignée par M. Lepsius au règne d'Aménophis III, et à voir, dans ce pharaon, dont le prénom serait Ma-neb-ra, l'introuvable Méno-

(1) M. Lieblein me paraît mieux inspiré lorsqu'il propose d'identifier Phéron, fils et successeur de Sésostris, suivant Hérodote, avec Ba-en-Ra, fils et successeur de Ramsès II.

phrès de Theon : « Qu'Aménophis III fut, dit M. Lieblein, le roi sous
« lequel commença la période sothiaque, c'est ce qui résulte sans équivoque d'une
« variante de son premier titre (le nom de bannière) ainsi conçue : 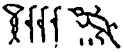
« , c'est à dire : remplissant = fêtant les fêtes publiques des nombreuses
« années. Ce titre pourrait-il ne pas désigner la fête du commencement de
« la nouvelle période sothiaque ? Qu'on a voulu par là faire allusion à un
« événement très-important, c'est ce qui paraît résulter de ce que le souvenir
« en a été conservé dans un titre royal. Il est du reste assez singulier que l'on
« n'ait pas plus tôt fait attention à ce titre si particulier, qui n'a pas été
« rencontré ailleurs, que je sache. »(1)

A ces considérations il y a une réponse péremptoire à faire : le titre dont il s'agit n'a pas le sens que lui attribue M. Lieblein ; il se compose de deux qualifications du roi, ajoutées à son titre d'Horus, c'est à dire d'héritier divin et légitime de la domination des deux mondes, comme Horus le fut de la royauté d'Osiris. Ces deux qualifications sont en parallélisme ; elles se rapportent l'une et l'autre, de même que celles que j'ai déjà étudiées, à cette longévité sans limite qui remplace généralement dans le style égyptien, les idées d'immortalité et d'éternité.

(1) Aegyptische Chronologie, ein Krit. Versuch, von J. Lieblein. Christiania, 1863.

La première partie est [en lettres coptes ⲟⲩⲱϩ ⲧⲉⲣ-ⲧ].
Nous avons déjà eu l'occasion de parler du premier signe (1),
qui représente ici la forme plus complète 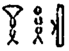; l'orthographe
pleine est 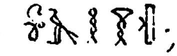, où nous rencontrons tous les éléments
du copte ⲟⲩⲱϩ., addere, augere, ponere, etc. Ce radical comporte,
de même que la plupart des mots égyptiens, une grande variété
de nuances; des monuments, des dignités, du pouvoir royal,
on dit qu'ils sont 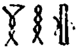, c'est à dire grandioses, amples, considérables.
C'est l'idée augmentation de quantité qui paraît avoir formé la raci-
ne sur laquelle sont venues se greffer plusieurs idées connexes,
même celles de succès, prospérité.

Le bel hymne à Osiris dont j'ai publié le texte et la
traduction dans la Revue Archéologique (2), contient le passage
suivant, dont le véritable sens m'avait échappé: 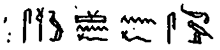
(l. 9. 10 et 11 du texte). Dans cette phrase,
l'expression est analogue à (3), formule dont
le Rituel de Nebseni, cité par M. Birch, (4) donne la variante
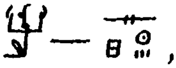, des millions de fois, et il faut traduire: Il lui a
commandé de conduire le monde par la main une multitude de fois, ce qui est

(1) ci-devant p. 38, 39.
(2) Année 1857, p. 65 et suiv.
(3) Todtenb. ch. 134, 10.
(4) Mémoire sur une patère égypt. p. 70, note.

une manière égyptienne assez énergique d'exprimer l'idée de la multiplicité, de la continuelle répétition des actes providentiels qui sont dans les attributions d'Osiris.

La deuxième partie du titre est 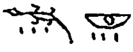, ⲁϣⲣ ϩⲃⲣ; Nous n'avons besoin ici d'aucune explication nouvelle; 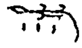 est le copte ⲱϣ, ⲁϣⲏ, ϣⲱ, multus, multitudo, multiplicare. nomme les fêtes dites panégyries dans le grec de Rosette. Quelques unes de ces fêtes avaient une longue périodicité; telles étaient celles qui figurent dans les légendes des Ptolémées: 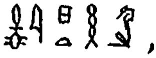, Κυριος τριακονταετηρίδων, καθάπερ ὁ Ἥφαιστος, Seigneur des fêtes trentenaires, comme Ptah. Ainsi donc, lorsqu'un texte attribue à un roi de nombreuses panégyries, ou lorsque l'on y trouve le vœu que le roi accomplisse de nombreuses panégyries, il ne s'agit nullement d'un avantage attaché à la célébration même de ces solennités, mais simplement d'une attribution ou d'un vœu d'extrême longévité. C'est par des vœux de cette nature que commence ordinairement la correspondance officielle ou privée des fonctionnaires égyptiens; Par exemple: Je dis à Phra-Har-em-Khou: [1], qu'il rende sain le pharaon, qu'il accomplisse des millions de panégyries. De là vient

(1) Papyrus Anastasi V, pl. 95, l. 5.

l'expression 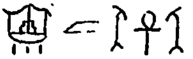 (1), des panégyries de plénitude de vie (2), ce qui revient à dire des siècles d'existence. Le dieu Seb, père de tous les dieux, accorde au défunt roi Ramsès III 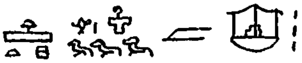 (3), l'occident (*la tombe*) en paix après des centaines de mille panégyries.

Dans ces divers exemples, l'acte religieux de la célébration des panégyries n'est nullement indiqué; il s'agit uniquement de la longue durée d'existence que suppose cette célébration réitérée un grand nombre de fois.

Nous pouvons maintenant saisir avec la plus grande netteté l'intention de la formule 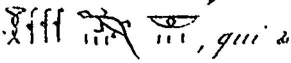, qui a égaré M. Lieblein. On peut la traduire assez exactement par augmentateur d'années, multiplicateur de panégyries, c'est à dire de périodes d'années. est en antithèse avec 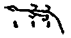, à peu près comme beaucoup le serait avec plusieurs; et , années, avec , fêtes périodiques ou périodes d'années.

Il serait superflu de pousser plus loin cette démonstration. On ne songera plus, j'en suis convaincu, à voir l'indication d'une ère dans le titre que je viens d'analyser et dont le vrai sens ne peut plus être méconnu; on n'y attachera

(1) Champollion, Notices Manusc., p. 41#. (3) Ibid. 415.
(2) Pour la difficulté de traduire , voir mon Mémoire sur le Nom de Thèbes, p. 19 et sqq.

pas plus d'importance qu'à plusieurs autres titres du même genre ; tels sont, par exemple, les suivants :

, de Thothmès I, Königsb, N° 339, C, h ;

, du même, ibid. " K ;

, de la régente Hatasu, ibid. N.° 347, A, B ;

, de Ramsès II, ibid. N° 420, C, s', t', u', v' ;

, du même, ibid " g ;

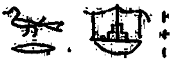, de Ramsès III, ibid. N.° 489, B, etc, etc.

III

L'ÈRE DES RENAISSANCES

Toutes les dates inscrites sur les monuments et dans les papyrus de l'Égypte se rapportent, non pas à une ère commune, mais simplement aux années de règne des pharaons. Elles ne peuvent conséquemment offrir un moyen de nouer la chaîne chronologique, sauf dans un petit nombre de cas, où l'on rencontre quelques indications additionnelles, telles, par exemple, que l'évaluation de l'intervalle qui sépare deux époques de deux règnes différents. Aussi, est-il vrai de dire que l'étude des documents originaux est, quant à présent, impuissante à fournir les éléments d'une chronologie suivie.

La découverte d'un canon des rois, pareil à celui dont le Musée de Turin possède les débris morcelés, changerait complètement les conditions de la question. En attendant, on pourrait se contenter des vues générales qu'on peut tirer d'un examen serré de la série monumentale,

de l'étude paléographique des manuscrits et de l'analyse rigoureuse de leur contenu. Une tâche de cette nature, convenablement remplie, produirait des résultats bien autrement sérieux que l'incessant remaniement des listes dynastiques attribuées à Manéthon, dont le moindre défaut est de se prêter à tous les systèmes.

Cette élasticité des listes ne laisse pas d'inquiéter quelque peu les savants qui les redressent ou les complètent. Aussi, éprouvent-ils généralement le besoin d'appeler à leur aide le témoignage de circonstances empruntées aux sources originales. Mais ces emprunts intéressés ne sont jamais soumis à un examen critique suffisant. C'est ce que j'ai montré déjà dans les deux dissertations qui précèdent.

Dans cette troisième dissertation, je me propose d'étudier la locution 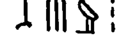, qui a fourni à M. Brugsch l'idée d'une ère égyptienne dite l'ère des Renaissances.(1)

Le savant berlinois confondait alors le signe ou le groupe entier , avec le copte ⲟⲩϩⲱⲙ, ⲟⲩⲱϩⲙ, qui a quelquefois la valeur iterare.(2) Je crois qu'il a depuis lors

(1) Aegyptische Studien, Zeitschr. der Deut. Morg. Gesellschaft, B. IX, p. 197.
(2) Ibid. p. 194.

renoncé à cette lecture et adopté celle de nam, qui est la véritable, quoique l'idée réitération soit bien le sens fondamental du mot . Quoiqu'il en soit, M. Brugsch persiste à voir, dans la locution , un équivalent du copte ⲟⲩⲁϩⲉⲙ-ⲙⲓⲥⲓ, régénération, renaissance, et il en conclut que cette expression, qui fait partie des titres d'Amenemha I et de ceux de Séti I, se rapporte à une ère, au commencement d'une période astronomique, telle que l'une de celles dont Horapollon, Pline et Solin parlent sous les noms d'Ἀποκατάστασις, et de magni anni conversio.

M. Brugsch se demandait s'il fallait rapporter cette ère des Renaissances à la période du Phénix ou à la période sothiaque, et il adressait aux astronomes l'invitation de soumettre au calcul les indications qu'il leur fournissait ainsi, et qui devaient, suivant lui, fournir un point cardinal pour la chronologie égyptienne.

Je ne sache pas qu'aucun travail astronomique ait été essayé sur les données du savant allemand. Mais l'un de ses compatriotes, M. le Docteur Lepsius, a objecté, avec raison, que la formule était simplement un titre royal sans signification chronologique. La question semblait donc résolue et l'idée de M. Brugsch oubliée, ce qui aurait enlevé

à l'étude que j'ai en vue son intérêt principal. Mais Mr. Brugsch, dans son Histoire d'Égypte,[1] a pris le soin de maintenir ses vues à l'encontre des objections de M. Lepsius. D'un autre côté, un nouvel investigateur des problèmes chronologiques m'annonce que non seulement il adopte la manière de voir de l'auteur de la Géographie égyptienne, mais encore qu'il a déterminé avec certitude la période astronomique correspondant à l'ère des Renaissances, ce qui lui a fourni de nouvelles preuves en faveur de son propre système, qui n'est ni celui de M. Brugsch, ni celui de M. Lepsius.

Une Ère des renaissances est-elle réellement notée sur les monuments égyptiens ? Telle est la question à résoudre. On voit qu'elle n'a pas perdu son opportunité.

L'expression à analyser se présente, dans les textes, sous les formes suivantes :
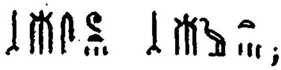 ; c'est à dire qu'elle se compose de deux élémens : et . Occupons nous d'abord du dernier, qui n'offre pas de difficultés.

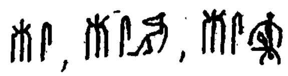 ou simplement , est le copte ⲙⲁⲥ, ⲙⲉⲥ,

(1) Page 130, Note.

ϭiϭni, nasci, le mot est surtout employé dans le sens d'enfanter: Ex: 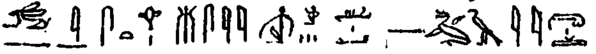, Elle enfanta un fils.[1] Un titre bien connu de plusieurs déesses et notamment d'Hathor est 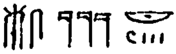, qui a enfanté tous les dieux. Dans les peintures qui représentent la naissance du Soleil, à Hermonthis,[2] les assistantes de l'accouchée divine portent le titre de , qu'il faut dans ce cas assimiler à notre mot accoucheuse. Derrière la première accoucheuse se voit la 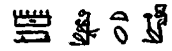, en copte ⲙⲟⲛⲓ, nourrice, tendant la main pour recevoir l'enfant et tenant le bras de la , (en lettres coptes ϧⲛⲙ), autre nourrice, qui paraît plus spécialement chargée des soins de l'allaitement puisqu'elle est figurée ayant un enfant au sein. Ceci nous fait comprendre pourquoi le papyrus d'Orbiney dit qu'il fut donné au royal nourrisson une ⲙⲟⲛⲓ et des ϧⲛⲙ-ⲧ;[3] pourquoi aussi la fonction de 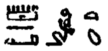, n'obligeant pas nécessairement à l'allaitement, a pu parfois être remplie par des hommes.

se dit également des animaux, ainsi qu'on le voit dans la légende d'une peinture de Gizeh, qui représente une vache faisant son veau.[4]

(1) Papyrus d'Orbiney, pl. 18, l. 7.
(2) Denkm. IV, 160
(3) Ibid., pl. 18, l. 8.
(4) Champollion, Monum. pl. 411.

Le sens engendrer est de bien plus rare occurrence pour le même groupe. Cependant c'est par cette acception que paraît devoir être rendu dans la légende de Thoth, au temple d'Amada : , dit par Thoth (1) générateur divin du souverain. Mais toute incertitude est levée, à cet égard, par une scène copiée par M. Prisse dans l'un des tombeaux de la nécropole de Thèbes, et qui représente des individus conduisant des taureaux. On lit au-dessus de la scène :

Conduite pour engendrer veau par les taureaux.

c'est à dire : Conduite des taureaux à la saillie. Le mot , en lettres coptes ΤΠΤ, est connu par les inscriptions de Thothmès III à Karnak, où on le rencontre sous la forme , ΤΠⲀ, à la suite de (2), autre nom d'un jeune animal de l'espèce bovine.

Employé comme substantif, le mot exprime l'idée naissance, et alors, d'après une règle de l'orthographe égyptienne, il prend ordinairement les signes du pluriel, qui caractérisent la généralisation ; Ex. : 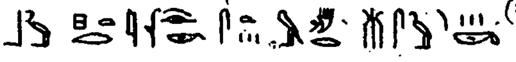 (3),

(1) Lepsius, Auswahl, pl. XII, 11 (2) ibid. l. 23.
(3) Papyrus Anastasi I, pl. 27, l. 7.

Tu ne les as pas aperçus depuis ta naissance. 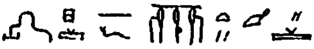 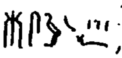[1], Il l'a approuvé à sa naissance.

Dans le livre 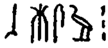, que nous étudions, c'est bien le sens naissance *qui est exprimé ; ce mot est lié comme régime direct à , qui est un verbe et non une simple particule.*

Étudions maintenant .

Nous venons de dire que c'est un verbe, et, en effet, nous allons voir qu'il se comporte comme un verbe, soit seul, avec sa signification propre, soit même lorsqu'il est intimement lié à un autre mot.

Lorsqu'il est seul, il exprime la répétition d'une action, sans pourtant que le verbe spécial de cette action apparaisse dans la phrase, pourvu que le contexte l'indique suffisamment. C'est ce qu'on verra dans les exemples suivants:

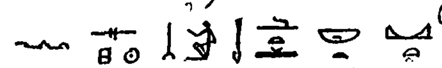[2], Jamais je ne répétai parole mauvaise ;

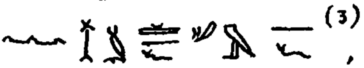[3], Il ne répète pas ce qu'il entend ;

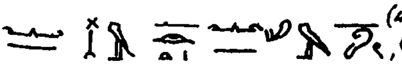[4], Que l'œil ne le revoie pas, que l'oreille ne l'entende pas ;

Ces cas sont les plus rares ; ordinairement l'action est exprimée, et en indique la répétition. Il forme alors une espèce d'auxiliaire qui reçoit toutes les formes de la

(1) *Papyrus Magique Harris, pl. I, l. 2°*
(2) *Sharpe, Egypt. Insc. pl. 83, l. 12.*
(3) *Todtb. ch. 133, 9.*
(4) *Todtb. ch. 148, 6.*

conjugaison. Voici quelques citations caractéristiques :

[1], Il réitéra parler à Sa Majesté ;

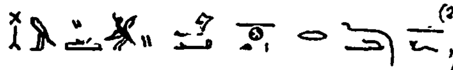[2], Le chef de la ville réitéra de parler à lui ;

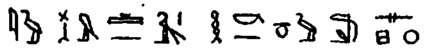[3], Horus renouvela l'évacuation quatre fois ;

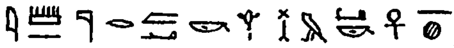[4], *Ammon est* auprès de toi pour te rendre la vie ;

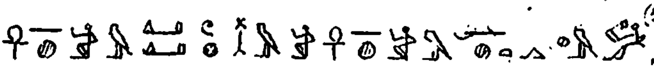[5], Je vis dans Tattu, je réitère ma vie après ma mort.

Précédé de la préposition *, quelquefois même seul,* *est une particule itérative signifiant*, encore, de nouveau, *comme dans* 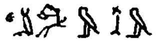, mourir une seconde fois ; , être de nouveau devant S. M. *Mais, dans cette fonction, il ne se place pas devant le verbe. Il suit de là que la formule* 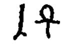 *est une abréviation de* *, expression que nous venons de rencontrer, et dans laquelle* 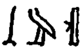 *remplit le rôle d'un verbe. Le titre d'Apis* *signifierait donc* renouvelant la vie de Ptah. *Cette idée est bien rendue par la traduction de M. de Rougé :* la seconde vie de Ptah ; *toutefois il y a une nuance à saisir, surtout au point de vue philologique, dans l'importante fonction de*

(1) *Stèle de la Bibl. Imp.*, De Rougé, *pl. l. 8 ;*
(2) *Papyrus Abbott, pl. 6, l. 9.*
(3) *Todtb. ch. 19, 12* (4) *Brugsch, Saï-en-Sinsin, texte, l. 19.*
(4) *Todth. ch. 38, 3.*

𓄙, Cet hiéroglyphe, qui n'est pas une simple particule, distingue le titre d'Amenemha I de ceux de quelques autres rois de la même famille. Osortasen I copia servilement celui de son père, à cela près qu'il remplaça 𓄙 par 𓋹; ainsi qu'on peut s'en rendre compte par la comparaison des deux légendes :

Amenemha I

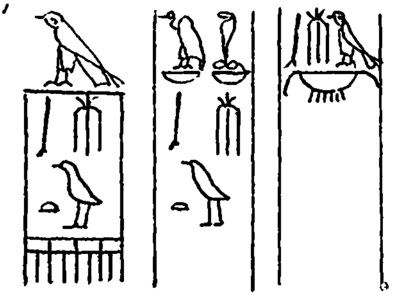

Osortasen I

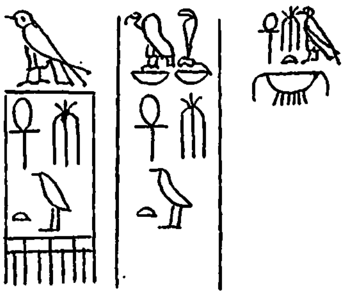

Amenemha était : l'Horus réitérant la naissance, le double Seigneur réitérant la naissance, le réitérateur de la naissance, épervier d'or. De même Osortasen : la vie de la naissance, le double Seigneur la vie de la naissance, la vie de la naissance, l'épervier d'or.

A son tour Osortasen III adopta pour son prénom une idée du même ordre :

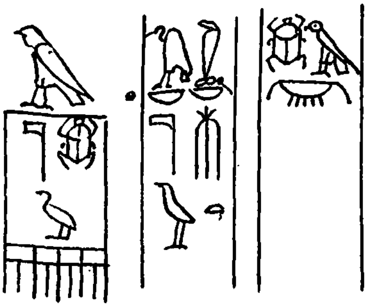

L'Horus, dieu de la création, le double seigneur dieu de la naissance, le créateur épervier d'or. *Dans cette légende la notion de la création masculine ou procréation est associée à celle de l'enfantement.*

La première de ces notions est seule exprimée dans le titre d'Amenemha IV : , le procréateur des procréations.

Quelles que soient les nuances de signification qu'on puisse proposer pour ces légendes, il faut toujours reconnaître que les unes et les autres sont attachées aux titres divins des rois assimilés à Horus, le légitime héritier de la couronne de son père Osiris ; elles expriment conséquemment des actions ou des attributions divines, dont l'idée commune est la perpétuation des générations humaines sur la terre. Les unes et les autres accompagnent le nom royal, qu'une date soit exprimée ou non, et rien ne peut permettre de supposer que la première ait le moindre rapport à n'importe quel phénomène astronomique.

La réitération de la naissance est au surplus une idée bien connue du mysticisme égyptien ; on n'a pas besoin de recourir, pour en chercher l'explication, à la supposition du retour d'une période. Comme investis des facultés

des facultés divines, les rois réitéraient la naissance chez les mortels et conféraient ainsi la perpétuité d'existence qui leur était attribuée dans leur rôle divin. Dans certains cas, les rois réitéraient même la naissance de leurs prédécesseurs, en leur dédiant de splendides édifices; c'est ce que constate la dédicace du temple de Semneh, où le dieu Tatun dit à Thothmès III, en parlant d'Osortasen III: [1], Tu lui as réitéré la naissance une seconde fois dans un monument magnifique.

En tant que mortels favorisés, les rois pouvaient être considérés comme jouissant eux-mêmes de ce renouvellement de l'existence, qu'on trouve mentionné dans les textes funéraires, même à propos de personnes de rang secondaire. On lit, par exemple, sur le beau sarcophage de 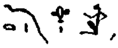, qui est au Musée du Louvre : 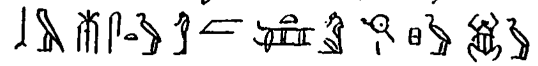 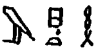 [2], Réitérant la naissance comme Tum, c'est le Soleil procréé par Ptah. Le défunt est ainsi assimilé aux deux principaux types solaires, Tum et Ra, dont la renaissance quotidienne, si fréquemment célébrée dans les hymnes, forme la condition fondamentale du maintien de la vie universelle.

(1) Denkm. III, 50, b.
(2) Sharpe, Egypt. Inscr. 2d series, pl. 18, l. 15.

Les observations qui précèdent s'appliquent aussi bien à la légende de Seti I qu'à celle d'Amenemhas ; mais à propos de celle de Seti, il nous reste à faire remarquer que ce pharaon est non seulement mais encore . Je ne veux pas m'arrêter à chercher le sens possible de cette dernière expression ; l'hiéroglyphe touche à un assez grand nombres d'idées et présente des difficultés sérieuses. Qu'il y ait, au surplus, réitérant le couronnement, la domination, les fêtes, cela nous importe peu, pourvu qu'on ne veuille pas en faire ressortir encore un point fixe chronologique. Il est évident que , n'a pas plus de rapport à une indication de ce genre que , ; 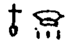, 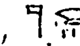, 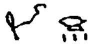, , 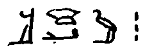, etc., et personne n'hésitera à conclure avec moi qu'il en est absolument de même pour 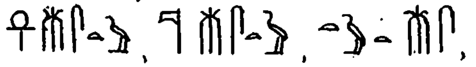, et pour cent autres titres de la même espèce, au nombre desquels on peut compter, par analogie, celui que le texte grec de Rosette traduit : τοῦ τὸν βίον τῶν ἀνθρώπων ἐπανορθώσαντος.

Les solutions proposées par un égyptologue aussi distingué que M. Brugsch exigent une attention sérieuse. Par sa haute position dans la science, l'érudit Berlinois fait autorité, et par suite, les erreurs qu'il accrédite sont particulièrement

dangereuses ; il permettra donc que nous insistions sur la discussion approfondie des points que nous considérons comme erronés.

M. Brugsch s'exprime ainsi dans la note qu'il a consacré au groupe , à propos de l'observation faite par M. Lepsius que cette formule n'est qu'un des titres royaux : « J'ai connu moi-même l'existence de ce titre, au temps où je publiai « mon mémoire, sans que cela ait pu me détourner de l'interprétation « que j'ai proposée sur le sens du groupe en question. »[1] Le savant allemand veut-il dire par là que, par rapport au roi, c'est un simple titre, tandis que lorsque la date est exprimée, c'est l'indication d'une ère ? Ce double sens, qu'admet en effet M. Brugsch, formerait un cas bien exceptionnel et bien singulier. Je ne pense pas qu'on puisse citer rien d'analogue dans les textes égyptiens bien compris ; c'est une hypothèse toute gratuite. Mais il semble que M. Brugsch soit obligé d'aller plus loin encore dans la voie des suppositions hasardeuses, car il faut qu'il place le point initial de sa prétendue période des Renaissances en l'an I d'Amenemha I et en l'an I de Séti I. Différemment il arriverait que l'on ne saurait plus se rendre compte d'aucune date

(1) Hist. d'Égypte, p. 131, note.

de ces deux règnes, faute de savoir si l'on doit calculer depuis l'an I de ces monarques, selon un usage constant, ou bien depuis la première année d'une ère qui serait tombée dans le règne de chacun d'eux. Il faudrait conséquemment reconnaître deux espèces de dates dans le même règne, l'une, avec la légende , se rapportant à l'ère des Renaissances, l'autre, sans cette légende, se rapportant aux années de règne du monarque, et nous manquerions des moyens de comparer les unes aux autres ! Mais ce déluge d'hypothèses est complètement inutile : il n'existe pas d'ère des Renaissances, et toutes les dates d'Amenemha I et de Séti I se comptent exactement de la même manière que celles de tous les autres pharaons.

M. Brugsch ajoute la considération suivante : La nouvelle preuve que l'expression interprétée par moi Renaissances avait le double sens d'un titre et d'une indication astronomique, est fournie par l'inscription à laquelle se rapporte cette note. L'Egyptien qui a composé la légende n'aurait pas dit : Les captifs que Sa Sainteté a pris, la première année de [vient le titre de] Séthos, ce qui forçait à présumer deux rois différents, s'il n'avait pas supposé au groupe en question le sens d'une période quelconque.[1]

(1) Loc. laud.

Pour apprécier ce nouveau motif, reproduisons d'abord la légende dont il s'agit : 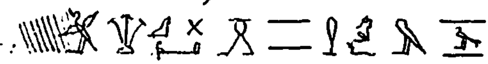
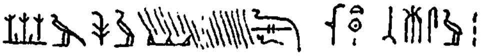 ..... captifs ramenés par S.M. du pays des Shasu, [de sa main] lui-même, l'an I du réitérateur de la naissance. Pour moi cela veut dire tout naturellement l'an I de son règne, sans qu'il y ait lieu à songer à deux rois différents. M. Brugsch, qui traduit l'an I des Renaissances, y voit au contraire la première année de l'ère qu'il veut établir.

Pour les dates il n'existait pas de règles fixes ; tantôt elles accompagnent le nom royal isolé, tantôt elles sont suivies de parties plus ou moins considérables des titres ; d'autres fois on les trouve séparées des légendes royales. M. Brugsch ne doit pas s'étonner que, dans l'exemple cité, la date soit supportée par le nom de bannière. Ce fait n'a rien d'exceptionnel. On en voit un bon exemple dans un monument de Saqarah, aujourd'hui déposé au Musée de Berlin (1) :

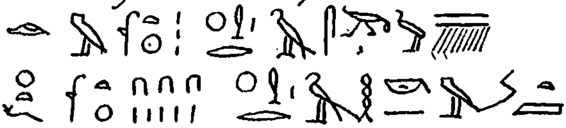

fait en l'an III du règne de l'Horus qui guide les deux mondes, qui fut ? l'an XXXV du règne de l'Horus évocateur en vérité.

(1) Denkm. II, pl. 123, e.

Placés à droite et à gauche de l'inscription, les cartouches d'Amenemha II et d'Osortasen II sont indépendants de ces dates, de même que celui de Séti I dans la légende que nous venons d'expliquer.

En définitive, l'an I du est l'an I de Séti I, comme l'an III du est l'an III d'Osortasen II et l'an XXXV du , l'an XXXV d'Amenemha II. Avant d'admettre ce fait considérable que les Égyptiens faisaient usage d'une ou de plusieurs ères pour la notation des dates de leur histoire, nous attendrons des preuves qui nous manquent aujourd'hui complètement.

IV

UNE ÉCLIPSE

sous le règne du père de Tiklat II

Nous allons encore discuter un phénomène céleste dont on a cru lire la mention dans un texte hiéroglyphique et sur lequel on a appuyé des vues chronologiques.

Il s'agit, cette fois, d'une éclipse qu'une inscription de Tiklat II de la XXII dynastie rapporterait au 24 Mesori de la quinzième année du père de ce pharaon. C'est encore un aperçu de M. Brugsch qui a donné lieu à l'introduction de ce nouvel élément d'appréciation des dates historiques; voici comment s'exprime ce savant : (1)

« L'autre inscription qui débute par la date de l'an XII, le 9e Jour du mois
« de Toth, du règne de Takellothis II, fait reconnaître, à travers ses
« nombreuses lacunes, que le commencement en était composé en l'hon-
« neur du fils aîné de Takelothis, Osorkon. On y parle de temps heureux,
« de cadeaux faits aux temples et d'autres bienfaits du feu prince ou

(1) Hist. d'Egypte, p. 233.

« du roi. Le passage le plus important se rencontre ensuite à la sep-
« tième ligne qui débute par ces paroles :

« L'an XV, le 24e jour du mois de Choiac, sous le règne de la sain-
« teté de son père, il arriva que ce pays . . . .

« Une lacune interrompt le texte. Ce qui suit alors : pou-t aah ne-
« s'en . . . , le ciel, la lune luttante . . . . , se rapporte indubitablement à
« un phénomène céleste dont la cause fut la lune. Plus importante que
« cela est la date de l'an XV du règne de son père. Quoique personne
« n'ait signalé cette date, elle me paraît néanmoins d'une grande
« valeur, étant impossible de rapporter cette date à un autre qu'
« au père de Takelothis II. Mais qui est ce père ? M. Lepsius pense
« que c'est Sésonchis II. Quant à moi, je préférerais Osorkon II, puis
« que, comme je l'ai observé plus haut, ce roi régna simultanément avec
« son fils Sesonchis II, avec Takelothis II, et enfin encore quelque temps
« avec le troisième Sésonchis. »

Comme on le voit par cette citation, M. Brugsch tout en croyant à un phénomène céleste, n'attachait pas une grande importance à la date de la lune luttante. Mais M. le Dr Hincks n'a pas hésité à y reconnaître l'indication du jour d'une éclipse de lune. Il affirme, en conséquence, les deux propositions suivantes comme inattaquables :

1° Le 24 Mesori de l'année civile égyptienne qui commença le 17

avril 946, avant J.C., c'est à dire le 4 avril 945, la lune fut totalement éclipsée.

2: L'éclipse mentionnée ne peut s'être produite à aucun autre 24 Mesori que celui-ci.[1]

Plus tard, et sur une observation de M. S. Birch, M. Hincks reconnut qu'il devait être question, non d'une éclipse de lune, mais d'une éclipse de soleil, et la date du 24 parut devoir être remplacée par celle du 25 mesori. De nouveaux calculs devinrent nécessaires, et il fallut reporter le pré-tendu phénomène au 1er avril 927 : s'il n'en est pas ainsi, dit M. Hincks, la seule alternative possible serait que l'inscription aurait rapporté l'occurrence d'un phénomène qui n'aurait pas eu lieu du tout.[2]

Un autre érudit, M. von Gumpach, a aussi spéculé sur cette éclipse, qui, suivant lui, serait arrivée le 11 mars 841.[3] M. Hincks discute cette opinion, maintient la sienne propre et finit par inviter les astronomes à tenir compte de l'éclipse rapportée par l'inscription de Tiklat II, au même titre que des éclipses de lune de Ptolémée, afin de déterminer ces variations des éléments des orbites solaire

(1) The egypt. dynasties of Manetho, part I, p. 34
(2) Même ouvrage, part II, p. 41 (3) Ibid.

et lunaire, pour l'appréciation desquels le calcul reste en défaut.

Avant de s'abandonner à tant de confiance dans une interprétation d'un texte incomplet, il eût été prudent de le discuter rigoureusement, alors surtout que le traducteur n'avait pas tout d'abord songé à une éclipse. Cet examen indispensable, nous allons l'aborder ici, avec l'espoir de démontrer qu'il n'y a dans ce texte ni éclipse, ni phénomène céleste, et qu'il n'y est pas question du père de Tiklat II.

Voici la copie du passage dont il s'agit, d'après la publication de M. Lepsius, Denkm. Abth. III, Bl. 256, l. 7 :

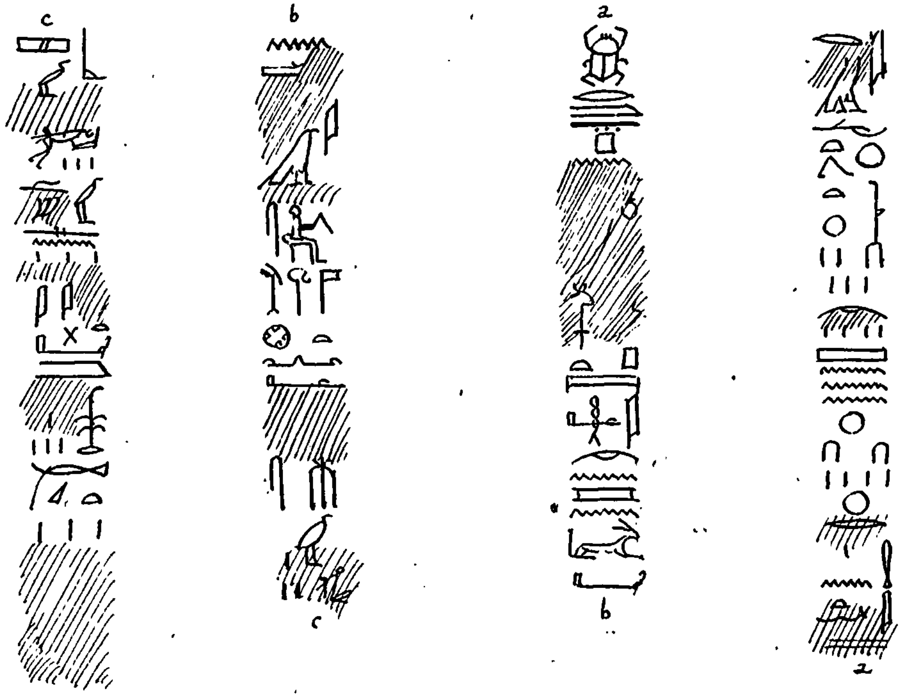

En thèse générale, un texte hiéroglyphique exige toujours un examen méticuleux ; mais de grandes précautions sont surtout indispensables lorsqu'il s'agit d'une inscription criblée de lacunes, comme l'est, en son entier, celle dont nous avons extrait le court passage qui précède. Aux difficultés qui découlent des mots et des phrases complètement oblitérés, il faut ajouter l'incertitude due aux restitutions hasardées par le copiste. On se fera une idée du trouble que ces restitutions peuvent jeter dans l'esprit du traducteur, si l'on examine, par exemple, le commencement de la quatrième ligne où le dessinateur a cru voir les groupes : Or, il est de toute évidence que nous avons ici le mot bien connu 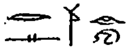, que le texte reproduit, au surplus, à la sixième ligne. Un examen superficiel donnerait à penser qu'il est question de la ville de Thèbes dans cet endroit du texte, tandis qu'il y a tout simplement : "ils veillent sur lui". Malheureusement toutes les confusions possibles ne sont pas aussi faciles à reconnaître.

L'inscription est sculptée dans l'une des cours du temple de Karnak, en hiérog. , les Apt. Elle se compose de vingt longues lignes ; j'ai reproduit à peu près les deux tiers de la septième ; aucune portion n'en est mieux

conservée. Dans la partie supérieure se voient deux scènes séparées par une colonne verticale d'hiéroglyphes ; l'une et l'autre, de disposition identique, représentent le défunt offrant à Ammon le pain conique d'oblation ; le dieu tient en mains le ☥ et le . Les légendes inscrites au-dessus de chaque scène nous font bien connaître les personnages. On lit à gauche :

Le premier prophète d'Ammon-Ra roi des Dieux, le grand commandant militaire, le chef Osorkon, dit juste, fils royal du Seigneur des deux mondes Amen-meri-si-Isi Tiklat, vivant à jamais. L'a enfanté la noble, la très-généreuse, la régente du Midi (et du Nord), la fille royale, Méri-Maut Keromama, dite juste.

et à droite : Le premier prophète d'Ammon-Ra roi des dieux, le grand commandant militaire, le chef Osorkon, dit juste, fils royal du seigneur des deux mondes Amen-meri-si-Isi Tiklat, fils aîné de la grande reine Méri-Maut Keromama, dite juste.

De ce côté, le dieu porte le titre d'Ammon-Ra seigneur des trônes du monde résidant dans les Apt ; de l'autre, Ammon-Ra : Har-em-Khou, dieu grand, supérieur des dieux.

Comme on le voit, le roi Tiklat ne figure pas dans ces bas-reliefs et l'on s'aperçoit aisément que le personnage important de la stèle est le prince Osorkon, qui mourut avant son père et que ce dernier voulut honorer pour ses services méritoires.

Ce fait important est mis hors de doute par la légende verticale qui divise la double scène : , ce qui signifie : C'est la royale personne du Seigneur des deux Mondes Tiklat II, ce sont les Apt [qui ont dédié ceci] à son fils Osorkon, défunt.

Le même renseignement peut également se déduire de l'étude de la première ligne de l'inscription, qui commence par la date du 9 de Thoth de l'an XII, suivie des titres complets de Tiklat II ; on trouve, dans les derniers groupes la mention de son fils aîné Osorkon, défunt ; mais l'état de dégradation du texte ne permet pas de distinguer l'intention exacte du passage. Les deux lignes suivantes n'offrent guère plus de ressources. J'y distingue toutefois des louanges et des voeux funéraires adressés à Osorkon, mais qui ne sont pas mis dans la bouche du monarque. C'est le rédacteur qui parle ; le même sujet se continue à la 4e et à la 5e ligne, où on lit : Fils issu de lui, il est passé. Il était entré dans toutes les voies de son coeur ; son sein était rempli de son amour. Tout le reste a disparu. Au commencement de la sixième ligne, le prince est appelé le (consolateur) de l'affligé, le défenseur de l'infortuné.

Un peu plus loin et dans la même ligne, le texte devient plus franchement biographique : le prince est entré au service de

, en copte ϣⲏⲙϣⲓ ⲙ̄ ⲑⲏⲃⲁⲓ. Je ne doute pas qu'il ne s'agisse de l'introduction d'Osarkon dans le sacerdoce de Thèbes dont, jeune encore, il devait occuper la plus haute fonction, celle de premier prophète d'Ammon. Il est certain que le groupe exprime non seulement l'idée suivre et servir d'une manière générale, mais encore le service religieux, les actes du culte. L'idée suivre Thèbes ne présente d'ailleurs aucun sens.

Entré dans le sacerdoce, le prince reçut bientôt des missions importantes. Le texte consécutif nous apprend, en effet, qu'il alla pour les affaires des temples, 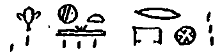; qu'il fit fructifier, croître, les oblations pour les panégyries; et qu'il la mit (sans doute la ville de Thèbes) en fête chaque (année) . . . . On se réjouissait de le voir célébrant les panégyries, chargeant les autels (de Thèbes) de toute espèce de choses bonnes, pures et exquises, dont il donna la majeure partie à Ammon.

Cette libéralité pieuse nous fait comprendre pourquoi le temple de Karnak, , paraît en quelque sorte personnifié dans la légende dédicatoire que j'ai reproduite, où ce temple joue le même rôle que le pharaon lui-même. Le sacerdoce d'Ammon avait sans doute tenu à prendre une part ostensible à la confection du monument destiné à la

glorification d'Osorkon.

Je ne crois pas qu'il soit possible de donner un autre sens à ce qui nous reste des six premières lignes. Le personnage dont elles célèbrent les hauts faits y est constamment désigné par le pronom , jamais par , ni par un autre des groupes qui représentent habituellement dans les textes la personne des rois. Cette circonstance démontre déjà suffisamment qu'il ne s'agit pas du pharaon lui-même, dont la personne ne pouvait être désignée aussi sèchement dans tout un long texte.

Le prince Osorkon, mort après avoir occupé des postes militaires et sacerdotaux, avait dû jouir d'une existence assez longue. Son père ne pouvait donc être encore jeune lorsqu'il fit graver l'inscription qui célèbre les mérites du défunt. Conséquemment, c'est au défunt, et non au roi son père, que s'adresse l'expression de la ligne 2 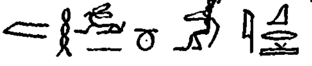, en enfant parfait. C'est du prince aussi, et non du roi, qu'il est dit, lig. 3, , nourrisson royal. A la ligne 4, le passage suivant ne permet pas l'hésitation .... 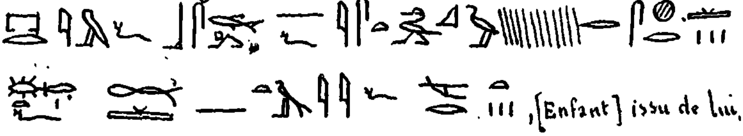, [Enfant] issu de lui, il passa ; il était entré dans toutes les intentions de son coeur ; son sein était

rempli de son amour.

Le groupe qui précède immédiatement est incertain. Je supplée l'idée enfant qui n'ajoute rien de particulier au sens, car il peut y avoir seulement le sorti de lui, et le doute ne porte que sur le verbe oblitéré auquel cette expression sert de complément. 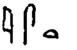 commence une phrase et gouverne le passé, comme je l'ai déjà fait voir.[1] Il ne faut jamais traduire voici que. La locution entrer dans le coeur, dans les intentions du cœur, aller au cœur, est bien connue dans l'égyptien antique.[2] J'ai corrigé en , et il serait puéril de justifier cette correction évidente. Enfin pour 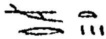 amour, mot précédé du possessif féminin singulier et suivi des marques du pluriel, je renvoie à ce que j'ai dit plus haut sur l'orthographe des substantifs.[3]

On ne saurait raisonnablement contester que dans ce passage, il soit question d'Osorkon par rapport à son père. Il n'est pas moins certain non plus que c'est le même Osorkon qui alla remplir une mission dans les temples et rétablir la splendeur du culte. De semblables missions paraissent avoir été de tout temps assignées à des princes; on en peut citer plus

(1) Inscr. d'Ibsamboul, Rev. arch. T. XV, p. 702.
(2) Inscr. de Seti I, p. 19, note 73. (3) Ci-devant p. 62.

d'un exemple, même sans remonter au prince Hartatef, dont parle la clause finale du Chapitre 64 du Rituel. Toutefois un voyage d'inspection et de réorganisation n'était pas le fait de la Majesté royale.

Ainsi donc, l'étude analytique des fragments de texte qui nous restent, aussi bien que toutes les inductions tirées de l'analogie nous montrent que les six premières lignes parlent du prince Osorkon. La fin de la sixième ligne, en particulier, mentionne les dons dont il charge les autels, surtout ceux d'Ammon, et c'est sans transition que le texte passe au commencement de la septième ligne, que nous avons reproduite en partie, et que nous étudierons en détail.

Avec cette ligne commence une phrase nouvelle par la particule complexe 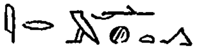, qui signifie lorsque, après que. On trouve aussi au commencement des phrases (1), et dans leur texte . 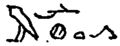 seul a la même valeur, mais il s'y joint une idée de rapprochement, d'intimité, dans quelques cas.

Les particules auxiliaires , , soit isolées, soit réunies, annoncent que la phrase est liée à ce qui va suivre. On

(1) De Rougé, Inscr. d'Ahmès, p. 159.

en voit, au papyrus d'Orbiney, un grand nombre d'exemples, dont nous citerons quelques uns :

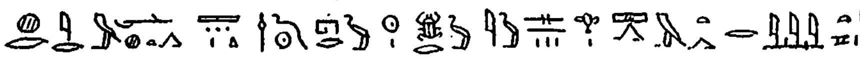 (1)

Après que la terre se fut éclairée et que le jour se fit, ils partirent pour les champs.

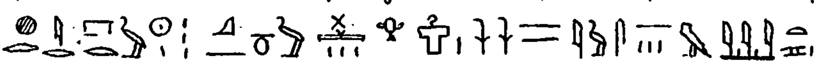 (2)

Après des jours nombreux après cela, ils étaient aux champs

(3) Tous ceux qui viendront après ma vie.

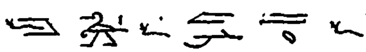 (4), Son âme sort après sa mort.

La forme 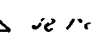 se rencontre au Rituel, Ch. 108, l. 3 ; du reste n'est qu'une ligature que le copte a remplacée par les conjonctions grecques τότε, οὖν, etc, et qui n'ajoute rien au sens.

A la suite de la date vient le groupe que M. Brugsch n'a pas hésité à compléter en , son père. Cette restitution est indubitable, car la même expression correctement écrite se retrouve précisément vers la fin de la même ligne. Nous lirons donc avec toute certitude :

....

Après que l'an XV, Choiak jour 24, sous le règne de son père, il fut arrivé dans ce pays.......

(1) Pap. d'Orbiney, II, lig. 5. (2) Ibid. lig. 8.
(3) Sharpe, Egypt. Inscr. I series, pl. I, l. 8. (4) Ibid. II series, pl. I, l. 5.

Les groupes qui suivent indiquent l'événement. Ce sont ceux qui ont fourni l'idée d'une éclipse. Nous y reviendrons plus loin. Quant à présent il nous importe de bien faire ressortir que le passage que nous venons de traduire suit immédiatement la mention des bienfaits conférés aux temples par Osorkon ; que, dans nul endroit de la ligne 6, il n'est question du roi Tiklat, ni d'aucun autre roi ; que partout, dans ce même endroit du texte, le pronom se rapporte à Osorkon, comme, par exemple, dans les phrases

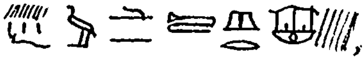 Il fit accroître les oblations pour les panégyries ;

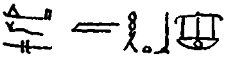 Il la mit en fête ;

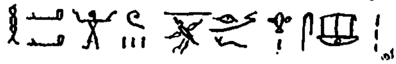 On se réjouissait en le voyant fêter......

La conclusion manifeste, inévitable, de ce qui précède, c'est que l'expression son père, signifie le père d'Osorkon, c'est-à-dire qu'elle se rapporte à Tiklat II et qu'il n'y a pas à songer à Osorkon II ni à Shishonk II.

Ceci nous met en possession d'une date de la quinzième année de Tiklat II, pharaon que tous les chronologistes s'accordent à faire régner treize ans seulement. Mais nous allons voir que c'est une limite inférieure et que très-probablement il faut y ajouter encore plusieurs années.

Nous savons que le prince Osorkon fut grand général d'

d'armée et premier prophète d'Ammon-Ra. Les services que l'inscription a énumérés jusqu'à présent se réfèrent à cette dernière dignité ; ceux qui suivent nous le montrent dans son rôle militaire.

Après les groupes 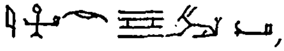, si bizarrement traduits la lune luttante, vient une restitution fausse du dessinateur; les signes 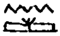 ne peuvent, en effet, ni commencer, ni constituer un groupe régulier. Malheureusement ils ne me suggèrent aucune idée de ce qui était réellement écrit. C'est une perte des plus regrettables, car ici c'est bien le roi qui intervient: l'action représentée par le groupe méconnaissable était faite: 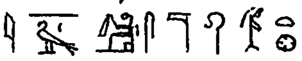, par l'Horus auguste, divin gouverneur de Thèbes. Cette dénomination de TiKlat II est empruntée à son nom de bannière dont on ne connaît que le premier signe , l'Horus-Soleil, et le dernier , Thèbes. Ainsi, à propos de l'événement qui arriva le 24 de Choiack de l'an XV, c'est bien Tikrat II qui prend les mesures nécessaires, comme roi régnant.

Nous avons avoué notre embarras à propos de la lacune du texte qui nous prive du verbe exprimant l'action faite par le monarque ; mais, de deux choses l'une: ou c'est réellement le verbe qui a été représenté par l'approximation , et l'on peut supposer 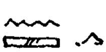, mot

de rare occurrence et de sens incertain, et , s'agiter, tressaillir, ou bien, ce que je crois plus probable, les débris fautifs ne sont qu'un accident de conjugaison du verbe précédent, et il faut lire , Entrée en fureur faite par le roi (l'Horus, etc...), ce qui est une tournure égyptienne très-habituelle. Je justifierai plus loin cette interprétation du mot .

Ce qui a ému le pharaon, ce sont les 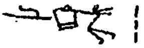, les fils de la rebellion, selon la traduction de M. de Rougé,(1) qui a rencontré cette expression au Chapitre 17 du Rituel, mais dans un passage fort obscur. On la retrouve au Chapitre 140 dans un texte assez clair. Ce chapitre se disait lors de la préparation mystique d'un oeil symbolique, le dernier jour du mois de Méchir. On lit à la clause finale : Cette Outa (l'oeil sacré) étant enveloppée, devant le Seigneur du monde, alors on la remplit et on la pose. Ces mêmes dieux se réjouissent en ce jour, leurs mains sous eux ; alors on fait une panégyrie à chaque dieu et l'on dit :

Cri d'invocation en Phra, dont les divins nautonniers conduisent la barque et qui renverse Apap ;

(1) Etudes sur le Rituel funéraire, p. 56 ; Todtb. ch. 17, l. 48.
(2) Todtb. ch. 140, 8 et sqq.

Cri d'invocation de Phra, qui opère les actes de Khpra ;

Cri d'invocation par lequel Phra exprime sa joie, ayant détruit ses ennemis ;

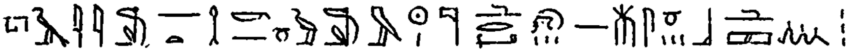

Cri d'invocation en Phra, brisant les têtes des Mesu-batashu ;

et enfin : Cri d'adoration de l'Osiris Aufonkh (le défunt).

Qu'il s'agisse des fils de la rébellion ou plutôt de ceux qui engendrent la révolte, et même qu'une autre idée soit attachée au mot 𓄟𓋴 dans cette dénomination mythologique, il n'en sera pas moins certain qu'elle désigne les ennemis du Soleil, et probablement les chefs qui excitèrent les partisans de Set ou du grand serpent à la guerre originelle. Ces révoltés avaient eu leurs jours de triomphe, l'un desquels tombait au 25 de Paophi. Ce jour-là, d'après les prescriptions du Papyrus Sallier IV, on ne devait pas sortir de chez soi :

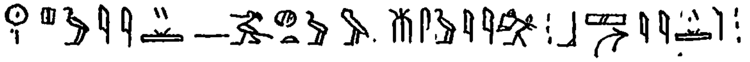 (1)

Ce (fut) un jour d'avantage pour les Mesui-u bashi-u.

Ces types de rébellion fournirent une désignation pour les révoltés de l'Egypte, à toutes les époques. C'est ce qu'on voit dans l'inscription de Rosette, lig. 26 du texte grec, où les impies, ἀσεβεῖς πάντας, exterminés par Epiphane sont comparés aux rebelles, ἀποστάντας, vaincus par Thoth et par Horus

(1) Sall. IV, pl. 6, l. 8.

fils d'Isis et d'Osiris.

Il s'agit bien d'une insurrection, car si le groupe à demi effacé et inexactement restitué 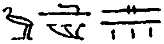 nous embarrasse, il en est autrement de , où se reconnait aisément 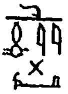, en copte ⲦⲰⲘⲤ, conjungere, confoederare, et l'on voit qu'il s'agit de révoltés 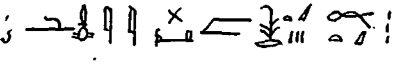, qui s'étaient assemblés des provinces méridionales et septentrionales. L'autorité de Tiklat II était en question, et ce pharaon ne dut négliger aucun effort pour faire face au péril.

Tout fragmenté qu'il est, le texte nous fournit encore de précieuses indications. Après une lacune qui nous cache cinq ou six mots, vient un passage que je complète ainsi:

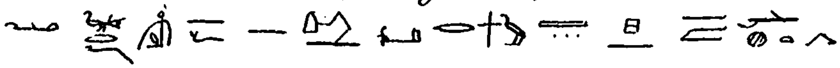

Il ne cessa pas de combattre dans ce pays: auprès de

son père, des années nombreuses.

Il est à peine besoin de justifier cette restitution du texte. Je rappellerai toutefois que la forme 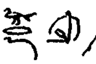 pour 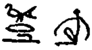 n'est pas exceptionnelle. On la rencontre notamment dans les légendes du sarcophage de 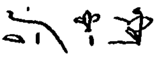 (1). D'ailleurs, les cas dans lesquels et se remplacent respectivement sont tellement nombreux que

(1) Sharpe, Egypt. Inscr. 2d series, pl. 16, l. 7.

cet exemple de remplacé par fut-il unique, ne devrait nullement nous surprendre. On trouve aussi le même mot sous la forme , et il faut se garder avec soin des systèmes qui font reconnaître trois mots différents dans ces trois orthographes d'un même mot (1).

Au lieu de 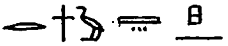, il pouvait y avoir 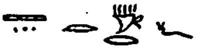, dans le pays tout entier, ce qui ne changerait rien au sens, puisque nous avons déjà reconnu que la rébellion s'était étendue à toute l'Egypte. Cette seconde restitution est donc aussi bien justifiée que la première.

Quant à la dernière, elle consiste dans le rétablissement du groupe après . Ce qui m'a décidé, c'est le signe qui nous reste, et qui appartient à l'orthographe constante de . De même que les noms de nombre, ce mot se place soit à la suite des expressions auxquelles il se rapporte, comme dans (2), des hommes nombreux, des choses nombreuses, soit avant ces expressions: (3), beaucoup d'années. On le trouve aussi employé seul ou adverbialement avec une préposition (4).

Le dernier exemple que nous avons cité nous montre l'idée

(1) J'ai expliqué ce mot, Hymne à Osiris, p. 71 ; Pap. Mag. Harris, p. 82.
(2) Pap. d'Orbiney, XI, 6 ; XI, 10 ; XV, 6. (3) Anastasi IV, 7, 10.
(4) Anastasi II, 5, 7 ; Sallier III, IV/5.

plusieurs années, des années nombreuses, exprimée au moyen du groupe que j'ai rétabli après le signe années. Je crois qu'il n'y a pas à hésiter. Dans tous les cas, si ce n'est pas le groupe 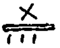 qui a disparu; c'est à coup sûr une expression numérique plurielle. Aux quinze années de Tiklat II expressément mentionnées par l'inscription, il faudra toujours ajouter plusieurs années pendant lesquelles ce pharaon, secondé par son fils Osorkon, combattit la révolte de ses sujets, et au moins une anneé de règne paisible pendant laquelle il put célébrer des fêtes en l'honneur de ce fils et songer à éterniser la mémoire de ses hauts faits en les gravant sur la pierre.

Continuons l'examen critique du texte.

La phrase qui suit est fort curieuse: 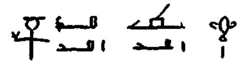 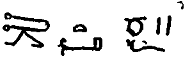. , en lettres coptes ϩⲥϥ, signifie repousser, empêcher, faire rétrograder. Ce mot est suivi du bras noté , dont un assez grand nombre de groupes sont accompagnés. Je crois que c'est un déterminatif idéographique des actions du bras. 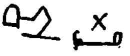 veut dire combattre, se battre, combat, bataille, et aussi lutte, attaque, querelle. Mais avec le sens bataille se précise plus spécialement; par exemple , jour de bataille; 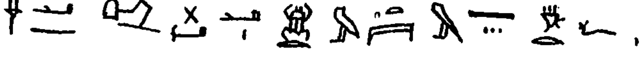, Voilà qu'une bataille

eût lieu au ciel et sur la terre entière [1].

On avait pensé que pouvait être une forme abrégée de , , ⲟⲩⲁ, un ; mais notre exemple ; 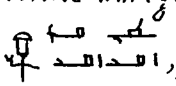, prouve que cette supposition n'est pas soutenable puisque est écrit après 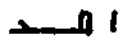. Il faut s'en tenir à l'idée d'un déterminatif et voir dans la défaite, la mise en déroute d'un assaillant, d'une révolte, d'une invasion, comme dans , l'idée générale de combat, bataille, lutte.

Ceci établi pour la nuance d'expression, nous traduirons : 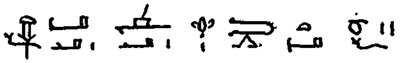, une victoire contre la révolte entraînait sa seconde, c'est à dire : un combat suivait l'autre. Ce renseignement est une espèce de commentaire de la phrase précédente qui nous a appris que le prince eût à combattre sans cesse auprès de son père pendant plusieurs années.

En étudiant avec le même soin le surplus de l'inscription nous parviendrions à nous rendre maître d'un certain nombre de faits importants ; mais ce serait une tâche longue et ardue, qui nous entraînerait hors des limites d'un article tel que celui-ci. Il nous suffira de constater qu'après les derniers mots que nous venons de traduire, le texte ne parle plus de la révolte, ni des luttes auxquelles elle donna lieu.

(1) Todtb. ch. 17, 49 ; ibid. l. 5 ; ibid. ch. 19, l. 6.

En effet la ligne 8 débute ainsi 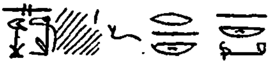 . Je crois pouvoir suppléer le groupe effacé et traduire : S.M. célébra tout nom du Seigneur victorieux issu de lui. L'expression 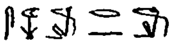, littéralement ordonner, prescrire le nom se rencontre dans les textes (1) avec le sens rendre célèbre, glorifier. Nous en sommes à l'explosion de la reconnaissance de Tiklat envers son fils pour les services de ce dernier pendant la guerre civile. On voit ensuite qu'un fonctionnaire, , prend la parole et adresse à plusieurs personnes un discours dans lequel il exalte les mérites d'Osorkon ainsi que ceux du roi. C'étaient sans doute de hauts officiers réunis pour la circonstance. Il paraît y avoir un interlocuteur ; mais tout ce passage est affreusement mutilé et l'on peut y signaler des restitutions inexactes telles que celles que j'ai déjà notées. Dans le cours de cette espèce de conférence, le même fonctionnaire propose de fonder un monument épigraphique en l'honneur du prince. Ce passage important commence vers le milieu de la onzième ligne :

, Voici que le préposé aux constructions royales leur dit : (Comme il a vaincu des milliers de)

(1) Greene, Fouilles à Thèbes, Pl. II, 28 ; Rituel Cadet, Ch. 72, l. 3.

guerriers (réunis) ensemble, édifions lui une stèle ; Voici qu'il fut fait comme il avait dit.

Le mot désigne une stèle, aussi bien que la paroi d'un rocher ou la surface d'une muraille portant une inscription. Sous la forme , c'est le texte gravé qui est spécialement indiqué. Il n'est pas douteux que nous rencontrons ici la mention de la décision en vertu de laquelle fut gravé, sur l'un des murs du temple de Karnak, le texte qui m'occupe, et, comme on peut le reconnaître, tout s'enchaîne à merveille.

Dans ses dernières lignes l'inscription parle de joies et de fêtes auxquelles l'armée prit une grande part ; des offrandes sont énumérées, les mérites du prince de nouveau célébrés, et comme pour nous montrer que nous ne nous sommes pas égaré, la seizième ligne a conservé le titre et le nom du prince Osorkon et la mention de ses soldats.

Si l'on objectait qu'il est singulier qu'une inscription datée de l'an 12 contienne une date de l'an 15 du même règne, la réponse ne serait pas embarrassante. Notre monument est biographique ; il cite les événements dans leur ordre de date, en commençant par les plus anciens. C'est l'ordre naturel. C'est en l'an XII que Tiklat II conféra à son fils ses premiers emplois ; une seconde date précédait la mention de

l'entrée d'Osorkon dans le sacerdoce de Thèbes ; puis venait celle de l'insurrection de l'an XV, qui donna lieu aux services militaires de ce prince. Enfin, j'en distingue au moins encore une quatrième, (lig. 14), dont l'année a disparu, mais dont il reste l'indication du 1er Thoth. Ce jour là, l'armée fit une manifestation en faveur de son général : .... Ses soldats comme des milliards d'oies qu'il aurait pris au filet[1] ; l'an ?...., le 1er de Thoth, ils vinrent à lui dans le désir de[2] .... pour ses victoires.

Cet arrangement des dates, le seul possible, est d'ailleurs de tout point identique à celui que présentent les fameuses inscriptions connues sous le nom d'Annales de Thothmès III. Par exemple, celle qui est rapportée dans le recueil de M. Lepsius, Auswahl der Wichtigsten Urkunden, etc., pl. XII, commence par la date de l'an 29 ; on y trouve ensuite celles de l'an 30, de l'an 31 et jusqu'à l'an 37. Comme dans l'inscription d'Osorkon, la légende royale précède la première date, et celle-ci est liée au récit par la particule 𓇋𓇋𓏏.

Je crois n'avoir rien négligé pour ne laisser aucun doute sur le véritable sens d'un texte très-important malgré ses lacunes. On voit déjà suffisamment que non seulement

(1) Voyez Pap. Mag. Harris, p. 79.
(2) Les passages pointés correspondent à des lacunes.

les premiers investigateurs n'en ont compris ni l'arrangement ni l'intention, mais encore qu'on ne doit pas s'attendre à y trouver la mention d'un phénomène céleste. Nous allons toutefois porter notre attention sur les groupes dans lesquels on a cru reconnaître cette indication.

Nous commencerons par le groupe , en lettres coptes ⲛϣⲛ, quelquefois ⲛϣⲛⲓ, et nous remarquerons d'abord qu'il a pour déterminatif l'animal typhonien. Ce déterminatif est particulier aux idées d'extrême violence, de désordre, de subversion, de fléau. Telles sont aussi les attributions de Set, au dire de Plutarque,[1] qui a puisé à de bonnes sources.

Parmi les mots ainsi caractérisés on trouve :

, en lettres coptes ⲕⲣⲁ, orage, tempête.[2]

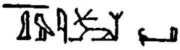, ⲛⲙⲙⲁ, faire subir le dernier supplice, torturer, supplicier.

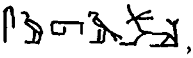, ⲥⲩϩⲁ, aussi ⲥⲧⲩϩⲁ, frapper d'un charme, ensorceler, fasciner, atrophier magiquement.[3]

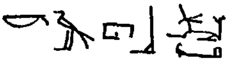, ⲕⲁϩⲃ, frapper, heurter, écraser. Set frappait de la sorte: 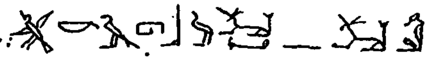.[4]

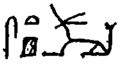, le nom du dieu Set.

(1) De Iside et Osiride, ch. 49. (2) Pap. Mag. p. 41, 77.
(3) Pap. Mag. p. 122, 130, 132, 170, 172, 174. (4) Pap. Hiérat. Leide I. 345, Rev. 135, 5.

Enfin , avec les variantes , , en lettres coptes ϣⲁϫϫ, ϣⲁϫϫⲓ. Ce mot doit être étudié avec , ϫⲓϣϫ.

Ces deux expressions de la langue égyptienne représentent avec une grande énergie les idées fatal, funeste, cruel, fléaux, désastres ; elles se rencontrent notamment dans les textes qui traitent de la guerre impitoyable de Set contre Horus, et caractérisent la fureur du combat et les coups terribles que se portaient les deux adversaires. La légende du 27 Athyr les comprend toutes les deux, mais les lacunes empêchent de traduire le contexte[1]. On voit seulement qu'il y eût, ce jour-là, entre eux la lutte acharnée.

 exprime aussi l'aveugle rage de la mêlée. Saisis d'effroi à la vue du pharaon Séti I, les ennemis sont fascinés, aveuglés de fureur et se frappent l'un l'autre.

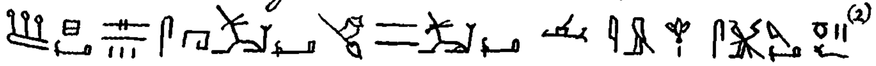

Saisit eux une fascination funeste , l'un (d'eux) à massacrer son second.

Cette fascination, ces violences désordonnées, étaient produites par les magiciens au moyen de charmes dont il existait des recueils écrits. Les individus dont les papyrus Lee et Rollin

(1) Sallier IV, pl. 9, l. 4. Ibid. 3, 5 ; 20, 2 ; 22, 5, etc.
(2) Denkm. III, 128 : Ce texte est inexactement reproduit, Brugsch, Rec. 49, 2.

racontent le jugement et la condamnation [1] avaient puisé dans des recueils de cette espèce leur puissance malfaisante ; le texte les nomme 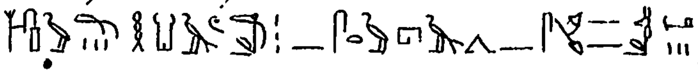, écrits magiques pour fasciner, pour funester ou pour fasciner de maléfices.

Les fléaux dont les manes avaient à redouter les atteintes, en traversant les affreuses demeures de l'enfer égyptien, sont aussi appelées 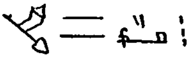 [2] : Il en est de même des actes de cruauté en général [3]. Je traduirai ici un passage curieux de l'inscription funéraire gravée sur un pilier de pierre, en l'honneur du scribe Huishera, de Saïs [4] ; c'est le défunt qui parle :

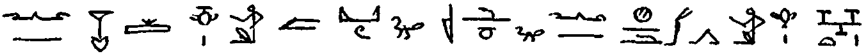

Je n'unis pas mon cœur au fauteur d'iniquités ; je n'entre pas sur la voie

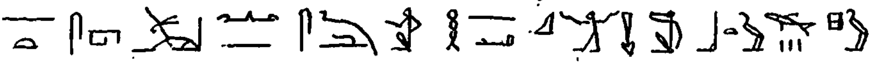

du fascinateur ; Je ne parle pas [5] avec qui élève la voix ; c'est une abomination

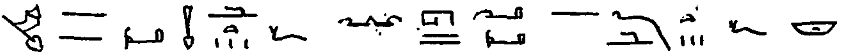

que celui dont les paroles maléficient. Je n'adhère à aucune de ses paroles.

Je sais ce que déteste mon dieu ; j'agis selon l'essence de sa volonté.

(1) Pap. Mag. Harris, p. 169 ; Mélanges égypt. p. 9.
(2) Todtb. Ch. 40, 6 ; Ch. 42, 15 ; Ch. 50, 3, etc.
(3) Todtb. Ch. 125, 22.
(4) Musée du Louvre, C, 67.
(5) Le sens est : Je ne parle pas de la même manière que ....
(6) seul pour 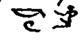.

Nous trouvons de nouveau, dans ce texte, les locutions 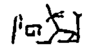 et 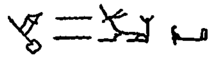 que d'autres textes nous ont déjà montrées réunies. Le défunt se défend d'avoir fait usage des pratiques magiques, si communes de son temps et, probablement à toutes les époques de l'histoire égyptienne. La religion en interdisait l'emploi, à ce qu'on voit, par la Confession négative: , Je n'ai pas prononcé de charme[1]. Cette prohibition générale est spécialement répétée à propos des circonstances qui rendaient l'acte particulièrement criminel, lorsque, par exemple, la conjuration magique avait pour objet dieu, le roi ou un père[2].

signifie ordinairement élever la voix, parler haut, mais, dans le passage que je viens de traduire, ce mot paraît avoir une signification analogue à celle qui en fait l'un des péchés de la Confession: 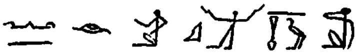[3]. Parler haut, dans ce cas, c'était peut être prononcer des imprécations ou se livrer à une explosion de colère; la voix de Set frappait de fléaux ou de maléfices: 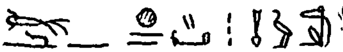[4].

L'air empoisonné, les vents qui portent la contagion sont aussi caractérisés par le groupe 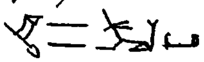. On lit, en effet,

(1) Todtb. ch. 125, 20.
(2) Ibid. ch. 125, 27, 30.
(3) Ibid. ch. 125, 29.
(4) Ibid. ch. 39. 10.

ce qui suit au Chap. 107 du Rituel :

» Je connais cette porte intérieure du ciel par laquelle sort le so-
» leil, porte de l'Orient du ciel, dont le midi est au bassin de Khar
» et le Nord, à l'étang de Ru : c'est un lieu où le soleil navigue
» 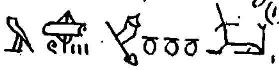 (1), avec des vents funestes.

Le ciel aussi, lorsqu'il était considéré comme le réceptacle de ces souffles empoisonnés, ou le théâtre de grands désordres atmosphériques, devenait, dans le style égyptien, un ciel funeste. Les fléaux du ciel, 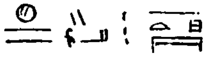 (2), désignaient soit les éléments en fureur, les cataclysmes, soit les grandes calamités publiques. Ce sens est illustré par une curieuse formule d'injonction magique, rapportée dans un papyrus hiératique du Musée de Leyde (3), dont j'extrais ce qui suit :

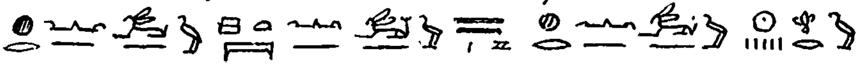

Donc, qu'il n'y ait plus de ciel ! qu'il n'y ait plus de terre ! donc, qu'il n'y ait plus les cinq jours en

sus de l'année ! Donc, qu'il n'y ait plus d'offrandes aux dieux Seigneurs d'An !

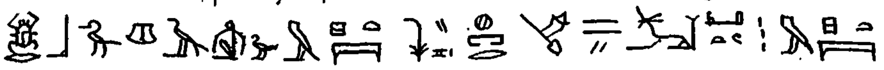

Qu'il y ait affaissement dans le ciel du midi, qu'il y ait désastres dans le ciel

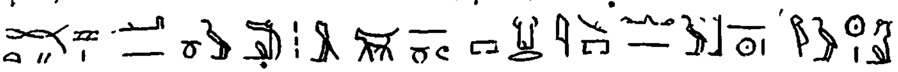

du Nord, cris dans l'intérieur de la tombe ! Que le soleil n'éclaire plus !

(1) Todtb. 112, 7 ; 149, 6 _(2) Ibid. 102. 5. _(3) I, 348, pl. 149, XI, l. 5 et sqq.

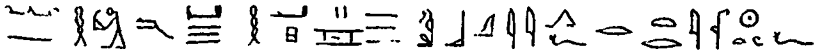

Que le Nil ne croisse plus ! *Qu'il baisse en sa saison (décroître) !*

Tel est le tableau du plus grand bouleversement universel que pouvait se représenter l'imagination des anciens égyptiens. Semblables aux sorcières de la Thessalie dont les enchantements obscurcissaient le Soleil et faisaient descendre du ciel la lune et les étoiles, les magiciens de l'Egypte, se rendant maîtres de la puissance d'Isis, prétendaient produire ces terribles effets à l'aide de leurs conjurations. Dans ce tableau, notre groupe ϧⲛⲛⲓ désigne le bouleversement, les fléaux, dont est ménacé l'hémisphère septentrional, tandis que s'affaisera, s'écrasera le ciel du sud.

Nous pouvons maintenant concevoir une idée un peu nette de la valeur du groupe 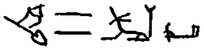. Quant à , c'est le qualificatif le plus habituel de la déesse-lionne Pacht, la grande exterminatrice des ennemis du Soleil : 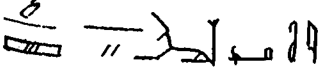 (1), Pacht dans sa fureur destructive. Cette rage sanguinaire de la déesse est aussi comparée à une tempête : 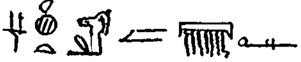 (2). Elle s'était exercée dans la guerre des deux principes ; aussi le grand carnage des impies est-il

(1) Denkm. III, 195.
(2) Champollion, Monum. pl. 295.

50366

désigné sous le nom de 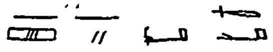 [1]. Les élus, appelés à faire l'office de tortureurs des damnés, devaient frapper le serpent avec la même rigueur : 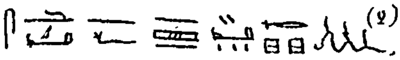 [2].

Entr'autres emplois remarquables de ce mot, je citerai encore les suivants:

1° La fureur du lion qui déchire sa proie [3];

2° La force irrésistible du taureau qui se précipite, la tête en avant [4];

3° L'action dévorante de la flamme. [5]

Des divisions du temps il est dit qu'il y en avait d'heureuses et de funestes : 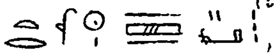 [6], l'époque funeste, le temps du fléau, de la calamité ; 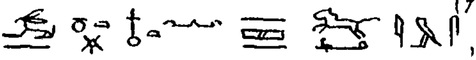 [7], l'heure fortunée, rien de funeste en elle.

Il me semble inutile de pousser plus loin cette monographie quoiqu'elle ne soit pas complète. Les égyptologues qui auront bien voulu me suivre jusqu'ici s'étonneront sans doute qu'on ait trouvé matière à songer à une éclipse, phénomène que caractérise la cessation momentanée de la lumière du Soleil ou de la lune, et que les hiéroglyphes désignaient certainement par quelque expression appartenant à la classe nombreuse de celles que déterminent les signes du jour ou de la nuit.

(1) Todtb. Ch. 57, 2. – (2) Todtb. ch. 130. 15 – (3) Anastasi I, 15, 2
(4) Ibid. ch. 78, 22 – (5) Ibid. ch. 71. 4 – (6) Todtb. ch. 17. 26 – (7) D'un texte inédit.

Dans le texte que nous avons traduit p. 100, la cessation de la lumière du Soleil est nettement décrite 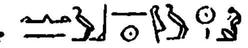

Il serait bien simple de voir ici une éclipse, si l'on ne prend pas la peine d'étudier le contexte. Avec la même légèreté d'investigation, on avait trouvé un phénomène céleste dans la prière du Scribe Enna[1]: Viens, ô Ammon! délivre moi de la saison mauvaise; le soleil devient (comme) s'il ne brillait plus (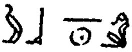; l'hiver succède à l'été[2]; les mois deviennent rétrogrades, les heures difficiles. Les grands t'invoquent, ô Ammon! Les petits te cherchent, (même) ceux qui sont encore au sein de leurs nourrices[3].

Voudrait-on assimiler les anciens Egyptiens à ces tribus sauvages qu'effraient les éclipses? Ce serait greffer, sur une grosse erreur, une erreur bien plus grosse encore.

C'est bien une catastrophe qui arriva le 24 de Choiak de l'an XV de Tiklat II, et cette catastrophe fut une insurrection qui s'étendit aux deux Egypte et qui résista aux armes du pharaon pendant plusieurs années. Pour le fidèle sujet qui grava l'inscription en l'honneur du prince Osorkon victorieux des rebelles, cette révolte était un événement funeste, au même degré que la guerre de Set; aussi,

(1) Anastasi IV, pl. 10, 1 — (2) Litt. l'hiver vient de l'été, sort de l'été.
(3) Cette prière a été bien traduite par M. Goodwin, Hieratic Papyri, p. 158.

la nomme-t-il du nom dont nous avons établi la signification, dans les discussions philologiques qui précèdent, car je n'hésite pas à restituer ainsi le texte détruit:

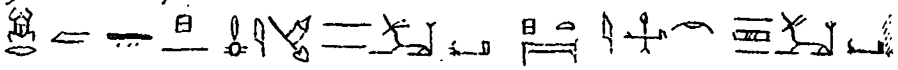

Il arriva dans ce pays comme un fléau du ciel, une lune funeste.

Ou bien, si est lié à ce qui suit et se rapporte au pharaon (1) : Il arriva dans ce pays comme un fléau du ciel et de la lune; le pharaon entra en fureur; il ne permit pas que les fauteurs de la révolte (s'affermissent), ceux qui s'étaient réunis des provinces du midi et du Nord . . . . (Le prince Osorkon) ne cessa pas de combattre dans ce pays auprès de son père, pendant plusieurs années; un succès en entraînait un autre.

Cette restitution du texte, conforme au génie de la langue antique, peut, au surplus se justifier par quelques indices matériels. D'abord, il nous reste le premier signe de 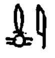 et la place régulière du second. Au dessus du signe , le trait n'appartient pas à l'hiéroglyphe , qui, d'après la disposition du texte, est tourné dans le sens opposé (lig. 3, 5, 6, 10, etc). Ce trait, ainsi que , doivent être des débris mal vus ou altérés par des stries de la pierre, du signe , déterminatif de 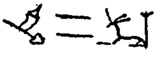 ou .

(1) Voir ci-devant p. 87.

Il est bon de se rappeler que le groupe 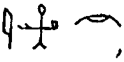, qui signifie la lune, s'emploie aussi comme désignation d'une division du temps; il paraît remplacer , le mois. Par exemple, on lit au Chapitre 97 du Rituel [1]; Que mon cœur ne soit pas emporté par vos paroles, dans cette année, dans cette lune! On pourrait donc dire: une lune mauvaise, une lune fatale, tout aussi bien que une année mauvaise, un mois fatal.

L'emploi du mot 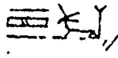, pour caractériser les calamités, les catastrophes, les malheurs publics, est d'ailleurs connu par d'autres textes. Mr de Rougé l'a signalé depuis longtemps dans son mémoire sur les inscriptions de la statuette naophore, le meilleur travail qui ait peut être été fait sur un texte historique, à cela près que la non publication de ce texte l'a rendu presqu'inutile pour l'étude. On lit sur le flanc droit du naos: , J'ai sauvé sa population dans la calamité très-grande qui eût lieu dans le pays entier; et sur le flanc gauche: 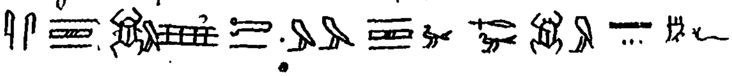, Alors il y eût une calamité dans ce nome, pendant la calamité très-grande qui eût lieu dans le pays entier.

(1) Todtb. ch. 97, 2.

Ainsi donc, il faut rayer des faits historiques acquis cette fameuse éclipse de lune ou de soleil, et au lieu de ce phénomène imaginaire, admettre dans le règne de Tiklat II les événements importants que relate l'inscription de Karnak, qui a fait l'objet de cette étude. Pour contester ce résultat, il faudrait reprendre analytiquement le même texte, et démontrer que mes solutions philologiques sont fausses, ce qui me surprendrait beaucoup, sans cependant me contrarier, car, après tout, la science en profitera toujours, et ce que j'appelle de tous mes vœux, ce n'est pas le triomphe de mes vues, mais le véritable progrès.

Je comptais aborder, dans une dissertation spéciale, l'examen d'un autre point chronologique dont on a non moins légèrement admis l'existence(1). Je veux parler de la fête de la nouvelle lune qu'aurait célébrée Thothmès III, en l'an 33 de son règne, le 21 de Pachons, au dire des inscriptions de Karnak(2). Cette donnée repose uniquement sur l'assertion de M. Brugsch(3) que le signe ⊖ et ses variantes nombreuses de formes, ⊖, ⊖, ⊖, etc, représente la nouvelle lune. Or, rien n'est moins certain; mais Mr

(1) Basil H. Cooper, On the date of the Exodus, p. 56. (2) Denkm. III, 32, 13.
(3) Zeitsch. der Deutsch. Morg. Gesellsch. X, 665.

Lepsius a déjà trop bien combattu les vues de M. Brugsch[1] pour qu'il soit nécessaire de revenir à la charge, avant que ce dernier ait au moins essayé de rétorquer les arguments de son savant compatriote. A la vérité, M. Brugsch continue à traduire de la même manière, ainsi qu'on peut le voir dans son étude sur les groupes comprenant le signe du phallus.[2] Mais la traduction donnée par ce savant du passage en question des Annales de Thothmès III ne me satisfait nullement, non seulement au rapport du sens qu'il attribue à , mais encore à propos de . Les notes que j'ai réunies sur ce sujet ne sont pas concluantes. Je me contenterai de renvoyer les investigateurs à ce passage du Rituel : 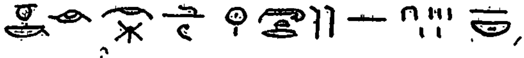[3], et d'inviter les chronologistes à attendre que la question philologique soit vidée.

(1) Ueber die Götter der Vier Elemente, p. 224 et sqq.
(2) Zeitschr. fur Aegypt. Sprache, 1863 p. 31
(3) Todtb. ch. 149. 20.

V

RAMSÈS ET PITHOM

On lit ce qui suit dans les Tabulae chronologicae sacrae annexées à la Vulgate :

» Ant. Chr. 1510 Ramses Miamun moritur. Ei succedit filius
» Amenophis.
» 1491 Moses videt rubum ardentem et ad liberandum
» populum mittitur.
» Mensis Abib (qui deinceps primus mensis anni
» exit) die 15, Israelitae ad DC. millia Ramesse
» proficiscuntur.

Quelques siècles postérieurement à l'auteur fort orthodoxe de ces appréciations chronologiques, Champollion révélait au monde surpris et même un peu sceptique le secret si longtemps perdu de la lecture des écritures égyptiennes. Les disciples de ce génie extraordinaire ont trouvé, dans les titres historiques de la vieille Égypte,

des motifs d'adopter les mêmes vues que le chronographe biblique. Pour la plupart d'entr'eux, et je suis de ce nombre, Ramsès II est le pharaon qui accueillit Moïse à sa cour; et Meï-en-Ptah, fils et successeur de Ramsès II, le roi sous le règne duquel s'accomplirent les événements de l'Exode, et dont le nom a pu être grécisé sous la forme Amenophis.

A quel titre cette adhésion à un arrangement chronologique, proposé d'abord par des savants qui ne peuvent être suspectés, a-t-il pu être reproché aux égyptologues, comme a concoction of pagan spite? Comment a-t-elle pu motiver un paragraphe tel que celui-ci :

» En ce qui touche l'unanimité tout à fait exceptionnelle avec la-
» quelle ce mythe emprunté à Manéthon a été patroné par l'école
» continentale des égyptologues, nous avons précisément à en
» remercier le rationalisme allemand et l'infidélité française;
» tout autre chose que des lectures impartiales et sans prévention
» du grand livre de pierre que leur science prétend expliquer.
» Le seul argument plausible qu'on ait jamais allégué à l'appui
» de cette histoire manéthonienne, est tiré du nom de la ville à
» trésors, Raamses, construite par les Israélites traités com-
» me esclaves. Suivant eux, cette ville doit avoir été ainsi
» appelée, d'après le nom de Ramsès le grand. Nous devons faire

» remarquer, en passant, que Lepsius, qui a tiré le plus de
» parti de cette suggestion, assurément ingénieuse, aurait bien
» pu reconnaître qu'il en était redevable au Duc de Northumberland.
» Sa Grace, alors lord Prudhoe, la proposa, le premier, dans une
» communication obligeamment préparée pour faire partie de
» l'ouvrage classique de Sir Gardner Wilkinson, *Manners and*
» *customs of the ancient Egyptians. Nous pouvons être assurés*
» *que Sa Grâce ne devina point avec quel empressement s'en*
» *empareraient les ennemis jurés de l'élément miraculeux*
» dans les Saintes Ecritures, car après avoir lu le mémoire
» du Duc, nous n'y trouvons pas la moindre trace de l'esprit
» dans lequel l'idée parait, malheureusement, avoir été adoptée
» par les illustres mais pervers disciples de Sa Grâce sur le continent.
« Heureusement, le Königsbuch nous met en même d'opposer
« à cette suggestion très-pertinente une autre suggestion. S'il
» nous faut faire dériver le nom d'une ville d'un roi Ramsès,
» et non le nom de ce roi, de celui de la ville, pourquoi le Prince
» Ra-Mas [K.buch, cart. 320] ne ferait-il pas l'affaire? Le
» nom, que nous sachions, ne diffère ni sous le rapport de l'or-
» thographe, ni sous celui de la signification (le sens étant "Enfant
» du Soleil), de telle manière que le raisonnement puisse en être
» le moins du monde affecté. La lecture que nous avons donnée

"du nom hiéroglyphique est celle de Lepsius lui-même, et il
" admettrait sûrement que ce nom serait hébraïsé de la même
" manière que celui du royal père de Meneplitès. Nous ferons
" encore observer que Lepsius fait de ce prince Ramas un fils du
" roi qui délivra l'Egypte du joug des Pasteurs, c'est-à dire d'
" Ahmès, le premier de cette famille thébaine de pharaons indé-
" pendants. Si donc, comme l'ont pensé plusieurs de nos meilleurs
" égyptologues, ce libérateur des Egyptiens fut l'oppresseur des
" Israélites, 'l'autre roi qui ne connaissait pas Joseph', notre indication
" ne serait peut-être pas indigne d'attention." (1)

Les égyptologues continentaux s'étonneront peut-être de se trouver, sans le savoir, disciples de Sa Grâce le Duc de Northumberland, mais leur surprise est infiniment plus grande lorsqu'ils se voient, à ce propos, traités de rationalistes, d'infidèles, d'ennemis jurés de l'élément miraculeux. A la vérité, les tables de la Chronologie Sacrée placent l'Exode et le règne d'Aménophis en l'an 1491 avant notre ère, tandis que Mr Lepsius les attribue à l'an 1314. On pourrait croire que le mystère d'iniquité gît dans cette différence de 177 ans; mais il n'en est point

(1) Cooper, The hier. date of the Exodus, p. 29, 30, 31. J'ai rendu ma traduction aussi littérale que possible.

ainsi, car le critique humoriste ne fait nullement un crime à Miss Fanny Corbaux, qu'il appelle la Muse britannique de l'histoire, d'avoir écrit un livre pour démontrer que la chronologie biblique, précisément au regard de l'Exode, est erronée d'environ deux ou trois siècles.(1)

D'ailleurs M. de Rougé qui, dans l'école française, avait seul traité cette question chronologique, s'est expliqué en ces termes :

" Comme nous l'avons déjà dit, le synchronisme de Moïse avec
" Ramsès II (XIX dynastie), si précieux au point de vue his-
" torique, ne nous donne qu'une lumière insuffisante pour
" la chronologie, parce que la durée du temps des Juges d'Is-
" raël n'est pas connue d'une manière bien certaine. On reste-
" ra dans la limite du probable en plaçant Séti I vers 1500,
" et le commencement de la XVIII^e dynastie vers le XVIII^e
" siècle. Mais il n'y aurait nullement à s'étonner si l'on
" s'était trompé de deux cents ans dans cette estimation,
" tant les documents sont viciés dans l'histoire, ou incomplets
" sur les monuments.

(1) Cooper, loc. cit. p. 40.
(2) De Rougé, Notices Sommaires, etc. Avant-propos, Chronologie, p. 22.

Comment s'expliquer que des aperçus si modérés n'aient pas désarmé les susceptibilités des officieux défenseurs de l'Ecriture? Mr. de Rougé ne trouve pas, dans les monuments, de faits suffisamment concluants pour adopter définitivement une chronologie invariable; il admet la possibilité d'un écart de deux siècles, ce qui est surabondant pour les exigences de tous les faiseurs de systèmes et en particulier des spéculateurs sur les dates bibliques; Pour ma part, je partage de la manière la plus complète, sur ce point particulier, les vues du savant académicien. Il y a long-temps que j'ai reconnu la légèreté avec laquelle on a fait ressortir des hiéroglyphes la plupart des faits sur lesquels on a étayé les systèmes. Aussi je ne m'attache à aucun système, préférant étudier avec ténacité la langue égyptienne, encore si peu et si mal connue, et déchiffrer aussi exactement que possible les inscriptions et les papyrus, qui nous fourniront de sûrs moyens de reconstruire l'histoire et la chronologie. Si cet espoir, fondé sur l'explication des monuments originaux, ne se réalisait pas, ce ne serait pas pour moi un motif de me former une opinion d'après des interprétations fausses ou hasardées.

En définitive, bien plus naïfs encore que M. Jourdain, qui faisait de la prose sans le savoir, les Égyptologues, qui s'imaginaient faire de l'orthodoxie, faisaient en réalité de l'infidélité et attaquaient, sans s'en douter, l'élément miraculeux !

J'ai tenu à repousser ces accusations qui m'ont vivement impressionné. Pour me servir de l'expression de nos adversaires, je ne donne à la Bible ni beau, ni mauvais jeu. Je respecte trop l'Écriture sainte pour y chercher des solutions que les progrès de la Science pourraient plus tard contredire ; mais j'étudie avec précaution les monuments originaux ; je me garde d'en déduire hâtivement des systèmes et j'attends que le jour se fasse, bien convaincu que quand la vérité aura lui, la religion chrétienne n'en sera que plus affermie, lors même qu'il serait reconnu nécessaire d'entendre la chronologie biblique un peu différemment qu'on ne le fait encore le plus généralement.

Le public éclairé aura à apprécier la question de savoir si cette méthode réservée vaut moins que les allures tranchantes et décidées de nos accusateurs, que ces morceaux relatifs à l'Exode, et qui apportent à la véracité et à l'authenticité des livres saints la plus

éclatante et la plus irréfragable confirmation, *morceaux trouvés d'abord par M. Heath, mais considérablement augmentés en France, où l'on n'a pas craint de les exposer, dans la chaire scientifique la plus élevée*, comme des traductions présentant toutes les garanties de certitude auxquelles on peut atteindre actuellement dans la traduction d'un texte égyptien! (1)

A la vérité, la deuxième génération des champions de la Bible sacrifie la première, comme nous l'avons déjà fait remarquer. Elle regarde comme des absurdités, des non-sens outrageants, les éclatantes et irréfragables confirmations, etc, *imaginées par son aînée, et s'étonne que* tant de critique savante et incisive ait été dépensée à ce propos. *C'est justice! mais ne voit-on pas que la délicatesse du véritable sentiment religieux a dû se sentir désagréablement froissée par ces grossières et audacieuses tentatives? La dignité de la religion n'a-t-elle pas souffert aux yeux de ceux qui se sont laissé tromper? N'eût-elle pas souffert bien davantage encore, si le Clergé se fût laissé impressionner par ces prétendues découvertes si bruyamment acclamées?*

La nouvelle école biblique est-elle mieux inspirée que sa devancière? Ne sera-t-elle pas sacrifiée à son tour?

(1) Le Correspondant, février 1858, *Les livres chez les Egyptiens, p. 286.*

C'est ce que nous dira un prochain avenir. Nous allons, pour le moment examiner les vues de cette école sur la ville de Ramsès, et nous efforcer de distinguer ce que les textes hiéroglyphiques nous apprennent sur cette ville et sur celle de Pithom.

L'écrivain sacré a concentré son attention sur le peuple hébreu, sans se soucier d'introduire dans ses écrits les faits de l'histoire des autres peuples. Aussi, bien que Moïse connût certainement les noms des rois qui se succédèrent depuis celui qui fit de Joseph son ministre jusqu'à celui qui voulut retenir les Hébreux de force, il ne nous fait connaître aucun de ces noms, et désigne le souverain de l'Égypte simplement sous le titre de Pharaon, qui signifie le Roi.(1) Sans cette regrettable omission, nous posséderions plusieurs synchronismes importants. Dans l'histoire du patriarche Joseph, non plus que dans les événements qui amenèrent et accompagnèrent l'Exode, nous ne trouvons rien de bien caractéristique au regard de l'histoire égyptienne, sauf ce qui a trait à la construction des villes de Pithom et de Ramsès. Voici en quels termes s'exprime le texte sacré :

« Il plaça sur lui des maîtres de corvée pour qu'ils l'affligeassent de

(1) פרעה, en hiérog 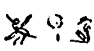, ⲫⲣⲁ, le Soleil.

leurs corvées ; il bâtit les villes de Miskenoth pour Pharaon, Pithom et Raamsès[1].

C'est bien ainsi que les Egyptiens utilisaient leurs captifs. Des textes hiéroglyphiques nombreux nous les montrent exactement sous le même aspect que ce passage de la bible. M. Brugsch a eu la bonne pensée de reproduire et d'expliquer dans son histoire d'Egypte, p. 106, une peinture de Gourna, primitivement copiée par la Commission prussienne, et représentant des prisonniers de guerre ramenés par Thothmès III et occupés à construire le temple d'Ammon. La légende qui sert de titre à la scène est très-claire :

Captifs amenés par S. M pour la construction du temple de son père Ammon[2].

Surveillés par un préposé armé d'un bâton, les travailleurs, taillent les pierres, transportent les matériaux, l'eau, le mortier, malaxent la terre pour la fabrication de la brique. Quoiqu'il ne se rapporte pas aux Hébreux, ni à la Basse-Egypte, ce tableau peut être regardé comme une illustration exacte et fidèle du récit biblique. Malheureusement les inscriptions sont incomplètes ou incorrectement copiées et l'on n'en peut pas

(1) Exode, I, 11.
(2) Le nom d'Ammon a été martelé ; voir ci-devant p. 46.

tirer grand chose. On voit cependant que l'une des scènes se réfère à la construction à neuf du magasin du temple 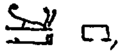, 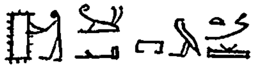. Ce lieu servait non seulement de dépôt pour les provisions de toute espèce, mais encore d'atelier pour la confection des objets nécessaires à l'entretien du temple et du sacerdoce. C'est ce que nous expliquent les curieuses légendes copiées par M. Brugsch dans la tombe du Scribe Anna à Qourna: 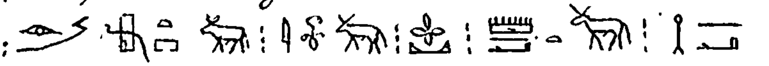
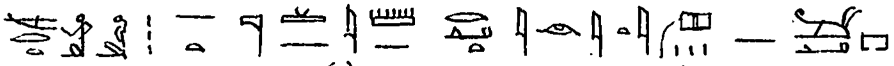
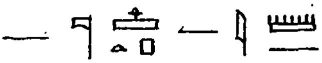(1), Inspection de l'écurie des taureaux, des vaches, des veaux et des troupeaux, ainsi que des ouvriers du domaine d'Ammon. Placement du lait dans le magasin du domaine d'Ammon. Une inscription de Thothmès III, à Karnak, parle aussi des ouvriers du d'Ammon occupés à fabriquer cinq espèces d'étoffes.(2)

Le magasin du temple d'Ammon, 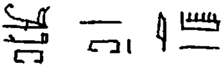, avait certainement son analogue dans la ville de Ramsès, et c'est là, je crois, la meilleure explication qu'on puisse donner du mot מסכנות qui a tant embarrassé les traducteurs. Dans l'endroit du texte sacré qui nous occupe, les Septante l'ont

(1) Brugsch, Recueil, p. 36, 2.
(2) Ibid. pl. XLIII, 6.

par πόλεις ὀχυρὰς, et la Vulgate Urbes tabernaculorum. Ailleurs les Septante ont περιχώρους et la Vulgate Urbes muratas.[1] Les deux versions se rencontrent quelquefois d'accord sur le sens Villes fortifiées.[2] Mais un autre passage ne laisse aucun doute sur l'identité de signification entre et l'hébreu מסכנות ; je veux parler de celui qui décrit les grandes richesses accumulées par le roi Ezéchias : il eût des Miskenoth pour les productions en blé, en vin et en huile ; des écuries pour tout gros bétail ; des étables pour les troupeaux.[3] Nous trouvons ici des indications présentant la plus grande analogie avec celles de la légende du scribe Anna, que nous avons cité.

J'en conclus, sur l'autorité de la Bible confirmée par les monuments, que les villes de Ramsès et de Pithom contenaient l'une et l'autre un ou plusieurs magasins, de l'espèce de ceux que les hiéroglyphes nomment 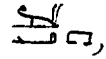, dépendant d'un palais ou d'un temple, et que de là vient leur nom : ערי מסכנות.

Le texte biblique nous apprend que les Hébreux avaient été soumis à la surveillance de שרי מסים, d'après les Septante, ἐπιστάτας τῶν ἔργων, épistates ou surveillants des travaux. Dans les légendes de Gourna, les surveillants sont nommés

(1) Chroniques II, 16,4.
(2) Ibid. 8,4 ; 17,12.
(3) Ibid. 32,28.

, ceux qui donnent la surveillance. L'Exode mentionne aussi les נגשים, ἐργοδιώκταις, exactores, et les שטרים curatores, praefecti, que le grec nomme à tort Scribes.(1) Ces derniers étaient hébreux et ils avaient la mission d'assurer l'exécution intégrale des lourdes tâches imposées aux enfants d'Israel. Lorsque la distribution de paille pour les briques fut supprimée, les Israélites ne purent compléter leur nombre de briques; à cette occasion, les שטרים du peuple furent frappés par les נגשים de Pharaon.(2) Ainsi donc, les personnages représentés dans le bas-relief de Qourna, comme des surveillants armés de bâtons, correspondent à ce que la Bible nomme des נגשים. Au-dessous d'eux, fonctionnaient des chefs de tâche, soumis eux-mêmes au travail, qui servaient d'interprêtes, recevaient et faisaient exécuter les ordres des chefs égyptiens.

Un manuscrit, sur l'importance duquel Mr Brugsch, si je ne me trompe, a déjà appelé l'attention, nous a conservé la copie d'un rapport tel que l'eût pu faire l'un des exacteurs des Hébreux, pendant la recrudescence de rigueurs qui fut la suite des premières démarches libératrices de Moïse. Je

(1) Exode, V, 10.
(2) Ibid. v. 14.

crois devoir étudier ici cet intéressant fragment qui présente quelques difficultés.

Il est écrit au dos de la troisième page du Papyrus Anastasi III et se compose de deux lignes plus un petit nombre de mots au commencement de la troisième ligne. Comme la deuxième page du papyrus ne porte rien d'écrit au revers, et qu'on ne peut supposer aucune liaison entre le fragment en question et la liste isolée de scribes qui occupe le milieu du revers de la quatrième, et qui du reste est tracée dans un sens diamétralement opposé, il est de la dernière évidence que ce fragment est complet. A moins de supposer que le scribe a pris, au hasard, des moitiés de phrases ou des portions de lignes, ce texte doit nous offrir un sens normal, tel qu'il nous est parvenu. En voici la transcription :

Fig. I :

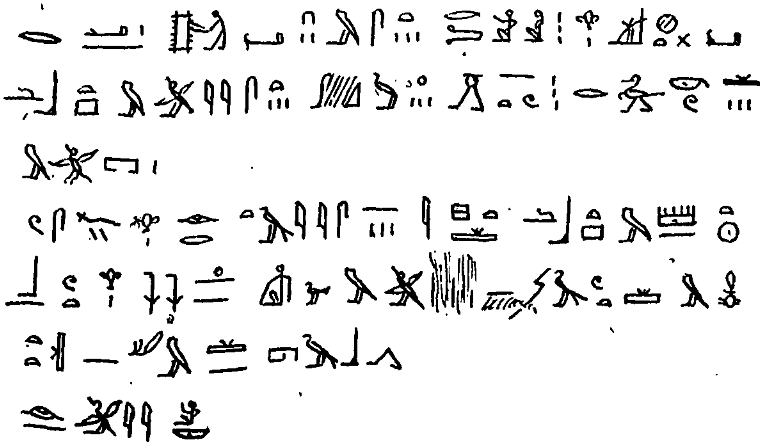

Je ne distingue pas bien le groupe à demi-effacé de la première ligne, , suivi du déterminatif des matières pulvérulentes, il me paraît représenter l'endroit où les ouvriers moulaient la brique, par exemple un dépôt ou une carrière d'argile ; l'opération du moulage de la brique est représentée dans la scène de la construction du temple de Qourna, que nous avons mentionnée plus haut, et la légende qui est au-dessous : 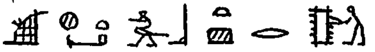 ..., mouler la brique pour bâtir..... constitue un article très-clair du dictionnaire pharaonique, relativement au texte qui nous occupe.

Le groupe 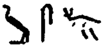, au commencement de la deuxième ligne, est une abréviation de la forme pleine , en copte ⲟⲩⲱⲥϥ, vacare, deficere. Souvent le signe du mal est supprimé ; ici, les deux déterminatifs manquent. Ce mot désigne la paresse, la lâcheté, le relâchement, vices contre lesquels tonnaient les moralistes égyptiens ; il est quelquefois en parallélisme avec 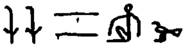 et avec , autres mots exprimant des idées analogues. On lit par exemple, dans un texte hiératique copié à Turin par M. Lieblein, cette recommandation adressée à un surveillant de travaux :

, Ne néglige pas et ne te relâche pas.

Enfin, à la seconde ligne, un autre groupe incomplet m'embarrasse encore: ; je crois cependant y reconnaître les mots 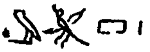, très-distinctement écrits à la fin de la première ligne. A la suite vient le groupe , variante de , , 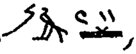, etc. La forme se rencontre au papyrus médical [1] dans l'expression 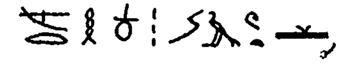, que M. Brugsch traduit très-bien huile fraîche, c'est à dire huile nouvelle. Cette idée nouveau, neuf, récent, frais, est connexe de l'idée élégance, grâce, perfection de formes, et c'est ce que n'ont pas assez senti certains égyptologues qui adoptent ce dernier sens à l'exclusion de l'autre.

Ces points établis, notre texte nous donne la leçon suivante:

« Pour le travail de bâtisse, 12 d'entr'eux, hommes moulant
» la brique dans leurs gisements d'argile et amenés pour les
» travaux de la maison ; négligents pour faire leur compte de
» briques chaque jour ; qu'on ne se relâche pas dans la mai-
» son neuve, de la même manière. (ceci est) pour obéir à l'envoi
» qu'à fait mon Seigneur.

Il paraît que, douze ouvriers occupés aux champs à la fabrication des briques, s'étant montrés négligents dans l'

(1) Pl. I verso, 9.

exécution des tâches qui leur étaient imposées, furent détachés de ce travail et employés à la construction d'une habitation. A cette occasion le Scribe surveillant transmet un ordre pour que le même abus ne se renouvelle pas. Il n'est pas impossible que ce fait ne se rapporte aux Hébreux, mais lors même qu'il leur serait tout-à-fait étranger, on doit être frappé de l'exactitude de ce détail donné par le texte sacré, en ce qui touche les tâches quotidiennes de briques et les vérifications sévères dont elles étaient l'objet.

Les villes à la construction desquelles les Hébreux prirent part, portent les noms de Pithom et de Ramsès. On sait que ce dernier nom est celui d'une nombreuse famille de Rois, appartenant à la XIX^e et à la XX^e dynastie. A elle seule, cette appellation ne formerait pas en Egyptien une expression géographique; elle signifie, à la lettre, Sol genuit eum et constitue un nom analogue à θεογέννητος.

L'orthographe égyptienne de ce nom est , en lettres coptes ⲣⲁⲙⲥⲥ; l'hébreu reproduit servilement les hiéroglyphes, même dans le redoublement de l's : רעמסס Aucune divinité égyptienne ne porte le nom de Ramsès, et n'a pu conséquemment fournir d'éléments à celui d'une ville

Quoiqu'on rencontre le nom de Ramsès porté par de simples particuliers, surtout à l'époque des familles royales ainsi appelées, je n'en ai pas observé d'exemple plus ancien. Celui du prince Ramès n'est pas tout à fait semblable; il n'est composé que des deux élemens ra, le Soleil, et mes, genitus, sans la duplication de l'S. qui exprime le pronom de la troisième personne. On voit qu'il correspond aux transcriptions Ahmès, lunâ genitus, Thothmès, Thoth genitus. Cependant il n'est pas impossible que ce nom de Ramsès n'ait été usité aux temps anciens de l'Égypte, puisque le culte de Ra était déjà établi. Mais il n'en faudrait pas conclure que la ville de Ramsès a pu emprunter son nom à un simple particulier. On ne trouverait pas un nom de ville égyptienne qui fût dans ce cas, tandis que, de tout temps, les noms et les prénoms royaux se rencontrent en combinaison dans les appellations des cités; des forteresses des temples, des châteaux, des domaines, des réservoirs, etc. On en peut citer des exemples par centaines, surtout à l'époque de Séti I et des Ramsès.

Il est donc tout naturel de conclure que la ville de Ramsès n'a pu tirer son nom que de l'un des rois Ramsès.

Pour admettre que, contrairement à un usage constant, cette ville doit sa dénomination à un prince ou à tout autre particulier, il faudrait au moins apporter quelque fait à l'appui ; citer, par exemple, un cas dans lequel un édifice quelconque désigné par un nom royal a reçu ce nom d'une circonstance étrangère au règne du pharaon homonyme. Ce ne serait même pas se montrer trop exigeant que de sommer les promoteurs de l'idée d'indiquer, parmi le nombre assez considérables d'établissements portant le nom de Ramsès, d'après les monuments originaux, un seul cas où il puisse subsister quelque doute dans l'attribution, un seul cas où notamment il soit possible d'admettre que le prince Ramès soit en question. Avec un peu d'expérience dans l'étude des hiéroglyphes, on se serait épargné des hypothèses qui ne supportent pas le moindre examen.

Les édifices dont le nom a été emprunté aux Ramsès sont désignés dans les textes sous diverses dénominations, dont voici les principales :

la maison de Ramsès Meï-amon ;

la maison de Ramsès-Hak-An ;

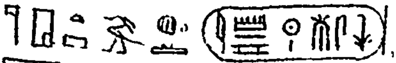 , le temple splendide de Ramsès Meï-amon ;

, le temple de Ra-user-ma-sotp-en-Ra ; (Ramsès II).

, le temple de Ra-usor-ma meï-amon ; (Ramsès III).

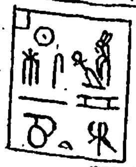 , le temple de Ramsès II, à Abydos ;

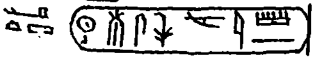 , la maison de Ramsès meï-amon ;

, la maison de Sestsu ;

, le château-fort de Ramsès Meï-amon ;

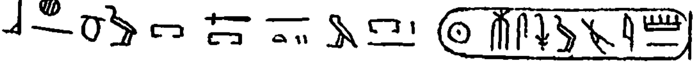 , le grand logis qui est à la demeure de Ramsès Meï-amon.

Je pourrais allonger cette liste de plusieurs autres désignations dont l'examen conduirait, comme c'est le cas pour toutes celles qui précèdent, à la conclusion rigoureuse qu'il n'y a jamais lieu à hésiter sur l'identification du nom patronymique. Les désignations sont toujours suffisantes pour qu'on ne soit pas exposé à confondre entr'eux les Ramsès, encore moins à attribuer à l'un d'eux ce qui appartiendrait au prince Ramès ou à tout autre personnage ; ceci est tout à fait élémentaire.

Non seulement les documens originaux ne nous ont encore révélé aucune construction qu'on puisse rattacher à un Ramsès (ou à un Ramès, si l'on y tient), qui n'ait

pas occupé le trône, mais encore il ne nous en font pas connaître un seul portant le nom de Ramsès I. Ce pharaon, dont le règne fut de courte durée, avait succédé à Hor-em-Heb (Horus), dernier roi de la XVIII^e dynastie, dans des circonstances que nous ignorons complètement. C'est avec Séti I que commencent les grandes constructions et les créations de villes et de postes fortifiés entre la Basse-Egypte et l'Asie. La sécurité de l'Egypte avait eu fréquemment à souffrir des incursions venues de ce côté. C'est par cette voie que les Pasteurs s'étaient jetés sur la terre des pharaons et, bien avant cette funeste incursion, les rois de l'Ancien-Empire avaient eu à y construire une muraille pour arrêter les hordes déprédatrices des Sati.(1)

Le nom des établissements fondés par Séti I est formé soit du nom de ce pharaon, Séti Meï-en-ptah, soit de son prénom Ra-ma-men. Sur la route d'Asie, il avait créé les postes fortifiés de 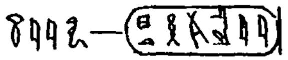, le temple de la déesse Ilati de Séti-meï-n-ptah, et 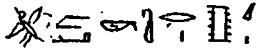

, la tour (Maktal) de Ramamen, aussi nommée la tour de Séti meï-n-ptah. Ce dernier endroit est probable-

(1) Voyez Papyrus de Berlin, p. 38 et 81.

ment מגדול, Μαγδώλον des Septante ; Migdol, ville qui était située à la limite septentrionale de l'Egypte. On la retrouve mentionnée sous le règne de Séti II, roi dont le nom royal est tout semblable à celui de Séti I. Je crois que les pharaons ne se faisaient aucun scrupule de substituer leurs noms à ceux de leurs prédécesseurs, dans la désignation des localités, surtout lorsqu'il s'agissait de villes ou de forteresses dans lesquelles ils faisaient exécuter des travaux. Conséquemment Migdol de Séti II est le même endroit que Migdol de Séti I, et je crois aussi que 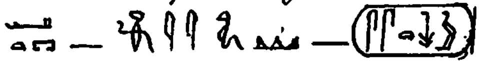 la demeure de la déesse Uati" de Ramsès II, est identique à , le temple de Uati de Seti I.

Il est fort possible aussi que la ville de Ramsès fût plus ancienne que les Ramsès ; mais s'il en est ainsi, elle aurait porté un nom différent jusqu'au règne du pharaon qui lui imposa cette nouvelle dénomination. Le rédacteur de l'Exode, s'il a vécu avant les Ramessides, n'a pu connaître ce nom nouveau, et, par conséquent, l'historien sacré qui se sert uniquement du nom de Ramsès pour désigner la ville sur le territoire de laquelle les Israélites furent installés,

celle qui fut le théâtre de leurs pénibles travaux, celle enfin où ils s'assemblèrent pour quitter définitivement l'Égypte, ne serait pas Moïse et n'aurait pas été témoin des événements de l'Exode. Telle est la conséquence rigoureuse des attaques dirigées contre les Égyptologues par les défenseurs officieux de l'Écriture Sainte.

Ramsès II, qui eût à soutenir en Asie de longues guerres, fût le grand constructeur de la dynastie. Comme son père Séti I, il répara les places frontières du Delta et probablement en construisit de nouvelles. Ses successeurs immédiats l'imitèrent. L'utilité de ces fortifications permanentes du côté de l'Asie s'était fait sentir de tout temps; pour l'époque des Ramsès, elle est rendue manifeste par ce fait rapporté dans un papyrus inédit qu'à son accession au trône, Ramsès III trouva l'Égypte envahie de toutes parts, et eût à combattre plusieurs années pour établir son autorité.

Après sa glorieuse campagne de l'an V contre les Khitas, Ramsès II revint à 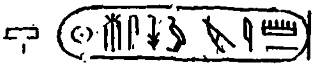 (1), et s'y reposa dans son palais. On voit, par le texte consécutif, que ce lieu contenait un temple d'Har-em-khou.

(1) Pap. Sallier III, II, 5.

Il s'agit vraisemblablement de Ramsès du Delta, qui est bien mieux désignée dans le traité conclu entre ce monarque et les Khitas, en l'an 21 de son règne. C'est là que le pharaon se rendit pour y recevoir les envoyés de Khitasar, porteurs de la tablette d'argent sur laquelle le traité avait été inscrit :
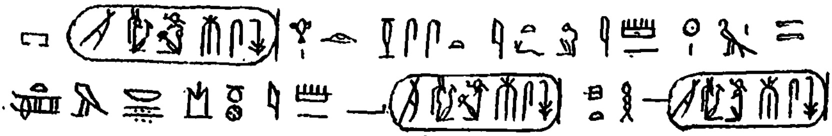
(1) On voit ici qu'il s'agit non d'une simple demeure de Ramsès, un Ramesseum, mais d'une ville 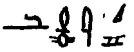, , qui avait emprunté son nom à un Ramesseum, et qui contenait un ou plusieurs temples dans lesquels était établi le culte d'Ammon-Ra, d'Harmakhis, de Tum, de Sutekh ou de Set, ainsi que celui d'un Ammon et d'un Ptah topiques, Ammon de Ramsès Meï-amon, Ptah de Ramsès Meï-amon.

Le Papyrus Anastasi III donne une brillante description de (2), écrite par le scribe Penbésa, à l'occasion de l'une des visites que fit Ramsès II à ce lieu de prédilection. Je vais traduire cette description

(1) Denkm. III, 146, 2
(2) Anast. III, 1, 12 à 3, 9.

aussi littéralement que possible. Ma traduction donne une idée exacte du texte, mais je dois avertir d'avance que certains détails sont rendus d'une manière conjecturale; nous n'avons pas encore les moyens d'identifier les différentes espèces de produits naturels, d'animaux, etc, mentionnés dans les textes de cette espèce :

» Je suis arrivé à Pa-ramsès-mei-amon. Je l'ai trouvée
» en parfait état; elle est[1] . . . . . belle, belle ! Rien de semblable
» à elle parmi les édifices de Thebes; . . . . l'arcane
» des délices de la vie. Ses champs sont remplis de lieux exquis,
» abondant en produits comestibles chaque jour; ses viviers sont
» pleins de poissons; ses étangs, de canards; ses prairies sont ver-
» doyantes d'herbages; le berceau, de festons fleuris. Le parterre
» répand le goût du miel; c'est une prairie imprégnée d'humidité.[2]
» Ses greniers sont remplis de blé et d'orge entassés jusqu'au
» ciel; légumes et roseaux dans les potagers, fleurs Abu dans
» la serre; limons, cédrats, citrons, figues, au fruitier; vin
» doux de Kakémé qu'on prend avec du miel; poissons rouges

(1) Les endroits ponctués correspondent à des lacunes du papyrus.
(2) , des champs imprégnés, humides. Le scribe a employé ici un mot tout semblable au Sémitique מקק, pour caractériser la fertilité du terrain arrosé qui s'assimile les végétaux et forme l'humus, tandis que le sol privé d'eau demeure toujours aride.

» du fleuve ..... des lotus ; poissons bati-anu du fleuve Har ;
» poissons Biriu mêlés de poissons bek ..... de l'Euphrate[1] ;
» poissons .... des canaux ; poissons Hauana du .....
» (sont présentés) au plus grand des vainqueurs ; L'étang
» d'Har-phra contenant du sel, le puits[2] contenant du natron.
» Ses (navires) partent et abordent, chargés de produits comes-
» tibles chaque jour. Les joies y ont établi leur siège ; on n'y par-
» le pas de privations ; les petits y sont comme les grands.
» Allons ! célébrons lui ses fêtes du ciel ainsi que ses com-
» mencements de saisons. Que viennent à lui le Tufi et le
» Menh ; l'étang d'Har-phra avec des rameaux, des bouquets
» du verger, des guirlandes du jardin ; l'oiseleur, avec des mil-
» liers de volatiles ; La mer lui complaît (en lui fournissant)
» des poissons Beka avec des poissons Atu. Les lieux recu-
» lés lui apportent leurs tributs. Les tributaires du plus grand
» des vainqueurs s'habillent chaque jour et (portent) sur leurs
» têtes la douce liqueur Bak, dans des outres neuves. Ils
» se tiennent auprès de leurs portes, leurs mains agitant des
» bouquets et des rameaux de Pa-Athor, des guirlandes de

(1) , Peharat, héb. פהרת. Cette identification est uniquement fondée sur l'homonymie.
(2) 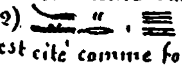, Hur, héb. חור, foramen. Plus loin 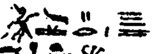, Pehor, est cité comme fournissant des guirlandes de fleurs, 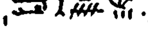.

Pehor, le jour de l'entrée de Ramsès II, Mont sur la
" terre, au matin de la fête de Kahika. Tous s'encouragent
" mutuellement à exprimer leurs voeux. De doux breuvages
" au plus grand des vainqueurs; Ses liqueurs tebi sont comme
" . . . . . ; ses liqueurs Khuawa sont comme le goût des fruits
" annu apprêtés au miel; le Hak de Kati vient du port, le vin,
" des vignobles; les boissons douces, du fleuve SaKabi. Festons du
" bocage aux douces suivantes du plus grand des vainqueurs (qui
" vient) par la porte de HaKaptah (*Memphis*)! Que le plaisir è-
" gne et progresse! Que rien ne l'arrête; Ra-usor-ma-sotep-en
" Ra, Mont sur la terre, Ramsesu-Meï-amon, vie, santé et force;
" (toi qui es) Dieu!"

Dans cet intéressant tableau, j'ai été forcé de combler une lacune bien regrettable, au passage qui nous parle de navires partant et arrivant chaque jour; le texte a seulement: 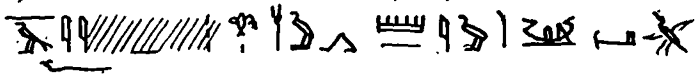 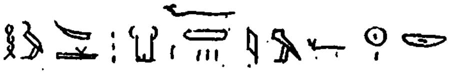 *. Je crois pouvoir suppléer ici le groupe* *, qui désigne au papyrus Sallier III les vaisseaux traversant la mer pour recueillir les produits destinés au culte d'Ammon. On sait du reste que* *signifie partir et s'applique souvent à la navigation. Quant à* *, en copte* ⲙⲟⲛⲏ, ⲙⲟⲛⲓ, appellere, stare in-

portu, ancoram projicere, c'est le mot propre pour exprimer l'arrivée d'un navire. On le trouve employé dans cette acception précisément à propos des 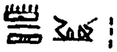.

Cette restitution du texte nous permet de conclure que la ville de Ramsès avoisinait soit la mer rouge, soit la Méditerranée, soit une des branches du Nil ou un canal navigable; les champs verdoyants et les autres lieux cultivés que décrit notre texte font d'ailleurs supposer une contrée abondamment arrosée, telle que devait être celle dont parle l'Ecriture: Joseph établit son père et ses frères et il leur donna une possession dans le pays d'Egypte, dans le meilleur du pays, le pays de Ramsès.(1)

Un autre document hiératique nous donne quelques renseignements additionnels; c'est une lettre rapportée au papyrus Anastasi V,(2) dont voici la traduction:

L'officier Awi, de l'armée & l'officier Bek-en-Amen de
" l'armée, à l'inspecteur Ma-men: Pour vie, santé et
" force avec les faveurs d'Ammon-Ra, roi des Dieux et de
" la royale personne du roi des deux Egypte, Ramsès II, ton
" bon Seigneur. Je prie Phra-Haremkhou de donner la santé

(1) Genèse, ch. 47. 11
(2) Pl. 23, 7 à Pl. 25, 2.

"au Seigneur Roi, notre maître. Puisse-t-il accomplir des "millions de panégyries, et toi-même être dans sa faveur con- "tinuellement.

" Autre sujet. Nous sommes partis du lieu où était le roi, avec "trois pyramides funéraires, ensemble leurs charpentes et leurs dès de "pierre. Il nous avait été dit : courez après l'inspecteur royal, vite, "vite, avec les pyramides funéraires 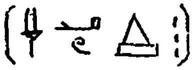; arrivez auprès "de lui promptement, promptement, avec elles ; écoutez tout ce qu'il vous "dira, et ce qu'il dira pour les installer à leur place éternelle. Ainsi "dit-il. Vois! Nous sommes entrés au chateau fort 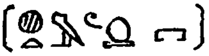 "de Ramsès Meïamon, qui est dans le pays de Tjor 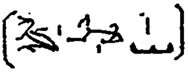 "En l'an 23 (ou 33), le 23 du mois de Payni, nous partîmes de "la demeure de Ramsès-Meïamon "sans bateaux de transport 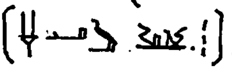. Nous avons charrié " les monumens au ....(1) du roi ; nous y som- "mes arrivés. Que l'inspecteur royal nous mande tout ce que nous "avons à faire."

Le lieu de la scène est ici précisé par la mention de 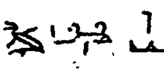, Tjor, la capitale du XIVe nome, ville sur laquelle Mr Brugsch a rassemblé dans sa Géographie un grand nombre de renseignements intéressants. Tjor-

(1) Lacune.

d'après ce que nous enseignent les textes originaux, était situé à l'extrême frontière de l'Égypte du coté de l'Asie. Dans les tableaux des guerres de Séti I qui décorent le palais de Karnak, cette ville est figurée sur les deux rives d'un cours d'eau dans lequel abondent les crocodiles.(1) Mr Brugsch propose d'y reconnaître l'ancien canal qui faisait communiquer le Nil avec la mer Rouge et qui commençait un peu au-dessous de Bubaste pour aboutir près de Pathumos. Cette opinion du savant auteur de la géographie égyptienne est extrêmement vraisemblable. On ne peut guère errer en cherchant l'antique cité de Tjor au voisinage du lac Timsah, qui doit son nom précisément à celui du crocodile.

C'est à Tjor que Thothmès III rassembla ses forces militaires lors de sa première campagne en Asie.(2) Cette ville fut aussi le point de départ de la guerre de Séti I contre les Shasu(3); mais Ramsès II établit sa principale station militaire à la ville de son nom. La lettre des scribes Awi et Bek-en-Amen nous apprend qu'il y avait dans la terre de Tjor un chateau-fort,

(1) Denkm. III, 128. Voir aussi la Géog. de M. Brugsch.
(2) Ibid. III, 31. (3) Denkm. III, 126, a.

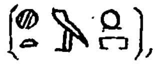, de Ramsès II, dans lequel pénétrèrent les deux officiers ; le lieu d'où ils repartirent est nommé la maison 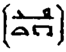 de Ramsès II ; c'est évidemment un second édifice de la même localité, car la lettre ne nous parle d'aucun déplacement de ces personnages depuis leur arrivée au jusqu'à leur départ du 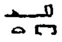. Indépendamment du château-fort et de la demeure royale, Ramsès comprenait le quartier habité par la population, qui constituait la ville proprement dite, désignée dans les hiéroglyphes sous le nom de 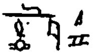, ⲧⲙⲓ, de Ramsès II. Il est évidemment question des habitants, dans le passage de la description de , qui nous montre des individus se tenant sur leurs portes pour acclamer le pharaon à son passage. On voit par là que la ville de Ramsès était suffisamment désignée sous les noms divers de Khtem de Ramsès, Pa-Ramsès, A-Ramsès, malgré la spécialité de ces dénominations. Ceci, au surplus, se passerait aisément de preuves, car chacun sait que 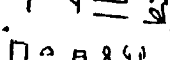, Pa-Amon, est un des noms de Thèbes et 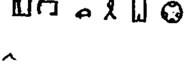, un des noms de Memphis.

De même que Tjor, Ramsès était situé à proximité d'un cours d'eau ; nous avons même conclu

d'un passage de la description empruntée à Anastasi III. que ce cours d'eau devait être navigable.(1) Le même fait se déduit, avec bien plus de force encore, de la circonstance que les deux officiers ne rencontrèrent pas de bateaux de transport à Ramsès. Voici le texte de cet important passage : 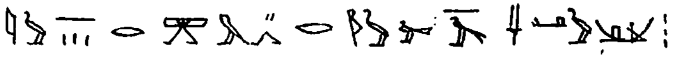

Nous eûmes à partir manquant des bateaux,

de la demeure de Ramsès-Mei-amon. Nous fûmes charriant

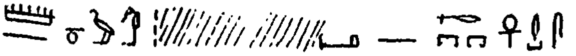

les monuments du Roi.

Ne trouvant pas à Ramsès les barques sur lesquelles ils avaient compté, les deux officiers furent obligés de faire transporter les Monuments sur des chariots ou sur des rouleaux. L'expression propre pour ce genre de traction est 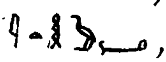, groupe dont les exemples abondent. Quant aux barques 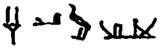, j'ai déjà expliqué que les hiéroglyphes donnent ce nom à des bâtimens spécialement affectés au transport des marchandises. Je dois ajouter aussi que ces sortes de bâtimens allaient sur la mer ; un texte d'un immense intérêt, qui dort avec tant

(1) Voir ci-devant p. 135.

d'autres entre les mains de nos heureux explorateurs, nous les montre chargés des produits de l'Arabie et naviguant sur la Méditerranée

Sur la fin de son voyage en Syrie, le personnage dont le Papyrus Anastasi I raconte les aventures visite les stations militaires à l'orient du Delta, entr'autres la maison de Sestsu, c'est-à-dire de Ramsès II. Il s'agit probablement encore de la ville de Ramsès ; le nom de la station voisine a disparu dans le papyrus, mais les débris montrent qu'il s'agit d'un cours d'eau, et le texte nous apprend que le voyageur s'y baigna et y mangea des poissons. Nous trouvons donc encore ici un indice du voisinage de l'eau.

Toutefois le lieu d'arrivée des navires pouvait bien n'être pas dans la ville même. Nous avons vu, en effet, que dans l'énumération des denrées abondant à Ramsès, il est question de Hak (bière) de Kati venant du port.(1) L'auteur veut faire entendre par là qu'il s'agit bien du hak d'importation étrangère, parfaitement authentique et venant directement du port d'arrivée, et non de ces imitations pour lesquelles les pharaons faisaient parfois venir des ouvriers

(1) Voyez ci-devant p. 134.

du pays même de Kati. Au surplus le havre de Ramsès est mentionné dans l'intéressante correspondance des scribes Kawisar et Bek-en-Ptah, où j'ai déjà trouvé l'indication de faits relatifs aux Hébreux. Voici le passage en question :

Je suis venu de .... retu , avec

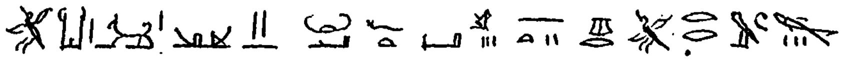

les deux bateaux des pêcheurs , qui sont avec les poissons

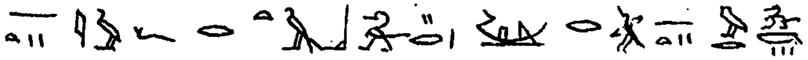

qui sont pour la barque à l'endroit où le préposé

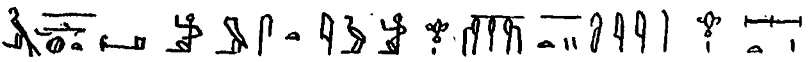

Hor-nakht est avec elle. Je suis revenu vers le hameau

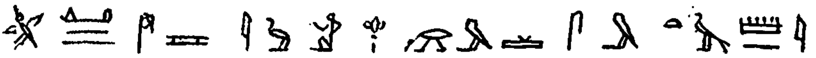

du Tannes ? , Je l'ai trouvée au port

de Ra-usor-ma-sotep en Ra, aux ordres du ptérophore

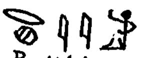
Rekhi. (1)

. Dans ce texte Kawisar rend compte d'une mission qui lui fut confiée pour l'approvisionnement des poissons nécessaires à la résidence royale et dont nous avons lu l'énumération (2). On comprend à merveille les re-

(1) Pap. Hiérat. Leyde I. 348, pl. 149, VIII, l. 4 à 7.
(2) Ci-devant p. 133.

grets exprimés au désert par les Israélites, au souvenir des poissons qu'ils mangeaient si librement en Egypte[1]. Kawisar avait à faire transborder la cargaison des deux bateaux de pêche, , dans une autre espèce de barque, dont le nom est parvenu jusqu'à nous sous la forme copte Bapı, en grec βάρις. La bari devait se trouver en un certain lieu, sous la conduite d'un officier nommé Hor-Nakht, mais Kawisar la trouva au hâvre de Ramsès II, sous le commandement d'un autre officier.

L'existence d'une ville importante, fondée par Ramsès II précisément dans la localité où la Bible place la ville de Ramsès, est suffisamment mise en relief par ce qui précède. Pour compléter la série des documens originaux relatifs à cette ville, je reproduirai en entier les textes hiératiques qui nous montrent les Hébreux occupés à la constructions d'édifices portant aussi le nom de Ramsès II[2]."

- L'un de ces textes nous est encore fourni par la correspondance du scribe Kawisar, et c'est le cas de faire observer que ce scribe chargé de pourvoir à la nourriture d'une race sémitique porte un nom incontestablement sémi-

(1) Nombres, XI, 5. (2) Voir Mélanges égyptol. p. 42 : Les Hébreux en Egypte.

tique : […] (analogue à […], Khitasar) et que de plus ce nom est noté du signe des noms étrangers, […]. Pour ses rapports avec les Hébreux, le gouvernement égyptien avait fait choix d'hommes de leur race et parlant leur langue. Un autre document, que je ferai connaître dans mon travail sur le papyrus Anastasi I, montrera de la manière la plus évidente que la fonction remplie par ces fonctionnaires spéciaux est elle-même désignée par un mot sémitique.

Voici la lettre de Kawisar à Bek-en-Ptah, dont je supprime le préambule :(1)

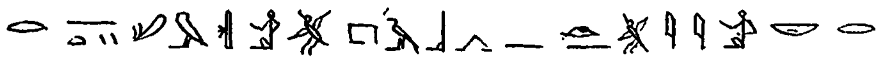

Il est que j'ai obéi au mandat qu'a fait mon Seigneur en

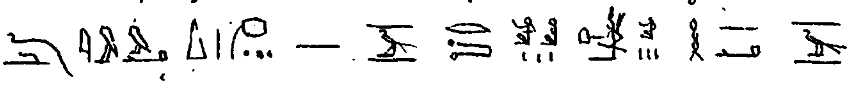

disant : Donne les grains aux gens de l'armée ainsi qu'aux

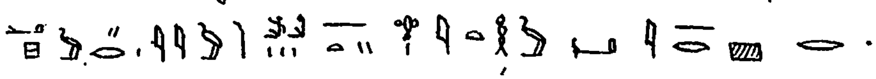

Aperiu qui sont à traîner la pierre pour

l' habitation grande de la maison de Ramessu-mei-amon,

aimant la vérité, livrés au général des Matjaiu

(1) Papyr. hiérat. Leide, I. 348, pl. 148, p. VI, l. 4 et sqq.

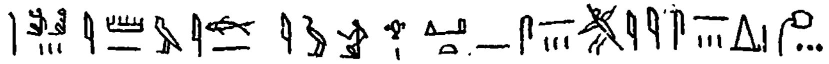

Amen-em-An. Je leur ai donné leurs grains

chaque mois, selon les intentions bonnes que m'a dites

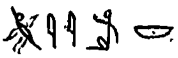

mon Seigneur.

Je renvoie à mon travail spécial, les Hébreux en Egypte (1), les personnes qui voudront connaître les motifs sur lesquels je me suis fondé pour identifier les Hébreux avec les Cette identification, qui repose sur une juste application de principes philologiques incontestables et sur un ensemble de circonstances caractéristiques, n'a été contestée par aucun égyptologue. Elle a été, en particulier acceptée et fortement appuyée par M. Brugsch, qui est pour moi, comme pour M. Cooper, le facile princeps en matière de géographie égyptienne (2).

Le rapport que je viens de traduire nous montre les Hébreux charriant la pierre pour la construction d'un édifice de Pa-Ramsès, selon toute vraisemblance, Ramsès de la Bible. Avec eux stationne un corps de troupes chargé de

(1) Mélanges Egypt., quatrième dissertation.
(2) Tanis und Avaris, Zeitsch. fur allg. ErdK. Neue Folge, B. XIV.

réprimer toute tentative de rébellion. Le commandant des ces troupes portait le titre de 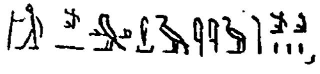, général des Matjaïu ; on sait que les Matjaïu, race étrangère soumise dès le commencement de la XIIe dynastie, formaient une espèce de milice spéciale, au service de l'Egypte. Cette race s'était sans doute pliée aux mœurs et au culte de ses dominateurs, mieux que la race juive, choisie par Dieu pour conserver au monde la notion pure de l'unité divine. Aussi, tandis que les Hébreux traînent les énormes masses de pierre qui entraient dans la construction des grands édifices de l'Egypte, les Matjaïu n'étaient astreints qu'à un service de surveillance et de répression.

Le rapport de Kawisar nous livre un détail bon à noter, en ce qui concerne la distribution des vivres aux Hébreux. Cette distribution se faisait mensuellement, et les Hébreux, sous ce rapport, étaient traités de la même manière que les Matjaïu, leurs gardiens. L'Ecriture nous apprend aussi que la nourriture distribuée aux Israélites, pendant leur captivité, fut telle qu'ils en conservèrent un agréable souvenir.

Le second document relatif aux Hébreux est pres-

que semblable à celui que je viens de traduire ; mais il émane d'une source différente et nous apporte des renseignements tout à fait indépendants. Il couvre les deux pages du papyrus hiératique de Leide 1.349, a et b. Ce manuscrit dont le type graphique est gros et hardi, sans renvois ni corrections interlinéaires ou marginales, comprend un seul rapport adressé par le scribe Keniamen à son supérieur le scribe Hui, de l'intendance de Ramsès II. Il se termine par la formule 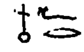 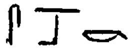, vale, placée au-dessous de la dernière ligne, et présente par conséquent tous les caractères qui peuvent nous faire reconnaître l'original même du rapport et non une copie postérieure, comme c'est le cas pour les rapports de Kawisar, qui sont réunis sur le même papyrus à des écrits d'une tout autre nature, et qui n'ont certainement pas été expédiés sous cette forme.

Il résulte de ces considérations que ces deux pages du papyrus 1.349 de Leide peuvent être regardées comme ayant été écrites à l'occasion des enfants d'Israel et pendant leur séjour en Egypte. Ce papyrus est ainsi un témoignage matériel de l'in

PAPYRUS HIÉRATIQUE LEIDE

I. 349, a

PAPYRUS HIÉRATIQUE LEIDE

I. 348, b.

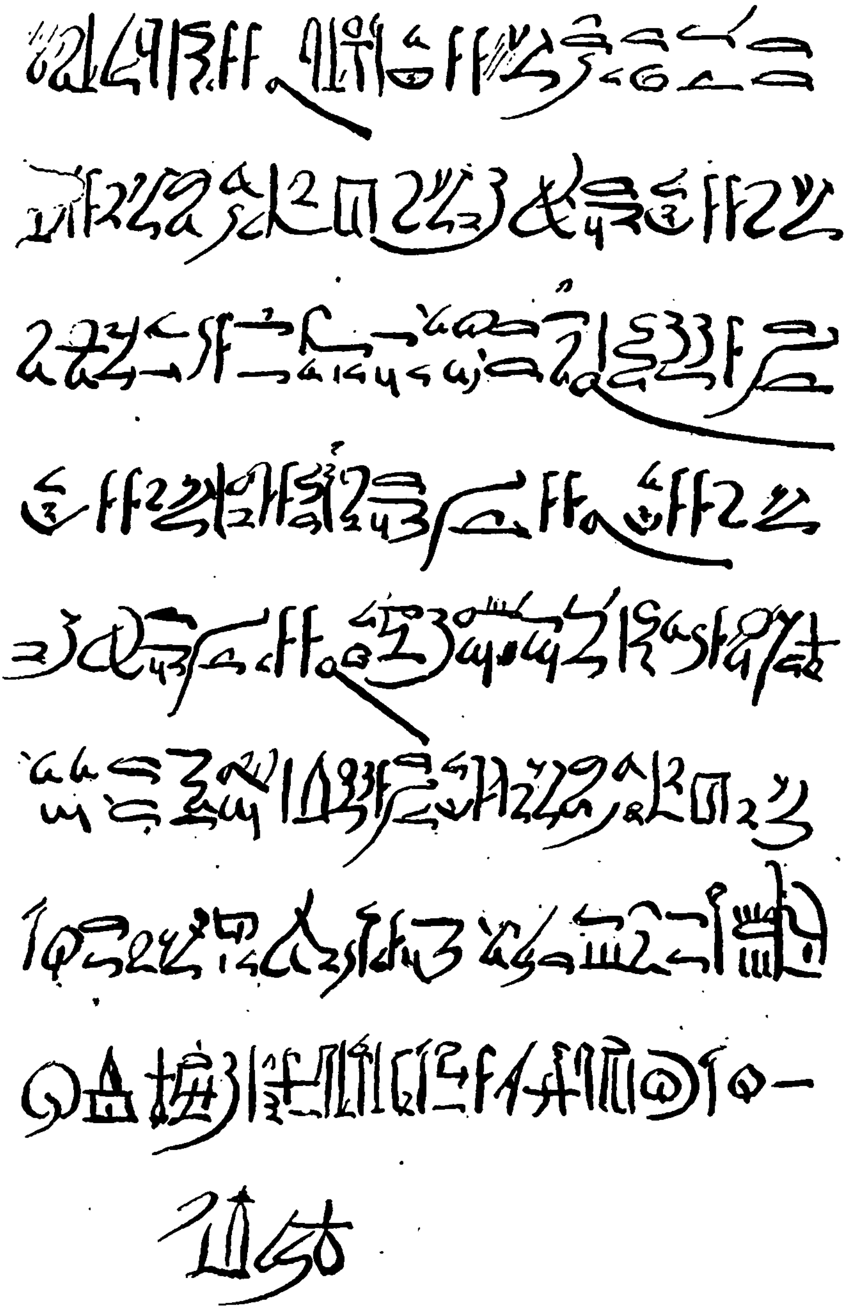

des événements les plus considérables de l'histoire du monde, celui qui a préparé l'établissement des Hébreux en corps de nation. A ce point de vue, cet antique manuscrit est assurément l'un des objets les plus respectables et les plus curieux qui existent. Comme le grand ouvrage dans lequel il est reproduit en fac-simile est en un très-petit nombre de mains, j'en publie, dans les deux planches ci-jointes, une réduction au quart, qui sera plus commode pour l'étude et sur laquelle on suivra facilement la traduction suivante:

Page 2

« L'Horus, Taureau victorieux, aimant la vérité . . . . —

« . . . .

« . . . .

« qui possède les deux mondes, l'Epervier d'or, riche en années, le plus
« grand des vainqueurs, le roi de la Haute et de la Basse-Egypte,
« Ra-usor-ma-setep en ra, vie, santé et force, fils du Soleil Ramsesu-
» meï-amon, vie, santé et force, donnant la vie à toujours et pour les siècles,
» comme (son père Phra).
» Le scribe Keniamen pour satisfaire son maître, le Katjena Hui de
» l'intendance de Ramsès meï-amon. (Ceci est) envoyé pour

» faire savoir à mon maître ; encore pour satisfaire mon maître.
» J'ai obéi à ce que m'a mandé mon maître en disant : Fais at-
» tention aux gens qui sont avec toi. Je ne suis pas à réprehender
» par mon maître.
» Autre sujet. Les chevaux de mon maître sont bien, bien. Je leur
» donne leur grain chaque jour.
» Autre sujet. J'ai obéi à ce que m'a mandé mon maître, en
» disant : donne les grains aux gens de l'armée ainsi qu'aux
» Aperu qui traînent la pierre pour le Soleil du Soleil Ram-
» sès-Méïamon au sud de Memphis.
» Porte toi bien.

Ce texte ne présente que peu de difficultés ; quelques cour-tes observations seront cependant utiles.

et 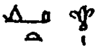, *litt. donner la face, mettre la face ; ces locu-tions expriment l'idée* faire attention, examiner, surveiller.
Les groupes analogues 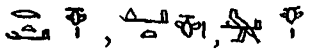, *litt. donner le cœur, ont à peu près le même sens et se retrouvent dans le copte* ϯϩⲏⲧ, attentio, attendere.

Dans un papyrus hiératique du Musée de Turin, on trouve un ordre relatif aux travaux de construction d'un temple de Ramsès-Méïamon, .
Cet ordre est adressé par le scribe 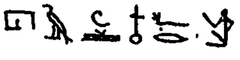 *au*

scribe 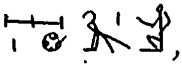, et débute en ces termes:
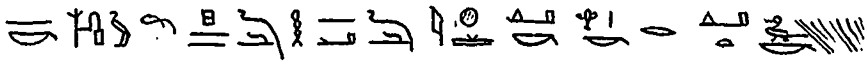
......., T'étant apportée cette lettre de communication, applique toi à faire travailler dans le temple .... Le texte qui précède celui-ci, dans le papyrus en question, se réfère à des denrées amenées par les vaisseaux syriens, 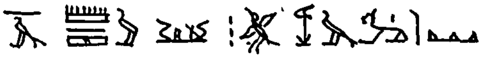, telles qu'étoffes, chevaux, chars, meubles, vases et poutres de cèdre, 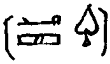, de 40 et 42 coudées de longueur. On en pourrait conclure qu'il s'agit encore d'un édifice construit dans la Basse-Égypte, et peut-être même en rapport avec la ville de Ramsès.

L'expression 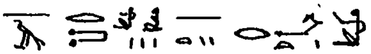 semble exprimer le sens : les hommes qui sont devant moi. Mais, d'abord, 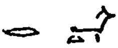 n'emporte pas nécessairement une idée d'antécédence; cette locution s'applique aussi au sens proximité et se dit tout aussi bien à propos du général à la tête de ses troupes qu'à propos des troupes à la suite du général. Le sens exige aussi qu'on prenne , non pour la première, mais pour la seconde personne. C'est ce que j'ai fait pour dans le texte que j'ai traduit ci-devant p. 11.(1)

(1) C.f. Mélanges égyptol. p. 107.

Le Scribe de notre texte s'est permis de ces licences orthographiques que j'ai déjà plusieurs fois signalées[1], et qui méritent la plus sérieuse attention, car elles constituent un grand écueil dans l'analyse ; c'est ainsi qu'au lieu de 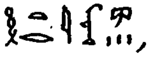, il a écrit 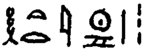, substituant ainsi au déterminatif régulier des noms d'animaux deux déterminatifs, et , qui appartiennent au mot 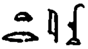, dans deux acceptions différentes. Dans le nom des Hébreux , il a également altéré le déterminatif et supprimé le signe du pluriel, en remplaçant, comme dans le premier cas, la dernière partie du mot par un mot de même son, mais orthographié selon le sens qui lui est propre. Ces singularités sont d'occurrence fréquente.

L'édifice pour lequel les Hébreux tiraient de la pierre est désigné sous le nom de . Une dénomination de cette espèce est tout-à-fait inusitée. On peut suspecter ici une erreur ; Il faut probablement lire le temple du Soleil de Pa-Ramsès Méïamon. Quoiqu'il en soit, il est toujours question d'un édifice construit par les Hébreux pour Ramsès II, dans la Basse-Égypte, au sud de Memphis.

(1) Mélanges égypt., Neuvième dissert. . Nom de Thèbes, Appendice.

Le Bekhen de Ramsès II est poëtiquement décrit au papyrus Anastasi II.[1] Voici une traduction de cette description dont il existe un duplicata[2]:

» S.M. s'est construit un grand Bekhen ; le plus grand
» des vainqueurs est son nom[3]; plein de choses délicieuses , il
» ressemble à An (Héliopolis) ; pour la joie de sa vie , il est comme
» Hakaptah (Memphis). Tous abandonnent leurs villes et sont
» reçus sur son territoire. Son occident est à Pa-Amon ; son sud à
» Pa-Sutech ; Astarté est à son levant , Uati à son Nord. Le
» Bekhen qu'il contient est comme le double horizon du ciel. Ram-
» sesu-Meïamon y réside , le Dieu , Mont (revenu) sur la terre une seconde
» fois , le Soleil des Souverains en exercice?, les délices de l'Egypte,
» l'aimé de Tum dans le commandement; le monde s'abaisse devant lui!
» Le grand chef du pays de Khita mande au Chef du pays de Kati:
» Retourne en Egypte ; les paroles de la volonté du Dieu se sont
» accomplies. Faisons nos congratulations à Ra-usor-ma ; qu'il
» (nous) accorde le souffle de son amour. Le pays de Khita est
» un de volonté (avec lui). Le dieu n'a-t-il pas reçu son of-
» frande? N'a-t-il pas contemplé l'eau du Ciel! Elle est aux
» ordres de Ra-usor-ma , le taureau aimant les combats."

(1) Pl. I, lig. I
(2) Anastasi IV, pl. 6, l. 1. Voyez Mélanges égypt. p. 50.
(3) Ajoutez: Il est entre le pays de Tsaha et l'Egypte.

Nous ne saurons jamais à quelle occasion le grand chef des Khitas, ces terribles adversaires de l'Égypte, adressa à un autre chef asiatique, celui de Kati, ce message destiné à la glorification de Ramsès II. L'expression l'eau du ciel, 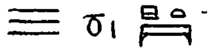, peut très-bien s'appliquer à la protection, à la faveur céleste, que Ramsès avait peut être invoquée pour l'un de ses nouveaux alliés, comme Ramsès-Meïamon II le fit pour le chef du pays de Bakhtan. Quoiqu'il en soit l'événement est nécessairement postérieur au traité de paix de l'an 21, qui mit fin à la longue guerre entre les chefs asiatiques confédérés et l'Égypte.

Ce texte nous montre très-clairement l'emploi du mot dans une double acception ; d'une part, ce Bekhen qui sépare l'Égypte du pays de Tsaha [ ] pris ici pour la Palestine ou Syrie méridionale, réunit les délices de Memphis à l'abondance d'Héliopolis. Sur sa vaste étendue sont construits quatre temples principaux, savoir 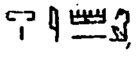, à l'occident (sans doute un Ammonium de la Basse Égypte); 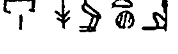, au midi, probablement le nom sacré d'Avaris ; un temple d'Astarté (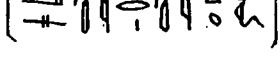), au levant ; je n'en connais pas d'autres citations. Enfin le temple ou la maison

d'Uati, au Nord. Cette localité nous a été signalée par d'autres documents.[1]

Sous cette acception élargie, le Bekhen de Ramsès II paraît comprendre l'ensemble du pays de Ramsès, ce meilleur du pays d'Egypte, selon l'Ecriture. Mais le texte désigne, sous la même dénomination de Bekhen, la résidence royale placée dans l'intérieur de la contrée, et qui était la demeure favorite du grand conquérant égyptien.

L'importance de cette localité célèbre à tant de titres, sur laquelle l'entreprise de M. de Lesseps attire de nouveau l'attention du monde entier, est rendue manifeste par le nombre des textes qui s'y rapportent; nous en avons énuméré et expliqué les plus saillants. Il est indubitable que le sujet n'est pas épuisé et qu'il se manifestera encore d'autres documents, aujourd'hui oubliés dans les Musées ou dans les collections particulières, ou enfouis sous les sables.

Mais nous sommes infiniment plus pauvres en ce qui a trait à Pithom. Le nom de cette ville apparaît une seule fois dans la Bible.[2] Mr Brugsch l'a identifiée avec , P. Khtm, litt. la place fermée, le fort. Mais, pour

(1) Voir ci-devant, P. 129 (2) Exode I, 11.

accepter cette donnée, il faut supposer que Moïse ignorait la langue égyptienne. En effet, le mot , devenu en copte ϣⲧⲁⲙ, était commun à cette langue et aux différents dialectes sémitiques, et l'hébreu חתם, enfermer, clore, sceller, sceau, est absolument identique à l'égyptien. Moïse qui était également bien versé dans les deux idiomes n'aurait sûrement pas adopté une transcription qui défigurait complètement le nom hiéroglyphique. Il y a lieu de remarquer que si certains mots égyptiens admettaient parfois une aspiration initiale, comme c'est le cas pour ceux qui s'écrivent au moyen de l'hiéroglyphe , il en est tout autrement du groupe dont l'orthographe est constante et dont l'aspiration n'a disparu que pour faire place à ϣ, comme cela est arrivé pour les dérivés modernes du χ grec.

Nous avons déjà fait ressortir l'extrême fidélité des transcriptions de l'écrivain sacré (1); nous pouvons, du reste, en descendant jusqu'à Ezéchiel, rencontrer un autre exemple bien frappant de cette fidélité; ce prophète nomme פיבסת, Pi-Bst (2), la ville que les hiéroglyphes appellent

(1) Ci-devant p. 124
(2) ch. XXX, v. 17.

, P-ei-Bst[1]. On ne saurait être plus rigoureux.

Mais nous n'avons nul besoin de révoquer en doute la parfaite compétence du rédacteur de l'Exode, et la transcription Pi-Best nous met sur la voie de la véritable origine de la forme Pi-Tom, à laquelle les Septante ont substitué Πειθὼ, équivalent exact de ΠΗΙ-ΘΩΜ, domus Tumi, à la désinence finale près. Nous sommes ainsi conduits à chercher Pithom dans un lieu nommé d'après un temple de Tum, .

Un endroit de ce nom se trouve précisément cité dans l'un des papyrus du Musée britannique[2]. Il s'agit encore d'un de ces rapports de scribes qui nous ont déjà livré un si grand nombre de faits intéressants. Ce document est malheureusement criblé de lacunes, dont quelques unes sont considérables. Je crois pourtant en avoir assez complètement rétabli le texte pour que rien d'essentiel ne nous échappe. En voici la transcription avec version interlinéaire :

Autre (objet pour) satisfaire mon Maître . . . . entrer

(1) Anastasi V, pl. 22, l. 2.
(2) Anastasi VI, pl. 4, l. 13.

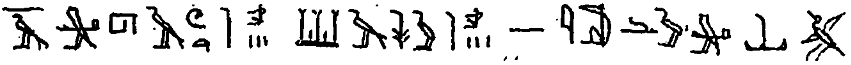

les conducteurs des Shasu d'Atema au

fort de Meï-en-Ptah Hotep hi ma qui est à TaKou vers

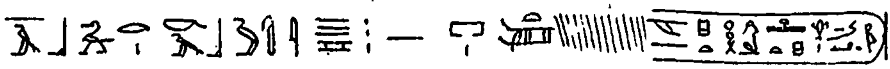

les piscines de Peï-Tom de Menephtah Hotephima

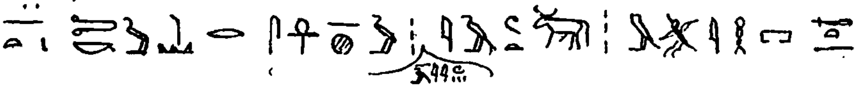

de TaKou, pour faire vivre leurs bestiaux dans la ferme grande

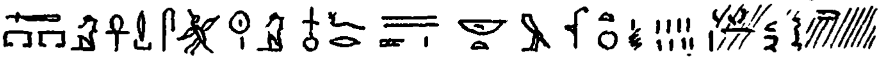

du pharaon, le Soleil bon du monde entier. En l'an VIII . . . .

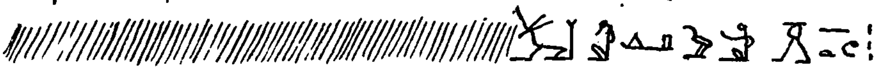

. . . . Sutekh. Je les ai fait apporter

(sur) le rôle de . . . . . au . . . .

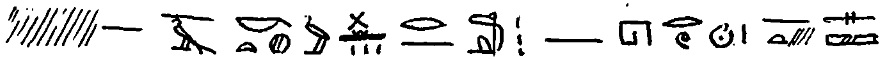

. . . . . des autres noms au jour de l'entrée

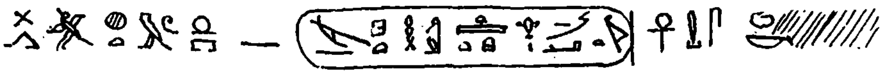

au fort de Meï-n-ptah Hotep-hi-ma . . . .

Malgré son état de mutilation, ce texte nous révèle des faits bien intéressants. On y voit notamment que certains chefs ou conducteurs des tribus d'Arabes errants qui habitaient

les déserts de l'Arabie-Pétrée et de la Syrie, avaient obtenu l'autorisation d'entrer avec leurs troupeaux sur le territoire égyptien, afin, dit le rapport, que leur bétail pût vivre. Les Shasu avaient fait la même demande que les enfants de Jacob : Nous sommes venus pour séjourner dans le pays parcequ'il n'y a point de pâture pour les brebis de tes serviteurs, car la famine est très-grande au pays de Kenaan ; maintenant permets que tes serviteurs demeurent dans le pays de Goschen (1).

Pharaon avait accédé à cette demande et chargé Joseph de confier aux plus habiles de ses frères la fonction d'Intendants de ses troupeaux, שָׂרֵי מִקְנֶה (2), c'est-à-dire de 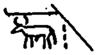. On voit, par là, que l'historien sacré était bien renseigné sur les domaines royaux de la terre de Ramsès.

De même que les Israélites furent accueillis avec leurs troupeaux, les Shasu purent pénétrer sur cette terre exceptionnellement fertile, et placer leur bétail dans l'intendance, 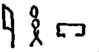, des propriétés royales ; c'est là précisément que, quelques siècles auparavant, les hommes habiles parmi les enfants de Jacob avaient trouvé de l'emploi.

Le roi dont il est question dans le texte étudié est Meneph-

(1) Genèse, ch. 47, v. 4 (2) Ibid. v. 6.

tah Hotep-hi-ma, fils et successeur de Ramsès II, c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, le pharaon de l'Exode. Les Shasu furent admis dans le , ϣⲧⲙ, ou fort qui portait le nom de ce monarque et qui était situé au pays de Tāku , près des piscines ou étangs de Pei-tom, . Ces piscines sont désignées par le mot sémitique ברכות, Bere Kôth, transcrit en hiéroglyphes sous la forme , Bere Kawota. Cette dénomination sémitique nous montre que nous sommes aux confins de l'Egypte, ce qu'indique aussi le signe de pays étranger joint au nom de Taku.

Après la mention relative aux troupeaux, le texte présente de grandes lacunes ; on y lit la date de l'an VIII et l'on peut supposer qu'il y était question de la localité nommée [(1)], d'après les signes qui sont restés visibles. On distingue ensuite que le scribe parle d'un rôle, d'une liste, , pour l'inscription de choses dont l'indication a disparu, et de certains noms, probablement de ceux des Mahaout ou conducteurs des Shasu entrés dans la forteresse, dont il avait été dressé un état nominatif le jour même de leur admission.

(1) Voir ci-devant, p. 152.

La dernière ligne du rapport a disparu tout entière, mais, comme elle contenait probablement l'une des formules de politesse en usage dans la correspondance épistolaire de l'époque, il est très-présumable que cette lacune ne nous prive d'aucun fait intéressant.

Le Pithom que nous trouvons ici accolé au nom de Ménephtah, avec une date de la huitième année du règne de ce monarque, pouvait très-bien avoir été commencé par son père Ramsès II. Sous ce rapport, comme aussi sous celui de sa situation topographique, il admet aisément une assimilation avec le Pithom de l'Ecriture, et même avec le Patumos qu'Hérodote cite comme une ville arabe, placée au voisinage de l'embouchure du canal qui mettait en communication le Nil et la Mer Rouge.[1] Mais, lors même que cette identification ne satisferait pas complétement à toutes les conditions, ce ne serait pas une raison pour recourir à l'un des 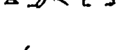, ϣⲧⲙ; ou petits forts cités dans les textes hiéroglyphiques.

La discussion qui précède donnerait lieu à d'intéressantes recherches géographiques; mais les problèmes qu'elle soulève exigeraient une exploration archéologique du Delta

(1) Liv. II, ch. 158.

oriental beaucoup plus complète que celles qui ont été tentées jusqu'à présent. C'est une tâche qui ne serait pas indigne de l'attention de M. Mariette : A cet habile et heureux explorateur est peut-être réservée la gloire de résoudre cette fameuse question des Hébreux en Egypte.

Dans le très-petit nombre de monuments de la localité qui me sont connus, figurent le monolithe d'Abu-Seyfeh et celui d'Abu-Keyched (1); ce sont deux monolithes couverts d'hiéroglyphes, dont la mise en place a sûrement donné lieu à une mission pareille à celle dont nous ont rendu compte les scribes Awi et Bek-amen (2).

Le premier fut dédié par Séti I à son père Ramsès I. Il porte aussi la légende de Ramsès II, avec la mention que ce pharaon fit reconstruire le monument de son père Séti I. Les dieux dont le nom et l'effigie apparaissent sur le monument sont , Tum, seigneur d'Héliopolis, 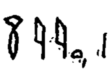, la déesse Uati et 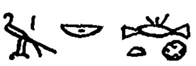, Horus seigneur de ...... Ce dernier remplit le rôle principal et l'on voit que le temple où se trouvait placé le monolithe portait le nom de , Pei-Hor, analogue à Pi-Best et à

(1) Prisse, Monum. Egypt. pl. XIX.
(2) ci-devant p. 135.

Pi-tum. On sait que le nom du dieu Horus, en hiéroglyphes phonétiques , ϩP, a été grécisé sous différentes formes, comme on le voit par les transcriptions Ωρος, Αρ-ωηρις, Αρμαχις, Εαρους,(1) etc, où les sons voyelles diffèrent. Il suit de là que pourrait avoir formé le nom de Ηρωωνπολις, comme a formé celui de Διοσπολις.

Il y aura donc lieu d'examiner la question de savoir si la ville d'Héroopolis n'occupait pas l'emplacement que signalent à l'attention les ruines d'Abou-Seyfeh, débris d'un établissement antique dont le nom sacré était et le nom vulgaire .

Le second monolithe, celui de Tell-abou-Koyched, représente Ramsès II assis, ayant à sa droite le dieu Tum-Khpra et à sa gauche le dieu Phra. Par derrière est une inscription hiéroglyphique de six lignes contenant un discours de Tum-Khpra au pharaon. Le dieu lui promet la victoire sur l'orient et sur l'occident et, en particulier, sur l'Asie syrienne, 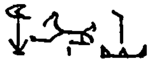. Phra ne figure pas dans l'inscription, ce qui permet de conclure

(1) Voyez Brugsch, Demot. Eigennamen.

que Tum était le dieu principal du temple. Par conséquent il est fort possible que le nom sacerdotal de la ville dont les vastes ruines forment de hautes collines aux alentours d'Abou-Keycheid, fut 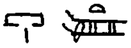. J'ignore entièrement les motifs qui ont déterminé plusieurs savants à y reconnaître Ramsès. On conçoit, du reste, qu'il n'y aura de solution définitive possible, que lorsque de nouvelles découvertes nous auront mis en mains des renseignements de nature à compléter ceux que nous possédons déjà. Pour ce qui me concerne, je n'ai pas la prétention de dresser la carte plus ou moins hypothétique de ces localités célèbres dans l'histoire du monde; je me contente d'expliquer les documents originaux dont il faudra tenir compte pour aborder cette tâche, documens que jusqu'à présent personne n'avait traduits in extenso. Je m'efforce de bien poser les conditions du problème à résoudre. On les trouvera dans la dissertation qui précède. J'ajouterai, comme simples suggestions, que la ville de Ramsès pourrait bien avoir occupé le site de Péluse, ville dont le nom hiéroglyphique n'a pas encore été rencontré, et que le Γέρρον ὅριον, que Ptolémée place entre Πηλούσιον πόλις et Κάσσιον, pourrait

bien avoir quelque rapport avec l'antique .

Mais ce que nous voulions surtout démontrer, c'est l'abondance et l'importance des documents qui permettent de rattacher le séjour des Hébreux en Egypte au règne de Ramsès II. Tous les esprits impartiaux conviendront avec nous qu'il faut des motifs bien plausibles pour rejeter un ensemble aussi imposant de faits caractéristiques. Nous tenions à bien faire comprendre aussi que l'hypothèse de l'existence d'une localité du nom de Ramsès à une époque antérieure au règne des pharaons de ce nom ne repose absolument sur rien, et n'a pu être hasardée que par un écrivain très-inexpérimenté dans l'archéologie égyptienne.

Nous pourrions peut-être nous applaudir d'avoir relevé dans les textes originaux plusieurs faits qui concordent exactement avec les données de l'Ecriture Sainte. Toutefois, nous nous garderons bien d'en appeler à l'Ecriture en faveur de nos vues, et nous nous bornerons à réclamer le droit d'étudier loyalement sans être exposés à d'injustifiables accusations. Nous dirons cependant à nos adversaires quelque chose de plus : Prenez-y bien garde ! Vos spéculations chronologiques repoussent Moïse deux siècles

avant Ramsès II ; vous démentez ainsi tous les synchronismes possibles. Ne craignez-vous pas que les ennemis de la religion n'accueillent vos calculs avec avidité ? Si ces calculs sont exacts, ils constitueront, en effet, le fait scientifique le plus considérable qu'on puisse invoquer contre l'antiquité et l'authenticité du Pentateuque.

Mais, loin de nous la pensée de nous faire accusateurs à notre tour ; nos adversaires, nous ne l'ignorons pas, sont animés de bonnes intentions. Mieux renseignés sur les informations dérivées des écritures et des monuments de l'Égypte, ils n'hésiteront pas à rejeter les faits controuvés qu'ils avaient trop légèrement acceptés, et à tenir compte de tous ceux que la dissection des textes nous autorise à considérer comme définitivement acquis à la science.

VI

LE VERBE EGYPTIEN

SE TAIRE.

On sait qu'un grand nombre de mots égyptiens sont suivis de signes qui n'entrent pas dans la prononciation et dont le rôle consiste uniquement à indiquer figurativement ou symboliquement l'objet représenté par le mot ou tout au moins la classe, l'ordre d'idées, auquel le mot se rapporte. C'est ce que Champollion a appelé signes déterminatifs. Ces sortes de signes, qui doublent souvent l'expression des choses, sont d'un très-grand secours pour l'étude d'une langue perdue, et il est vrai de dire que sans eux la tâche n'aurait pu être menée à bonne fin.

Mais ces signes précieux étaient d'emploi facultatif : ils abondent jusqu'à l'abus dans certains textes, tandis que d'autres en sont presque entièrement dépourvus. Les scribes n'obéissaient, sous ce rapport, qu'à des usages plus ou moins élastiques et non à des règles fixes. Souvent même ils se plaisaient à joindre au déterminatif

de sens, des déterminatifs accessoires appartenant soit à des acceptions différentes du même mot, soit même à des significations propres aux dernières syllabes de ce mot, considérées comme des groupes distincts. Allant plus loin encore sur cette voie arbitraire, ils supprimaient parfois le déterminatif régulier et le remplaçaient par des déterminatifs impropres; lorsque ces cas se rencontrent, le traducteur est très-exposé à commettre d'énormes confusions.

Mais sans parler de ces cas d'orthographe capricieuse, on trouve aussi des écueils dans le grand cercle d'idées qu'embrassent en général les déterminatifs génériques. C'est ainsi, par exemple, que l'hiéroglyphe de l'homme portant la main à sa bouche, , détermine à la fois:

1° Les actions relatives à la manducation: manger, boire, absorber, avaler, et les idées diamétralement opposées; la faim, la soif, le goût et aussi la satiété, l'état d'être repu;

2° Les actes de la voix: parler, crier, appeler, prier, chanter, jouer d'un instrument, le bruit, la voix, etc, et aussi se taire, le silence;

3° Les mots exprimant des passions, des sentiments: ai

mer, désirer, etc, et aussi haïr, redouter.

Comme on le voit, la marge est grande ; lorsque, dans un texte qui n'est pas parfaitement clair, on trouve un mot encore inconnu déterminé par ; on a le choix entre une foule de sens fort contradictoires, et c'est rarement du premier jet qu'on s'arrête sur la véritable acception.

On a notamment une certaine tendance à adopter les sens actifs ou positifs à la place des sens que j'appellerai négatifs. À la vérité ces derniers sont d'occurrence bien moins fréquente ; beaucoup plus de mots, par exemple, dépendent de l'idée mouvement que de l'idée station ; de l'idée parole que de l'idée silence. Néanmoins, il est très-nécessaire de ne pas s'y méprendre.

L'erreur n'est pas aussi facile à éviter qu'on pourrait se l'imaginer ; aucun des égyptologues n'a pu s'en garantir. Pour ma part je n'avais hésité à suivre l'opinion commune en ce qui touche le verbe 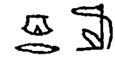, en lettres coptes KP. Dans mon travail sur le papyrus Prisse(1), j'ai donné la traduction suivante d'un passage emprunté à l'énumération des infirmités de la vieillesse :(2)

(1) Revue Archeol. 1857.
(2) Prisse, Papyrus trouvé à Thèbes, pl. IV, l. 4.

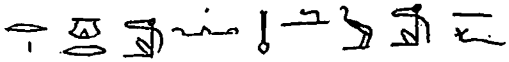

La bouche crie elle ne parle pas.

Je supposais ainsi que l'idée exprimée était que la bouche du vieillard forme difficilement les paroles, qu'elle profère des sons inarticulés. Mais c'était une grosse erreur, et j'aurais peut-être dû m'en douter tout d'abord, si j'avais fait une juste application d'une observation qui depuis long-temps me sert de guide dans l'appréciation de mes propres traductions et de celles de mes confrères en égyptologie : c'est que la langue égyptienne est d'une construction claire et facile ; les idées y sont nettement exprimées ; elle n'a rien d'obscur, d'ambigu, de mystérieux, comme on pourrait le supposer si l'on cherchait à s'en rendre compte à travers le prisme trompeur des lambeaux de renseignements que nous ont conservés les Grecs et les Romains. C'est là un bagage inutile et même dangereux dont il faut faire désormais table rase ; la méthode de Champollion suffit à tout. Toutes les fois que nous rendons l'égyptien par des phrases, compliquées, embarrassées, obscures, nous pouvons tenir pour certain que nos traductions sont fausses, ou tout au moins que nous n'avons pas exactement saisi les acceptions

des mots égyptiens spéciales aux textes examinés. Dans la phrase 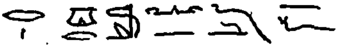, il était tout simple de considérer 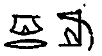 comme le contraire de , et de traduire : la bouche se tait, elle ne parle pas. Tel est, en effet, le véritable sens.

Quelque grosse que soit l'erreur, il m'a fallu long-temps pour la reconnaître ; mon attention n'a été éveillée sur ce sujet que par une remarque de Mr Goodwin, savant qu'on est toujours assuré de rencontrer aux rangs les plus avancés de la bataille contre les préjugés et la routine. Je signalai alors la valeur se taire, rester muet, pour le groupe 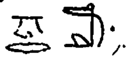, en citant comme exemple cette phrase du papyrus Sallier I : Ils restèrent silencieux tous ensemble ; ils ne surent pas lui répondre en bien ou en mal.(1)

Malheureusement mes confrères en égyptologie refusèrent leur attention ou leur acquiescement à cette vue nouvelle, et pour eux, le verbe se taire conserva le sens parler, crier, exprimer. Dans son travail sur Tanis et Avaris(2), Mr Brugsch traduit à son tour le passage de Sallier I ; sa version est ainsi conçue :

(1) Mélanges égypt., p. 96.
(2) Zeitsch. fur allgem. Erdkund, 1863, p. 90.

„ Voilà qu'on s'écria d'une bouche : grande méchanceté est ceci ; cependant ils ne surent donner aucune réponse, ni une bonne, ni une mauvaise".

Et en note M. Brugsch relève ce qu'il appelle l'incorrection de la première traduction donnée par M. Goodwin, sans paraître s'apercevoir qu'en ce qu'elle a d'exact, la sienne propre n'est que la reproduction de la mienne et l'application de la règle que j'ai posée, de concert avec M. Goodwin,(1) pour la traduction des phrases dans lesquelles se rencontre la particule 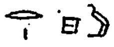 . M. Brugsch n'était donc pas juste à l'égard de l'éminent égyptologue anglais ; de plus, il n'était pas heureux, car sa version est bien moins correcte encore que celle qu'il critique. C'est ce que nous verrons tout à l'heure. Retenons seulement que M. Brugsch persistait à admettre le sens crier pour le groupe 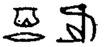 .

M. Devéria resta aussi sur le même terrain. Il rendit ce groupe par proclamer, dans les deux passages suivants des inscriptions de Bak-en-Khons :

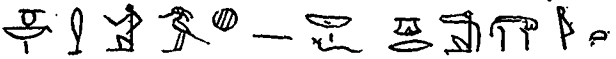

Je suis l'esclave qui fait honneur à son maître, proclame l'équité et la justice.

(1) Mélanges égyptol. VIIIe dissertation

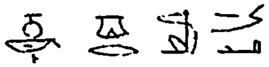 , Je suis celui qui proclame la vérité.[1]

M.r le Prof. J. Lauth, qui a travaillé sur le même texte[2], rend 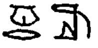 par äussern, déclarer, prononcer.

Il est de fait que le sens se taire convenait bien peu à ces deux phrases; mais l'erreur n'en était pas moins radicale. C'est ce que j'ai démontré dans l'appendice à mon mémoire sur le nom de Thèbes[3]. Je faisais voir que dans ces formules il fallait reconnaître une phraséologie égyptienne bien simple; par exemple: [4]: Je viens auprès de toi (O Osiris); mon cœur possède la vérité; pas d'iniquités dans mon sein; Je ne dis pas de mensonge à ma connaissance. De même, dans les textes publiés par M. Greene: 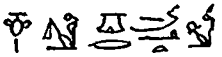[5], mon cœur est avec la vérité; possède la vérité.

On voit que est ici employé comme dans ces phrases dont le sens est manifeste: 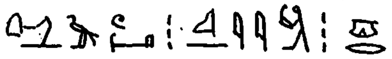 [6], des combattants braves, avec leurs armes; 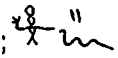 [7], un serpent avec deux jambes, avec le disque à deux cornes, etc.a

(1) De Vériа, Monum. biog. de Bak-en-Khons, p. 6, 7.
(2) Der Hohepriester Bok-en-Chons, Leipzig, 1863, p. 4 et 8.
(3) Nom de Thèbes, p. 42. — (4) Champollion, Not. Man. p. 524. — (5) Fouilles à Thèbes, III, 37.
(6) Loc. cit. II, 20. — (7) Todtb. ch. 163, l. 13.

Je citais, à la même occasion, un passage de l'un des Papyrus de Berlin montrant que 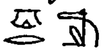 est le contraire de 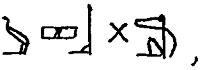, copte ⲱⲩⲃ, respondere, de même qu'il est l'opposé de , parler, dire.

Cette nouvelle protestation contre une erreur grave n'a pas eu plus de succès que la première ; aucun égyptologue n'y a acquiescé, que je sache, quoique mes vues n'aient pas été ouvertement contestées. Dans le Numéro d'octobre 1863, M. Brugsch revient sur les inscriptions de Bak-en-Khons et cette fois 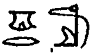 devient aussprechen, exprimer, énoncer : , aussprechend das Zeugniss der Wahrheit, exprimant le témoignage de la vérité. Pour moi il y a tout simplement : avec la justice et la vérité, ayant la justice et la vérité.

Tout lecteur attentif des travaux égyptologiques s'étonnera à bon droit de cette singulière persistance et se demandera : qui donc se trompe ici ? Le crédit de la méthode de déchiffrement est grandement intéressé à ce que la question soit vidée. Tâchons donc d'y parvenir.

Nous prendrons pour premier texte le passage du papyrus Sallier I dont nous avons déjà parlé. On sait que ce passage forme la phrase finale du précieux fragment re-

latif aux Pasteurs, que M. de Rougé a signalé le premier.

Incomplet et criblé de lacunes, ce fragment est d'une écriture assez négligée; aussi malgré la simplicité du récit, présente-t-il de nombreuses difficultés. Il est relatif à certaines communications échangées entre le roi-Pasteur Apapi et Ra-Skenen-Taaken, qui, relégué dans la Thébaïde, ne portait alors que le titre de chef du Midi. Les demandes d'Apapi ayant paru embarrassantes, Ra-Skenen les soumit à son conseil, qui resta bouche close, ne sachant que répondre.

Le passage étudié a trait à ce dernier fait; il occupe les trois premières lignes du Papyrus; quelques éraillures rendent indistincts plusieurs groupes; mais en s'aidant au moyen du duplicata écrit au revers de la planche 2, on peut, sans trop de peine, rétablir le texte dans toute son intégrité. Toutefois ce travail n'a pas encore été fait. La transcription suivante sera donc de quelque utilité:

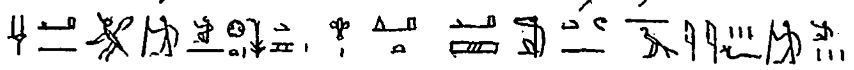

Voilà que le chef de la ville du midi fut à faire appeler ses généraux

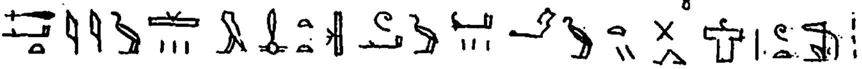

grands , de même les officiers et guides habiles ;

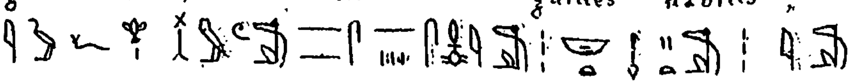

il fut à répéter à eux rapports tous des paroles que

mandait à lui le roi Apapi vie santé, force, sur elles.

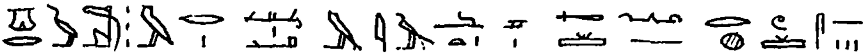

Se taisant de bouche une, pendant un moment grand, ils ne surent pas

répondre à lui en bien ni mal.

On peut dire que ce seul exemple décide la question, à moins qu'on ne veuille soutenir que les groupes [hiéroglyphes] peuvent admettre un autre sens et notamment celui de „grosse Bosheit ist das!" adopté par M. Brugsch. Mais il est visible que le savant berlinois n'a pas lu le véritable mot hiératique, qui cependant est très-apparent au duplicata.

Ce groupe [hiéroglyphes] est une orthographe abusive de la forme régulière [hiéroglyphes], qui a pour variantes [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], et dont le sens depuis long-temps connu est moment, instant. Pour quiconque s'est bien pénétré de mes remarques sur les bizarreries orthographiques, le cas qui se présente ici ne peut être l'objet de la moindre hésitation. D'ailleurs les exemples n'en sont pas rares. Au poëme de Penta-ur il est parlé de [hiéroglyphes] (1), Baal à son moment, c'est à dire au moment où ce dieu

(1) Pap. Sallier III, pl. 3, l. 8; pl. 5, l. 10.

terrible exerce ses fureurs.

Il n'y a, du reste, aucune locution embarrassante dans tout ce texte. , et dans le duplicata , viennent du radical , en lettres coptes ϣⲓⲁ, semblable, pareil. se dit d'une reproduction, d'une copie, et , d'une reproduction par la parole, d'une répétition. De là, , faire connaître, rendre compte, rapporter, et, par extension, dénoncer, accuser.

, de même que , a la double acception de l'hébreu דבר, parole, discours et chose, affaire. C'est à ce mot que se rapporte l'expression , et le sens est que Ra-Skenen rendit compte à ses conseillers des choses, à propos desquelles Apapi lui avait adressé un message.

Illustrons maintenant le sens silence, se taire, par d'autres exemples :

Dans une lettre d'exhortations adressée à un scribe, on lit : 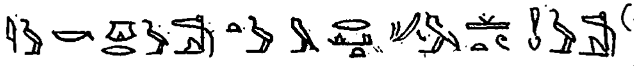 (1), sois silencieux, ne fais pas entendre la voix.

Au Rituel hiératique publié sous les auspices de M. de Rougé, passage correspondant à Todtenbuch, ch. 64, l. 24 :

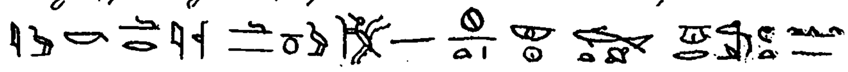

(1) Anastasi V, p. 23, 4.

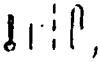, Qui donc es-tu au jour de la fête du premier jour ? le corps silencieux, il ne parle pas [est du féminin en égyptien].

Une très-curieuse stèle du Musée S^t Ferriol, à Uriage, met dans la bouche d'un défunt les paroles suivantes :

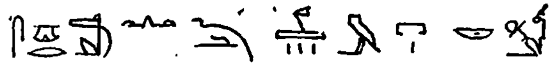, Je n'ai pas levé le bras dans la maison du dieu qui élève le bras (Khem ityphallique) ; je n'ai pas élevé la voix dans la maison du Seigneur du silence ; je n'ai pas dit de mensonge dans la maison du Seigneur de la vérité. On voit ici que 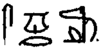, silence, faire taire, est opposé à 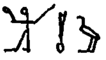, élever la voix, parler haut, comme mensonge est opposé à vérité.

Le papyrus de Berlin N° 2 raconte les aventures d'un ouvrier campagnard qui, ayant subi des violences, alla demander justice à un grand personnage nommé Méruitens (1). Avant de se prononcer Méruitens interroge ses jeunes serviteurs [en hébreu נערים], et ceux-ci lui donnent diverses informations. Quand ils eurent fini de parler,

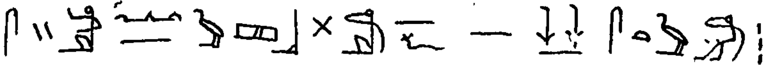, le grand intendant Méruitens garda le silence ; il ne répondit pas à

(1) Voir mon Mém. sur les Pap. de Berlin. (2) Pap. Berlin II, l. 49.

ces mêmes jeunes gens.

Méruitens n'ayant pas jugé à propos de faire justice lui-même en référa au roi, devant qui se fit une nouvelle information. L'ouvrier se montra d'abord réservé ou récalcitrant, ce qui obligea le roi à demander un rapport écrit. Voici le texte de ce passage:
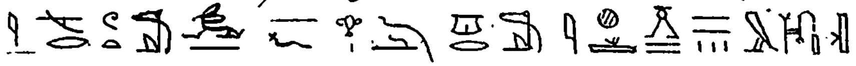
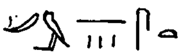 (1). Ici deux sens sont possibles, parce que la suppression facultative des pronoms est chose connue. On peut lire : Il ne répond à rien de ce qu'on lui dit ; veut-on qu'il soit à parler, il garde le silence. Que l'on nous rapporte par écrit, j'écouterai cela ; ou bien, en admettant la tournure impérative : Ne réponds à aucune de ses paroles ; il ne me plait pas qu'il soit à parler ; qu'il se taise ; que l'on nous rapporte, etc. Mais dans l'un et l'autre cas le sens de 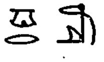 n'est pas douteux.

Pour en finir, je transcrirai ici un passage du même document, particulièrement précieux pour la philologie, par le grand nombre de termes opposés qu'il contient. Il l'emporte, sous ce rapport, sur le texte que j'ai expliqué dans mon travail sur le nom de Thèbes (2) :

(1) Pap. Berlin 2, l. 78 (2) Nom de Thèbes, p. 16.

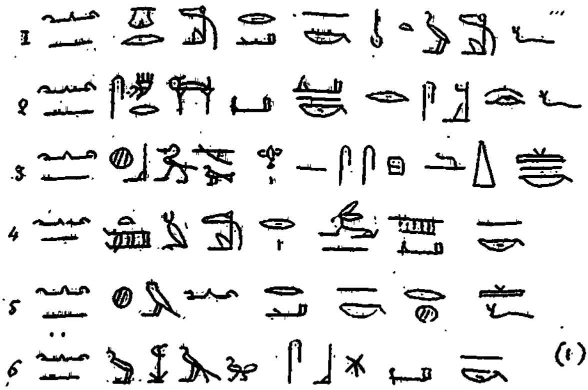 (1)

Traduction.

1 Qu'il ne garde pas le silence ; fais qu'il parle.

2 Qu'il ne soit pas couché ; fais qu'il se lève.

3 Qu'il ne soit pas dépouillé ; munis-le.

4 Qu'il ne soit pas clos de bouche (copte ТѠРО) ; ouvre (sa bouche).

5 Qu'il ne soit pas ignorant, fais qu'il sache.

6 Qu'il ne soit pas inepte, instruis-le.

C'est une énumération des bienfaits que les classes inférieures de l'ancienne Egypte avaient à demander aux riches et aux puissants de l'époque : la liberté, des secours matériels et l'instruction ; le monde d'il y a cinquante siècles n'était pas différent de celui de nos jours.

Je crois que ce serait faire injure à un égyptologue quel qu'il puisse être, si je lui supposais désormais la moindre hésitation à propos de la valeur du groupe 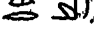.

(1) *Pap. Berlin II, verso, l. 29 ; Voir le duplicata, Pap. N° IV, 61.*

Les démonstrations qui précèdent sont convainquantes même pour les savants étrangers aux hiéroglyphes.

Le sens se taire, garder le silence, étant établi, je ne suppose pas que les traducteurs des inscriptions de Bakenkhons persistent dans leur traduction proclamer, énoncer, etc. Or, comme l'acception se taire est inadmissible dans les phrases de cette inscription parce qu'on ne peut supposer que Bakenkhons se flatte d'avoir passé la vérité sous silence, il faut bien en revenir à l'explication si simple que j'ai donnée, en l'appuyant de preuves saisissantes. Que 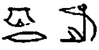 soit employé pour la préposition , c'est ce dont on n'a nullement le droit de s'étonner, pour peu que l'on soit initié au mécanisme des hiéroglyphes; on peut, du reste, comparer les formes 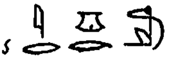 et 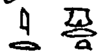, dans un même texte.(1) Il ne faudra pas s'étonner non plus si l'on constate que les scribes écrivent quelquefois 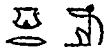, orthographe régulière du verbe se taire, pour ou , orthographes régulières du verbe mentir, tromper, et réciproquement. La partie phonétique des groupes est la même dans ces divers cas, qui sont loin de constituer les bizarreries les plus embarrassantes.

(1) Denkm. Abth. II, pl. 136, H.

J'ai contesté, en passant,(1) le sens attribué par M. Brugsch au groupe . Ce groupe est une variante abrégée de 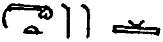 et ; Mr Brugsch à très-bien démontré que ces mots doivent se lire mt et mtr et c'est une très-heureuse constatation (2). Malheureusement, je ne puis tomber d'accord avec mon illustre ami sur la plupart des traductions qu'il a publiées dans sa dissertation sur les groupes à phallus ; notamment je ne reconnais pas un seul cas dans lequel 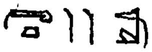 ait bien certainement le sens témoigner, copte ⲙⲉⲑⲣⲉ. Mais j'ai l'espoir de discuter cette question directement avec M. Brugsch lui-même. Je me bornerai ici à revendiquer l'exactitude d'une de mes traductions qu'il a contestées ; je veux parler du passage du papyrus Lee que j'ai publié dans mon travail sur le papyrus Magique Harris. Voici ce passage complet, avec sa traduction correcte :

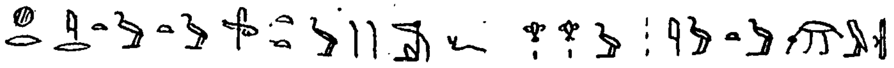

Et on jugea lui sur eux ; on trouva

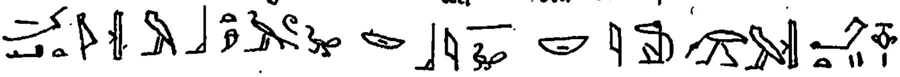

vérité pour crime tout, mal tout qu'avait inventé coeur

(1) Ci-devant p.
(2) Zeitschrift für ägypt. Sprache.

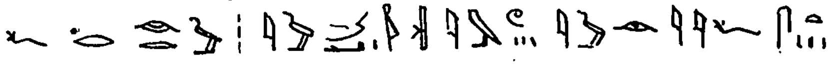

de lui pour faire eux ; et vérité en eux était (qu'il) avait fait eux

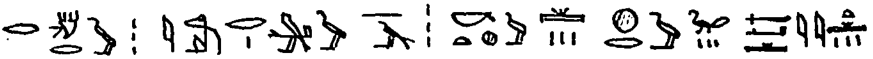

en totalité avec les autres criminels grands.

C'est à dire : On le jugea pour ces faits ; on trouva la vérité sur tous les crimes et tous les maux que son coeur avait imaginé de faire ; la vérité sur eux, c'est qu'il les avait tous faits de concert avec les autres grands criminels.

Mr. Brugsch coupe dans ce texte la phrase suivante : Comme on le faisait se justifier en leur présence, on trouva le vrai de tout faux ; cette version incomplète est de tout point inexacte.

A la vérité M. Brugsch ignore que j'ai fait depuis long-temps connaissance avec les autres grands criminels, complices de Penhuiben. Leur procès, leur condamnation et leur exécution sont le sujet de l'un des papyrus hiératiques les plus intéressants que l'on possède. Quoiqu'il soit regrettable autant que surprenant qu'un document si utile à la Science soit resté trente ans inaperçu dans les tiroirs d'un Musée, je ne veux pas toutefois devancer l'initiative que s'est réservée un ami. Je me contenterai de citer une seule phrase pour bien faire sentir la valeur

du groupe , méconnüe par M. Brugsch :

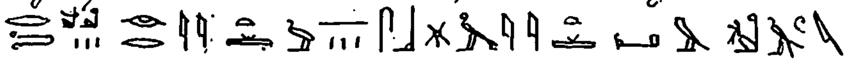

Les hommes, fut fait à eux châtiment par l'ablation

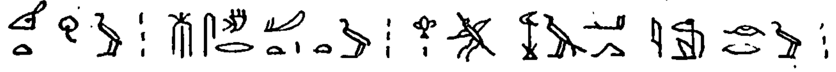

de leur nez et de leurs oreilles, sur l'abandon que firent

(1)

les jugements bons dits d'eux.

C'est à dire : les hommes furent punis par l'ablation du nez et des oreilles en vertu des jugements bons prononcés sur eux.

Ici est le châtiment dont Ezéchiel menace Jérusalem sous la personnification de la courtisane Ooliba : Nasum tuum et aures tuas praecident (2).

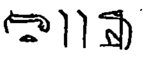 est la justice, le jugement ; 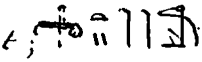, l'action de Juger ; 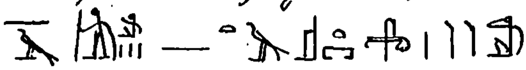, les magistrats du lieu du jugement. 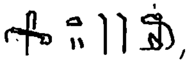, juger, est l'action du magistrat, jamais celle de l'accusé, comme le serait l'action de se défendre, se disculper, porter témoignage de soi-même. Dans ce cas comme toujours, c'est l'idée simple qui est l'idée juste.

(1) La forme du pronom de la 3e personne du pluriel est utile à retenir.
(2) Ch. XXIII, v. 25.

VII

ÉTUDE ANALYTIQUE

d'un texte difficile.

Les études qui précèdent peuvent donner une idée approximative des difficultés nombreuses qu'il nous reste à surmonter pour posséder complètement la science de l'écriture et de la langue égyptiennes. Je ne méconnais pas les grands progrès réalisés depuis deux ans, mais je me crois fondé à soutenir que nous savons encore bien moins de choses qu'il ne nous en reste à apprendre. Pour long-temps encore l'étude analytique et philologique des textes l'emportera en utilité pratique sur les recherches théoriques tendant à la reconstitution de la chronologie et de l'histoire.

Ce n'est pas un motif toutefois de renoncer entièrement à ces sortes de recherches : tous les travaux consciencieux ont leur utilité ; seulement, il est nécessaire de tout soumettre au critérium d'une analyse approfondie. Tous les systèmes proposés, toutes les opinions, même

celles qui sont le plus généralement admises, sont sujets à révision. La méthode d'analyse peut, du reste, donner des résultats certains ou douteux ou même erronés, selon la nature des textes auxquels on l'applique. C'est une science d'observation qui n'est point encore assez avancée pour qu'on puisse en proclamer les règles méthodiques. Tous les systèmes de transcription et de prononciation auxquels divers égyptologues veulent s'assujettir sont incomplets, faux dans des détails essentiels et constitueraient à mon avis des obstacles sérieux à nos progrès. Je ne cesserai pas de faire ressortir ces obstacles et les faux pas qu'ils occasionnent ; j'en ai signalé quelques uns dans les précédentes dissertations.

J'en indiquerai ici un autre très-grave, dans la spécialisation des sons attribués aux signes voyelles, que je considère comme pouvant indistinctement admettre toute la gamme des sons-voyelles ; l'étude des dérivés coptes, des variantes, et des transcriptions grecques nous montre suffisamment que, sous ce rapport, l'égyptien avait la même souplesse que les langues sémitiques. Aussi, n'avais-je pas hésité un seul instant à reconnaître que les Grecs avaient pu aisément admettre le son θήβη

comme équivalent du nom égyptien de Thèbes ; dont le phonétique est 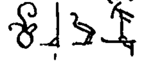. Mais pour les partisans de la spécialisation est oua et , ou ; aussi, une note émanée de la rédaction de la Revue Archéologique, à propos du Compte-rendu de mes derniers ouvrages par mon excellent et savant ami M. S. Birch, exprime-t-elle la réserve suivante : La transcription rigoureuse est uabu, prononcé ouabou, ce qui peut faire douter qu'on trouve là l'étymologie du nom de Thèbes, comme le pense l'auteur.

Avec les mêmes préventions, on pourrait dire aussi : La transcription rigoureuse du groupe est ab ; on en trouve même la variante , dont la transcription rigoureuse est aba, ce qui peut faire douter qu'on trouve là l'étymologie de ⲟⲃⲓ, ⲓⲃⲓ, la soif, comme le pensent tous les égyptologues, y compris l'auteur de la réserve critiquée.

Il est extrêmement essentiel de combattre les systèmes qui mènent à l'erreur. S'il ne s'agissait que de transcriptions conventionnelles, l'inconvénient serait peu grave ; c'est tout le contraire lorsqu'on préjuge la spécialisation des sons et la différentiation des signes.

La question de transcription conventionnelle a été fort controversée ; elle n'a plus aujourd'hui qu'un fort

médiocre intérêt, ainsi qu'il est aisé de s'en rendre compte. En effet, il ne viendrait à personne l'idée de se servir de lettres modernes pour représenter des textes sanscrits, arabes, hébreux, etc. Si, faute de types, on est obligé d'avoir recours à ce moyen imparfait, on s'aperçoit vite de la difficulté qu'il y a de reconnaître les mots ainsi transformés. Or, ce qui est vrai, à ce point de vue, pour l'arabe et pour l'hébreu, est encore beaucoup plus vrai pour les hiéroglyphes, qui ne peuvent jamais être complètement représentés. C'est un sujet que je traiterai ailleurs d'une manière un peu plus étendue. Pour mon travail actuel, la facilité que j'ai de prodiguer les hiéroglyphes, me dispenserait de recourir à la transcription. Je ferai usage de l'alphabet copte dans tous les cas où je donnerai mes lectures. Comme l'ancien égyptien, le copte admet ou rejette les voyelles ; il fournit le meilleur moyen de représenter les hiéroglyphes. J'ai l'expérience que souvent dans une transcription copte, on se rend compte de la forme d'une bonne partie du texte hiéroglyphique.

Un contemporain des Ramsès serait singulièrement surpris de la transformation bizarre que certains systèmes ont fait subir aux mots de la langue qu'il parlait : Doudou,

Doudoun, Tåuud, sont réjouissants, et il faut convenir que les égyptiens, qui ont dressé l'alphabet de leur langue proscrite pour l'assimiler autant que possible à l'alphabet grec, étaient singulièrement ignorants lorsque de 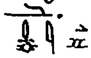, ils faisaient ϯⲙⲓ au lieu de dmaå, comme le veut l'auteur du système sémitico-égyptien. Pour ma part néanmoins, je m'en tiendrai au copte, étant bien convaincu que les créateurs de la langue copte avaient de la langue égyptienne une connaissance incomparablement plus intime et plus complète que moi-même.

S'il est vrai que les transcriptions purement conventionnelles n'aient pas de grands inconvénients scientifiques, il faudrait néanmoins s'abstenir de faire usage pour rendre une articulation, d'une lettre détournée dans ce but de son emploi spécial. C'est cependant ce qu'on a fait en substituant l'x des alphabets modernes au χ grec pour rendre l'aspiration forte, et l'on ne s'est pas contenté d'adopter ce système dans les dissertations techniques où la chose est expliquée, et qui s'adressent d'ailleurs à des gens avertis. Les lecteurs de la *Revue archéologique* ont pu apprendre dernièrement, dans une très-intéressante communication de M. de Rougé, qu'il existait un

dieu nommé Soutex ; telle est la nouvelle manière de rendre le groupe , en lettres coptes ⲥⲩⲧϩ. Je crois qu'il eût mieux valu écrire Sutekh ou Soutekh, ce qui n'aurait trompé personne. Mais à propos de ce nom divin j'éprouve le besoin d'expliquer que, selon moi, il n'y a jamais eu de dieu ainsi appelé [1]. Je regarde tout simplement comme l'une des formes du nom de Set, dont voici les principales variantes:

, en lettres coptes ⲥⲧ ;

" ⲥⲩ ;

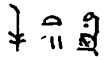 " ⲥⲩⲧⲓ ;

" ⲥⲩⲧ

" ⲥⲩⲧϫ

" ⲥⲩⲧϩ

, forme figurative.

Toutes ces formes sont quelquefois déterminées par l'animal ou par le dieu ayant la tête du même animal . Elles s'échangent dans les mêmes textes. J'en citerai un seul exemple pris au Rituel, endroit correspondant à Ch. 54, l. 3 :

(1) Dans une communication qui remonte à plusieurs années, M. S. Birch m'a exposé quelques observations dans le même sens.

Todtenbuch : 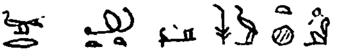 ;
Sharpe, Eg. Insc. p. 69, A. 14 : ;
Rit. hiérat. Descr. de l'Egypte : 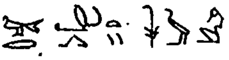 ;

ce qui signifie : le très-vaillant Set. Il n'existait ni dieu Su, ni dieu Sut, ni dieu Suti, ni dieu Suten, ni dieu Sutekh. Il faut s'en tenir à Set, dieu terrible, dont l'antiquité classique a exactement connu le nom, et ne pas s'occuper des formes orthographiques adoptées par les scribes pour des motifs que nous ne pouvons qu'imparfaitement deviner. J'expliquerai seulement ici, sauf à reprendre ce sujet ultérieurement, que le signe correspond aussi directement à l'e fermé ou ouvert qu'à u, ou, et que la mythologie égyptienne place fréquemment Set en rapport avec une pierre, sur laquelle il frappa de son glaive. Ainsi donc l'orthographe , nous donne très-exactement le son Set, et le déterminatif correspond à la légende de la pierre liée à l'histoire du dieu. Il ne faut pas tenir compte des finales accidentelles , et , qui représentent simplement, par orthographe capricieuse, l'articulation t.[1]

(1) Il existe en égyptien un mot 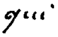, Tⲱ, qui désigne une espèce de pierre brute.

Cette disparition du dieu Sutekh, personnage qu'on croyait emprunté à l'antique mythologie des peuples asiatiques, est un fait très-considérable. Aussi loin qu'il nous soit donné de pénétrer dans la nuit qui couvre les premiers temps de l'Égypte, nous retrouvons toujours des traces du mythe d'Osiris et de Set. C'est donc de l'Égypte que les races de l'Asie avaient reçu la connaissance du dieu de la destruction; il y a probablement dans ce fait la trace d'un violent antagonisme. Dans l'origine, et probablement pendant toute la durée de l'Ancien-Empire, les Égyptiens, adorateurs d'Osiris, ne pratiquèrent pas le culte de Set, qu'ils ne distinguaient pas du grand serpent. Mais leur fréquent contact avec leurs voisins du côté de l'orient modifia leur doctrine, et le dieu de la destruction, devenu celui de la vaillance et de la guerre, vint prendre place, dans les temples, à coté de son paisible adversaire.

Au temps des Lagides, on trouve le nom de Set, sous les formes et 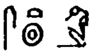, citées par M. Brugsch dans sa géographie de l'Egypte. Ce sont des variantes de la forme 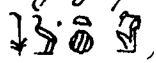, qui semblent démontrer que le dernier signe n'était pas phonétique.

Mais je ne veux pas aborder l'étude de ce point si intéressant pour la mythologie et pour l'histoire. Je l'ai cité pour montrer quelles lumières inattendues peuvent jaillir de l'étude serrée de la langue, quand on ne se laisse pas circonvenir par les systèmes et les opinions préconçues.

Peut-être ce long tableau d'erreurs que je me suis donné la tâche de rectifier, aura-t-il pour effet de diminuer la confiance du public dans les travaux égyptologiques, en général. Mais il faut distinguer entre les grands faits, les vues d'ensemble, sur lesquels il arrive le plus souvent que tout le monde est d'accord, et les faits de détail, les définitions spéciales, qui réclament une étude beaucoup plus attentive. Les longues traductions, je parle des miennes comme de celles de mes confrères, ressemblent à un tissu parsemé de déchirures et de trous dont quelques uns sont raccommodés avec une étoffe dissemblable. Le premier jet du traducteur n'en donne pas moins le plus souvent une idée exacte de l'ensemble, malgré les lacunes et les erreurs. C'est ainsi que Champollion, sans aborder la traduction d'aucun texte étendu, a pu

se rendre maître de tant de faits nouveaux et intéressants, dont il a rempli ses merveilleuses lettres écrites d'Egypte.

Aujourd'hui qu'il s'agit de classer et de méthodiser, nous avons le devoir d'être plus rigoureux ; notre science est d'ailleurs assez robuste pour souffrir le scalpel de la dissection. Qu'on la débarrasse des fleurs trompeuses de l'imagination et des branches parasites, elle n'en poussera que plus vigoureusement.

Dans le but de bien faire comprendre, d'une part, qu'il est possible de concevoir une très-juste idée d'un texte égyptien, malgré de grandes lacunes et des erreurs de détail, d'une autre part, qu'il n'est pas de passage assez difficile pour résister indéfiniment aux efforts de l'analyse, je vais entreprendre ici la traduction d'un épisode du Conte des deux Frères. L'article publié par M. de Rougé sur ce curieux manuscrit, il y a plus de dix ans, donnait une idée très-suffisante de son contenu ; toutefois, la version du savant académicien laissait inexpliquées certaines parties du texte.

Le passage que je veux étudier coincide précisément avec une des lacunes de la traduction de M. de Rougé.

C'est ici, dit l'éminent égyptologue, que commence la partie du récit où domine l'emploi du merveilleux; le texte est bien plus difficile à comprendre, et plusieurs détails curieux y sont pour moi à l'état d'énigmes. Satou (Baïta) avertit son frère que son cœur va être déposé dans le sommet des fleurs de l'acacia; en sorte que si l'arbre était coupé, le cœur tomberait à terre et lui-même devrait mourir. Il recommande alors à son frère de rechercher son cœur pendant sept ans.

"Si tu le trouves, mets-le dans un vase plein de liqueur de libation, je revivrai alors et je répondrai à ton évocation."

Il lui recommande aussi de prendre une autre mesure de liqueur pour la répandre quand il sera devant lui.

Mr. de Rougé, dans ses leçons au Collège de France, a donné du passage en question une traduction plus détaillée, mais aussi plus critiquable sous le rapport de l'exactitude. Deux autres versions me sont connues; l'une, de M. Lepage-Renouf (1), ne reproduit guère que les premières données de M. de Rougé; l'autre, que je n'ai vue qu'en manuscrit, est l'œuvre d'un égyptologue allemand qui n'a pas non plus rencontré le véritable sens.

Ce texte, sur lequel on s'est ainsi exercé sans succès, m'a

(1) On the decypherment and interpretation of dead languages. London, 1863.

semble tout naturellement indiqué pour un essai d'application de la méthode analytique. Toutefois, je dois faire observer qu'il ne contient ni mots, ni tournures que l'on ne connaisse déjà; proportion gardée, il est d'une extrême facilité, si on le compare aux textes hiératiques de l'Ancien-Empire, tels que le Papyrus Prisse et les Papyrus de Berlin.

Avant d'en entreprendre l'analyse, il est utile de remettre sous les yeux du lecteur le commencement du petit roman.

Deux frères vivaient ensemble; l'aîné, Anepu, était marié et son jeune frère Baïta le servait dans les travaux agricoles et dans le soin des bestiaux. Merveilleusement doué pour cette occupation, Baïta comprenait le langage de ses bœufs.

Un jour, au temps des semailles, Anepu envoie son jeune frère chercher des grains à sa demeure; le jeune homme s'adresse, à cette occasion, à sa belle-sœur, qui l'aimait d'une passion violente, et qui profite de la circonstance pour lui faire une proposition honteuse. Baïta la repousse avec indignation et fuit en promettant de garder le secret; mais l'épouse coupable, craignant une indiscrétion, se décide à perdre son beau-frère: elle déchire et souille ses vêtements et s'offre aux regards de son mari, revenu des champs, dans l'état d'une femme qui a subi un outrage. Elle accuse Baïta et engage

son mari à le tuer. Transporté de fureur, Anepu, un couteau tranchant à la main, se cache derrière la porte de l'écurie, dans l'intention de frapper son frère lorsqu'il y ramènerait ses bestiaux.

Mais averti par les déclarations que lui font ses vaches, Baïta prend la fuite. Anepu se lance à sa poursuite et allait l'atteindre lorsque, sur la fervente prière du malheureux, Phra jette entre les deux frères une eau vaste remplie de crocodiles. Déçu dans son espoir sanguinaire, Anepu lance deux fois sa main, mais sans pouvoir tuer son frère.

Je traduirai maintenant le surplus du texte jusqu'au passage qui doit nous occuper spécialement :

» Son petit frère lui cria de la rive, en disant : Arrête ! reste jusqu'
» au lever du Soleil ; lorsque le Soleil luira, je m'expliquerai avec toi
» devant lui ; je te ferai connaître les (faits)(1) véritables. Je n'ai pas été
» [faux] pour toi, jamais ! Je ne serai en aucun des lieux où tu seras ;
» je partirai pour la montagne du cèdre.

» Puis lorsque la terre s'éclaira et qu'un second jour se fit, Phra
» ayant lui, ils s'aperçurent l'un l'autre. Le jeune garçon parla à
» son frère aîné en disant : Pourquoi viens-tu après moi pour me tuer

(1) Les mots entre parenthèses correspondent à des lacunes du texte. L'un des propriétaires du papyrus a eu la fâcheuse idée de remplir à sa manière quelques unes de ces lacunes ; il faut bien se défier de ces restitutions maladroites.

"traîtreusement ? Tu n'as pas entendu ma bouche parler ! Ce-
"pendant je suis ton petit frère, en réalité ; cependant tu es pour
"moi dans le rôle d'un père ; cependant la femme est pour moi dans
"le rôle d'une mère. Mais, ne serait-ce pas que lorsque tu m'as en-
"voyé pour rapporter des semences, ta femme m'a dit : Viens ! couchons-
"nous une heure ! Puis, elle t'a retourné cela en autres choses..
" Il lui fit connaître tout ce qui s'était passé entre lui et sa femme.
" Il jura à Phra-Har-em-Khou, en disant : C'est traîtreusement que
"tu es pour me tuer et que tu tiens ton glaive . . . .
" Il prit un couteau tranchant ; il se coupa le phallus et le jeta dans
"l'eau ; un poisson le dévora. Il s'affaiblit et s'évanouit.
" Son frère aîné s'attrista très-fort. Il resta à pleurer haut. Il
" ne pouvait traverser (pour aller) où son frère était à cause des crocodiles."

Ici se place le commencement du passage à analyser, que nous allons transcrire et disséquer phrase à phrase.

I 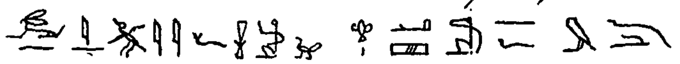

ⲟⲩⲛ ⲛ̀ ⲡⲉϥ ⲥⲟⲛ ⲕⲟⲩⲓ ϩⲓ ⲱϣ ⲛⲁϥ ⲙ ϫⲟⲩ

fut de le de lui frère petit à crier à lui en disant :

C'est du copte pur sauf la préposition 𓅓*, ⲙ, qui est devenue en copte ϩⲙ. Nous soulignerons désormais partout les mots coptes ; ceux qui ne seront pas soulignés sont de simples transcriptions de mots égyptiens non encore rencontrés dans*

les rares documens de la langue dérivée qui sont parvenus jusqu'à nous.

Traduction : Son jeune frère cria vers lui en disant :

2 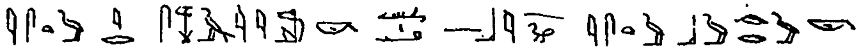

ⲉⲓⲥ-ⲧⲉ ⲁⲣ ⲥϧⲁⲓ ⲕ ⲟⲩⲁ ⲛ ⲃⲟⲛⲓ ⲉⲓⲥ-ⲧⲉ ⲃⲧ ⲉⲣⲉ ⲕ

Ainsi donc, il est que tu as figuré à toi un mal, ainsi donc, non tu as fait

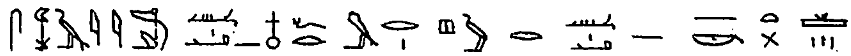

ⲥϧⲁⲓ ⲟⲩⲁ ⲛ ⲛⲟϥⲣ ⲙⲡⲣⲧⲧ ⲣ̄ ⲟⲩⲁ ⲛ ⲛⲕ-ⲧ-ⲧ

Figurer un bien au contraire, pour une chose,

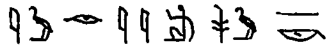

ⲁⲓ ⲉⲓⲡⲓ-ⲁ ⲥⲧ ⲛⲕ

j'ai fait cela à toi !

Cette phrase, l'une des plus tourmentées par les traducteurs, est cependant très-simple ; le seul point qui pouvait faire difficulté consiste dans la locution 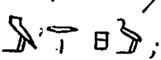 ; mais cette difficulté n'existe pas si l'on fait application de la règle que j'ai posée dans ma dissertation spéciale sur cette locution (1), qui signifie ou, ni, non plus, au contraire.

J'ai démontré que cette particule se place soit entre les deux termes à séparer comme en français ni et en latin neque, soit à la suite du dernier comme le latin ve. Voici quelques uns des exemples que je citais : 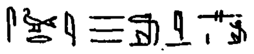 (2), A boire par l'homme la femme ou, c'est à dire, par l'homme ou par la femme.

(1) Mélanges égypt. p. 94. (2) Pap. Méd. pl. IV, l. 1.

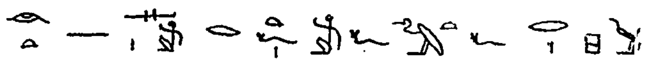 (1)

fait par l'homme pour son père, sa mère — ou.

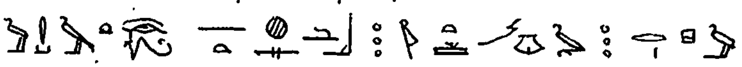 (2)

Un oeil mystique de lapis vrai, de malachite — ou

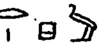 et son composé occupent quelquefois la fin de la phrase lors même qu'ils sont attachés à tout un membre de phrase et non à un mot unique, comme dans les exemples précités. C'est ce que prouve clairement la formule suivante qui indique l'effet d'une préparation destinée à montrer si une femme est enceinte ou non : 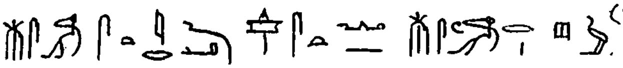 (3), Si elle vomit elle enfantera ; si elle a des vents, elle n'enfantera pas, au contraire. Cette phrase est, sous le rapport de l'arrangement grammatical identique à celle que j'analyse.

Dans les inscriptions de Bak-en-Khons, M. Devéria a rencontré la phrase suivante 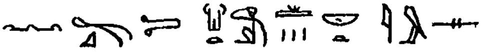 (4), qu'il traduit ainsi : N'était achevé aucun des travaux en eux en peinture et sculpture également ; et en note, il explique que le véritable sens de doit être également, aussi. Mais il est aisé de voir que ce

(1) Todtb. ch. 141, titre. (2) Todt. ch. 140, l. 11.
(3) Pap. Méd. Verso, pl. 2, l. 5, 6. (4) Mon. biog. de Bakenkhonsu, p. 20, 54.

sens également ne convient pas à la syntaxe. On ne peut pas dire en effet : on n'avait pas achevé la peinture, la sculpture également ; mais bien : on n'avait pas achevé la peinture ni la sculpture, ou encore : on n'avait pas achevé la peinture, la sculpture non plus. De cette manière les hiéroglyphes sont bien traduits et le français est correct.

Cette rectification a beaucoup plus d'intérêt qu'on ne se le figurerait au premier abord, car c'est pour avoir méconnu le véritable rôle de 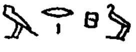 que les premiers traducteurs ont échoué.

Nous avons vu dans le passage du Papyrus Sallier I, page 174 ci-devant, que sert de particule séparative entre 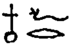, bon, et 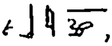, mauvais. Bon ou mauvais, bien ou mal sont des phraséologies communes à toutes les langues. Elles sont fréquentes dans l'ancien égyptien. Dans une lettre écrite par un fils à son père qui le laisse sans nouvelles, on lit ceci : 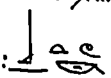
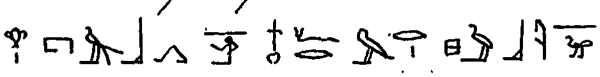 (1) ; Tu ne m'as pas mandé bon ou mauvais, c'est à dire, Tu ne m'as pas envoyé de nouvelle bonne ou mauvaise. Voici une imputation d'ignorance absolue : (2), Tu ne sais ni bien ni mal. De même que d'autres particules disjonctives,

(1) Pap. Anast. V, pl. 21, 2.   (2) Pap. Anast. I, pl. 11, l. 1.

peut-être sous-entendu ; Ex. (1), Tu ne me réponds pas : bien ni mal, c'est-à-dire : Tu ne me réponds absolument rien.

, signifiant ou, ou bien, remplace la répétition du verbe, comme on peut s'en assurer en comparant les deux clauses du traité avec les Khétas relatives aux fugitifs.(2)

En appliquant ces principes à notre texte, nous reconnaîtrons aisément que y sert de disjonctif entre le membre de phrase où se trouve , un mal, et celui qui a — , un bien. Ceci établi, nous n'avons plus qu'à étudier .

Ce mot est resté sans changement dans le copte ⲥϩⲁⲓ, scribere, pingere, divulgare, jubere. On sait qu'à la dernière ligne de l'inscription de Rosette, correspond à Ἑλληνικοῖς γράμμασιν du texte grec, et remplace qui est employé à propos de l'écriture hiéroglyphique et du démotique. J'ai déjà cité la variante , qui nous donne une seconde forme de ⲥϩⲁⲓ, sans les voyelles. Toutefois, je rappellerai ici que le signe idéographique des écritures, du dessin et de la peinture, , admet différentes valeurs phonétiques en rapport avec ses diverses acceptions.

(1) Anastasi I, p. 27, l. 2. (2) Denkm. III, 146, 33 et 34.

possède les mêmes acceptions que son dérivé copte ⲥϩⲁⲓ, ⲥⲁϩ, et signifie par conséquent écrire, inscrire, prescrire, ordonner, publier, divulguer, dessiner, peindre, etc. Le voyageur du Papyrus Anastasi I écrit à son maître : 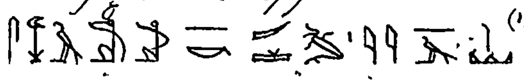[1], Je te décris le pays d'Azina. Ce même groupe admet aussi une acception réfléchie, se représenter, se figurer, se décrire à soi-même. Un scribe exhorte un de ses disciples à ne pas abandonner la carrière des lettres pour les travaux des champs : 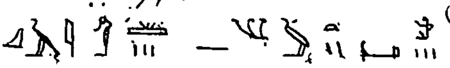[2], Tu ne t'es donc pas représenté le portrait du cultivateur, et il lui fait ensuite un sombre tableau des misères attachées à cette profession[3].

C'est dans ce même sens que notre texte emploie, d'une part, 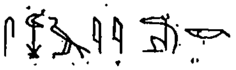, tu t'es représenté, figuré, imaginé, et de l'autre, 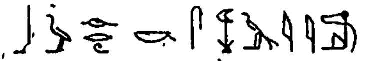, litt. Thou didst not imagine, tu n'as pas fait imagination ; ce qui varie un peu le style, sans changer le sens.

Redisons en passant que 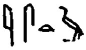 qui s'échange avec et , est le copte ⲉⲓⲥ augmenté d'une finale. On trouve aussi la forme , copte ⲓⲥϫⲉⲕ, ϫⲉ ⲉⲓⲥ. Ces particules correspondent

(1) P. 27, l. 4 (2) Anastasi V, p. 15, l. 7.
(3) C. W. Goodwin, Sur les pap. hiérat. 2e article.

non pas à voici, mais à voilà et annoncent des évènements passés et non des évènements qui vont se produire. La finale rappelle le copte ⲧⲉ dans ϩⲏⲏⲧⲉ ; elle nuance l'expression comme , ϫⲉ, en grec δὲ, en français donc, or. Il y a donc lieu de traduire : voilà donc, ainsi donc.

En copte, comme dans l'égyptien antique, le signe de flexion ⲛ, —, ~~~~, s'interpose souvent entre les noms de nombre et l'indication des choses comptées ; , , sont du copte pur : ⲟⲩⲁ ⲛ̄ ⲃⲟⲛⲓ, ⲟⲩⲁ ⲛ̄ ⲛⲟϥⲣⲓ, un mal, un bien. Nous avons conséquemment pour la première partie de la phrase : Voilà donc que tu t'es figuré un mal ; voilà donc que tu ne t'es pas figuré un bien, au contraire.

Nous trouvons ensuite 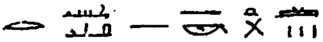 ; c'est encore du copte pur ⲣ̄ ⲟⲩⲁ ⲛ ⲛⲕⲁ·ⲩ, pour une chose, à propos d'une chose. , copte ⲛⲕⲁ, signifie chose, affaire, dans presque toutes les acceptions précises et vagues de ces mots français. Nous retrouverons plus loin ce même groupe sur lequel il est superflu de s'arrêter davantage.

Le dernier membre de phrase 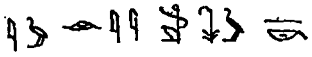 est encore du copte à une légère différence près dans la forme du verbe ; nous avons en égyptien ⲁⲩ-ⲉⲓⲣⲓ-ⲁ ⲥⲩ ⲛⲕ ; en copte le pronom sujet serait compris dans l'indice préfixe ⲁⲓ, et le

pronom régime deviendrait c, suffixe féminin ; ⲁⲓ ⲉⲓⲣⲉ-ⲥ ⲛⲁⲕ, feci hanc (rem) tibi.

Baïta, offensé par les soupçons de son frère, après s'être mutilé de ses propres mains, lui reproche son injustice : Ainsi donc, lui dit-il, tu t'es imaginé un crime ; tu ne t'es pas imaginé que, tout au contraire, c'était un acte de vertu ; et c'était une chose que moi j'avais faite pour toi ! On saisit aisément le sentiment de retenue et de tristesse qui anime Baïta ; il rappelle à son frère que loin d'avoir un crime à s'imputer dans la chose, l'acte auquel il fait allusion, il a au contraire agi en homme vertueux, en frère dévoué, comme dans toutes les circonstances de sa vie : tu m'as soupçonné, s'écrie-t-il, à propos d'une chose que j'ai faite pour toi !

Continuons notre analyse.

3

ⲁϩ, ϩⲓ ϣ(ⲙ) ⲕ ⲡ ⲡⲉⲕ ⲏⲓ
oui ! va à ta maison.

Encore du copte ! nous retrouvons interrogatif dans ⲁϩⲟ, quid, cur, quare, et exclamatif et affirmatif dans ⲁϩⲁ, ita, certe, profecto. Un exemple de ce sens est donné ci-devant, p. 177, , oui, qu'on nous apporte ; à la fin de leurs lettres de recommandations, les scribes disent à leurs disciples : , oui, sache cela ! Ah ! sache cela !

La forme impérative est très-énergique ; elle exprime l'idée : Ah ! que tu partes. Le copte a un impératif simple, comme dans ⲧⲱⲛⲕ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲟϣⲓ (1), surge et ambula ; l'égyptien dirait exactement de même : 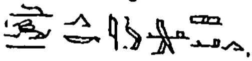.

Le verbe 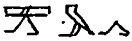 a perdu, en copte, son m finale ; on ne l'y retrouve que sous la forme ϣⲉ ; il en est de même de la préposition ⲣ, qu'on prononçait probablement ⲉⲣ, et qui est restée dans ⲉ. Ces paroles du Sauveur au paralytique : ⲙⲁϣⲉⲛⲁⲕ ⲉⲡⲉⲕⲏⲓ (2), abi in domum tuam, représentent la phrase égyptienne que nous analysons.

a différentes valeurs phonétiques ; d'abord celle d'une voyelle comme représentant le groupe 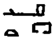, copte ⲏⲓ, maison, demeure. Avec l'article masculin on a ⲡⲉⲓ, admettant d'autres sons voyelles ; la prononciation de l'article paraît avoir fait corps avec celle de certains mots, comme dans ⲡⲉϩⲟⲩ, derrière, postérieur et dans le phonétique ⲧⲡ, ⲧⲉⲡ, pour le signe de la tête ⲁⲡⲉ, d'après une observation que m'a communiquée M. Brugsch. Ce sujet demandera une étude spéciale. possède aussi la valeur phonétique ⲡⲣ, comme représentant le groupe 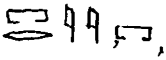, en lettres coptes ⲡⲣⲓ, autre expression de l'idée demeure, maison, qui ne se trouve plus en copte.

(1) St Matthieu, ch. 9, v. 5e (2) Ibid.

4 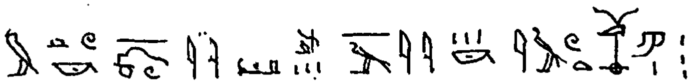

ⲙⲧⲱⲕ ⲛⲟⲩⲓ . ⲛⲉⲕ ⲉⲉⲩ

Toi , soigne tes bestiaux .

Cette phrase ne s'éloigne du copte qu'à propos du groupe *, qu'on n'a pas rencontré dans la langue dérivée. Ce mot, qui n'est pas rare dans les hiéroglyphes, ne doit pas être confondu avec* , ⲛⲁⲩ, *voir, pas plus qu'avec* 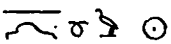 , ⲛⲟⲩ, *temps, moment.*

signifie mettre une chose en état, réparer, raccommoder, approprier, disposer. *Après diverses péripéties, le voyageur du papyrus Anastasi I trouve des ouvriers de bonne volonté, et le narrateur rappelle à son héros qu'ils firent ce qu'il voulait :* (1)

Ils réparèrent ton char.

Le scribe Pentaur écrit à son chef Ammeman : Le domaine royal qui est sous les ordres de mon maître est extrêmement bien et en état parfait, 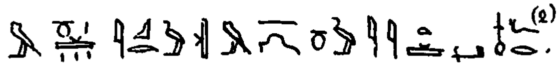 (2).

Les idées agir sur les personnes ou sur les choses pour les disposer selon ses intentions, les arranger, les organiser, *sont exprimées par le verbe* 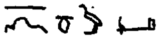. *C'est ainsi qu'au papyrus magique Harris, il est dit d'Ammon* qu'il travaille le ciel et

(1) *Anastasi I, 26, 5.*

(2) *Sallier I, 4, 11.*

et la terre par sa tempête: 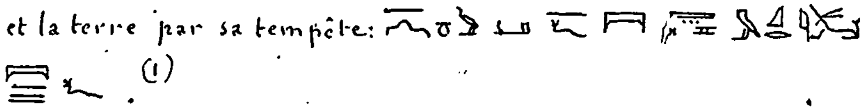 .(1)

De même aussi les criminels dont le jugement est au papyrus judiciaire avaient travaillé des gens, convoqué des meurtriers pour commettre des attentats contre leur Seigneur : 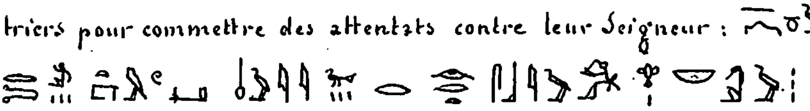 .

Dans l'ancien égyptien, les pronoms personnels sont quelquefois précédés des affixes et ; en copte, on les trouve seulement avec le dernier, ⲛ, comme dans ⲛⲧⲟⲕ, ⲛⲧⲟϥ. Notre texte a ⲙⲧⲟϥ. J'avais méconnu cette forme dans ma traduction de l'inscription d'Ibsamboul, où se rencontre le pronom , ⲙⲛⲁⲛ, copte ⲁⲛⲟⲛ, nous. On y lit, en effet, 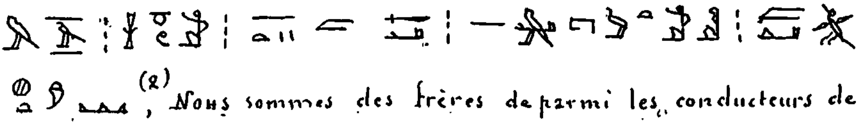 (2), Nous sommes des frères de parmi les conducteurs de tribus, avec le Khèta.

Au groupe 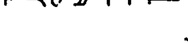 est joint un déterminatif surabondant marqué du signe du pluriel . Ce déterminatif se réfère généralement aux actes et aux états d'être de l'homme ; il n'ajoute rien au sens que nous connaissons suffisamment.

Le copte ⲉⲉⲩ désigne spécialement les bêtes de somme, tandis que l'égyptien , qui se lit de même, s'emploie pour le

(1) Pl. V, l. 9

(2) Denkm. III, 187, 5.

bétail en général, surtout pour le bétail à cornes. Mais il ne nous est pas parvenu assez de monuments de la langue copte pour que nous puissions être convaincus que cette différence est bien réelle.

Baita, quittant son frère dont il soignait le bétail, lui dit en partant : Soigne toi-même tes bestiaux.

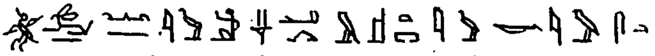

ⲡ. ⲟⲩⲭ ⲁⲛ ⲉⲓ ⲟϩⲓ ⲙ ..... ⲉⲕ ⲙⲙ ⲥ..

Il est (que) non je me tiendrai en une place, tu seras dans elle.

Les prépositions ont pris en copte une aspiration initiale, ϩⲙ ; ceci expliqué nous avons encore ici du copte à peine altéré , ce qui est, est une formule fortement affirmative de ce qui va suivre : cela est, c'est certain.

J'ignore le phonétique de , dans le sens lieu, place, endroit. Comme c'est un mot féminin, on ne peut y voir une forme de , ⲙⲁ, qui est du masculin.

Traduction : Non, je ne resterai plus dans un lieu où tu seras.

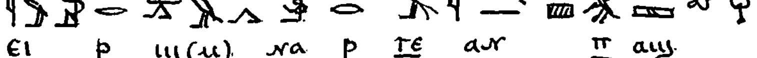

ⲉⲓ ⲣ ϣ(ⲙ) ⲛⲁ ⲣ ⲧⲉ ⲁⲛ ⲡ ⲁϣ

Je suis pour aller moi à la montagne du cèdre.

Nous avons ici le troisième futur de la grammaire copte, à cela près que la forme antique ⲉⲓ ⲣ est devenue ⲉⲓⲉ. La répétition du pronom sujet est imitée aussi par le copte ; Ex. : ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ[1], abiit, ce qui serait en hiéroglyphes 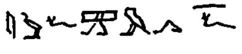.

(1) St Matth. IV, v. 12.

Quant aux groupes, montagne et, cèdre, je me contente de renvoyer à mon travail spécial sur le nom du Cèdre et à l'intéressante note publiée par M. de Horrack, dans la Revue archéologique, sur le même sujet. Je rappellerai aussi ce que j'ai dit ci-devant, p. 149, à propos de poutres de cèdre amenées en Égypte par les vaisseaux Syriens.

7 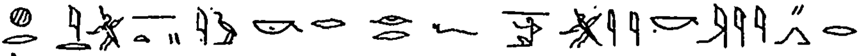

ϩⲣ ⲁⲣ ⲡ ⲛ̄ⲧⲉ ⲉⲕ ⲣ ⲉⲓⲣⲉ-ϥ ⲛⲁⲓ ⲡⲉ-ⲕ ⲉⲓ ⲣ

Puis, est ce que tu seras pour faire cela à moi, ton étant allé pour

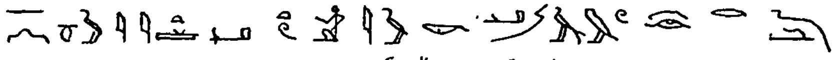

ⲛⲟⲩⲓ ⲧⲩ ⲉ ⲕ ⲉⲓⲙⲓ ⲣ-ϫⲟⲩ

soin, tu sauras, disant :

Grâce aux explications que nous avons données sur le groupe, cette phrase s'analyse avec la plus grande facilité. Le copte s'y reconnaît sans peine. L'extrémité de la ligne hiératique (pl. 8, l. 3) porte des traces de ces maladroites restitutions dont j'ai parlé ; on y distingue .... ; mais la phrase semblable, à la ligne 5, montre que le dernier groupe est le préfixe du troisième futur, lié au groupe, savoir, connaître, distinguer, en copte ⲉⲓⲙⲓ, ⲉⲓⲙⲉ, ⲉⲙⲓ, ⲓⲙⲓ.

L'expression, est particulière à la langue égyptienne. On en connaît plusieurs exemples, l'un desquels appartient encore au Conte

des deux frères (Pl. 7, 4) : 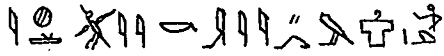
, ⲁϥ ⲡⲉⲕ ⲉⲓ ⲙⲥⲁ-ⲁ ⲣ ϧⲁⲧⲉⲃ ⲙ ϭⲟⲗ-ⲧ , Pourquoi ta venue après moi pour tuer traîtreusement ? C'est tellement rapproché du copte que tout savant connaissant cette langue n'aurait pas un instant d'hésitation. Cette citation montre que cette phraséologie s'emploie à propos du présent et du passé. Je n'en connais pas d'exemple au futur. D'ailleurs les choses que Baïta va prescrire et que son frère devra exécuter ne sont énumérées qu'après la formule 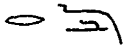, copte ⲉ-ϫⲟⲧ où la particule formative du participe s'est transformée en ⲉ.

exprime correctement l'action de soigner, de même que 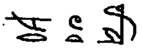 exprime l'action d'aimer ; le scribe a ajouté ici l'hiéroglyphe de l'homme, qui ne doit pas nous embarrasser davantage que le même signe au pluriel , déjà rencontré dans une circonstance identique (p. 206).

Traduction : Puis „ce que tu auras à faire, étant allé à ton travail, tu le sauras", c'est à dire :

8.

ⲟⲩⲛ-ⲧ	ⲛⲕⲁ-ⲧ	ϧⲡⲣ-ⲧ ⲣ-ⲁ
Sont	les choses	arrivant à moi

Répétons encore une fois que est le copte ϣⲱⲡⲉ, dans lequel l'aspiration forte est devenue ϣ et l'ⲣ, ⲉ ; redisons

de nouveau que la préposition ⲣ s'est transformée en ⲉ, et traduisons le dictionnaire copte à la main :

Les choses qui m'arriveront sont, c'est à dire, Voici ce qui m'arrivera

ⲡⲁ- ϣⲧ ϩⲏⲧ-ⲁ ⲙⲧⲧ-ⲁ ϩⲓ ⲟⲩⲱϩ ϥ ϩⲓ ϫⲱϫ

Le de moi ayant pris mon cœur, je serai à placer lui sur tête

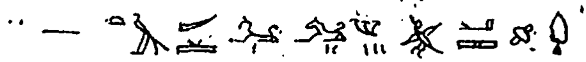

ⲛ ⲧⲉ ϩⲣⲉⲣⲉ ⲡ ⲁϣ

de la fleur du cèdre.

Un seul mot peut embarrasser : , en lettres coptes ϣⲧ. J'ai déjà signalé plusieurs fois la grande diversité d'acceptions dont ce mot est susceptible.[1] Il y aurait tout un livre à faire sur ce sujet; mais je me contente de renvoyer à ce que j'en ai déjà dit, et de chercher à découvrir le sens spécial à notre texte.

On sait, par la suite de l'histoire, que Baïta plaça son coeur au sommet d'une fleur du cèdre, ainsi qu'il l'avait annoncé. Le cèdre fut coupé et le cœur tomba à terre. Anepu le trouva après de longues recherches et l'ayant fait dissoudre, il le fit boire à Baïta inanimé, et alors le coeur revint à sa place. Il est donc bien certain que Baïta retira son cœur de sa poitrine et que c'est l'idée extraire,

(1) Inscr. de Séti I, p. 17; Pap. Mag. Harris, Gloss. N° 690; Hymne à Osiris, p. 11, 12.

retirer, enlever, que nous avons à retrouver dans 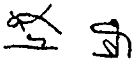
Or, c'est ce qui nous sera aisément démontré.

Le Chapitre 39 du Rituel a pour objet de repousser l'un des monstres qui attaquent les manes dans l'Hadès. On lit dans la formule conjuratrice : Arrière ! instrument de meurtre ; disparais, ennemi de Phra ! (1) ; Que ta face soit renversée par les Dieux ! Que ton cœur soit arraché par le Mafi (le Chat ?).

Nous trouvons ici la même expression, au déterminatif près, et le sens n'est pas douteux, car il s'agit d'anéantir le monstre.

Entouré d'une foule d'ennemis, l'écuyer de Ramsès, saisi de terreur, conseille à son maître de songer à fuir le danger :
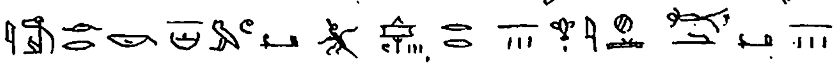 (2)
Oh ! sauve .. le souffle pour nos bouches ! comment nous délivrer ?

De même ; le malheureux officier égyptien, accablé de misères, menacé par l'ennemi crie à son dieu : (3) ; Viens, délivre-moi ; et, dans la prière à Ammon que nous avons déjà citée (p. 103) : 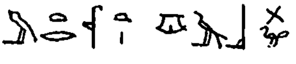, Viens à moi, Ammon ; délivre-moi de la saison mauvaise !

Je pourrais multiplier ces citations ; mais celles qui précèdent

(1) Todtb. Ch. 39, 2. (2) Sallier III, 5, 5. (3) Sallier I, 7, 6.

suffisent pour le but que je me propose. On reconnaît, en effet, que 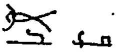 admet le sens du latin eripere, et forme ainsi un équivalent de , copte ⲛⲁϩⲉⲙ, liberare, eripere.

Sous cette acception le déterminatif régulier serait ; mais j'ai assez montré, je l'espère, que les scribes ne s'astreignaient à aucune règle rigoureuse sous ce rapport; il est inutile d'insister davantage sur ce point. On trouve 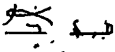 pour 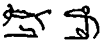(1) et réciproquement. Notre exemple suffirait à le prouver, surtout si l'on veut bien porter son attention sur le tableau des supplices réservés aux damnés, tel qu'il est donné par le Rituel Cadet:

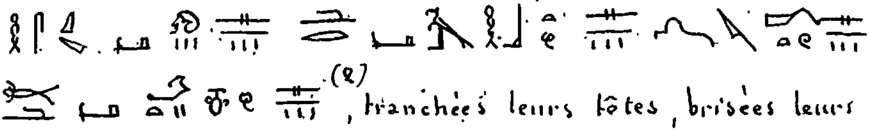(2), tranchées leurs têtes, brisées leurs nuques, coupées leurs cuisses, arrachés leurs cœurs.

La locution 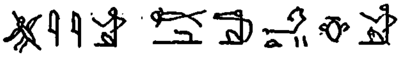 appartient à la phraséologie que nous avons étudiée, p. 208, 209 : mon ayant retiré mon cœur, ayant retiré mon cœur.

Dans le reste de la phrase, sauf la forme verbale qui est ici pour le futur, il n'y a plus que du copte pur et facilement intelligible; les premières paroles de Baïta à son frère sont donc celles-ci: Ayant pris mon cœur, je le placerai au sommet de la fleur du cèdre.

(1) Todtb. Ch. 58, 2.

[2] Passage corresp. à Todtb. ch. 19, 13.

ⲁⲣ ϣⲱⲧ- ⲧⲧ ⲡ ⲁϣ. ⲙⲧⲟϥ ϩⲏⲓ ⲣ (ϩ) ⲡⲟⲩⲧⲛ
Si est coupé le cèdre il tombera à terre.

La construction des phrases commençant par [hiéroglyphe] est bien connue ; elles annoncent une éventualité dont la suite de la phrase exprime les conséquences. Nous retrouvons ici la forme pronominale avec [hiéroglyphe], ⲙ, affixe. Tout le reste est du copte pur, même [hiéroglyphes] dont M. Goodwin a reconnu le correspondant dans le Catalogue de Zoëga, p. 295 : deux moines trouvent ⲟⲩ ⲥⲱⲙⲁ ⲉϥⲛⲏϫ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ ⲡϩⲟⲟⲩⲧⲛ, un cadavre gisant sur le sol. D'autres dérivés de mots commençant par [hiéroglyphe] n'ont pas l'aspiré, comme par exemple [hiéroglyphes], ⲟⲩⲧⲉ, entre ; mais les aspirées accidentelles ne sont pas rares.

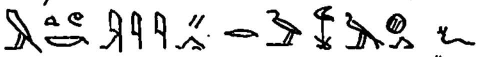

ⲙⲧⲟⲕ ⲉⲓ ⲣ ⲟⲩⲫⲁϩ-ϥ
Tu viendras pour chercher lui.

Le copte n'a pas conservé le mot [hiéroglyphes], chercher, mais le sens en est si bien établi qu'il n'y a pas lieu de s'y arrêter, non plus qu'à aucun autre groupe de ce passage.

ⲁⲣ ⲉⲓⲣⲉ-ⲕ ⲃⲓⲓ ⲛ ⲣⲙⲡⲉ ⲛ ⲟⲩⲫⲁϩ-ϥ ⲙⲧⲉ
Si tu fais sept ans de chercher lui, ne

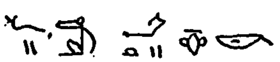

ϥⲓ ϩⲏⲧ-ⲕ
dégoute pas ton coeur.

Cette phrase était complètement inintelligible avant la belle décou-

de M. Goodwin sur les formes négatives. Pour l'explication de je renvoie à mon travail spécial.(1)

La négation porte sur le verbe 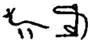, ϥⲓ, dégouter, rebuter, ennuyer, que le copte ne possède plus. On le trouve ailleurs sous les formes 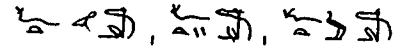, ϥⲧ, ϥⲧⲓ, ϥⲧⲧ.

Un scribe adresse à un de ses disciples une lettre de remontrances commençant ainsi: 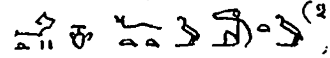(2), cœur dégouté, cœur relaché. Un autre exhorte un de ses disciples à cultiver les lettres: (3), Les lettres, n'en dégoute pas ton cœur. Nous avons ici un nouvel exemple de la mobilité des déterminatifs.

Nous n'avons rien à expliquer dans le surplus de ce passage, si ce n'est que le signe année 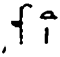, est transcrit par le mot copte qu'il représente mais dont le phonétique n'a pas encore été trouvé dans les hiéroglyphes. Ce signe répond le plus souvent aux phonétiques , ⲧⲣ et 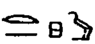, ⲣⲙⲡⲉ. Ce dernier mot signifie nouveau, récent, renouvelé, jeune; rien ne démontre qu'il soit le type du copte ⲣⲙⲡⲉ, année.

Baïta fait prévoir à Anepu sept années de recherches et l'engage à faire provision de patience: Si tu restes sept ans à le chercher, que ton cœur ne se rebute pas. La suite du conte nous

(1) Mélang. égypt. p. 88. (2) Sallier I, 7, 10. (3) Anast: III, 4, 3.

apprend que la recherche ne dura que jusqu'à la quatrième année.

13.

ϩⲡ ⲁⲣ ⲁⲩ-ⲕ ⲕⲉⲙ ⲥⲩ ⲙⲧⲟⲕ ϩⲓ ϯⲧⲩ-ϥ ⲣ ⲟⲩⲁ

Puis, si tu as trouvé lui, tu (seras) à placer-lui dans un

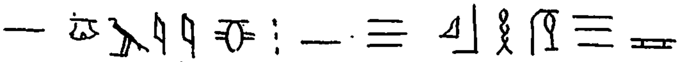

ⲛ ⲕⲁⲓ ⲛ ⲙⲟⲩ ⲕⲏⲃ

plat d' eau fraîche.

C'est encore tout du copte, avec quelques nuances grammaticales déjà suffisamment signalées.

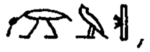, mot pour lequel j'adopte la lecture de M. Brugsch, ⲕⲉⲙ est le copte ϫⲉⲙ, invenire. Ce sens est connu depuis long-temps. Je fais, d'ailleurs, des réserves quant à la question de savoir si le son ⲕⲙ est toujours bon pour les divers cas où l'on rencontre le signe .

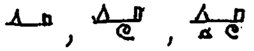, etc., ont laissé au copte ϯ, ⲧⲉⲓ, ⲧⲏⲓ, ⲧⲟⲓ, ⲧⲁ et ⲧⲁⲁ, donner, placer. C'est un assez bon exemple de la variabilité des voyelles.

désigne à la fois un panier pour contenir des légumes, et un vase où l'on mettait des substances molles ou liquides. Le copte a ⲕⲁⲃⲓ, petit vase et ⲕⲁⲡⲓⲁ, plat, patère.

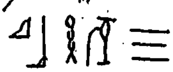 est le copte ⲕⲏⲃ, frais, froid, aussi ϫⲁⲃ. Au papyrus médical, il est question d'un remède pour rafraîchir :

(P. 19. 12). Dans les légendes

de la tombe du scribe Anna, recueillies par Mr. Brugsch,(1) il est dit de ce personnage qu'il chasse sur son étang occidental, qu'il se rafraîchit sous ses sycomores, 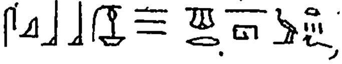, et contemple ses bosquets.

Ce mot signifie aussi répandre un liquide en libation, faire une libation, mais ce sens n'a rien à faire ici. Il prend ou rejette l'aspiration finale et la duplication du . Au surplus il possède encore d'autres formes et d'autres acceptions qui ne peuvent être étudiés ici.

ϫⲉ ⲱⲛϩ-ⲁ

Oui ! je vivrai

Toujours du copte. a beaucoup embarrassé les traducteurs. Il est certain que ce mot signifie, dans différens textes, appeler, nommer, dire. Mais au commencement des phrases, c'est tout simplement une interjection, une particule commandant l'attention, comme le copte ϫⲉ, ϭⲉ. Elle accompagne souvent les formules de conjurations magiques, comme on peut s'en assurer en étudiant la collection des papyrus de Leide, surtout les pl. 128 et 129. Il est nécessaire de soumettre à révision ma traduction du passage du Papyrus magique Harris, p. VII, 2, où j'ai adopté le sens dire.

(1) Recueil, pl. 36. C.f. Todtb. Ch. 152, 8 ; Stèle d'Aï au Louvre, l. 6.

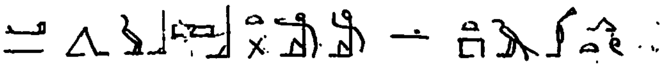

ⲟⲩ - ⲱⲱϣⲃ - ⲁ ⲛ ⲧϩⲉ - ⲧⲩ
Je répondrai à la perfidie.

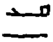 est le copte ⲟⲩ, iterum, et correspond à la particule de répétition ré, re, comme dans répliquer, rétorquer, répondre, retourner. Cette particule donne plus de force à l'idée répondre, rétorquer, qu'exprime le mot ⲱϣⲃ, commun à l'égyptien et au copte; mais il faut se garder de voir ici l'idée répondre de nouveau, répondre encore. Ce qui le prouve c'est que cette expression est employée à propos de la première révélation faite par Baïta à son frère Anepu. Le passage se lit p. 9, l. 5, dans le discours des Dieux à Baïta, qu'ils informent de ce qu'a fait son frère :
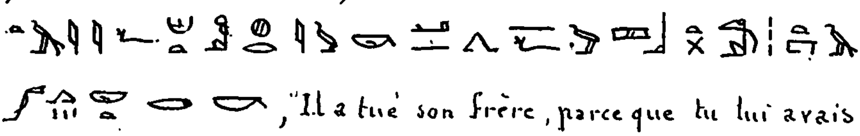, "Il a tué son frère, parce que tu lui avais répété, révélé, toutes les perfidies contre toi. 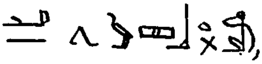, que l'on retrouve encore une fois dans une phrase pareille, [p. 14, l. 7] est une expression liée, indiquant la réplique de quelqu'un qui se défend, qui rétorque une accusation, qui renvoie une imputation.

La chose à laquelle répond Baïta est exprimée par le mot 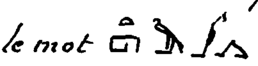, ⲧϩⲉ, le seul de la phrase qui ne se retrouve pas en copte. Il y a fort long-temps que j'en ai signalé le ré-

ritable sens (1). Radicalement ce mot veut dire outrepasser ; il est constamment employé dans des phrases comme celle-ci:

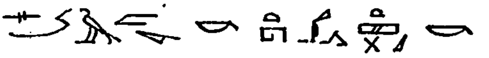, Immole celui qui viole, outrepasse, franchit, ta frontière. De l'idée outrepasser à celle de violer, la transition est naturelle. Au traité de Ramsès II avec les Khitas sont inscrites des clauses pour prévenir la violation des territoires respectifs. Dans d'autres textes, on reconnaît les idées empiètement, usurpation, perfidie, trahison. Il n'en est pas du reste de plus clair que le Conte des deux frères, où le mot [hiéroglyphes] représente les différentes trahisons dont Baïta fut la victime et qu'il démasqua successivement.

Notons que la désinence [hiéroglyphe] marque le substantif dans le passage étudié, et qu'un lapsus-calami du scribe a introduit un [hiéroglyphe], β, superflu dans le mot ωβϣ.

16 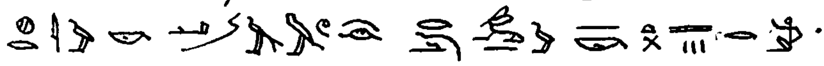

ϩⲡ ⲉⲓ-ⲕ ⲉⲓⲙⲉ ⲡ ϫⲧ ⲟⲩϫ-ⲧ ϫⲕⲁ-ⲧ ⲡⲁ
Or, tu connaîtras, (c'est) à dire: sont les choses à moi.

C'est du copte, et du copte fort simple. On se rappelle que Baïta a dit à son frère qu'il lui arriverait certaines choses et qu'il lui a indiqué ce qu'il aurait à faire à cette occasion. (Voir ci-devant l'analyse des sections 8 et 9). Mais il faut qu'Anepu, qui va quitter Baïta, soit informé du moment où son intervention

(1) Une Inscript. hist. de Séti I, p. 29, note 127; Pap. Mag. Harris, Gloss. N° 658.

deviendra nécessaire. On voit, par la suite du roman, que plusieurs années s'écoulèrent avant que le signal convenu se produisît.

Nous avons déjà rencontré plusieurs fois la locution [hiéroglyphes] litt. à dire, en disant, et nous avons vu qu'elle précède constamment un récit annoncé, une explication ; elle remplit exactement le même rôle que le français savoir, à savoir, c'est à dire. Dans le texte étudié, elle appelle l'attention sur l'importante révélation qui va suivre et qui forme le noeud de toute l'action. Baïta dit à son frère : Tu connaîtras, à savoir, que les choses sont (arrivées) à moi, à tel signe. La phrase suivante nous décrit, en effet, le signe auquel Anepu devra connaître qu'il est temps de partir.

17 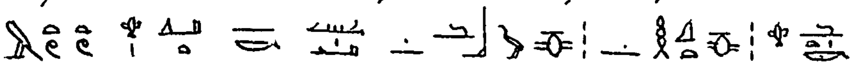
ⲙⲧⲧⲧⲧ ϩⲓ ϯ ⲛⲕ ⲟⲩⲁ ⲛ ⲧⲃⲧ . ⲛ ϩⲕ-ⲧ ϩⲓ ⲧⲟⲧ-ⲕ
On sera à donner à toi une cruche de bière à la main.

ⲙⲧⲟϥ ϩⲓ ⲉⲓⲣⲉ ⲥⲧϥ-ⲩ.
elle sera à faire écume.

Nous avons encore ici du copte, à peu de chose près, car il n'est pas difficile de reconnaître dans [hiéroglyphes], le thème antique de ⲥⲃⲏⲧⲉ, écume, mousse, devenu ⲥϥⲓϯ dans le composé ⲁⲉϣⲥϥⲓϯ, écumer, mousser. Peut-être ⲥⲱⲧϥ, verser répandre, dérive-t-il du même radical égyptien.

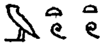, ⲙⲧⲧⲧⲧ ou ⲙⲧⲟⲧⲟ, qu'on trouve aussi sous la forme , ⲙⲧⲧⲧⲧ, est la forme indéfinie du pronom précédé de ⲙ affixe ; nous avons déjà rencontré 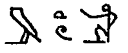, moi, , toi, tu, , lui, il. est on. Avec ces pronoms le verbe substantif est sous entendu, et lorsque la préposition les suit, on peut se rendre compte du mécanisme de la phrase, en disant : étant moi à ...., étant toi à .... Nous avons ici : étant on à donner à toi.

La chose à donner est un vase de la boisson la plus ordinairement en usage chez les anciens Egyptiens, le 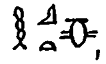, ϩⲕ, dont j'ai parlé dans mon travail sur le papyrus médical[1]. Depuis lors M. Brugsch a voulu y reconnaître le vinaigre, à cause du copte ϩⲙϫ, mais cette opinion n'est pas soutenable à moins que l'on ne suppose que les égyptiens consommassent du vinaigre à leurs repas en guise de breuvage. De même que l'hébreu de la Bible associe constamment le vin et le pain ou le vin et le froment, de même les textes hiéroglyphiques associent le pain et le hak, dans lequel il est, dès lors impossible de voir un simple condiment. Pendant que le paysan dont le papyrus de Berlin N.° 2 raconte les doléances était retenu à Souten-si-nen, le roi lui fit distribuer chaque

(1) Mélanges Égypt. p 7ª.

jour un pain, et deux bouteilles de HaK. Cette ration représente évidemment la consommation quotidienne d'un homme; elle exclut a priori toute idée de vinaigre ou de liqueur forte. Cependant le HaK, pris en excès, pouvait déterminer l'ivresse; il n'en fut pas distribué à la femme du paysan; elle reçut seulement trois pains par jour, pour ses besoins et ceux de ses enfants.(1) En définitive, la bière répond à toutes les conditions du problème, alors surtout qu'il est constant que la bière d'Egypte jouissait de quelque célébrité.

, aussi , est le vase vulgaire du ménage, le pot, la cruche. On s'en servait pour mélanger les liquides et pour les décanter : 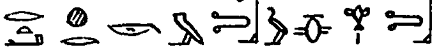 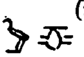(2), mets de vase en vase. On apportait chaque soir à Anepu revenu des champs un de ces vases plein de bière, pour son repas. Dans l'histoire du paysan (Pap. Berlin II), qui est d'une époque beaucoup plus ancienne, le vase à bière est nommé 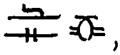, TC. L'égyptien étendait la signification de l'un et de l'autre de ces mots, comme nous le faisons pour les mots bouteille, verre, flacon, qui représentent parfois la liqueur contenue.

(1) Les Pap. de Berlin, p. 15.   (2) Pap. Méd. pl. IV, 6.

On serait bien embarrassé, à présent, de signaler un point douteux dans la phrase étudiée ; nous voyons aussi distinctement que possible, que le signe annoncé par Baïta consistait en ce que le vase de bière apporté chaque soir à son frère ferait un jour effervescence et se répandrait en écume. C'est un détail curieux qui a échappé à tous les traducteurs.

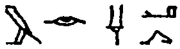

ⲙ(ⲡ)ⲉⲣ ⲱϩⲉ.
Ne demeure pas.

Voici encore une phrase qui serait demeurée complètement inintelligible sans l'heureuse découverte de M. Goodwin. Je renvoie à l'article où j'ai exposé cette découverte,[1] et aussi à un excellent article de M. Lepage-Renouf, sur quelques particules négatives[2]. Je dois expliquer toutefois que je ne partage pas l'opinion du savant anglais qui tourne par le passif la locution , et qui, par conséquent, traduirait dans notre passage : Non fiat mora, qu'il ne soit pas fait station ! Il y a certainement Ne t'arrête pas, absolument comme en copte ⲙⲡⲉⲣⲙⲉⲩⲓ, ⲙⲡⲉⲣϣⲉ, ⲙⲡⲉⲣϯϩⲁⲡ, etc. Je crois aussi que M. Lepage-Renouf s'est fait du Ch. 30 du Rituel une idée très différente de la mienne. Pour ma part, j'y

(1) Mélanges Égypt. p. 88 (2) On some negative particles, Edinburgh, 1862.

distingue une portée philosophique très-élevée ; le défunt adjure son propre cœur, celui qu'il a reçu de sa mère, de ne pas être son accusateur au jugement ; il y a là, ce me semble, une remarquable idée de la conscience humaine. Voici, au surplus, ma traduction du commencement de ce Chapitre, d'après le texte du papyrus hiératique du prophète Osorkon, fils du premier prophète d'Ammon Sheshonk (1).

Cœur du prophète d'Ammon-Ra (suivent les noms et la filiation).

son cœur de quand il était sur la terre, ne te tiens pas (contre lui) comme juge; ne t'oppose

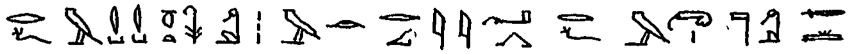

pas à lui comme divin magistrat; ne te tourne pas contre lui devant le dieu grand.

M. Lepage-Renouf traduit Non fiat mihi mora, mais il ne rend pas le complément de la phrase 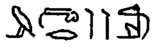, ce qui l'empêche de voir que le Chapitre est un appel adressé au cœur. J'ai lieu de croire qu'un examen nouveau de la question déterminera ce savant distingué à adopter mes vues.

M. Brugsch a commis une erreur bien plus grande dans la version du même passage qu'il rend ainsi : 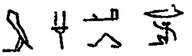. 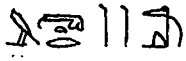, nicht ein Stehender gegen mich als Zeuge, personne

(1) Publié dans le grand ouvrage de Denon.

ne se tient comme témoin contre moi. Il méconnaît ainsi la fonction impérative de négatif et l'intention du texte.

Il y aurait beaucoup d'autres remarques à faire sur les formes négatives, mais elles méritent un travail spécial. Celle de notre texte ne présente, d'ailleurs, aucune difficulté. Baïta ordonne à son frère de partir aussitôt que le signe convenu se produira : la cruche de bière qu'on te mettra à la main, venant à faire de l'écume, ne t'arrête pas !

19 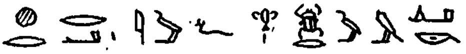

ϧⲣ ⲣ-ⲁ ⲉϥ ϩⲓ ⲁ̀ⲡⲣⲩ ⲙⲧⲕ

car, dans le fait, il sera à arriver à toi.

C'est à dire : car, réellement cela t'arrivera.

Le bras noté signifie l'acte, l'action. J'ai démontré, le premier, que 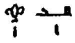 signifie : sur lácte, immédiatement, tout de suite. , dans l'action, dans le fait, en réalité. Lorsqu'Anepu eut rejoint son frère à la montagne du cèdre il le trouva étendu sur sa natte à l'état de mort : 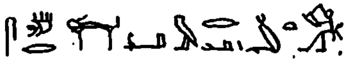

Baïta, qui connaît l'avenir, ne procède pas par hypothèses ; il prédit ce qui arrivera certainement, afin qu'Anepu se tienne prêt.

Nous n'avons, du reste, rien qui mérite discussion dans ce dernier passage ; nous en connaissons tous les mots et nous y trouvons encore du copte très-peu altéré.

Reprenant maintenant nos paragraphes, nous construirons la traduction suivante, qui se rattachera sans peine au texte antécédent, au point où nous l'avons arrêté (p. 197 ci-devant):

« Son jeune frère cria vers lui, en disant : ainsi donc, tu t'es « figuré que c'était un crime ; ainsi donc, tu ne t'es pas figuré « que c'était un acte de vertu, au contraire, la chose que j'ai « faite pour toi. O ! pars pour ta demeure ; soigne toi-même « tes bestiaux. Je n'habiterai plus un lieu où tu seras ; j'irai « à la montagne du Cèdre. Mais ce que tu auras à faire pour « moi quand tu seras allé soigner tes bestiaux, tu l'apprendras, « à savoir : des choses m'arriveront ; j'ôterai mon cœur ; je le pla- « cerai au sommet de la fleur du cèdre. Puis, le cèdre étant « coupé, il tombera à terre. Tu viendras pour le chercher. Si « tu fais sept années de recherches, ne te rebute pas ; puis, l'ayant « trouvé, tu le mettras dans une coupe d'eau fraîche, et certes, « je vivrai et je dévoilerai la trahison. Et tu apprendras, à « savoir, que les choses me sont arrivées, t'étant donnée une « cruche de bière à la main, elle fera de l'écume ; Ne t'arrête pas, « car pour sûr cela t'arrivera. »

Après avoir reçu ces instructions, Anepu rentre à sa demeure le cœur rempli d'amertume ; il tue sa femme et la

la jette aux chiens. Puis le texte passe au récit des aventures de Baïta.

Comme corollaire de notre traduction, nous allons reproduire ici le passage qui rend compte de la réalisation du signe convenu et du départ d'Anepu.

Baïta s'était marié à une fille des Dieux que les Sept Hathors avaient maudite. Les indiscrétions de sa femme, devenue la favorite du pharaon, déterminèrent le monarque à faire abattre le cèdre sur lequel Baïta avait déposé son cœur, ainsi qu'il l'avait annoncé; l'arbre coupé, le cœur tomba à terre et Baïta tomba mort au même instant. Citons maintenant le texte:

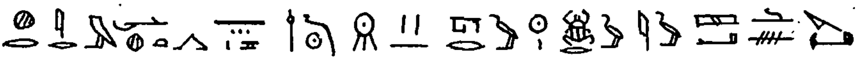

ϕρ αρ ⲙⲉϕⲧ ⲧⲟ ϩⲧ ϩ ⲁ̄ⲧ ϩⲣⲧ ϕⲡⲣⲧ ⲁⲧ ϣⲱⲧ

Puis fut après que la terre s'éclaira, et le second jour se fit, étant coupé

ⲡ ⲁϣ ⲁⲧ ⲁⲛⲡⲧ ⲡ ⲥⲟⲛ ⲁⲁ ⲛ Βⲁⲓⲧⲁ

le cèdre, fut Anepu, le frère grand de Baïta,

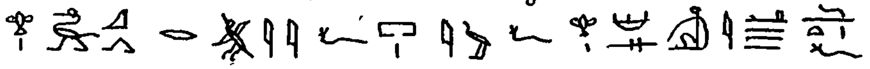

ϩⲓ ⲁⲕ ⲣ ⲡⲉϥ ⲏⲓ ⲁⲧ-ϥ ϩⲓ ϩⲙⲉⲓ ⲗⲁ ⲧⲟⲧ-ϥ

à rentrer à sa demeure; il fut à s'asseoir, lavant sa main,

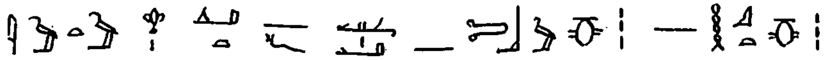

ⲁⲧⲧⲧ ϩⲓ ϯ ⲛⲁϥ ⲟⲧⲁ ⲛ ⲧⲃⲧ ⲛ ϩⲕ

On fut à donner à lui une cruche de bière;

ⲁⲧ ϥ ϩⲓ ⲉⲓⲣⲉ ⲥⲧϥ-ⲧ ⲁⲧⲧⲧ ϩⲓ ϯ ⲛⲁϥ ⲕⲉ ⲛ

elle fut à faire écume; on fut à donner à lui une autre de

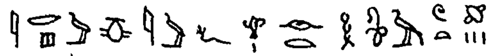

ⲏⲣⲡⲧ ⲁⲩ-ϥ ϩⲓ ⲉⲓⲣⲉ ϩⲧⲁ-ⲧ
vin ; elle fut à faire impureté.

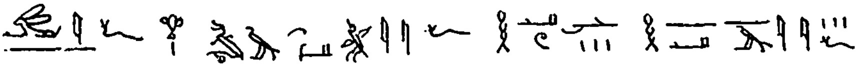

ⲟⲩⲛ ⲁⲛϥ ϩⲓ ϫⲓ ⲡⲉϥ ϩⲁⲧ ϩⲛⲁ ⲛⲉϥ
Il fut à prendre son bâton avec ses

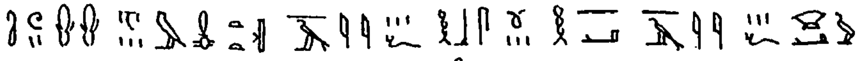

ⲧⲟⲟⲩⲉ ⲙⲙⲁⲧ ⲛⲉϥ ϩⲃⲥⲱ ϩⲛⲁ ⲛⲉϥ ϣⲁⲣ
souliers ; de même ses vêtemens avec ses outils

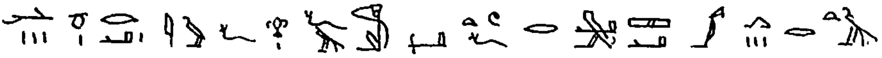

ⲛ ⲣ-ⲁ ⲁⲩ ϥ ϩⲓ ϥⲓ ⲧⲧϥ ⲣ ⲙⲁϣⲁ . ⲣ ⲧⲉ
de travail ; il fut à se mettre à marcher vers la

ⲁⲛ ⲡ ⲁϣ
montagne du cèdre.

Le mot-à-mot est assez intelligible pour nous suffire. Nous y voyons que le signe prédit par Baïta se produisit, tel qu'il l'avait annoncé : la cruche de bière apportée à Anepu se répandit en écume. Celui-ci ayant alors demandé du vin à la place, ce nouveau breuvage perdit soudain sa limpidité. A cette répétition du signal, Anepu n'hésita plus ; il prit ce qui lui était nécessaire pour la route et se mit aussitôt en voyage.

Je n'ai pas pris la peine de souligner, dans la transcription de ce passage, les mots appartenant au copte. C'est un soin que je ne prendrai plus à l'avenir. Les égyptologues, qui ne sont pas étrangers au copte, ne s'y

tromperont pas ; quant à ceux qui n'en ont aucune notion, je ne puis que les engager à l'étudier. Mais à l'égard des personnes qui ne connaissent ni le copte ni les hiéroglyphes, mon travail ne leur est pas destiné, et leur opinion est sans valeur. Il ne faut pas oublier que les savants, qui firent à Champollion le reproche de forger des mots coptes, niaient sa méthode de déchiffrement et le soupçonnaient d'appuyer sur des fraudes un système imaginaire. Aujourd'hui il n'est plus permis de prétendre au titre de savant, tout en conservant des préventions de cette espèce. A quiconque révoquerait en doute la réalité de la science créée par le génie de Champollion, que ce soit un ministre de la reine d'Angleterre, comme Sir Cornwall Lewis ou un savant réputé, tel que Klaproth, on peut aujourd'hui se borner à répondre : tant pis pour vous !

La question de la transcription des hiéroglyphes n'est plus subordonnée à des considérations de ce genre ; elle doit obéir à une seule loi, celle de rendre compte le mieux possible des mots et des tournures de la langue égyptienne. On les a singulièrement défigurés dans les systèmes divers qui ont été successivement pré-

conisés ; on s'est, comme à plaisir, attaché à se tenir loin du copte. Cette méthode vicieuse et la rareté des citations textuelles, due au manque de types hiéroglyphiques, ont créé des obstacles sérieux à la science. Ce sont les seules circonstances atténuantes que puissent invoquer les savants de bonne foi, comme Sir Cornwall Lewis, qui n'ont pas su se reconnaître dans le dédale.

Le copte, le copte seul, peut donner une idée exacte de l'égyptien qui n'est que sa forme antique. Il serait tout aussi déraisonnable de renoncer au type grec pour rendre le grec d'Homère et au type arabe pour imprimer le Koran, qu'au copte pour transcrire l'égyptien antique ; de part et d'autre, il y a des langues dérivées, et, sous ce rapport l'inconvénient n'existe pas plus pour le copte que pour le romaïque et la multitude des dialectes de l'arabe moderne.

Toutefois, que l'on ne s'y trompe pas ; le copte nous apporte un très-grand secours, mais ne nous sert ni de grammaire, ni de vocabulaire ; nous cherchons d'abord par la méthode analytique, à découvrir le sens des groupes et ce n'est qu'après avoir trouvé ce sens que nous comparons nos résultats avec les données de la langue dérivée.

Sans cette précaution, on arriverait à des erreurs très-considérables. De tous les mots égyptiens que j'ai soulignés comme se retrouvant en copte, il n'en est aucun dont le sens n'ait été pleinement démontré par l'analyse et d'une manière complètement indépendante de l'observation de la langue copte.

Si l'on eût mis entre les mains de Sir Cornwall Lewis une analyse complète du Conte des deux frères, dans la forme que j'ai donnée à celle des fragments qui précèdent, son opinion eût été certainement bien modifiée. Je crois aussi qu'en travaillant ce texte de la même manière, mes devanciers se seraient épargné beaucoup d'erreurs. Je n'ose espérer les ramener dès à présent à ma manière de voir ; mais j'ai signalé la voie du progrès, elle ne sera pas délaissée par tous.

VIII

DE LA LONGÉVITÉ
chez les Égyptiens.

Par C. W. Goodwin.

Pline nous raconte dans son Histoire Naturelle[1], que d'après certains motifs astrologiques, Epigènes, écrivain versé dans la science chaldéenne, assignait à la durée de la vie humaine l'extrême limite possible de 112 ans. On dit que le babylonien Bérose qui, le premier introduisit l'astrologie en Grèce, la portait à 116 ans. Pline n'est pas très clair lorsqu'il rend compte des calculs des astrologues égyptiens Petosiris et Necepso; on comprend cependant que, d'après leurs systèmes, la vie pouvait dans certains cas s'étendre jusqu'à 124 ans. Saumaise, enfin, parle de l'âge de 120 ans comme une limite résultant de certains calculs mystérieux de l'école astrologique gréco-égyptienne[2].

Quoiqu'il en soit, les anciens égyptiens paraissent avoir assigné à la vie humaine une limite différente de celles que je viens de citer. Je ne suis pas en mesure d'expliquer

(1) Liv. VII, ch. 50. (2) De Annis climat. p. 473.

leurs motifs, mais quels qu'ils soient je ne leur suppose aucun rapport avec l'astrologie. Dans plusieurs documens égyptiens, appartenant à des temps divers, l'âge de 110 ans est mentionné comme un terme d'existence tel que celui qui l'atteignait était considéré comme particulièrement heureux et favorisé des dieux.

Je vais placer sous les yeux du lecteur les textes qui servent de preuve à mon assertion et j'explique, par avance, que si l'interprétation de quelques passages reste tant soit peu douteuse, les points incertains ne sont pas de nature à altérer mes conclusions.

En première ligne, je parlerai du plus ancien de ces documents, c'est-à-dire des Proverbes de Ptah-hotep, contenus dans le papyrus Prisse, qui est conservé à la Bibliothèque Impériale à Paris. Ce papyrus appartient vraisemblablement aux temps de la XI dynastie, c'est à dire qu'il remonte à plus de 2000 ans avant notre ère, et l'ouvrage qui y est écrit est attribué à un auteur qui aurait vécu à une époque bien plus ancienne encore, peut-être sous la VIme dynastie. C'est incontestablement le plus ancien livre qui existe.

A la fin du livre des Proverbes, l'auteur s'exprime ainsi:

« Véritablement, il est agréable à Dieu, le fils qui fait attention
« à ce qui lui est dit par son maître, qui fait ce qui est juste,
« qui fait attention à ses voies. Ainsi, tu auras les membres
« sains, et l'approbation du roi en toutes choses ; tu atteindras
« des années de vie, non peu (nombreuses). Sur la terre, tu atteindras
« 110 ans de vie, par la permission du Roi, parmi les nobles. »(1)

Soit que l'on accepte cette traduction qui suppose le pronom de la seconde personne exprimé deux fois par , soit, ce que je crois moins probable, que ce signe représente la première personne et que l'auteur s'attribue ainsi à lui-même cette existence de cent dix ans, il n'en demeurera pas moins certain que cet âge est celui que l'homme considérait alors comme un privilège particulier, une faveur exceptionnelle. A la vérité, on peut croire ici qu'il s'agit de l'âge de l'auteur, qui explique au début de son livre, qu'il était très-vieux et se plaint des misères attachées à la vieillesse, telles que la perte de la vue, de l'ouïe et des autres sens. Mais les textes que nous allons étudier nous montreront le terme de 110 ans de vie indiqué clairement comme le but des vœux ou des espérances des anciens égyptiens à propos de la durée de l'ex-

(1) Pap. Prisse, pl. XIX, l. 5 à 8.

istence.

Le Musée Britannique possède une curieuse inscription hiératique gravée sur pierre dure ; c'est, je crois, le seul seul monument connu portant cette espèce d'écriture, qui est surtout celle des Papyrus. L'inscription porte la date de la vingt-unième année d'Amenophis III, souverain dont le règne paraît remonter au XV.e siècle avant notre ère ; elle expose qu'une chapelle fondée par un scribe pour quelque but pieux ou charitable n'avait pas été entretenue avec soin ; on l'avait laissé tomber en ruines, et les revenus dont elle avait été dotée, détournés de leur emploi, avaient été gaspillés. Il intervient alors une inspection royale et un décret ; les délinquants sont obligés à restitution et il est ordonné que la chapelle soit rétablie sur un pied convenable. On trouve dans ce décret des clauses comminatoires menaçant de châtimens et de poursuites ceux qui, dans l'avenir, violeraient l'ordre du roi ; en même temps, des bénédictions de toute espèce sont promises à ceux qui respecteront les intentions du fondateur, et ceux qui occupent le domaine ou administrent les objets de charité, continueront à jouir de la faveur royale, de génération en génération ; certains avantages leur sont encore promis, pour les jours où ils reposeront dans l'Ament

(l'Hadès) après 110 ans. La phrase semble exprimer l'idée que le comble de la félicité humaine consiste à atteindre la vie la plus longue qui soit possible aux mortels.

Un autre monument du Musée Britannique nous offre un nouvel exemple de la formule en question; je veux parler de la stèle d'un personnage nommé Raka, qui vivait sous la XIXe dynastie [XIVe siècle avant notre ère]. Les inscriptions en ont été publiées par Mr Sharpe,(1) mais le dessin en est rendu d'une manière assez peu distincte, tandis qu'en recourant au monument lui-même, on lit sans difficulté: Adoration à Osiris, proscynème (προσκυνεμα, litt. baiser la terre) à Ounofris, toi qui m'accordes le bel Ament (de reposer tranquillement dans la tombe), après 110 ans sur la terre.

Deux passages des papyrus hiératiques du même Musée contiennent les mêmes expressions. On lit dans le premier, qui fait partie d'une épître louangeuse adressée à un scribe éminent: Tu t'avances vers le bel Ament (la tombe) sans vieillir, sans devenir faible; tu dures 110 ans sur la terre, et tes membres sont robustes.(2)

Le second dépend d'une composition de la même nature; il y est dit:(3) Tu dures 110 ans sur la terre et tu reposes au front

(1) Egypt. Inscr. 2d series, 82 – (2) Anast. III, p. 4, l. 8. – (3) Anast. IV, pl. 4, l. 4.

(de la montagne) dont la maîtresse est dans l'Ami-oert.

On reconnaît par ces différens exemples que l'âge de cent dix ans représente la limite de la plus longue existence humaine, celle au-delà de laquelle les voeux des mortels n'osaient pas aspirer. Peut-être se servait-on de ce nombre comme nous de l'expression siècle, centenaire, et l'employait-on à propos de toute très-grande-vieillesse. Quoiqu'il en soit, il est permis de conclure que la durée de la vie, vingt ou trente siècles avant J.C., n'était point en Egypte sensiblement différente de ce qu'elle est de nos jours en Europe. Les cas d'individus ayant dépassé l'âge de cent ans ne sont pas très-rares, mais on connaît peu d'exemples bien authentiques de personnes ayant dépassé ou même atteint celui de cent dix ans.

Une circonstance curieuse, c'est que l'âge assigné au patriarche Joseph est précisément cent-dix ans, l'histoire de ce patriarche présente un certain coloris égyptien. Si l'on considère que Moïse, venu plusieurs générations après lui, vécut 120 ans, malgré la diminution progressive de la durée de l'existence, on est amené à reconnaître qu'à un point de vue purement hébreu, Joseph pourrait être regardé comme ayant eu une fin prématurée; mais il est plus vraisemblable que les traditions égyptiennes relatives à ce personnage, ont été

utilisées, et que ces traditions lui attribuaient cette limite d'existence qui était le partage des privilégiés, et qui pouvait avoir été souhaitée ou prédite, dans les termes que nous venons de rappeler, à Joseph, haut fonctionnaire de la cour égyptienne.

Voici une autre coïncidence non moins curieuse. On trouve dans un fragment d'ouvrage gnostique, publié par Zoëga, une biographie apocryphe de Joseph, l'époux de Marie, écrite dans le dialecte sahidique. Jésus remplit lui-même le rôle de narrateur et le récit est fortement imprégné d'idées égyptiennes; il se termine ainsi: Tous les jours de mon père Joseph, de longévité heureuse, furent cent onze ans, selon l'ordre de dieu. L'écrivain semble avoir eu en vue l'antique tradition des cent dix ans, limite extrême de la vie, et, dans le but de faire honneur au père de Jésus, il lui attribuait une année de plus.

Londres, Juillet 1862. C.W. Goodwin.

Lorsque cet article a été rédigé, M. C.W. Goodwin ne connaissait pas les inscriptions de de Bakenchons, publiées depuis par M. Devéria et par M. Lauth. On y lit 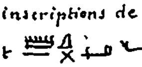 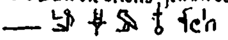 : qu'il me prépare une durée de bonheur de 110 ans. M. Devéria, dans son mémoire cite plusieurs autres exemples de la même formule et reconnait de son côté, que ce nombre exprime la limite extrême de la vie, suivant les Égyptiens. Seulement il l'appelle aussi le terme naturel; je crois qu'il vaudrait mieux dire le terme extraordinaire. (Note de F. Chabas).

IX

LE COCOTIER

était-il connu des Égyptiens?

Par C. W. Goodwin

On ne trouve plus le cocotier en Égypte ; les anciens écrivains ne le mentionnent pas non plus au nombre des productions de ce pays. Il est extrêmement abondant dans la plupart des régions tropicales voisines de la mer et se rencontre, en particulier sur les côtes de l'Arabie.

L'origine du nom de ce précieux végétal est entourée de ténèbres ; on a voulu le faire dériver du mot portugais macoco ou macaco, qui signifie singe, parceque le bout de la noix présente trois espèces de cicatrices noires, ayant une vague ressemblance avec la figure d'un singe. Mais je crois pouvoir démontrer que la noix du cocotier était connue en Égypte, à une époque très-reculée, et que son nom appartient à l'ancienne langue du pays des pharaons.

M. le docteur Brugsch, de Berlin, a publié dans son Recueil de Monuments égyptiens (pl. 36) une inscription qui provient du tombeau d'un fonctionnaire de l'époque de Thoth-

mès III. On trouve dans ce texte une liste des arbres plantés dans le jardin de ce personnage, avec leur nombre; il y en a de vingt espèces, parmi lesquelles on reconnait: 90 sycomores, 31 perséas, 5 figuiers, 3 acacias, 12 vignes, 8 saules et 10 tamarisques. D'autres ne peuvent encore être identifiées. Le nom de chacune de ces espèces est déterminé par des signes représentant soit un rameau de fleurs, soit un arbre même et, dans trois cas, ce déterminatif est évidemment un palmier.

Dans le premier de ces cas, le nom de l'arbre est exprimé par le signe du régime de dattes, dont le phonétique bien connu est 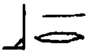, baner : ; c'est le copte ΒΕΝΝΕ, le palmier-dattier. Il y en avait 170 dans le jardin.

En second lieu, il s'agit de 120 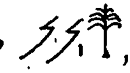, mama. C'était fort probablement le palmier-doum [Hyphaene cucifera], qui est commun en Egypte.

De la troisième espèce de palmier notre horticulteur ne possédait qu'un seul spécimen, dont le nom est écrit: 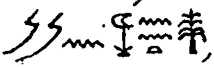, mama-en-Khanent. Mr Brugsch y voit l'Hyphaene Argun, espèce de palmier d'Afrique. Les raisons que je vais exposer m'ont porté à y reconnaître le cocotier.

On lit au papyrus Sallier I, p. 8, une prière poétique adres-

sée à Thoth, le dieu des lettres ; le dieu y est invoqué en ces termes par son fervent adorateur :

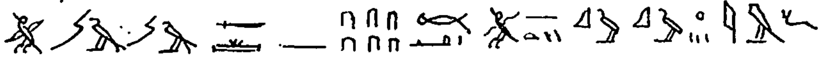

O Palmier grand de 60 coudées, que (sont) des Kuku sur lui ;

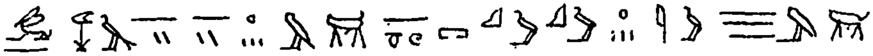

Il y a des Khanini dans les Kuku et de l'eau

dans les Khanini.

Il est évident que nous retrouvons ici le palmier du texte publié par M. Brugsch, le palmier à Khanent ou à Khanini. KuKu, KoKo, est évidemment le nom du fruit ; le Khanini en est l'amande, au milieu de laquelle se trouve l'eau ou, comme nous l'appelons, le lait de coco. La hauteur indiquée est bien en rapport avec la taille habituelle du cocotier, qui est de soixante à quatre-vingt pieds.

Pline décrit le palmier-doum sous le nom de κουκι[1], qui est bien le même mot que 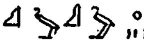 ; mais le fruit du doum ne contient aucun jus.

En copte, ΚΟΥΚΕ signifie écorce ; peut-être avait-on ainsi nommé les fruits des deux espèces de palmier, à cause de leur enveloppe qui ressemble à une écorce. Les coptes avaient aussi

1 Liv. VIII, ch. 18.

le mot grécisé, ΚΟΥΚΟΥΝΑΡΙΑ, pommes de pin. Peut-être le grec κόκκος avait-il dans l'origine la même signification quoiqu'il ait été employé à nommer des fruits beaucoup plus petits.

Il n'est pas nécessaire, dès lors, de recourir au portugais pour trouver la racine du mot coco, puisque quatorze siècles avant notre ère, les Egyptiens appelaient déjà de ce nom les noix d'une espèce de palmier. Mais il est certain que le cocotier était alors une rareté en Egypte, car nous en trouvons un seul dans la collection de notre antique jardinier, tandis que les palmiers indigènes y figurent au nombre de plus de cent de chaque espèce. C'est peut-être pour ce motif de rareté, peut-être aussi à cause des propriétés rafraichissantes de son fruit, que, dans une invocation poétique, un scribe en a fait le symbole du dieu des Belles-lettres.

23 août 1862. C. W. GOODWIN.

X

SUR QUELQUES GROUPES

comprenant le signe

par C.W.Goodwin.

Au papyrus Rhind N° 2, qui provient de la momie d'une femme, le jour de la mort de la défunte est nommé : 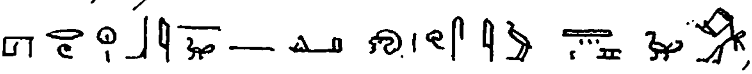, c'est à dire : Le jour mauvais de mettre sa tête à la terre. Comme les symboles déterminatifs des choses funestes (1) n'appartiennent pas au mot 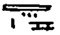, la terre, ils s'appliquent à l'ensemble de la phrase 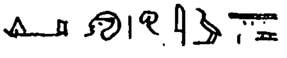, donner la tête à la terre, qu'on doit par conséquent regarder comme signifiant la mort ou la sépulture.

Le papyrus Rhind N° I appartenait au mari de cette femme ; nous y trouvons [p. 1] la même expression, à cela près que le pronom féminin 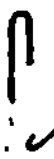 y est remplacé par le pronom masculin :

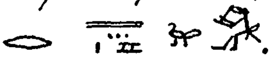.

(1) Le signe hiératique est 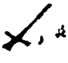, abréviation de la tête de l'animal . Les hiéroglyphes y substituent ordinairement . [Note de F. Chabas].

Sur la même page la phrase se rencontre aussi sans aucun pronom : 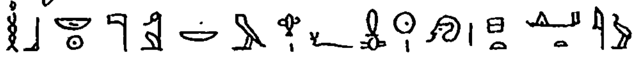 , La fête de chaque dieu fut à lui comme un jour de mort. Ici, le déterminatif n'est plus , mais , c'est à dire la figure d'un individu s'accroupissant, s'affaissant sur lui-même, symbole des idées faiblesse, cessation, etc. On s'explique l'intention de ce dernier passage, en supposant que le pieux égyptien observait l'antique coutume qui consistait à exhiber une momie aux fêtes solennelles, pour rappeler l'inévitable mort.

L'emploi de l'expression se comprend aisément si on le compare au copte ϯ-πε-ογοι, approcher ; Ex : αϥ-ϯ-πεϥ-ογοι, il approcha ; αc-ϯ-πεc-ογοι, elle approcha, etc.

On rencontre plusieurs autres groupes dans lesquels entre le signe 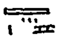, το, la terre. L'un des plus fréquents est 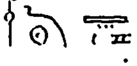, hat-to, illumination de la terre ; il suffirait de le traduire par matin. Telle est la formule du papyrus d'Orbiney, (1), au matin, au soleil levant ; Ailleurs, on trouve sans particule 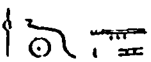 (2), (au) matin.

(1) P. 15, l. 2. (2) Sallier III, p. 9, l. 1.

Le papyrus d'Orbiney contient plusieurs fois la phrase suivante :

, qu'on peut analyser ainsi : Sed erat cum terrae-illuminatio secundæ diei existens, et qui signifie simplement : mais lorsque vint le matin. Dans le style des documens de l'Ancien-Empire la phrase est notablement modifiée : 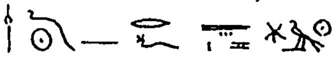 , s'éclairant la terre second matin, c'est à dire, le matin suivant.

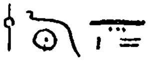, hat-to, est peut-être l'origine du copte ⲁⲧⲟⲟⲛ, ϩⲧⲟⲟⲩⲉ, le matin.

Un groupe d'occurrence tout aussi fréquente que le précédent est , dont on trouve les variantes 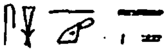, 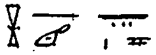, sen-to. Ce mot est l'équivalent du grec προσκύνημα et signifie littéralement baisement de la terre ou action de respirer la terre, prostration, adoration. Il existe peut-être quelque rapport étymologique entre , senta, et , sentu, crainte, peur, copte ⲥⲛⲁⲧ, timere, revereri, le premier groupe exprime l'acte extérieur du respect mêlé de crainte, l'autre, l'impression intime de la peur.

(1) Cf. Sharpe, Eg. Inscr. II, pl. 83, 1 ; Ibid. I, 78, 24, 25.

On trouve assez fréquemment le groupe 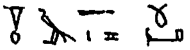, avec le sens inhumer, enterrer.

On a attribué au groupe le phonétique sam; mais tam conviendrait mieux pour rendre compte des dérivés coptes. Si la lecture sam est bien prouvée pour le mot égyptien, l's sera devenu t en copte. On a des exemples de ce changement, surtout en ce qui concerne l's préfixe causatif des hiéroglyphes que le copte a presque toujours remplacé par ⲧ ou ϯ.

C'est ainsi qu'on retrouve dans 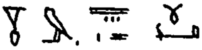, le copte ⲧⲱⲙⲥ, ensevelir; le sens littéral est adjungi terrae. (1) serait ⲧⲱⲙⲓ, joindre, réunir, assembler; 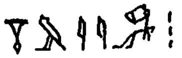, groupe qui nomme les compagnons de Set, se réfèrerait à ⲧⲱⲙⲓ, socius, confœderatus.

Enfin , mot qui signifie obscurité, ténèbres, aurait un dérivé dans ⲧⲟⲙⲧⲙ̄, obscuritas, nebula; et 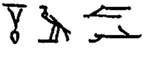, couche, lit, répondrait à ⲧⲁⲙ ou ⲧⲙⲏ, natte, lit.

En copte, le mot ⲕⲓⲙⲧⲟ, tremblement de terre, est formé de ⲕⲓⲙ et de ⲧⲟ; mais l'équivalent hiérogly-

(1) De Rougé, Etude sur une stèle égypt. p. 163 _ Chabas, Pap. Mag. Harris Gloss. Nos 546, 547.

phique n'en a pas encore été rencontré.

C.W.G.

Note du Traducteur

Je puis ajouter quelques remarques aux intéressantes observations qui précèdent.

Le signe , qui représente à lui seul les groupes 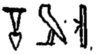, , etc, a certainement eu la valeur phonétique sm ; mais ce n'est pas un motif de conclure qu'il n'a pas eu celle de tm également. Comme plusieurs autres, ce signe pouvait être polyphonique.

La valeur SM est démontrée par une variante empruntée à un monument de l'Ancien Empire qui fait partie des collections du Musée Britannique (1). Un personnage, nommé Entef, s'y vante d'avoir marché selon la volonté du roi et de s'être joint aux favoris du monarque : 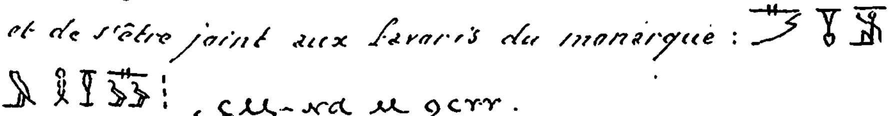 ⲥⲙ-ⲭⲁ ⲙ ϩⲥⲧⲧ.

Mr. Brugsch a copié, dans un tombeau de Lycopolis, les curieuses légendes d'un fonctionnaire nommé Hapitaf (2).

(1) Sharpe, Egypt. Inscr. 2d series, p. 84, 7.
(2) Recueil de Monum. pl. XI.

On y lit que ce personnage sortit trois fois pour accomplir une cérémonie qui consistait à lancer une étincelle ou à allumer une lampe, 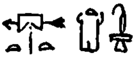, ⲥⲁⲧ ϯⲕ, dans le temple d'Anubis, savoir: une fois le cinquième des jours épagomènes, la nuit du commencement de l'année; une autre fois le jour du commencement de l'année; enfin, encore une fois, le 16 de Thoth, la nuit de la fête d'Uak. Mr Brugsch a bien vu tout l'intérêt de ces légendes au point de vue de l'étude du calendrier égyptien, mais les explications qu'il en donne ont besoin d'être rectifiées sur un point très-essentiel. Il traduit, en effet, l'expression: 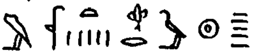, qui revient une seconde fois sous la forme: 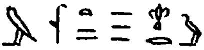 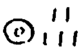, en l'an V, le cinquième jour épagomène. Or, il n'y a pas d'an V; l'expression se décompose en 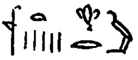, variante de 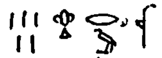, 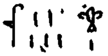, etc, signifiant tout simplement les cinq jours en sus de l'année, et , cinquième jour.

Le texte, qui n'est pas très-clair et paraît incomplet, semble ajouter qu'en autre de ses cérémonies pieuses, Hapitaf donna au dieu du temple des propriétés territoriales, prises sur son domaine paternel 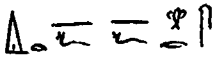 . . . . . , ϯ ϫⲥϥϫⲥϥ ϩⲣ-ⲥ (ⲧ)ⲱϩⲉ 1000 ⲙ ⲥⲙ . . . . . . Nous avons encore ici le phonétique sin pour .

Enfin, la forme , ṫma, se rencontre deux fois dans une autre inscription de l'ancien Empire, publiée par M. Lepsius (Denkm. Abth. II, 138, c).

Le mot se dit de la réunion des deux Egypte. C'est le prénom de Mentouhotep II et de Sebakhotep V. Dans divers tableaux symboliques, on voit certaines divinités liant l'une à l'autre, sur le signe 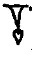, les plantes symboliques de l'Egypte du Nord et de l'Egypte du Sud. Ceci prouve que l'idée fondamentale du groupe 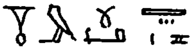, inhumer, est bien celle de réunion à la terre, comme l'a pensé M. Goodwin.

D'autres groupes peuvent militer en faveur de la lecture tm; ce sont:

, qui se dit de la chevelure et du crâne; en copte, ⲧⲙⲙⲓ, villus, lana;

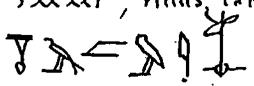, repas, nourriture; en copte ⲧⲁⲙⲙⲟ, ⲧⲙⲉ, alere; ⲧⲙⲙⲟ, nutrire;

, copte ⲧⲱⲙ, haie vive, abri; Ex.: 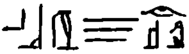 N.... 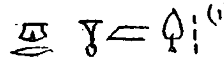[1], L'Osiris N..... se rafraichit sous les bocages. Peut-être est-ce une espèce de végétal touffu.

F. Chabas

(1) Todtb. ch. 152, 8.

LETTRE À F. CHABAS
sur un fragment hiératique se rattachant au Papyrus de Berlin nº II

Par C. W. Goodwin.

Mon cher Monsieur Chabas,

Lorsque dans votre travail publié en novembre dernier, vous fîtes connaître au monde savant le contenu du curieux papyrus Nº 2 de Berlin, vous avez été forcé de vous contenter de quelques conjectures relativement au commencement de ce manuscrit, qui ne nous est parvenu que dans un état fort incomplet. Vous n'entreteniez pas assurément alors beaucoup d'espoir de voir cette lacune un jour comblée.

Mais un charme tout particulier de l'égyptologie, notre science favorite, c'est qu'elle abonde en surprises. De temps à autre, quelque découverte inattendue frappe nos yeux, et nous ressentons alors les délicieuses sensations qu'éprouva Belzoni, lorsque, pour la première fois, il porta ses regards sur les merveilles du tombeau de Séti-Menephtah.

Ce sont là des jouissances que nous pouvons nous procurer, même sans aller en Égypte.

Il m'a été donné tout récemment de jouir de ces agréables émotions. Notre excellent ami, M. le Docteur S. Birch, m'informa, il y a quelques semaines, qu'il avait remarqué, dans les collections du Musée Britannique, un papyrus portant le caractère de ceux de la XII^e dynastie, et dont l'écriture ressemblait à celle des papyrus de Berlin I, II, III et IV. Je m'empressai de l'examiner, et j'y reconnus un fragment appartenant au même sujet que le papyrus de Berlin N° II, où se trouve l'histoire du paysan. Ce fragment se rattache à peu près au point où le papyrus N° II débute, sans cependant nous donner le commencement tout entier. Je ne pense pas toutefois qu'il en manque désormais beaucoup.

Ce papyrus consiste en une bande étroite écrite des deux côtés; il porte la marque: Butler 527, et provient de la vente de feu le D^r Butler, qui était directeur de l'école de Shrewsbury. Il est probable que le D^r Butler se l'était procuré à la même collection, dans laquelle M. le Docteur Lepsius acheta les papyrus de Berlin.

D'un côté, sont 28 colonnes se référant à l'histoire

du paysan ; de l'autre côté, un nombre à peu près égal de colonnes, que la disposition du papyrus dans son cadre rend très-difficiles à lire. Autant que j'en ai pu juger, le sujet en est différent de ceux des compositions qui couvrent les papyrus de Berlin.

L'écriture ressemble tellement à celle du N° II, que je l'attribuerais volontiers au même scribe. Cependant il est évident que le fragment n'a jamais fait partie de ce papyrus, car les trois dernières colonnes reproduisent exactement les trois premières du manuscrit de Berlin. Des variantes orthographiques très-remarquables montrent d'ailleurs que le texte provient d'une copie différente. Le papyrus de Berlin N° IV, qui est une suite de la même histoire, a semblablement 80 lignes du texte du papyrus N° II ; il semblerait que le propriétaire de ces manuscrits, pour se former un exemplaire complet du document, s'était procuré divers fragments, qui, s'ils sont de la même main, appartiennent, à coup sûr, à des époques différentes.

Je vais essayer de donner une idée du contenu des vingt-huit pages qui appartiennent à l'histoire du paysan.

A droite du papyrus se distinguent d'abord quelques groupes dépendant de trois lignes horizontales, mais on n'en peut rien tirer. Le scribe a ensuite adopté la direction verticale. Ce changement de disposition se remarque dans les papyrus de Berlin I et II.

La première colonne verticale contient une liste de produits dont les noms sont écrits idéographiquement et sous une forme redoublée: 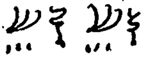, fleurs ou végétaux; , grains ou produits minéraux; puis, deux objets difficiles à reconnaître, et, à la fin de la ligne: , groupe qui paraît correspondre à 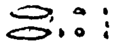 du papyrus médical et signifier des médicaments ou des simples.

Ensuite le scribe énumère, en trois petites lignes horizontales, trois autres substances, savoir 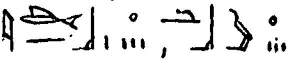 et (1). Le premier signe de ce dernier nom a disparu dans une éraillure du papyrus. Je ne veux pas m'arrêter à examiner la question de savoir s'il est possible de déterminer la nature de ces produits divers; il nous suffit de savoir qu'ils provenaient de la plaine de

(1) Les deux premières substances ANBR et TBR sont des végétaux qui se trouvent mentionnés parmi les médicaments du papyrus médical. Le troisième pourrait être 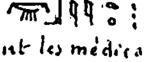 ou 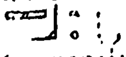, qu'on trouve aussi dans le même document. Ce sont les médicaments annoncés à la fin de la ligne précédente. ou 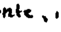 est le déterminatif des grains et des fruits. [F. C.]

sel, que nous savons avoir été la localité habitée par le paysan. Le texte s'exprime ainsi : , ⲙ ⲉⲛ-ⲧⲧ ⲛⲓⲃ ⲛϥⲣ .... ϩⲙⲁⲧ (1), de tout produit bon de la plaine de sel. Ces mots, qui sont écrits en rouge, indiquent la fin d'un paragraphe.

Le paragraphe suivant commence en ces termes: 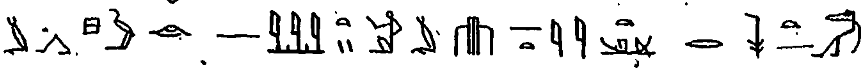 , ϣⲙ ⲡⲧ ⲉⲣⲉ ⲛ ...... ⲡⲛ ⲙϭⲛⲧⲓ ⲣ ⲥⲧ-ⲧⲛⲥⲓⲛⲛ, Le paysan partit pour retourner à Soutensinen. [2]

On traduit généralement le mot par le pronom démonstratif ce, mais je crois que le plus souvent il répond à l'article défini le.

Le nom de 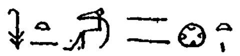 est ici déterminé par , tandis qu'au papyrus de Berlin N.° II, il y a seulement ; l'addition de la marque de genre à un déterminatif en fait ordinairement un mot distinct. La même orthographe se rencontre sur une inscription d'Hammamat [DenKm. II, Bl. 136-a-col. 2].

(1) M.r Goodwin partage mes vues à propos des avantages que présente la transcription en lettres coptes.

[2] J'ai exposé dans mon Mémoire sur les papyrus de Berlin les motifs qui militent en faveur de l'identification, proposée par M. Brugsch, de Sutensinen avec l'oasis d'Ammon. Mais M. Brugsch m'écrit qu'une liste de nomes, récemment découverte en fait la capitale du nome de , l'un de ceux du Fayoum. Y aurait-il eu deux Sutensinen?

Nous trouvons ensuite un passage qui présente des difficultés à raison du groupe ..., dont je ne connais pas le correspondant hiéroglyphique, et du mot ..., qa, dont le sens m'est inconnu. Prenant le groupe hiératique pour le mot maison, demeure, et, quoique ... suivi de ... soit tout à fait exceptionnel, ... pour ..., qei, porter, charrier, je traduirai:

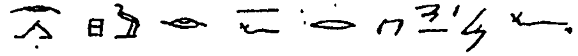

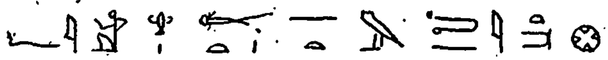

, cπp πr epe ɴa pr..– q qa qi ϣri ɴrμ rɴa, Il arriva à sa demeure de messager, au vallon qui est à la ville de Tena. Il s'agit probablement d'un caravansérail où les messagers faisaient halte pendant leur voyage à Sutensinen. Dans votre mémoire sur l'inscription d'Ibsamboul, vous avez expliqué qu'un ..., ϣr, est un accident de terrain, une expression qu'on employait dans les indications de situation. C'est peut-être un vallon, une gorge étroite. Ce ... et cette ville de Tena, situés sur la route de Sutensenen, pour-

(1) Je crois que ... n'est autre chose que le mot ..., territoire, canton. La forme régulière est ..., mais le déterminatif se rencontre aussi avec les variantes ... et ... ou ... et .... M. Goodwin me signale lui-même le groupe hiératique ..., trois fois répété au revers du papyrus Butler. C'est le mot ..., qui est assez fréquent dans les hiéroglyphes. ... est fort embarrassant. Ce groupe gouverne probablement la préposition ...; je lirais donc: Il arriva au territoire de sa demeure, au-delà du vallon qui à la ville de Tena; ou bien: en deçà du vallon .... [F.C.]

vont être utilisés pour des recherches géographiques.

Le texte continue :
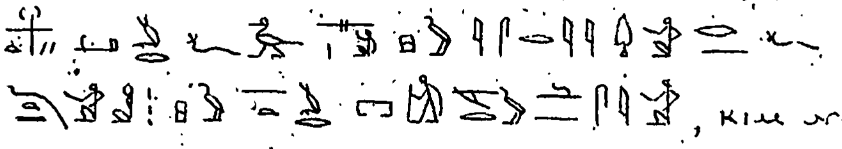, ⲕⲓⲙ ⲁϥϥ ⲥⲁ ⲁⲙ ϩⲁ ϩⲓ ⲙⲉⲣⲣⲓ ...... ⲙⲣϥ ⲥⲁ ⲡⲧ ⲁⲥⲣⲓ ⲣⲁⲁϥ ϩⲧⲛ ⲡⲧ ⲛⲧ'ⲙⲣ ⲡ-ⲉⲓ ⲟⲏⲣ ⲙⲉⲣⲧⲧⲛⲥⲁ. Il trouva un individu, là, se tenant sur la rive. C'était un preneur de gibier? Asari était son nom; c'était un domestique du grand intendant Merutensa.

Ici le nom du personnage qui persécuta notre paysan est donné; il s'appelait Asari (le tamarisque). Sa fonction est exprimée par le groupe 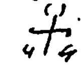; au papyrus de Berlin N° II, c'était 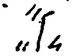. Cette variante caractérise la différente origine des manuscrits, mais elle ne nous apprend rien sur la valeur du mot. Il semble toutefois que l'action indiquée par le groupe 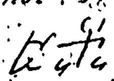 porte sur une espèce de volatile nommée 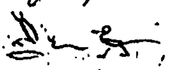, ⲙⲣϥ. Mais ceci est fort conjectural.

Asari est aussi qualifié de ϩⲧⲛ, ou de 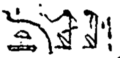, ϩⲧⲟ, du grand intendant. Ce mot nous rappelle la désignation habituelle des domaines sous l'Ancien-Empire: 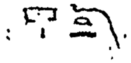. Certains ouvriers étaient nommés 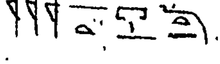. Il s'agit, selon toute vraisemblance, ainsi que vous l'avez pensé, de la propriété patrimoniale héréditaire. Quoique cette expression ne se rencontre

pas dans les textes plus modernes, elle reçoit pourtant quelqu'illustration d'une phrase des inscriptions de la statuette naophore du Vatican : 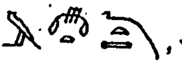, Je leur ai donné une terre considérable, par l'ordre de S. M., pour l'étendue de l'éternité. Sur le même monument, Outahorsoun dit encore que Cambyse lui donna l'ordre de constituer au temple de Neith un domaine, , pour une durée éternelle. Que soit ici dans son acception de longueur, étendue, ou dans celle de totalité, quantité, nous avons toujours le mot indiquant la permanence de la propriété. Les familiers, les domestici, attachés au domaine patrimonial, étaient probablement appelés, de la même manière, 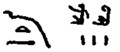.

La situation subordonnée des 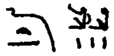 est d'ailleurs mise en relief par un passage du curieux papyrus hiératique de Leide I. 344, pl. 6, l. 7 : , faire qu'un homme qui est domestique soit un maître .....

Après ce passage, on lit : 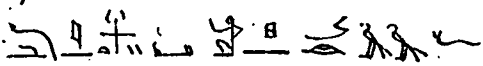
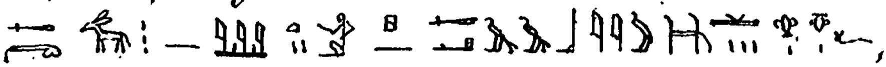,
L'employé dit, en voyant l'âne du paysan, la convoitise dans son coeur. Il n'y a de difficulté qu'à propos du groupe , dont je ne connais pas d'autre exemple ; il est peut-être composé de 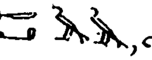, aa, grand, et

du groupe encore inconnu , ⲃⲓⲟⲩ. L'arrangement du contexte me porte à reconnaître dans 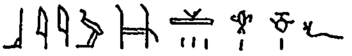, ⲁⲁⲃⲓⲟⲩ ϩⲓ ϩⲏⲧ-ϥ, l'expression du sentiment d'envie, de convoitise, qui s'empare du cœur du [(1)], à la vue de l'âne du paysan chargé des denrées que le commencement de notre manuscrit a énumérées ; la portion du texte que vous avez expliquée nous apprend, en effet, qu'Asari réussit à s'en emparer.

Pour éviter toute obscurité et rester sur un sens indécis, je nommerai dorénavant employé notre 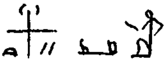.

On lit ensuite : 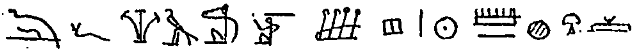
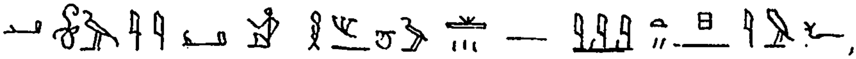,
ⲁⲧ-ϥ ϩⲁ-ⲛⲁ ⲁⲡ ⲙⲛⲟϩ ϥⲧⲁⲓ-ⲁ ϩⲁⲛⲧⲧ ⲛ ...... ⲡⲛ ⲁⲙϥ, que j'aie une heure favorable, je ravirai les marchandises du paysan, à lui.

, ϩⲁ, ressemble à une sorte d'exclamation ayant le sens de utinam ; , ϩⲁ-ⲛ-ⲁ, puissé-je. Cette expression se rencontre deux fois au papyrus de Berlin N° II, une fois entr'autres, l. 110, dans un emploi analogue : , puissé-je avoir un instant. Je l'ai trouvée aussi sur un monument de la XII^e dynastie au Musée Britannique[(1)].

(1) 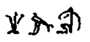 se rencontre, Denkm. III, 32, l. 16, avec le sens d'une exclamation : ah ! h

, mot que vous avez assimilé au copte ϣⲉⲡϣⲟⲡ, illuminari [1], paraît ici avoir le sens de ϫⲉⲡ, hora. On peut aussi identifier le verbe avec ϫⲡⲉ, acquirere, tout aussi bien qu'avec ϣⲉⲡ, capere : Le sens heure est, du reste, naturellement indiqué par la phrase , analogue à celle que j'étudie.

La signification radicale de , ⲙⲛϧ, groupe déterminé par l'outil , est tailler, sculpter, creuser, former, mais, au figuré ce mot est devenu Εὐεργέτης, bien-faiteur; de là, les idées connexes, utile, commode, approprié à, convenable, etc, qu'il exprime souvent. Asari énonce le vœu qu'il s'offre à lui un moment propice à l'exécution de son projet.

, ⲁⲣⲁⲥ, exprime l'idée violenter, nuire. On trouve ce mot en opposition avec , ⲟⲩϫⲁⲓ, santé, bon état, intégrité, et en parallèle avec , ⲛϣⲱⲓ, fléaux, tourments. Dans notre passage, et dans plusieurs autres phrases du Papyrus de Berlin N° II, le sens paraît être faire tort, préjudicier, ravir, dépouiller. Aux inscriptions de Thothmès III à Karnak, l'enlèvement des moissons de l'ennemi est exprimé en ces termes : ,

(1) signifie très certainement illuminer, éclairer ; il est dit d'Osiris comparé au Soleil: , ⲡⲣⲁ-ϥϣⲡ ⲛ ϩⲟ ⲕⲁⲕⲓ, Il donne la clarté à la face des ténèbres (Hymne à Osiris, pl. I. 12). Mais le sens heure, ϫⲉⲡ ou ⲁϫⲁⲡ, est également certain ; l'hiératique écrit , en hiérog., . Cette forme nous donne probablement le phonétique de , heure [F.C.].

ⲣⲱϩ ⲁⲧⲁⲓ-ⲧ ⲡⲉⲥⲛ ϣⲙⲟⲩ, Il fit enlever leur moisson, et la suite du texte donne le compte des grains enlevés.

Enfin 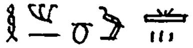, ϩⲁⲛⲛⲧ, que vous traduisez par propriété, objets possédés, me semble répondre au copte ϩⲛⲟ ; res quævis, supellex, qui exprime à peu près la même idée.

Passons à un nouveau paragraphe : 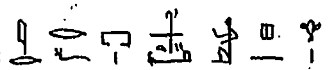
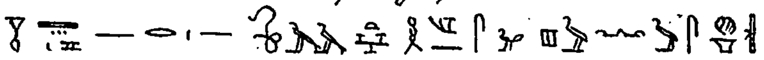, ⲁⲡⲡϥ ⲡ-ⲉⲓ ...... ⲡⲛ ϩⲓ ⲥⲙ-ⲧⲟ ⲛ ⲣⲟⲛ̄ ⲟⲩⲁⲁ-ⲧ ϩⲁⲛⲥ ⲡⲩ ⲁⲛ ⲟⲩ-ⲱϣ, Etait la maison de l'employé sur un terrain en travers du chemin (qui était) étroit, pas large.

L'expression , dont les deux premiers signes sont entamés par une lacune, constitue un de ces sujets pléonastiques que vous avez signalés dans votre mémoire, page 2, comme une singularité du style de l'Ancien Empire.[1] Si était supprimé le sens serait le même et la phrase n'en demeurerait pas moins complète.

La maison du 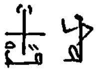 était située sur un 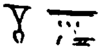. Vous lisez ce groupe ⲥⲙ-ⲧⲟ et j'ai expliqué, dans ma note spéciale les analogies qui me portent à préférer ⲧⲙ-ⲧⲟ.[2] Quoi-

(1) Voir un exemple p. 244 ci-devant : 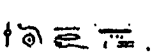.
[2] Voir la dissertation N° X. Ici, est certainement le même mot que 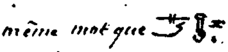 [ci-devant p. 247]. Il semble avoir le sens de territoire, district, circonscription. Dans le texte étudié, l'acception est moins étendue ; c'est peut-être une enclave. [F.C.]

qu'il en soit, 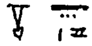 représente l'endroit où était située la maison de l'employé ; nommons cela tout simplement un terrain, en nous contentant d'une acception étendue, qui ne peut être une cause sérieuse d'erreur.

Ce terrain appartenait à la bouche du chemin : . On trouve la même formule dans Anastasi I ; le voyageur dont les aventures sont racontées fut faire réparer son char par des ouvriers 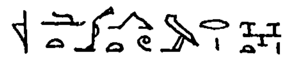, voyageant de la bouche du chemin ; c'est le sens obvius qui parait convenir à 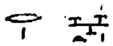.

Ainsi placée, la maison retrécissait, encombrait, le chemin, qui devenait alors 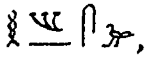, ϥⲁ̀ϫⲉ, c'est-à-dire le contraire de , ⲟⲩⲱϣ, large. Je ne connais pas d'autres exemples de 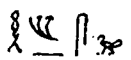.

La phrase suivante ne contient que des mots inconnus ; c'est un problème pour le moment insoluble : 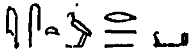 , ⲁⲥ·ⲧⲩ ⲣϫϫ-ϥ ⲧϩⲩ ϫ ⲧⲃ. Si le signe hiératique est bien , le groupe 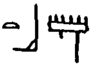 indiquerait quelque espèce d'étoffe, de linge ou de vêtement dont on avait fait quelque emploi près de la maison, et qui servit, comme nous allons le voir, à l'exécution du plan conçu par notre personnage.

Suite : 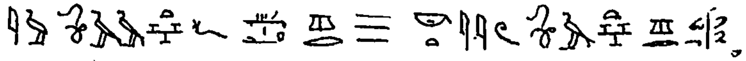

ⲁⲩ ⲟⲩⲁⲁ-ⲧ-ϥ ⲟⲩⲁ ϧⲉⲣ ⲙⲟⲟⲩ ⲕⲧⲓⲩ ⲟⲩⲁ-ⲧ ϧⲣ ....., Un de ses côtés était avec de l'eau, l'autre côté avec des arbres fruitiers.

Quoique le mot , employé comme nom, signifie voie, chemin, nous sommes forcés d'admettre ici le sens côté. Le texte nous apprend que l'étroit sentier avait de l'eau d'un coté, et de l'autre, l'espèce de végétal que vous avez pensé être le dattier. Mais le groupe hiératique , dont je ne connais pas le correspondant hiéroglyphique, ne s'est pas encore rencontré dans les textes où il est question des palmiers. Nous savons, par la suite de l'histoire du paysan, que l'âne en mangea et que l'employé en fit un crime à ce malheureux. Vous m'avez, d'ailleurs, cité la curieuse légende du 19 de Choiak, au Calendrier Sallier (2) :

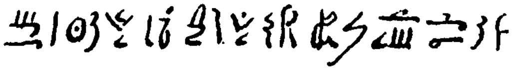

Ne consomme aucune datte !, aucun hak en ce jour.

Notre fruit, quel qu'il fût, servait donc aussi d'aliment à l'homme. Une plantation de l'espèce d'arbre qui le portait bordait le chemin du côté opposé à l'eau. Traduisons simplement arbres fruitiers.

(1) Le sens côté entrevu par M. Goodwin est bien certain ; il est dit d'un obélisque que l'une de ses extrémités avait sept coudées de tous les côtés.
(2) Pap. Sallier IV, p. 11, l. 9.

Nous lisons ensuite : 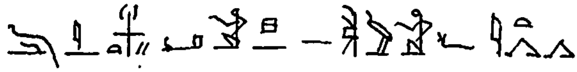
, ⲁⲧ ⲁⲛ....
... ⲡⲁⲛ ⲛ ϣⲉⲥⲧ-ϥ ⲙⲉⲓ... ⲉⲛ-ⲛⲁ ⲁϥⲧ ϫⲉ ⲡ-ⲉⲓ .... ⲉⲛ-ϫⲉϥ ϩⲓ-ⲁ, L'employé dit à son serviteur ; va, apporte moi une barrière, de la maison ... ; il l'apporta immédiatement.

Il nous est bien difficile de deviner la nature de l'objet que l'employé fit apporter de chez lui pour le placer sur le chemin ; l'hiératique nomme cet objet , ⲁϥⲧ. Je n'ai rien trouvé d'analogue dans les hiéroglyphes, sauf , mot déterminé par une pierre oblongue, se rapportant à une statue assise et posée sur un socle. est la forme antique du mot quatre, en copte ϥⲧⲟⲩ, ⲁϥⲧⲉ, et ce mot a pu former des dérivés comme, par exemple, quadra de quatuor. Peut être notre ⲁϥⲧ est-il un meuble à quatre côtés. Dans tous les cas, l'employé s'en servit pour faire un obstacle sur le chemin pour en former une barrière. C'est ce que nous apprend la suite du texte :

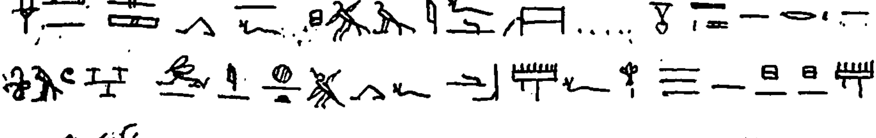
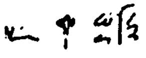, ϩⲁⲛ ϣⲱϣ-ⲛϥ ⲡⲉ ⲁϥⲧ ... ⲥⲙ-ⲧⲟ ⲛ-ⲣⲟ-ⲛ-ⲟⲩⲁ-ⲧ ⲟⲩⲛ ⲁⲛ ϥⲛ-ⲧ-ϥ ⲧⲉⲃ-ϥ ϩⲓ ⲙⲟⲟⲩ ⲛ ⲡⲛⲡⲛ-ϥ ϩⲓ...., Voici qu'il déploya la barrière (au) terrain de la bouche du chemin ;

il se mit à arrêter son linge sur l'eau et à le déplier sur les arbres fruitiers.

Aussi longtemps que nous ignorerons la signification exacte des groupes , 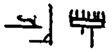 et , nous resterons dans le doute sur le sens de cette phrase. En ce qui touche ? Ce mot veut dire arrêter, s'arrêter ; vous en avez traduit un exemple bien remarquable dans votre Hymne à Osiris, où il est dit, à propos d'Isis cherchant son frère : , aυ ϧυ- υc aυ κιμ·ττ cτ, Elle ne s'est pas arrêtée, lui n'étant pas trouvé. D'une haute montagne du Kar-neter, il est dit que le ciel s'arrête, porte sur elle, 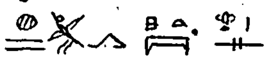. Sous la forme , ϧυτ, déterminée par la jambe, signe de la marche, le sens est marcher sur, franchir, On trouve aussi, avec le même sens, les variantes 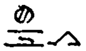 et 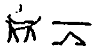. Dans notre texte, le mot est déterminé par l'oiseau qui se pose ; et d'ailleurs, il ne peut être question de marcher sur l'eau. On comprend que l'employé a disposé d'une certaine manière son 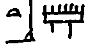 depuis l'eau jusqu'à la haie d'arbres fruitiers, c'est à dire en travers de la route.

S'il s'agit d'une étoffe ou d'un filet, on pourrait supposer que l'aqτ avait servi à le consolider ou à le supporter.

La phrase suivante nous conduit au commencement du papyrus de Berlin N° II ; le dernier groupe de cette phrase, , est le premier de ce papyrus :

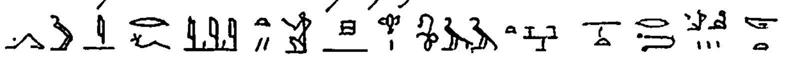,

ει ανρϥ .... πν ϩι ουαα·τ ν ρτ·υ νιβ·τ, Le paysan vint sur le chemin de tout le monde, c'est à dire, sur le chemin public.

C'est là que notre employé l'attendait, après avoir disposé le passage de manière à obliger le paysan à s'arrêter ou à occasionner en passant outre quelque dommage devant servir de prétexte à son arrestation.

Dans votre Mémoire sur le papyrus de Berlin N° II, vous avez rendu compte des passages qui décrivent cette arrestation. Les trois colonnes du fragment Butler qui se rapportent au même sujet sont en mauvais état ; elles ne complètent même pas la lacune qui vous a arrêté à la première ligne. Cependant elles nous restituent le groupe 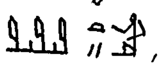, non suivi de , et conséquemment au vocatif ; on peut donc lire à présent : 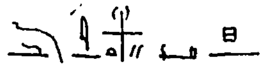

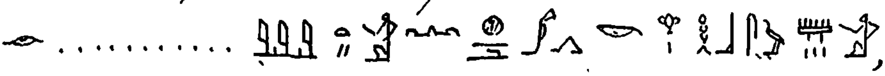,

ϫτ αν .... πν ερε .... αν ϩνττ·κ ϩι ϩβcυ·α, L'employé dit : fais attention [ou halte], paysan, ne marche pas sur mes

vêtements..

Au papyrus Butler, nous avons ici l'importante variante 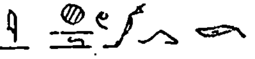 au lieu de 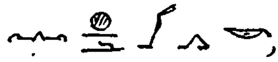, ce qui nous fournit l'équivalence 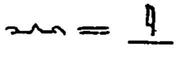. Ainsi se trouve définitivement levée l'incertitude qui a régné jusqu'à présent sur la valeur phonétique de et de 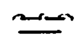, qu'il faut décidément lire ax.

Cet , ax, négatif, mérite la plus sérieuse attention. Comme on ne l'avait pas encore reconnu, on a dû s'y méprendre fréquemment dans la traduction des phrases nombreuses qui l'ont pour mot initial et qu'on n'a jamais songé à tourner par le négatif.

Telle est, Mon cher Monsieur, l'intéressante addition que le papyrus Butler nous met en même de faire au texte du papyrus N° II de Berlin. Quoiqu'elle se soude sans peine au commencement de l'histoire du paysan, tel que vous l'avez restitué dans votre Mémoire sur ces papyrus de l'Ancien-Empire, il ne vous échappera pas que certains détails reçoivent à présent de nouveaux éclaircissements. C'est un sujet que je ne veux pas aborder ici. Mon but était de vous faire connaître le

fragment que j'ai découvert ; à vous le soin de le rattacher à la suite du récit, si vous y voyez quelque opportunité.

C. W. GOODWIN.

Londres, 14 Juin 1864.

Note du Traducteur.

Le curieux fragment qui précède jette, en effet, quelque lumière sur le commencement du récit. Il nous fait connaître le piége préparé par le personnage que j'ai regardé comme un surveillant et dont nous savons maintenant le nom, Asari. Pour bien se rendre compte du secours que nous apporte le nouveau texte, il convient d'en résumer la traduction d'après les excellentes données de M. Goodwin.

Mais auparavant je dois expliquer que depuis l'impression de la précédente feuille, il m'est survenu une idée qui modifie l'un des passages de cette traduction.

Il s'agit de la phrase dans laquelle Asari semble exprimer le sentiment de convoitise que fait naître en lui la vue de l'âne du paysan chargé de marchandises ; je reproduis le texte de ce passage : 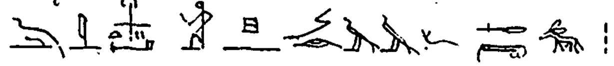

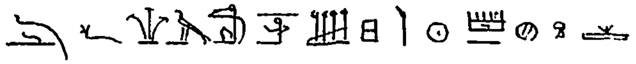 . M. Goodwin traduit : L'employé dit en voyant l'âne du paysan, la convoitise dans son cœur ; il dit : que j'aie une bonne pensée .....

Dans cette version le premier verbe dire n'a pas de complément et la phrase ne paraît pas terminée. Il semble naturel, dès lors, de voir ce complément dans l'expression 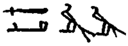
, aaβιor, que M. Goodwin rend conjecturalement par convoitise. Je crois que c'est la même formule que les textes plus modernes reproduisent sous la forme : et ...air-aa. Je l'ai expliqué dans mon Mémoire sur les inscriptions des Mines d'or, p. 23, note 6. Les passages qui la font le mieux comprendre se trouvent au papyrus d'Orbiney. On y lit, d'une part, (p. 15 l. 2 et sqq.) , que lorsque le roi eut examiné le taureau sacré dont Baïta avait pris la forme, il devint très-joyeux et ordonna une grande fête, en disant :

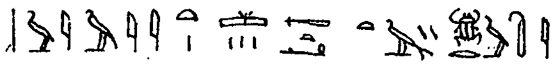 , ϩⲣⲁⲓ-ⲁⲁ ⲧⲁⲓ ϣⲡⲣ-ⲧⲁ, grande merveille cet événement, ou très-extraordinaire cet événement.

De même, lorsque le taureau fut tué, deux gouttes de son sang ayant donné naissance à deux grands perséas, on courut dire au roi: 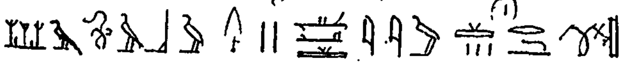 (1) 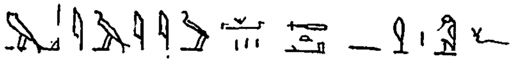 , Deux grands perséas ont poussé, en grand prodige, pour Sa Majesté [Pl. 17, 1].

Ainsi, 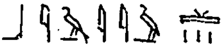 se dit de quelque chose d'extraordinaire, de particulièrement remarquable, précieux ou méritoire.

La même expression apparaît encore combinée avec 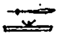 au papyrus Sallier 1, pl. 7 l. 10: , une grande merveille et tu ne la portes pas!

Au bel hymne du papyrus de Leyde I. 344 [Ver. XII, 1], il est dit du Dieu: 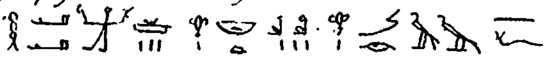 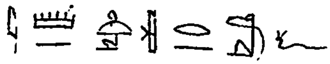 , ϩⲁⲁ-ⲣ ϥⲓ-ⲛⲓⲃ ϥⲓ ⲙⲁⲁ-ⲛϥ ϩⲁⲁⲓ-ⲣ ⲁⲩϣ-ⲧ ϣⲡⲣ-ⲣ ⲧⲧⲧ-ⲉⲣ ⲙⲁ ⲁⲙⲛ-ⲣⲁⲛ-ϥ, Tous les humains se réjouissent de le voir, prodige aux formes multipliées, lui qui est stable comme le dieu au nom caché.

De ce qui frappe la vue ou l'esprit d'admiration ou d'é-

(1) 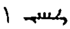 pour ; c'est un lapsus calami du scribe.

étonnement, les Égyptiens disaient que c'était
ou , Sous l'Ancien-Empire l'adjectif
pouvait encore précéder le nom qu'il qualifie. Quant
à la variabilité des voyelles et à la diversité des détermi-
-natifs, ce sont des faits communs à presque tous les mots
de la langue et dont il n'y a pas lieu de s'occuper spécia-
lement ici.

Restent les groupes 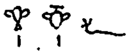 ϩⲓ-ϩⲏⲧ-ϥ, en son cœur,
en lui-même. C'est le complément du verbe renvoyé à
la fin de la phrase.

Je conclus qu'après avoir examiné l'âne et sa charge;
Asari s'est dit en lui-même : il a une bien grande valeur.

En adoptant ce sens et la modification que j'ai pro-
posée dans ma note, p. 254, je lis comme suit l'ensemble
du fragment :

» [Il avait chargé son âne] de légumes, de fruits, de médicaments divers,
» provenant du pays de la plaine de sel.

» Le paysan partit pour retourner à Soutensinen; il arriva au
» canton de sa demeure, vers le vallon qui vient de la ville de Tena.
» Il rencontra là un individu qui se tenait sur le bord de l'eau. C'était
» un employé [des chasses]. Cet individu se nommait Asari; il
» était domestique du grand-intendant Merutensa.

« L'employé dit dans son cœur, en voyant l'âne du paysan:
« il a une grande valeur ; il dit : que j'aie une heure favorable
« et je dépouillerai le paysan de ses marchandises.
« La maison de l'employé était sur un terrain en travers de
« la route qui était resserrée, pas large ; un de ses côtés avait
« de l'eau, l'autre côté avait des arbres fruitiers.
« L'employé dit à son serviteur : va, apporte-moi de la
« maison une barrière ; il l'apporta sur le champ.
« Alors il déploya la barrière près du terrain en travers du
« chemin ; il arrêta son étoffe dans l'eau et l'étendit sur les
« arbres fruitiers.

« Le paysan vint sur le chemin public. »

Ce début de l'histoire permet, ainsi que le pense M. Goodwin, d'arriver à une explication plus exacte du commencement du Papyrus N° II. On voit, en effet, qu'Asari a disposé sur le chemin du paysan un obstacle qui devait forcer ce dernier à stationner auprès de l'arbre à fruit. Cette prévision se réalisa, et pendant que le paysan cherchait un moyen de franchir l'obstacle, son âne mangea quelques rameaux de l'arbre fruitier. Asari, qui le guettait, se montre alors et la conversation suivante

s'établit entre eux :

« L'employé dit : fais attention, paysan, ne marche pas sur « mes vêtements.

« Le paysan dit : pardonne moi,(1) mon chemin est bon.(2)

« Il sortit par dessus [l'obstacle].

« L'employé dit : Pourquoi as-tu pris mes dattes(3) sur le « chemin ?

« Le paysan dit : Mon chemin est bon ; il y a un obstacle « long(4) sur le chemin qui a des dattes ; il nous présente un che- « min sur tes vêtements ; il ne te permet pas de marcher sur « le chemin ; alors un de nos ânes a rempli sa bouche de « rameaux de dattes. »

« L'employé dit : Laisse-moi prendre ton âne, paysan, « puisqu'il a mangé mes dattes...... »

Il est inutile de pousser plus loin ce nouvel examen de l'histoire du paysan ; nous aurions à faire ressortir un grand nombre de points de difficulté encore mal

(1) La formule 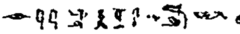 est une locution de politesse respectueuse : Je te suis dévoué, obéissant.

(2) C'est à dire : Je suis sur le bon chemin ; il est peu probable que cette expression soit au figuré, comme je l'avais d'abord pensé. Voir Pap. de Berlin, p. 6, note 2.

(3) Je conserve ma traduction dattes pour le groupe , mais seulement pour la forme. C'est peut-être un fruit d'une autre espèce.

(4) ; ce mot remplace probablement le 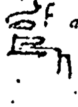 du papyrus Butler.

résolus. Il est extrêmement intéressant de comparer entr'eux les deux textes traités analytiquement, savoir : le fragment expliqué par M. Goodwin et le passage du Conte des deux Frères, qui fait l'objet de ma septième dissertation. Les deux récits d'allure également simple, appartiennent à deux étages différents de l'antiquité égyptienne ; on s'en apercevait aisément aux caratères spéciaux de leur style. L'étude de ces caractères constituera l'une des branches les plus importantes de la science égyptologique. Mais nous ne sommes point encore assez avancés pour l'entreprendre.

Je m'arrêterai seulement un instant sur l'importante constatation du phonétique de , ⲁⲛ et sur la forme négative . Je l'avais reconnue à des phrases assez évidentes, comme, par exemple, dans la légende d'El-Kab, se rapportant à des ouvriers embarquant des grains : 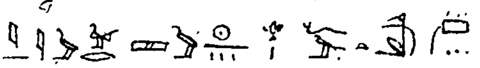, Ne nous occupons-nous pas à charger des grains ? (Denkm. II 10). 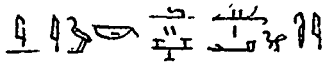, N'es-tu pas resté seul ? (D'orbiney, p. 7, l. 4). Mais la variante signalée par M. Goodwin est bien plus concluante. On lit, Berlin II, 8 : 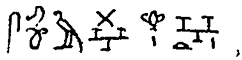, ⲁⲛ-ⲭⲣⲡϥ-ϯ-ⲕ ⲉⲣⲁ ϩⲓ ⲧⲁⲁ, Il ne te laisse pas cheminer sur la route. J'avais du reste adopté le phonétique ⲁⲛ ; ⲁⲛⲛ, à cause de la variante : 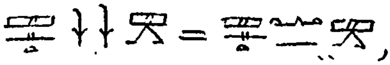, provenant de listes que m'a communiquées M. Prisse d'Avennes.

F. Chabas.

HIÉROGLYPHES ET CUNÉIFORMES
Études comparatives

Par Edward Hincks, D.D.

Dans le présent essai, je me propose de montrer la lumière qu'ont jetée sur le déchiffrement des hiéroglyphes les découvertes accomplies dans le champ des écritures cunéiformes. Je procéderai généralement par la comparaison des éléments graphiques des mêmes noms propres dans l'une et l'autre écriture. Pour ce qui concerne les noms égyptiens, je les reproduirai textuellement, au moins sous l'une de leurs formes habituelles; mais je me dispenserai d'employer les caractères spéciaux pour les noms cunéiformes, par le motif que ces caractères peuvent toujours être représentés par les vingt-deux lettres sémitiques, plus les trois voyelles a, i et u. J'adopterai, d'ailleurs, pour la transcription de l'alphabet sémitique la figuration suivante :

א ʾ; ב b; ג g; ד d; ה ʿ; ו w; ז z; ח ḥ; ט ḍ; י y; כ k; ל l;
מ m; נ n; ס s'; ע h; פ p; צ ẓ; ק g; ר r; ש s; ת t.

J'indiquerai toujours les endroits où se trouvent les noms cu-

néiformes, en renvoyant aux planches publiées par le Musée Britannique ; celles qu'a éditées M. Layard seront marquées [L], et celles de M. Rawlinson [R].

I. Le nom propre dont nous connaissons la plus ancienne transcription égyptienne est 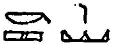, Kus', c'est-à-dire Kush. Le cunéiforme en a fait Ku-s'i [L. 19. 1. 5, var.]. On trouve, dans le même texte, Mi-luh, qu'on suppose représenter Méroé, et qui est d'occurrence fréquente dans d'autres inscriptions.

L'emploi du Samek ס pour représenter , qui a certainement la valeur s' = sh, exige quelques explications. Il est démontré par les inscriptions cunéiformes que la valeur originelle du ס était la même que celle du sigma grec σ, qui lui ressemble par sa forme et qui occupe le même rang dans l'alphabet ; cette valeur était SK. ש était l's ordinaire, auquel les Hébreux substituaient habituellement sh, comme le font aujourd'hui si communément leurs descendants. Mais le son shuintant n'était pas usité chez les Assyriens, ni chez d'autres nations sémitiques, au nombre desquelles étaient les Éphraïmitiques, rameau de la race juive. Ce que les Hébreux prononcaient Shibboleth, les Éphraïmites le disaient Sibbòleth. Lorsqu'on leur ordonna de prononcer ce mot à la manière hébraïque, ils ne purent y parvenir, mais dirent SKibboleth,

avec le son du Samek, comme le ferait probablement de nos jours un Danois ou un Hollandais qui n'aurait pas l'habitude de l'articulation sh.

Plus tard, le ס acquit la valeur secondaire st, qu'il possède ordinairement dans les formes grammaticales où il remplace ts ; enfin, à une époque encore plus moderne, il devint simplement s. C'est alors que fut altérée la transcription de plusieurs mots étrangers, dans les écritures hébraïques, et que ס fut substitué à ש toutes les fois que cette lettre n'avait pas sa valeur particulière sh.

Il résulte de ces considérations qu'on ne peut s'appuyer sur aucune transcription hébraïque contenant ס ; aussi est-il absolument impossible de décider la question de savoir si les textes originaux avaient ס, comme dans סנחריב et סוא, ou ש, qu'un copiste relativement moderne aurait converti en ס, comme dans רעמסס et סרגון. Mais pour tout nom rencontré dans le cunéiforme, cette incertitude n'existe pas. Le ס assyrien représente seulement ou , et le ש assyrien est toujours 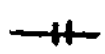 ou ses homophones, à moins qu'il ne soit suivi d'un t ou d'un K, et alors il peut y avoir ש ou ס.

2 Je citerai un exemple pour bien faire comprendre ce cas exceptionnel et j'en expliquerai la raison.

Champollion a trouvé à Médinet-Habou le nom égyptien de la Palestine, sous la forme (1); en hébreu, c'est פלשת, et en cunéiforme, Pa-la-as-tam [R.35.1.12]. La forme assyrienne ressemble beaucoup à Παλαιστινοι de Joseph, tandis que les hiéroglyphes concordent mieux avec Φυλιστιειμ des Septante. L'emploi du ש dans ce mot au lieu de s est aisé à expliquer. En effet, s' avait la valeur st; lorsqu'il était immédiatement suivi de t, on ne pouvait distinguer aucune différence de son entre ce signe et l's simple. Comme s' admettait aussi le son sk, on pouvait l'employer pour s, précisément pour le même motif.

3. Je vais maintenant citer quelques cas dans lesquels les caractères égyptiens représentant l'articulation ש = sh, correspondent au s'amek égyptien.

Le nom du premier des pharaons de race éthiopienne est . Dans Botta, 145, 13, ce nom est écrit s'iba?ic.i; les trois hiéroglyphes sont représentés par s'i, ba'i et ci.

(1) Il ne m'est nullement démontré que le nom géographique, 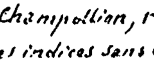, πτ.ρστα, s'applique à la Palestine. Cette identification, proposée par Champollion, repose uniquement sur l'homonymie, qui ne fournit généralement que des indices sans certitude. J'ai déjà repoussé l'identification des avec les Hittites. Je ne crois pas non plus qu'il y ait le moindre rapport entre la terre de Chanaan de la Bible et la forteresse syrienne de Pakenana []. Note de F. Chabas.

Il est à remarquer que la seconde de ces articulations correspond exactement au βαϊ d'Horapollon, et il y a lieu de noter qu'entre deux voyelles, le K égyptien devient une simple aspirée dans la transcription assyrienne, tandis qu'il disparaît complètement dans l'hébreu סוא, s'ioi. Une observation analogue peut, du reste, être faite à propos d'autres langues ; les mots français dire, prier, plier, sont notamment dans le même cas.

On trouve, au nombre des peuples confédérés contre Ramsès II dont la liste est au papyrus Sallier III, le nom de 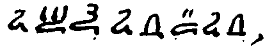, qui est certainement le Carchemish de l'Ecriture. L'équivalent cunéiforme le plus ordinaire de ce nom est Gar.ga-mus' [R. 25. 70 et al.] ; mais une variante, dans laquelle les coins sont mal disposés, modifie le premier caractère et donne Kar-ga-mus' [L. 5. 22]. Il paraît que l'assyrien n'avait pas de lettre pour exprimer gar, et j'en tire la conséquence que le véritable nom était Gar-ga-mus'. La lettre finale, qui correspond à l'hiéroglyphe , est encore ici s'. J'ai aussi quelques observations à faire sur la première partie du nom. On admet généralement que Δ représente le ק hébreu, ce qui paraît prouvé

par l'orthographe comparée des noms de S'is'onk et de Tah-raka ; les transcriptions égyptiennes de קרקר ; ville, en [hiéroglyphes] et de דמשק, Damas, en [hiéroglyphes], confirment cette valeur. Mais on pourrait conclure du nom assyrien de Gar-ga-mus' que le ג sémitique était aussi rendu par [hiéroglyphe] ; peut-être n'avait-il pas de correspondant exact. On trouve quelquefois [hiéroglyphe] dans cette fonction, quelquefois aussi [hiéroglyphe] qui semble représenter gh, l'arabe غ.

5 La dernière syllabe du nom cunéiforme est figurée, en égyptien, par quatre hiéroglyphes qu'on lit habituellement mâs'a. Il y a long-temps que j'ai exprimé l'opinion, et c'est encore ma manière de voir aujourd'hui, qu'après [hiéroglyphe], m et [hiéroglyphe], s', les signes [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] ne sont que des explétifs et qu'on prononçait seulement m-s'. Mes vues se sont cependant modifiées à propos de certaines lettres. A l'égard de [hiéroglyphe], suivi ou non de [hiéroglyphe], je n'ai pas observé un seul cas dans lequel il représente les articulations cunéiformes ma ou mi ; c'est toujours mu ou m à la fin d'une syllabe. Je pense, de même, que [hiéroglyphe] représente exclusivement ma et [hiéroglyphe], exclusivement mi, le nom du chat, mi'u étant imité du cri de cet animal. D'après ces observations, les derniers signes des noms de Karkemisch, en hiéroglyphes

aussi bien qu'en cunéiformes, se prononcent également mus'.

6 L'opinion commune que la combinaison doit se lire mã comme une syllabe unique, me paraît complètement renversée par l'examen de l'équivalent cunéiforme du groupe hiéroglyphique . Ce groupe ne doit pas se lire Amãur, car le cunéiforme est A-mur-ra-ay [R. 25. 86], ce qui correspond aussi exactement que possible aux Ἀμοῤῥαῖ-οι des Septante.

7. Au papyrus Sallier, le nom qui avoisine Karchemisch est Kas'Kas', dont nous possédons les deux variantes cunéiformes Kas'-ka-ay [L. 50. 2. 1] et Kas-Ku [Botta, 44. 21]. La première est le nom du peuple, la seconde celui du pays. Dans la première syllabe le signe est exprimé par s', comme on devait s'y attendre, mais cette articulation disparaît dans la dernière et fait place à une désinence sémitique. Un autre exemple va nous montrer un s' final tantôt employé, tantôt supprimé. Je crois qu'il est indubitable que les , Tours'a, peuple maritime subjugué par Ramsès III, doivent être identifiés avec les תרשיש, Tars'is', de la Bible. Malheureusement l'équivalent de ce nom n'a pas encore été trouvé dans les inscriptions cunéiformes. Le pays dont il s'agit y est nommé Hi-lak-Ku.

[Botta, 44.22], c'est-à-dire Cilicie. Nous voyons toutefois que l'hébreu a retenu le ש final de ce nom, rejeté par les Egyptiens, tandis qu'au contraire les Egyptiens l'ont gardé dans Kas'kas', d'où les Assyriens l'ont laissé disparaître.

8. La conclusion que je tire de ces observations, c'est que le s' final ne formait pas une partie essentielle d'aucune de ces dénominations; c'était seulement une désinence de cas, et conséquemment la terminaison du nominatif d'un nom indo-européen. Mais on se demandera peut être comment des Indo-Européens ont pu se rencontrer dans la Syrie Septentrionale. A cette question, on peut répondre que le nom de Ku-us-ta-as-pi [L. 50.10, où ce nom est celui d'un roi de Kummuh, ou de la Commagène, au VIII siècle avant notre ère] est si évidemment aryen que l'objection ne peut avoir aucun poids. Quant au nom de Gargamus', je le regarde comme une variante dialectique de Πέργαμος, de même que le quid des latins par rapport au pid des Ombriens. Ce nom signifie une forteresse, et les inscriptions assyriennes montrent que Gargamus' était une ville forte située sur la rive Syrienne de l'Euphrate, et commandant le passage principal de ce fleuve près de la localité aujourd'hui nommée Roum-Kaleh.

9. Si mes conclusions sont justes, il s'en suivra, comme une

conséquence inévitable, qu'un autre nom géographique égyptien doit être lu autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, et que la valeur d'un hiéroglyphe important doit être rectifiée. Je veux parler de , mot qui d'après les principes que j'ai établis, § 5, doit se lire Mus'us'. Comme c'est le nom d'un peuple qui fournissait à l'Égypte des soldats mercenaires, on ne peut rien conclure de son association, dans les textes, à d'autres noms de peuples, pour la détermination de la localité qu'il occupait. En 1846, je l'ai assimilé aux משך de la Bible, qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître dans le peuple des Mus-Ka-ay [R. 9.63], et dans la contrée des Mu-us-Ki ou Mu-us'-Ki [Botta 5.5; et 10.5]. Relativement à cette variation orthographique, on peut recourir à ce que j'ai dit à la fin de § 1.

En grec, le nom correspondant est Μόσχοι [Hérod. 7,77]. Pour que l'analogie du cunéiforme Kas'Ku et Kas'Kay avec Kas'Kas' des hiéroglyphes, et de Mus-Ki, MusKay avec Mus'us', fût complète, il faudrait qu'on pût lire ce dernier nom MusKus', et pour cela, il nous suffit de supposer qu'au temps de la XIX dynastie avait pour valeur spéciale SK ou σχ, et n'exprimait le son Sh, étranger à la langue égyptienne, que dans les mots étran-

gers. Je crois, en effet, que les choses se passaient ainsi.

10. J'ai dit, §1, que le s'amek assyrien était seul employé pour exprimer les lettres et . Les signes assyriens, de même que les hiéroglyphes, sont doubles; l'exception apparente mentionnée au dernier paragraphe consiste uniquement en ce que les deux lettres SK y sont mises à la place de la double lettre assyrienne. Mais j'ai établi que le s'amek n'a pas toujours représenté SK et qu'il a été mis parfois pour St. Une double question s'offre naturellement à l'esprit: Quels étaient les signes égyptiens correspondant au s'amek lorsque cette lettre avait la valeur St? Les Égyptiens possédaient-ils réellement des signes représentant St, comme nous avons vu qu'ils en avaient pour exprimer SK? Je crois pouvoir résoudre ces questions.

Les cunéiformes mentionnent un pays nommé S'uhi [R. 23. 17], situé sur les deux rives de l'Euphrate; le peuple qui l'habitait est appelé S'uhaya [R. 24. 34]. Il est dit dans l'inscription que le roi d'Assyrie s'empara, en premier lieu, des villes de S'uhi, sur la rive de l'Euphrate la plus rapprochée; puis, qu'il traversa le fleuve à Havid, ville de S'uhi [non encore identifiée, mais qui paraît avoir

été placée au point où l'Euphrate se détourne vers l'Est (par 34° lat. Nord), et qu'il y vainquit, sur la rive la plus éloignée, la principale armée des Suhiens. Je n'hésite pas à identifier ce peuple avec , qui est si souvent mentionné dans les inscriptions de Thothmès III et de ses successeurs.

La contrée ainsi nommée comprenait la Syrie orientale ou déserte et s'étendait à l'Ouest jusqu'à l'Oronte. L'identification que je propose forcerait à reconnaître que est une lettre double ayant le son St, car le nom assyrien était prononcé Stuhay. Je vais produire quelques observations qui confirment cette valeur, et répondre à quelques objections qui pourraient être soulevées.

II. Cherchons d'abord quels sont les noms propres comprenant le signe dont les équivalents cunéiformes ont été reconnus. Je citerai en premier lieu , dont le nominatif assyrien est Hazitu, et le génitif Haziti (Botta, 145. 2. 1). Ici, comme dans d'autres cas, h représente , dont est l'équivalent.

est aussi le signe initial du nom égyptien de Tyr: Les Tyriens sont nommés Zur ra ay (R 25. 86). On trouve aussi ce signe au commencement du nom correspondant à l'hébreu צרפת, Sarepta, et à la fin de חלוץ, localité que

St Jérome appelle Élusa.

Je connais seulement un nom cunéiforme correspondant à un nom égyptien contenant [signe], homophone de [signe]. C'est celui de Sidon dont les deux premiers signes sont [signes]; on trouve en cunéiforme Zi.du-na-ay, les Sidoniens. Tous ces noms sont régulièrement transcrits, si l'on admet que [signe] et [signe] représentaient indifféremment [signe], [signe] et [signe]; je dirai même qu'ils nous obligent à reconnaître qu'il en était ainsi. Or, les inscriptions cunéiformes démontrent jusqu'à l'évidence que [signe] et [signe] avaient les valeurs sd et Sd, tandis que [signe] avait quelquefois celle de St.

12. Des objections seront sans doute élevées contre cette manière de voir. On dira d'abord que [signe] et d'autres signes qu'on admet être de simples dentales s'échangent, dans les textes anciens, avec [signe] et ses homophones. Mais, dans tous les cas où ce fait se produit, je suppose que le son du [signe] était le plus ancien et le plus correct, et que la sifflante a disparu dans l'égyptien comme dans plusieurs autres langues. En latin steti était, dans l'origine stesti; sto est à steti, comme do à dedi. Uterus et tego sont pour usterus et stego, ainsi qu'on le voit par les correspondants grecs. Je regarde comme certain que tu est pour stu et

tis de la deuxième personne du pluriel pour stis. L'antique pronom chaldéen de la deuxième personne était zu, c'est-à-dire sdu, comme le prouvent les inscriptions cunéiformes bilingues. Cette forme rend seule compte du st de la seconde personne du singulier dans les verbes teutoniques et du plus-que-parfait en latin et en breton. Des mots primitifs regist et registis, les Latins dérivèrent leur regis, regitis. Dans le français moderne la suppression de la sibilante est très-fréquente, par exemple dans fête, été et dans des centaines d'autres mots. En anglais, elle est tombée au commencement des mots, comme dans thou, thatch, qui correspondent au latin tu, tego, et au milieu de ceux qui contiennent une autre sifflante rapprochée de la première. C'est ainsi que cester dans les noms propres est prononcé seter ou s'ter, de manière qu'une seule sifflante se fait entendre. Conséquemment Worcester a été prononcé Worce'ter et finalement Wors'ter, mais non, comme on le pense généralement Wor'ster. Que telle est la véritable explication de cette contraction d'un usage si répandu, c'est ce que rendent manifeste des exemples tels que Wroxeter pour Wrokcester et Exeter pour Exester. Dans ces mots, l's radical placé avant le t ne se prononce pas, lors même qu'il est conservé dans

l'orthographe, comme cela est arrivé pour certains mots français qu'on a écrits, jusqu'à une époque comparativement récente, feste, esté, etc. A ces mots des langues occidentales, on peut assimiler le sanscrit tishthâmi pour stishthami ; târâ pour stârâ, équivalent de strî, mot du plus ancien dialecte des Védas. Dans le sanscrit, de même que dans le zend et dans le lithuanien, l's du pronom de la deuxième personne a disparu, comme dans le latin et dans le teutonique, et cette suppression de l's n'y a pas été soumise aux mêmes exceptions que j'ai constatées à propos de ces deux dernières langues.

13. Avec d'aussi nombreux exemples empruntés à des langues si diverses, nous n'avons pas le droit de nous montrer surpris que les Égyptiens aient substitué une dentale simple à une dentale précédée d'une sifflante, ni celui de rejeter les valeurs attribuées aux hiéroglyphes par les transcriptions cunéiformes ou hébraïques, par le motif que ces transcriptions nous obligent à admettre cette substitution. Il existe, à mon avis, des mots égyptiens dans lesquels, en vertu de la théorie que je propose, les deux orthographes se rapportent à la même prononciation ; par exemple, ceux où st est précédé de s. Tel est suivi de ou de ,

comme dans , haïr, en grec μισέω. Il est à peine besoin de faire remarquer que dans les mots grecs, toutes les fois que σ se trouve au commencement avant une voyelle, ou au milieu entre deux voyelles, il représente presque toujours une combinaison de σ avec une consonne ou avec une semi-voyelle. Toutefois il n'est pas toujours possible de découvrir ce qu'était la combinaison. Dans μισέω, σ précédé d'ι long, représente est, ou plutôt esḍ; il en est de même de χρυσός, dérivé de l'assyrien ḥurāẓu. Par l'élision de la deuxième voyelle brève et la transposition de la première, les Grecs ont pu faire ḥruẓu; ḥ est devenu, comme d'ordinaire χ, et ẓ ou sḍ s'est transformé en s simple.

Un exemple analogue de s suivi par t et st est celui qu'a cité M. le Dr Birch, dans le mot stim, dont le correspondant grec est στίμμι ou στίβι. Je laisse à examiner plus tard la question de savoir si les Grecs ne se sont pas toujours servi de στ pour st et de σ simple pour sḍ ou sd. En attendant, j'exprime l'opinion qu'il est à désirer que quelque égyptologue publie une liste de mots égyptiens s'écrivant avec t et avec t' ou ce que je nomme st, en distinguant, autant que faire se peut, ceux qui se rencontrent sous la double forme dans les

textes très-anciens, et ceux qu'on trouve seulement sous la deuxième forme dans les écrits de date récente. Lorsque les deux orthographes sont également anciennes, je regarde celle qui a St comme la plus antique et la plus correcte. Mais je crois probable que les caractères qui, dans l'origine, exprimaient St et Sd devinrent plus tard ts et ds, ou peut-être les articulations anglaises ch et J.

14. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, parce qu'il ne repose pas sur des découvertes dans le champ de la littérature cunéiforme et qu'il sort conséquemment du cadre que je me suis tracé. Je ferai observer néanmoins que l'emploi de et de pour les transcriptions des noms de Τιτος et de Σωτηρ, qu'on a considérées comme des arguments concluants à l'appui de la valeur t assignée à ces hiéroglyphes, ne me paraît pas militer réellement en faveur de cette manière de voir. En effet, le papyrus démotique de Leide, publié par M. le Dr Leemans, et qui n'est pas de beaucoup postérieur aux monuments contenant ces transcriptions, nous donne constamment tsi, 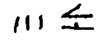, pour τι et θι. J'ajouterai que le nom de Cambyse était certainement Kambuji, en persan (j étant prononcé à la manière anglaise). De ce nom les Égyptiens ont fait une

double transcription: , Kanbuji, où la dernière syllabe est exprimée par , et , Kambadi, avec final. La première de ces formes est évidemment la plus correcte.

Je n'arrêterai pas l'examen de cet ordre de caratères sans mentionner quelques analogies remarquables, que l'on pourrait constater entre certains mots égyptiens et leurs correspondants indo-européens, si l'on admet la justesse des vues que je viens d'exposer. Par exemple, , se prononçant stes, nous reproduirait l'italien stesso; steste, le vieux français teste, l'italien testa. La disparition du S initial est expliquée §.12. Le latin classique ne possède pas de mots semblables, mais comme on les trouve dans le romaïque, il y a lieu de croire qu'ils existaient dans quelque ancien dialecte italique, qui peut avoir eu autant d'importance étymologique que le latin.

Quelques unes des significations de , stel, paraissent correspondre à στέλλω et à l'anglais still. Si ces rapprochements soulèvent des objections, il n'en peut être de même de ceux de μισέω et de et de ὄφις et . Je pourrais, d'ailleurs, citer d'autres mots qui prouvent la connexion étymologique qui existe entre l'égyptien et les langues

indo-européennes. Je crois que cette connexion est reconnue par la plupart des égyptologues.

15. Je terminerai cette étude par l'examen d'une locution égyptienne fort commune à laquelle on a attribué un sens que les textes cunéiformes me mettent en même de rectifier. Il s'agit de la phrase ...., On l'a toujours rendue par : il a fait son monument ou une commémoration de lui-même à tel personnage ou à telle divinité, et l'on supposait que le dédicateur se recommandait ainsi au souvenir de ce personnage ou de cette divinité. Mais je suis convaincu actuellement que le sens est tout simplement : il a fait son don à ..... Je lis les signes 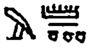, muna ou munu, en un seul groupe dans lequel la lettre est complémentaire et suppose le son-voyelle u, selon ce que j'ai dit, §. 5, à propos des voyelles à la suite de m. On est d'accord que signifie donner, surtout lorsqu'il a pour complément ; or, j'ai déjà fait remarquer que toujours l'équivalent cunéiforme de cette combinaison exprime la syllabe mu. Je rappellerai aussi que M. de Rougé dans son excellent travail sur divers monuments de Thothmès III, p. 51 et al., emploie , signe figuratif de l'action donner, à la place de dans le même groupe. De tout cela je conclus que le radical égyptien donner était prononcé mu. Un fait très-digne

de remarque, c'est que l'antique forme du radical chaldéen du verbe donner était également mu. Dans les inscriptions dédicatoires chaldéennes ce radical, seul ou avec l'addition de na, exprime le substantif don, et l'on trouve muna ou muna-ni, un don ou son don, en rapport avec l'objet dédié, et lié au nom de la divinité au moyen de la préposition du datif.

Cette coïncidence singulière dans les usages de deux nations antiques, dont on peut dire que les langues sont aussi dissemblables que possible, semble indiquer qu'elles ont entretenu des rapports réciproques dès les temps les plus reculés. La formule dédicatoire en question se rencontre, en effet, sur les inscriptions chaldéennes les plus anciennes ainsi que dans des textes égyptiens sculptés plusieurs siècles avant l'invasion des Hyk-sos. Je n'ai pas besoin de faire ressortir la ressemblance entre muna et le latin munus, après ce que j'ai déjà dit, § 14. Des analogies de ce genre sont assez communes.

Killyleagh, 18 Juin 1864 Edward Hincks.

Note du Traducteur: La plupart des égyptologues ne

donneront pas une adhésion sans réserve à toutes les opinions émises par M. le Dr Hincks, dans le savant mémoire qui précède. Toutefois, il n'est pas une seule des vues émises par l'auteur qui ne soit de nature à mettre sur la voie de faits importants dans le domaine de la philologie comparée. Mais, à mon avis, ces recherches délicates empruntent toute leur autorité à la certitude des identifications sur lesquelles elles s'exercent ; par elles-mêmes, elles n'apportent qu'une autorité fort restreinte à des identifications non complètement prouvées. Or, il reste beaucoup à faire de ce côté.

Le travail le plus nécessaire aujourd'hui serait de recenser, en les discutant à fond, les données des textes hiéroglyphiques et cunéiformes dans lesquels se rencontrent les noms géographiques qu'on a regardés comme représentant des localités identiques. Je me permettrai d'appeler l'attention de M. le Dr Hincks sur l'opportunité d'un semblable travail ; mais je puis, en même temps, lui signaler un point curieux plus en rapport avec ses recherches philologiques. Il s'agit du peuple des Sati, , sur lequel j'ai disserté dans le Chap. V de mon Mémoire sur les papyrus de Berlin. J'ai cité des variantes orthographiques qui se lisent SOK, Snti et Snkti. Dans ces deux derniers

mots, la nasale ne se prononçait peut-être pas, et dans ce cas, ils donnaient simplement S-ti, S-kti. M. Goodwin a suggéré l'idée qu'ils pourraient bien désigner les proto-Scythes. Habiles archers, les Σκύθαι, que Pline et Strabon rapprochent des Σάκαι, descendaient, dit-on, de Scythès, fils Hercule, qui fut assez fort pour bander l'arc de son père. On serait vraiment tenté de les assimiler au peuple que les hiéroglyphes désignent par le signe de la flèche enfoncée dans le but, 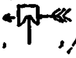, phonét. ⲥⲁϯ, sati, ital. saetta, lat. sagitta. Il est très vraisemblable que le groupe hiéroglyphique a eu, dans l'origine, la valeur SKat. D'antiques traditions représentent les Scythes comme ayant poussé leurs migrations aventureuses jusqu'au Nil. Les inscriptions cunéiformes pourront, sans doute, être consultées avec profit sur cette question intéressante, qu'il ne faut pas, quoiqu'il en soit, chercher à résoudre par de simples rapprochements philologiques.

F. CHABAS.

XIII

SUR UN HOROSCOPE GREC

contenant les noms de plusieurs Décans

Par C. W. Goodwin

Au revers d'un papyrus qui contient le λόγος ἐπιτάφιος d'Hypéride et qui a été apporté d'Egypte au Musée Britannique par M. le Docteur H. Stobart, en 1856, se trouve l'horoscope d'un individu dont le nom n'est pas indiqué. Ce document, intéressant sous plusieurs rapports, est important surtout pour les égyptologues, par le motif qu'on y rencontre le nom de plusieurs des Décans. Il est reproduit en entier sur les quatre planches qui accompagnent ce mémoire.

Dans son Introduction à la Chronologie [p. 68, 69], M. le Dr Lepsius a publié cinq listes de Décans; la première vient du tombeau de Séti I; la seconde, du palais de Ramsès II; la troisième, de l'hypogée de Ramsès III; la quatrième d'un sarcophage de l'époque de Nectanebo I; la dernière, enfin, du planisphère de Dendera.

TEXTE GREC D'UN HOROSCOPE

Provenant d'un papyrus du Musée Britannique.

φαινων — τον του Κρονου ευρισκομεν την κεινησιν ποιουμενον εν
Παρθενωι μοιρης ᾱ οικου Ερμους υψωματι Ερμους ταπεινωματι
Αφροδειτης οριοις Ερμους ου το δωδεκατημοριον εν Παρθενωι οικωι
Ερμους των δε λ̄ς̄ Ωροσκοπων ου ονομα Ετηε των δεκανος β̄
Ου ονομα [. . . . .]ιν Βικωτ
φαεθων — τον του Διος [ευρισκομεν] την κεινησιν ποιουμενον
Εν Παρθενωι [μοιρων.. λεπτ.]ων κ̄ οικωι Ερμους υψωματι . .
Ερμου[ς ταπεινωματι] Αφροδειτη(ς) οριοις Αφροδειτης ου το
δωδε[κατημοριον εν] Τοξοτηι μοιρων ιγ̄ οικωι ιδιωι οριοις
Ερμο[υς των δε λαμ]πρων Ωροσκοπων ου ονομα φοετηε
[των δεκανος β̄] Αρωι Αρωι

Αρης πυρους — ευ[ρισκομεν την κεινη]σιν ποιουμενον εν Διδυμοις
μοι[ρων . . λεπτων . .] οικωι [Ερμους . . . . .] οριοις Ερμου[ς . . . .
. . . . πρ]οστιθωι τοις αριθμοις των δε λ̅ς̅ λαμ[πρων Ωροσκοπ]ων
ου ονομα Αρου[ου το δωδεκατημοριον ενληγει] εν λεοντι
μοιρων κ̅ οικωι Ηλιου οριοις [των δεκ]ανος α̅
Ρεμ̅εν̅α̅α̅ρ̅ε
φωσφορος — τον [της] Αφροδειτης ευρισκομεν την κεινησιν ποιου=
=μενον ε[ν ταυρ]ωι [μοιρων . .] οικωι ιδιωι υψωματι Σεληνης
Οριοις Δ[ιος ου το δωδεκατημ]οριον ενληγει εν Καρκινωι
μοιρων γ̅ οικωι [Σεληνης οριοις Ερ]μους των λ̅ς̅ λαμπ
Ωροσκοπων ου ονομα Χ[. . . . . . των δεκαν]ος α̅ ου ονομα . .
Αρου .
Στιλβων — τον του Ερμου ε[υρισκομεν κ]εινησιν ποιουμενον
τον του Ερμου εν Κριωι περι[μοιρων . . οι]κωι Αρεως υψωματι

Ηλιου ταπινωματι κρονου[........] των λ̅ς̅ λαμπρων
Ωροσκοπων ου ονομα Χεντ[.....ου το] δωδεκατημοριον
ενληγει εν Τοξοτηι μοιρων κ̅ οι[κωι Διος] οριοις Αφροδειτης
των δεκανος β̅ κατκουατ

τον δε ωρονομον Ωροσκοπον προσδει δι' ολην την [ανα]λογ-
-ιαν εκ του αναφορικου προς κλεψυδραν εκπειπτει εν
καρκινωι περι μοιρων κ̅ε̅ οικωι Σεληνης οριοις Διος ου το
δωδεκατημοριον εν Ταυ[ρ]ω[ι] μοιρων κ̅ε̅ οικωι Αφροδειτης
υψωματι Σεληνης των [λ̅ς̅] λαμπρων Ωροσκοπων ου ονομ
Ρεμ.....Χ.........των δεκανος β̅ κνουμε Ϛρακνου
Μεσουρ[ανημα] εν κριωι μοιρων ι̅ λεπτων λ̅ οικωι Αρ[εως οριοις Αφ-
ροδειτης ου ονομα Σρωι.
Υπογην [ενζυγωι...οικ]ωι Αφροδειτης υψωματι Κρονος
ταπινω[ματι Ηλιου οριο[ι]ς Ερμους ου ονομα Στων

Δυσικου [εν αιγοκερωι] μοιρων κε̄ οικωι κρονου οριοις
ιδιοις [. . . . . . ου ον]μα Σισρωι
Ο πρωτος κληρος της γε[νεσεως εστιν αγαθος δαιμ[ων εν
. . . . . . μοιρων . . . λεπ]των λδ̄ οικωι Αφροδειτης κ[αι] υψω-
[ματι . . . . . οριοις] Ερμου και Αρεως
Ο κληρος . . . . εν Κριωι μοιρων κγ̄ λεπτω[ν . . .]οικωι
[. . . . .]
Ο τριτο[ς κληρος π[. .]ατων εν υδρηχωι μοιρων . . λεπτων
. . οικωι [Κρον]ου ταπινω[μα]τι Ερμου οριοις Διος και
Αρ[εως]
Ο φυ[. . . . .]της γενεσεως Αφροδειτης και Ερμους εν
τω[ι κεντ]ρωι Αφ[ροδειτ]ης αναφερεται εν τωι κεντρ[ωι] μεσου-
ρανηματος]
] . . . .]σα των ε̄ αστερων περι ζωης

A ces listes le savant berlinois a comparé la liste grecque donnée par Hephæstion le Thébain, et il a réussi à identifier un certain nombre des noms grecs avec leurs originaux égyptiens.

Les cinq listes hiéroglyphiques montrent qu'il a existé des différences considérables dans l'arrangement et dans l'orthographe des noms des décans, suivant les époques, et celle d'Hephaestion ne correspond exactement à aucune d'elles. Les noms mentionnés dans notre horoscope diffèrent aussi dans quelques détails de ceux que rapportent les textes d'Héphæstion parvenus jusqu'à nous. Mais, comme notre papyrus date probablement du deuxième siècle de notre ère, les indications qu'il nous donne ont une grande valeur.

Le commencement de l'horoscope manque, et c'est très-regrettable, car nous y aurions trouvé, sans aucun doute, l'indication du nom de la personne et celle de la date, comme c'est le cas pour le document du même genre dont un fac-simile a été publié dans la paléographie universelle de Champollion et Silvestre de Sacy - Vol. 2 -. Les situations du Soleil et de la lune, signalées au commencement de l'horoscope, manquent

aussi. Ce qui nous reste est fort mutilé, mais plusieurs des lacunes peuvent être remplies avec toute certitude ; les passages que j'ai rétablis et les lacunes non suppléées sont comprises entre des crochets dans ma copie du texte grec, sur lequel on pourra suivre les explications que je vais donner.

Il n'est pas nécessaire d'expliquer les mots techniques employés dans ce thème de nativité. On les trouvera pour la plupart discutés dans l'ouvrage de Saumaise, De annis climactericis ; je traduirai seulement les deux premiers paragraphes qui déterminent les positions des planètes Saturne et Jupiter.

» φαινων — Nous trouvons l'astre de Saturne se mouvant
» dans le signe de la Vierge, un degré; dans la maison de
» Mercure, dans l'exaltation de Mercure, dans l'abaissement
» de Vénus, dans les limites de Mercure, dont la dodecatémo-
» rie est dans la Vierge, dans la maison de Mercure ; et des
» 36 Horoscopes, celui dont le nom est ϵΤϥϵ, desquels le
» Decan est double, dont le nom est .... ηβικωτ.
» φαεθων — Nous trouvons l'astre de Jupiter se mouvant
» dans la Vierge, ... degrés, 20 secondes, dans la maison de Mer-
» cure, dans l'exaltation de Mercure, dans l'abaissement de Vénus,

»dans les limites de Vénus, dont la dodécatémorie est dans »le Sagittaire ; treize degrés, dans sa propre maison, dans les »limites de Mercure, et des brillants Horoscopes, celui dont le »nom est Φοετψε, dont le Décan est double Αρωι Αρωι.»

On ne doit pas s'attendre à rencontrer l'observation des règles grammaticales dans un document de ce genre ; il est notamment difficile de distinguer à quoi των se rapporte, dans les formules των δεκανος α, των δεκανος β ; je crois pourtant que c'est un pronom relatif s'accordant avec οριοις.

Quoiqu'il en soit des détails grammaticaux, nous voyons que l'astrologue fait une distinction entre les Horoscopes et les Décans ; les noms qu'il applique aux horoscopes qui sont au nombre de trente six, sont les mêmes qu'Hephaestion donne aux trente-six Décans. Il est possible que l'une de ces dénominations représente des constellations ou groupes d'étoiles, l'autre des étoiles seules.

La liste donnée par Hephaestion, d'après Saumaise, se résume dans le tableau suivant

Bélier	Χονταρετ Χονταχρε Σεκετ	Taureau	Χωου Ερω Ρομβομαρε

Gémeaux	Θοσολκ Ουαρε Φουορ	Scorpion	ΣτωΧνηνε Σεσμε Σιεμε
Cancer	Σωθις Σιτ Χνουμις	Sagittaire	Ρηουω Σεσμε Κομμε
Lion	ΧαρΧνουμις Ηπε Φουπε	Capricorne	Σματ Σρω Ισρω
Vierge	Τωμ Ουεστευκατι Αφοσο	Verseau	Πτιαυ Αευ Πτηβοου
Balance	Σουκωε ΠτηΧουτ Χονταρε	Poissons	Αβιου Χονταρε Πτιβιου

Le texte d'Héphaestion publié par Joachim Camerarius

[Nuremberg, 1562], donne quelques variantes de plusieurs de ces noms, et l'on en trouve d'autres dans des manuscrits qu'a consultés M. Biot.

En comparant entr'elles les différentes listes hiéroglyphiques, M. Lepsius en a reconstruit une autre qui paraît plus exacte que celles des Manuscrits [1]; toutefois notre horoscope nous met en même d'y introduire encore quelques rectifications. Le dépouillement complet de ce document nous livre les noms suivants d'Horoscopes, de Décans et d'autres étoiles, rapportés à leurs signes respectifs :

Bélier	Χεντ	ὡροσκοπος.
	Κατ Κουατ	δεκανος $\bar{\beta}$.
	Σρωι	Ni horascope ni décan.
Taureau	Χ	ὡροσκοπος.
	Αρου	δεκανος $\bar{\alpha}$.
Gémeaux	Ρεμεναρε	δεκανος $\bar{\alpha}$.
	Αρου	ὡροσκοπος.
Cancer	Ρεμ . . . Χ	ὡροσκοπος.
	Κνουμε Ϛρακνουμε	δεκανος $\bar{\beta}$.
Vierge	ετϥε	ὡροσκοπος.
	Φοετϥε	ὡροσκοπος.

(1) Einleitung, etc. p. 71.

Vierge (suite)	.... ηβικωτ	δεκανος β̄
	Αρωι Αρωι	δεκανος β̄
Balance	Στων	Ni horoscope ni décan.
Capricorne	Σισρωι	Ni horoscope ni décan.

1 Le premier nom de cette liste est à moitié oblitéré, mais la syllabe Χεντ est très-visible ; nous avons certainement ici Χονταρετ ou Χονταχρε d'Héphaestion, en hiéroglyphes 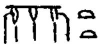 et . Au Ramesseum, ces noms sont écrits et 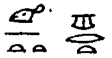. M.r Lepsius, dans la pensée que les signes 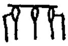 et se lisent ϥεντ, a proposé de rectifier ces noms en φονταρετ et φονταχρε. Mais la lecture Χεντ a été soutenue par M. Brugsch, et notre papyrus prouve définitivement que cette lecture est la véritable. Il existe, au surplus d'autres preuves ; on trouve, par exemple, dans une inscription de la XII.e dynastie(1)

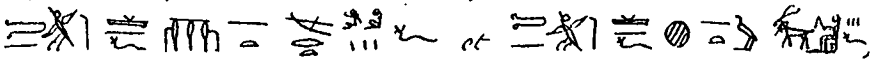

ce qui nous donne la variante 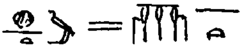, φντ, φντγ. 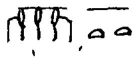, Χεντι, paraît être le nom d'une constellation qui apparaît dans deux endroits du Zodiaque, savoir, dans le voisinage du Bélier et dans celui de la Balance et du

(1) Burton, Excerpta, p. 36. Comparez la rangée d'en haut, l. 10 et celle d'en bas, l. 17.

Scorpion. D'après quelques unes des listes, cette constellation, dans le Bélier est divisée en trois parties : 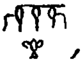, 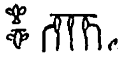 et 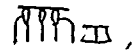, c'est à dire Χερτι supérieur, milieu de Χερτι et Χερτι inférieur. Dans l'autre position, elle est divisée en quatre parties. Il est probable qu'il a existé deux constellations de ce nom.

2. Le nom qui suit le précédent dans le Bélier est celui d'un double Décan, Κατ Κουατ. Hephaestion nous donne Σεκετ, le même que , CE-KAT, le fils de Kat, de la liste de Dendera. On trouve, dans les listes, deux Décans juxta-posés : , var. 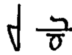, et 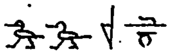, c'est-à-dire Kat et les deux fils de Kat. Peut-être le nom de Κατ Κουατ représente-t-il ce dernier Décan. Origène, d'après Celse, groupe ensemble les Décans Κατ (Edd. Κυατ) et Σικατ, ce qui concorde avec la liste de Dendera.

3. Σρωι, nom d'une étoile que l'horoscope place dans le Bélier, présente quelques difficultés. Ni Héphaestion, ni les listes hiéroglyphiques, ne présentent de nom analogue dans ce signe ; mais nous trouvons Σρω et Ισρω dans le Capricorne. Σρωι est probablement une étoile secondaire du Bélier.

4 Dans le taureau, il nous reste la lettre Χ, initiale

du nom effacé d'un horoscope. C'est évidemment le Χωου d'Héphaestion, [hieroglyphs], [hieroglyphs] des hiéroglyphes.

5. Le Décan Αρου du même signe du zodiaque est le Ερω d'Héphaestion [hieroglyphs] ou [hieroglyphs] des listes hiéroglyphiques. Dans la plus ancienne liste donnée par M. Lepsius, celle du tombeau de Séti I, ce décan est lié au précédent, sous la forme [hieroglyphs], Αρου Χαου.

6. Le Décan Ρεμεναρε, que notre horoscope place dans les Gémeaux, correspond au Ρομβομαρε qu'Héphaestion donne comme troisième décan du Taureau. Ρομβομαρε est un nom corrompu que M. Lepsius n'a pu identifier. Mais nous pouvons maintenant reconnaître notre forme Ρεμεναρε dans [hieroglyphs] ou [hieroglyphs], groupes qui se lisent ⲣⲉⲙⲉⲛ ϩⲁⲣⲓ et signifient l'Epaule supérieure; le mot égyptien [hieroglyphs], ⲣⲉⲙⲉⲛ, épaule, est bien connu[1]. Son déterminatif [hieroglyph] l'exprime idéographiquement dans les listes de Décans. L'Epaule dont il s'agit est celle de la constellation de [hieroglyphs], Sahu, ou d'Orion. Au tombeau de Séti I, cinq Décans sont indiqués comme faisant partie de cette Constellation, savoir: [hieroglyphs], l'Epaule d'en haut, [hieroglyphs], l'Oreille, [hieroglyphs] l'é-

(1) Cf. Todtb. ch. 124, 4, 5; Pap. d'Orb. p. 3, l. 5; Anast. IV, p. 9. 9.

paule d'en bas, , l'avant-bras ou la main; enfin, , la constellation elle-même. Les autres listes présentent des différences notables en ce qui concerne cette division, ce qui prouve l'état d'incertitude qui régnait dans les détails de la science astrologique.

7. L'horoscope Apou, des Gémeaux, peut être assimilé au Décan Ουαρε d'Héphaestion, , ΧΑΡ, de Dendera.

8. Le nom de l'horoscope en partie effacé, dans le signe du Cancer, peut, selon toute vraisemblance être rétabli sous la forme ρεμ[ενα]χ[ρε], et conséquemment identifié avec , ρεμεν-ϩερ, l'épaule inférieure d'Orion.

9. Aux Χρουμις et Χαρχρουμις d'Héphaestion, répond le double Décan Κρουμε ϩαρκρουμε. Χρουμις est dans le Cancer et Χαρχρουμις, dans le Lion. Le texte de l'horoscope nous présente la lettre inusitée ϩ, qui n'est autre que le signe démotique ϧ, en hiératique , dérivé de l'hiéroglyphe ; le copte a conservé la forme ϧ, ϧ.

Dans les listes hiéroglyphiques, les noms correspondants sont , ΚΝΕΜΤ, et ϩερ ΚΝΕΜΤ, c'est-à-dire la partie inférieure de Knemu. Ceci nous fournit une preuve directe de la valeur du signe . C'est un équivalent de et du copte ϧ; l'r complémentaire y est in-

-hérent et d'ailleurs le plus ordinairement écrit à la suite, [hiéroglyphe] se retrouve dans le copte ϩⲣⲏⲓ, infrà, au bas, tandis que ϩⲣⲏⲓ et ϩⲣⲁⲓ correspondent à [hiéroglyphe], super, au-dessus. On a déjà souvent signalé la différence qui existe entre [hiéroglyphe], ϩⲣ, et [hiéroglyphe], ⲕⲁ; mais, dans les hiéroglyphes [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] se confondent facilement.

9. Dans la Vierge, nous trouvons deux horoscopes: ⲉⲧϥⲉ et ⲫⲟⲉⲧϥⲉ; ils correspondent évidemment à Ηπη et φουπη d'Héphaestion, quoique la liste de cet auteur les place dans le signe précédent, celui du Lion. Guidé par les équivalents hiéroglyphiques, M. Lepsius a changé ces noms en Ητητ et φουτητ. Les noms égyptiens sont, en effet, [hiéroglyphe], ϩⲁ-ⲧⲉⲧ, le devant de Tet, et [hiéroglyphe], ⲡⲉϩⲧ-ⲧⲉⲧ, le derrière de Tet. Le signe [hiéroglyphe] se prononce t avec une tendance au son ϫ. Dans la transcription donnée par notre horoscope, l'écrivain s'est servi d'une lettre inconnue ϥ, qui ressemble beaucoup à ϣ, l'une des formes de ϫ dans l'alphabet démotique de M. Brugsch.(1)

10. Le double Décan .... ⲏⲃⲓⲕⲱⲧ rappelle Ουεστευκατ, second Décan de la Vierge, d'après Héphaestion. La forme

(1) Héphaestion avait sous les yeux, pour construire sa liste, des documents donnant, comme l'horoscope, les formes ⲉⲧϥⲉ et ⲫⲟⲉⲧϥⲉ, que, dans son ignorance de la valeur de la lettre ϥ, il a corrigées en ⲉⲧⲡⲉ et ⲫⲟⲉⲧⲡⲉ. [illegible] formes grecques de l'[illegible] [illegible] retiennent le signe féminin t, qui ne se prononçait pas. [F. C.]

hiéroglyphique de ce nom est , βεϣτ βακτ ; on la trouve sur un sarcophage du temps de Nectanebo I. Dans les listes plus anciennes, les deux Décans sont séparés et nous trouvons pour , où remplace , et , forme qui nous donne l'équivalence = , , βϣ, τϣ. a pour complément ordinaire , ⲫ, et le groupe se lit τⲫ ou ⲫτ. La liste de Dendera donne , βακ [copte βωκ, servus] pour βικωτ, et celle du tombeau de Séti I, , βακτα, où le personnage accroupi exprime idéographiquement l'idée βωκι, ancilla.

11. Le double Décan Αρωι Αρωι n'a pas son analogue dans les autres listes.

12. Dans la Balance, notre horoscope cite l'étoile Στων, qui n'est ni un horoscope ni un Décan. Ce nom ressemble un peu à celui de Στωκνενε, premier Décan du Scorpion, d'après Hephaestion. Mais M. Lepsius fait de ce dernier nom Τσοχνε-φουτ (Χουτ) ; il transcrit ainsi le groupe .

13. Σισρωι, dans le Capricorne, n'est désigné ni comme horoscope ni comme Décan. Cependant nous trouvons

dans Hephaestion, à ce même signe, les deux Décans Ϊσρω et Ισρω, correspondant à 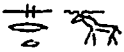, le bélier, et à , car-cap-r, fils du bélier, de la tombe de Séti I. La liste de Dendera a 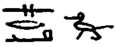 et 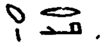. Il est très-probable que, dans la liste d'Hephaestion, au lieu de Ισρω, il faut lire Σισρωι.

L'horoscope, dont je viens de rendre compte, n'est pas la seule pièce intéressante que nous trouvions au revers du papyrus d'Hypérides. Après avoir dressé cet horoscope en langue grecque, l'astrologue l'a fait suivre des pronostics qu'il en a tirés. Ce second texte est en langue égyptienne écrite en caractères grecs, avec l'addition de quelques signes empruntés au démotique. On peut comprendre quelques parties de ce texte, qui est probablement le plus ancien spécimen existant de l'application des lettres de l'alphabet grec à la langue égyptienne, le premier essai du système qui devint un peu plus tard, le copte.

A l'égard de la date du document, je puis ajouter qu'un calcul approximatif sur la base des positions assignées, dans la Vierge, à Saturne et à Jupiter, me porte à la rapporter à l'an 154 avant notre ère.

C.W. GOODWIN.

XIV

GLOSSAIRE

Le grand nombre de textes originaux étudiés dans ce volume rend un glossaire indispensable. On éprouve, en effet, le plus souvent, de très-grandes difficultés pour retrouver dans les ouvrages de ce genre, les explications qu'on se rappelle y avoir aperçues, mais dont on n'a pas noté l'endroit précis. On perd ainsi beaucoup de temps et il arrive même qu'après des recherches inutiles, on est obligé de renoncer à des références instructives, à des citations nécessaires. C'est un inconvénient que j'ai éprouvé, même à l'égard de mes propres ouvrages et que d'autres ont sans doute éprouvé comme moi.

Le glossaire qui suit est disposé dans l'ordre des lettres de l'alphabet copte, à cela près que les voyelles, réduites à deux types, ⲁ et ⲟ ou ⲩ sont placées avant les consonnes, et que ⲕ et ⲥ, ⲗ et ⲣ, ⲧ et ϯ sont confondus. Cette dispo-

sition est suffisamment commode pour un petit vocabulaire ; quelques signes, dont la valeur phonétique, n'est pas connue, sont réunis à la fin.

La transcription des mots égyptiens est donnée en lettres coptes, mais je rappelle que la valeur des voyelles est variable. Les acceptions indiquées sont celles sous lesquelles les groupes se rencontrent dans le cours de l'ouvrage.

Ⲁ Ⲉ Ⲓ

1		l'acte, l'action. *Voir*, .
2	ⲁⲁϩ	Copte ⲟⲟϩ, la lune. Ce groupe exprime quelquefois l'idée Mois : , en cette année, en cette lune, p. 105
3	ⲁ-ⲧ	Copte ⲏⲓ, maison, demeure, p. 204 ; La demeure de Ramsès Meriamon, p. 127, 139.
4	ⲁⲁ	Copte ⲓⲁ, laver , il s'assit et lava sa main, p. 226.
5	ⲁⲁⲧ	et var. Moment, instant ; , pendant un grand moment, p. 174. Voir , ⲁⲧ, N° 20.
6	ⲁⲉⲩ	Copte ⲉⲉⲩ, jumenta. Se disait en égyptien du bétail en général, p. 206.
7	ⲁⲩⲁⲓ	, enlever, dépouiller, ravir, violenter ; , enlever leurs moissons. P. 258.

8 copte ⲟⲃⲓ, ⲓⲃⲓ, la soif, p. 185

9 akp — parfait, achevé, accompli, tout-à-fait; , bien tout-à-fait, parfaitement bien. p. 205.

10 ⲁⲙⲙⲁ — copte ⲙⲟⲓ; impératif invitatif: , porte-toi bien, etc., p. 11, 12, 143.

11 ⲁⲙⲁⲙⲩ — , copte ⲉⲓⲙⲉ, connaître, distinguer, apercevoir, s'apercevoir, apprendre, p. 208, 218.

12 ⲁⲙⲛ — copte ⲁⲙⲟⲩⲛⲓ, cacher, couvrir: , son nom est caché; p. 268.

13 ⲁⲛ — copte ⲁⲛ; particule négative, p. 265; particule négative interrogative, p. 272.

14 ⲟⲛ — copte ⲟⲛ, iterum, rursus; aussi comme re dans répliquer, rétorquer; p. 217.

15 ⲁⲛⲃⲩ, substance médicinale non identifiée.

16 ⲁⲡⲧ-ⲩ, le quartier de Thèbes où se trouve Karnak; p. 80.

17 , ⲁⲡⲣⲓⲩ, les Hébreux; p. 143, 144, 150.

18 , ⲁⲥ, ⲁⲥⲧ, ⲁⲥⲕ, copte ⲉⲓⲥ, ⲓⲥϫⲉ, voilà, voilà que, p. 82, 95, 131, 201.

19 , ⲁⲥⲧⲁⲣⲧⲁ, la déesse Syrienne Astarbé; p. 152.

20 ⲁⲧ, var. de , ⲁⲁⲧ, N° 5; moment, instant; p. 258.

21 ⲁⲧϩⲩ, tirer, traîner, charrier; p. 136, 139.

22 ; ⲁϣ, le Cèdre; poutres de cèdre venant de Syrie, p. 149; 208.

23 ⲁⲑⲩ, objet incertain, tréteau ou barrière, p. 262. 271.

24 ⲁϕ, copte ⲁϩⲁ, ⲁϩⲟ, quid, cur, quare, ita, profecto; p. 203

Initiaux syllabiques.

25 et var. ⲁⲁ, copte ⲛⲁⲓ, grand, etc; p. 173, 174, 267.

26 ⲁⲁⲁⲁ ⲃⲓⲟⲩ, comparé à ⲃⲁⲁⲓⲩ ⲁⲁ, grande merveille, chose très-extraordinaire, très-précieuse. M. Goodwin vient de me signaler , ⲁⲁⲃⲩ (Denkm. III, 5. 13), avec le sens apparent richesses. Ce dernier groupe est la forme pleine de , mot qui désigne une fête dans laquelle se faisaient des offrandes considérables. Voyez p. 258, 267.

27 ⲁⲃⲩ, l'île d'Eléphantine; ses divers temples, p. 22, 42.

28 ⲉⲛ, copte ⲉⲛ, ⲓⲛⲓ, apporter, amener, p. 262.

29 ⲉⲛ-ⲧⲩ, apports, tributs, p. 253.

ⲞⲨ. ⲞⲨ

30 ⲩ, localité, territoire, canton, p. 254.

31 ⲟⲩⲁⲩ, chemin, route, p. 259, 261; sens côté, p. 261, 262

, la route de tout le monde, le chemin public, 264.

32 ⲟⲩⲁⲃⲩ, devenu ⲏⲃⲏ, ⲏⲃⲁⲓ, dans le nom de Thèbes, p. 185.

ⲟⲩⲁϩ, copte ⲟⲩⲱϩ, mettre, placer, poser, ajouter, développer, etc, p. 52, 53, 67. , p. 67; , p. 52. 53.

33 ⲩⲥⲑⲓ, copte ⲟⲩⲱⲥⲑ, relâchement, lâcheté, négligence, paresse, p. 122.

34 ⲩⲥϩ, copte ⲟⲩⲱϣ, large, p. 259, 260.

35 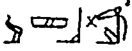 ⲩϣϥ, copte ⲟⲩϣⲃ, répondre, répliquer, p. 172, 176; rétorquer, renvoyer une accusation, p. 217.

36 ⲩϥⲁ, inepte, inexpérimenté, indiscipliné, incapable, p. 178.

37 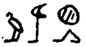 ⲩϥϩ, comparable à l'hébreu בקש, chercher, p. 213.

38 ⲩϫⲁ, Copte ⲟⲩⲱϫ, sain, intègre, p 258.

Initiaux Syllabiques

39 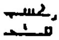 ⲩⲁ, copte ⲟⲩⲁ, un; 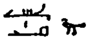 ⲩⲁ-ⲩⲁ, seul, isolé, p 272.

40 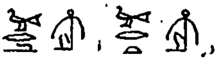 ⲩⲣⲧ, cesser, s'arrêter dans le travail, p. 89.

41 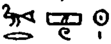 ⲩⲣϣⲧ, passer le temps, employer le temps, s'occuper, p. 272.

42 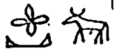 ⲟⲩⲛ-ⲧⲟⲩ ? nom d'un jeune animal de l'espèce bovine, p. 62.

43 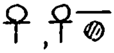 ⲟⲛϩ, copte ⲱⲛϩ, ⲱⲛϩ, la vie; 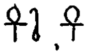 vivante, 9, 13.

44 ⲩⲧⲩ, partir, se mettre en voyage, p. 134.

45 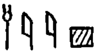 ⲩⲧⲓ, une stèle, une pierre dressée, p. 94. 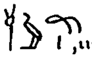 une inscription.

46 ϩⲁⲧ-ⲧⲟ, ϩⲁϫ-ⲧⲟ, comp. à ϩⲧⲟⲟⲩⲉ, illumination de la terre, le lever du Soleil, le matin, p. 226, 243, 244.

47 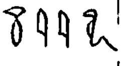 ⲩⲁⲧⲓ, déesse égyptienne; édifices de Séti I et de Ramsès II dédiés à cette déesse, p. 128, 129.

48 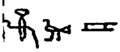 ⲩⲁⲧⲩⲣ, la Méditerranée, p. 140.

49 ⲟⲩ-ⲧ, ampleur, dilatation, grandeur, totalité, p. 256.

50 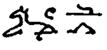 ⲟⲩⲧ, Copte ⲟⲩⲧⲉ, entre, parmi, p. 213.

51 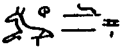 ⲟⲩⲧⲛ, Copte ϩⲟⲟⲩⲧⲛ, terre, poussière, le sol, p 213.

β..

52 , βιογ, voir N° 26.

53 βαϫ, copte βωϫ, mauvais, méchant, 199, 200.

54 βκα, s'affaiser, se relâcher, 122.

55 βκι, baisser, s'affaisser, 101.

56 βρι, copte βαρι, barque, 142.

57 , héb. ברכות, piscines, citernes, 156, 158.

58 βϫρ, copte βεϫϫε, palmier, p. 239.

59 βϧϫϫγ, logis, demeure; le grand bekhen de Ramsès II, p. 127, 143, 151, 152.

K σ

60 Κα, appeler, nommer, dire; peut-être, la racine de ϫο loqui; aussi particule, ϫε, σε, igitur, ergo, et; p. 216. Ex.: ϫε ιωcηφ ⲙⲡⲉⲣⲣⲟⲟⲩ, oui, Joseph, ne crains pas...

61 , κα ϩρτ, élever la voix, parler haut, p. 176. Ce mot paraît avoir exprimé l'idée imprécation, cri magique, p. 99.

62 Και, espèce de vase ou de coupe, p. 215.

63 , Καγιcαρ, nom propre d'apparence sémitique, p. 143.

64 Κγκγ, le fruit du cocotier, le coco, p. 240.

65 Κβϩ, copte κηβ, ϫαβ, frais, froid, p. 215, 216.

66 Κακ, cope κακι, obscurité, ténèbres, p. 258, note.

67 Κρ, copte καρω, καραειτ, se taire, p. 165 et sqq.

68 ⲕⲣ, mentir, tromper, frauder, p. 179; forme , p. 176.

69 ⲕⲁⲣ, esp. de barque, p. 141, 142.

70 ⲕⲣⲁ, orage, tempête, p. 96.

71 ⲕⲛⲛⲧ, nombreux, p. 89, 90.

72 ⲕⲁϩⲃ, frapper, heurter, écraser, p. 96.

Initiaux Syllabiques

73 ⲕⲣⲁ, combattre, livrer bataille; , p. 91, 92, 171.

74 ⲕⲉⲙ, copte ϫⲉⲙ, trouver, rencontrer, p. 214, 255.

75 ⲕⲁⲧ-ⲧ, ouvriers, travailleurs, p. 255.

λ ρ

76 ⲣⲟ, copte id., bouche, porte; , , bouche ou porte du chemin, signif. obviam, p. 260.

77 pour l'action, dans l'acte, dans l'état de… p. 121, 124.

78 Ⲣⲁⲙⲥⲉⲥⲧ, *Ramsès*, nom royal; édifices des Ramsès, p. 126 et al.

79 ⲣⲙⲉⲛ, l'épaule, p. 302.

80 ⲣⲛⲛ, groupe de signification encore inconnue.

81 , ⲣⲟ-ⲡⲧ, ⲙⲡⲟ-ⲡⲧ, ou, ni, non plus, etc. p. 197.

82 ⲣⲥ, copte ⲣⲏⲥ, ⲣⲟⲉⲓⲥ, veiller, s'éveiller, 77; surveiller, p. 120; le contraire de , se coucher, p. 178.

83 ⲣⲧ, copte ⲣⲱⲧ, germer, pousser, p. 268.

84 ⲣϥ, forme composée antique du pronom de la 2e pers. p. 244, 259, 264.

85 ⲣϩ, savoir, connaître; le contraire de , p. 178.

86 et var. ⲙⲁ, nouveau, neuf, frais, élégant, p. 123.

87 ⲙⲁⲕⲧⲣ, héb. מגדל, tour, Migdol, p. 128.

88 ⲙⲁϣⲁ, copte ⲙⲟϣⲓ, marcher, p.es 227.

89 , ⲙⲁⲍⲁⲓⲩ, milice étrangère au service de l'Egypte, p. 145.

90 ⲙ, part. négative ; , ne t'arrête pas, p. 222, 223

91 , ne donne pas, ne fais pas, p. 213. Voy. p. 122.

92 ⲙⲁ, copte ⲙⲟⲓ, ⲙⲏⲓ, donner, , , p. 148.

93 ⲙⲣϥ, groupe qui paraît désigner une espèce de volatile, p. 255.

94 var , ⲙⲁⲙⲁ, espèce de palmier, , ⲙⲁⲙⲁ-ⲛ-ϧⲛⲛⲧ, le cocotier ; p. 239.

95 , , , , pron. pers. combinés avec , moi, toi, lui, nous, on ; p. 206, 210, 212, 213, 215, 219, 220.

Initiaux Syllabiques

96 et var. ⲙⲟⲩⲧ, justice, jugement, juger, p. 172, 180, 182, 223.

97 ⲙⲛⲁ, copte ⲙⲟⲛⲏ, nourrice, p. 61.

98 ⲙⲛⲁⲩ copte ⲙⲟⲛⲏ, port, lieu d'abordage, de débarquement. Le port de Ramsès II, p. 141, 142.

99 ⲙⲛⲛⲧ. Expl. de ... par M. le Dr Hincks, p. 290.

100 ⲙⲛϣ, vaisseau, navire, p. 149.

101 ⲙⲛϧ, tailler, former, exécuter, fabriquer, bienfait, utile, convenable, propice, p. 257. 258.

102 et var. ⲙⲉⲥ, copte ⲙⲁⲥ, ⲙⲉⲥ, enfanter, engendrer, naître

103 , la naissance ; p. 60, 61, 62, 63, 65, 70, 71, 72.

103 , ⲙⲉⲥ ⲃⲧⲓϣⲩ, p. 87.

104 ⲙⲉⲥⲧ, copte ⲙⲁⲥⲧ, ⲙⲟⲥⲧ, ⲙⲉⲥⲧ, haïr ; comparé à μισέω, p. 287.

ⲛ

105 ⲛ-ⲩ, se retrouve dans le copte ⲙⲛⲧⲛⲁ, ⲛⲁⲛⲟⲩ, bonté, bien, p. 205.

106 ⲛⲟⲩ, copte id. ; temps, moment, époque, p. 205.

107 ⲛⲁⲩ, copte id. ; voir, p. 205.

108 ⲛⲟⲩⲓ, réparer, raccommoder, approprier, travailler, prendre soin, p. 205.

109 ⲛⲕⲁ, copte id., choses, affaires, p. 202.

110 ⲛⲙⲁ, supplicier, torturer, p. 96.

111 ⲛϣⲛ, cruauté, fléau, funeste, etc, p. 101, 102, 104, 258.

Initiaux syllabiques.

112 ⲛⲃⲓ, subst. minérale ou végétale non identifiée, p. 252.

113 et var. ⲛⲙ, ⲛⲧⲛ, réitérer, renouveler, p. 13, 58, 63, 64 , renouveler la vie, 64, 173 ; réitérer la naissance, 65.

114 ⲛⲛ, se relâcher, faiblir, deficere, p. 122.

115 ⲛⲧⲣ-ϩⲁⲧ, temple, maison divine ; temple de Ramsès II, p. 148

116 , ⲛϥⲣ ⲙⲡⲟⲡⲧ ⲃⲁⲛ, ni bien ni mal, p. 199.

ⲡ

117 ⲡⲉ, forme antique de l'art. déf. masc. sing., p. 262.

118 , πεκ ει, le de toi aller, forme verbale, p. 208; aussi p. 209, 210, 212.

119 , πτγϩαρτα, Héb. פרת, l'Euphrate, p. 133, note 1.

120 πϫ, art. déterm. ce, s'employant aussi dans des phrases où l'art. défini suffirait, p. 253.

121 πϫα, copte ποοϫε, renverser, retourner sens dessus dessous, p. 211.

122 πϫπϫ, groupe de sens encore inconnu, p. 263.

Initiaux Syllabiques

123 la fête de la sortie de l'étoile Sothis, 32, 45.

124 la fête de la sortie de Khem, p. 32, 45.

125 , la grande sortie d'Osiris, fête, p. 45.

126 πρρι, maison, demeure, p. 204.

127 πει ϫτο, la maison éternelle, le domaine héréditaire, p. 255.

128 πει βαςτ, πογβαςτε, héb. פי־בסת, Bubaste, p. 154.

129 , la maison de Ramsès II, p. 126, 130, 131, 132, 138, 143.

130 , la maison de Set; peut-être le nom sacré d'Avaris, p. 152, 158.

131 πει τουμ, la maison de Tum, Pithom, p. 155, 156, 158, 162.

132 πει ϩορ, peut-être Héroopolis, p. 160.

C

133 ςα, personne, individu, p. 255.

134 ςγϩα, frapper de maléfices, ensorceler, charmer, etc. p. 96 à 99.

135 ςβ, instruire enseigner, redresser, corriger; p. 178.

136 ⲥⲁⲁⲣ, crime, attentat, criminel, etc. 206

137 ⲥⲙ, localité, territoire, p. 247.

138 ⲥⲙⲁ, tuer, massacrer, frapper, p. 97.

139 ⲥⲙ, var. de , réunir; voir ce mot, N° 156.

140 ⲥⲙⲁ, rapporter, rendre compte, accuser, p. 175.

141 ⲥⲕⲣ, forme impulsive de ; voir N° 67.

142 ⲥⲛⲃ, santé, force, bien être, bon état, p. 51, 54, 146.

143 ⲥⲛⲛ, rôle, liste, compte, état, p. 158.

144 ⲥⲛⲧ, Copte ⲥⲛⲁϯ, craindre, avoir peur, p. 244

145 ⲥⲛ-ⲧⲟ, baisement de la terre, προσκύνημα, prostration, p. 244.

146 , 96. Var. du nom, p. 188, 189, 190.

147 , ⲥⲧⲧ, jeunes gens, garçons. p. 177.

148 ⲥϩⲁⲓ, peindre, écrire, décrire, figurer, prescrire, se figurer, se représenter, p. 200. , p. 93.

149 ⲉ̀ϩ, variante du précédent, p. 200.

150 ⲥϣ, ouvrir, développer, p. 263.

151 ⲥⲧϥ, copte ⲥⲃⲏⲧⲉ, spuma, mousse, écume, p. 219, 226.

152 ⲥϩⲡⲣ, fait, condition, état, intention, p. 144

153 ⲥⲍⲣ, se coucher, s'endormir, s'étendre; le contraire de , s'éveiller, se lever, p. 178, 224.

Initiaux syllabiques.

154 , , , variantes du nom de Set, p. 188, 189

155 , ⲥⲩⲧⲛⲥⲓⲛⲉⲛ, nom géogr., p. 253.

156 et var. ⲥⲁⲙ, réunir, rassembler, se réunir, p. 98., Comp. à ⲧⲱⲙⲓ, p. 245, 246, 248.

157 , ⲥⲙⲧⲟ, copte ⲧⲱⲙⲥ, ensevelir, enterrer, p. 245.

158 ⲥⲙⲓ-ⲧ, copte ⲧⲱⲙⲓ, Confœderatus, p. 245

159 ⲥⲙⲧⲓ, copte ⲧⲟⲙⲧⲛ, Obscuritas, nebula, p. 245.

160 , ⲥⲁⲙ, copte ⲧⲁⲙ, ⲧⲙⲏ, couche, lit, natte, p. 245.

161 , ⲥⲙⲓ, copte ⲧⲙⲙⲓ, villus, lana, p. 248.

162 , ⲥⲁⲙⲙⲁ, copte ⲧⲁⲙⲙⲟ, ⲧⲙⲉ, ⲧⲙⲙⲟ, repas, nourrir, p. 248.

163 ⲥⲙ., copte ⲧⲱⲙ, haie vive, abri, ombrage, p. 248.

164 ⲥⲁϯⲣ, comparés aux Scythes, p. 292.

Ⲧ

165 ϯ, donner ; ; p. 6, 7, 8, 148.

166 , ϯ ⲧⲁⲡⲉ ⲉⲣ ⲧⲟ, donner la tête à la terre, inhumer, mourir, p. 242.

167 ⲧⲟⲩⲉ, copte id., Souliers, chaussures, p. 227.

168 ⲧⲟⲩⲛ, copte ⲧⲱⲛ, surgere, se lever, se dresser, p. 204.

169 ⲧⲟⲩⲧ, constitué, établi, ferme, solide, 268.

170 ⲧⲣϣⲁ, comp. aux Tharsis de la Bible, p. 279.

171 ⲧⲁ, substance médicinale non identifiée, p. 252.

172 ⲧⲁ, copte ⲧⲱⲃⲓ, ⲧⲱⲃⲉ, brique, p. 121.

173 , ⲧⲁⲓ, ⲧⲁⲉ, vase à mettre le vin ou la bière, p. 221, 226.

174 ⲦⲔⲞⲨ, ville à l'orient de la Basse-Égypte, p. 156, 158.

175 ⲦⲢ, temps, saison, époque, 211 ; époque fatale, p. 102.

176 ⲦⲘⲀ, copte ϯⲘⲒ, ville, village, p. 131, 187.

177 ⲦⲘⲒϩ, copte ⲦⲰⲘⲒ, réunir, assembler, se réunir, p. 89.

178 ⲦⲠⲀ, nom d'un jeune animal de l'esp. bovine, p. 62.

179 ⲦⲤ, cruche, pot, bouteille, p. 221.

180 ⲦⲦ, emporter, entrainer, p. 91, 92.

181 ⲦⲦⲦ, variante du nom de la ville de , p. 7.

182 Ⲧϩ, outrepasser, violer, abus, violation, perfidie, p. 217, 218.

183 ⲦϩⲀ ou ⲦϩⲢ, copte ⲦⲀϩ, rester, demeurer, p. 272.

Initiaux Syllabiques

184 ⲦⲞ, copte id., la terre ; groupes combinés, p. 242 et sqq.

185 ⲦⲞ-ϩⲦ, terre éclairée, matin, voir , p. 224

186 ⲦⲘ-ⲢⲞ, copte ⲦⲘⲢⲰ, clore la bouche, imposer silence, p. 178.

Ϣ

187 ϢⲀ, dans les titres royaux, p. 65, 68.

188 ϢⲀⲦ, copte ϢⲰⲦ, tailler, amputer, frapper, blesser, p. 213, 226.

189 Ϣ, lieu cultivé, p. 254, note.

190 ϢⲂ, substance médicinale non identifiée.

191 ϢⲰⲘ, ϢⲘⲞⲨ, la moisson, la récolte des céréales, p. 258

192 ϢⲤⲦϪϪϢ, mot désignant une substance alimentaire, dont on trouve la variante ; d'où = , ϪϪ.

Initiaux Syllabiques

193 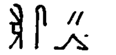 ϣⲥ, copte ϣⲏⲙϣⲓ, suivre, servir, service religieux, p. 86

194 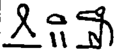 ϣⲛⲧⲓ, charme, invocation magique, p. 99.

195 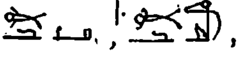, ϣⲧ, mot d'acceptions multiples, 99, 211, 212.

196 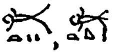 ϣⲧ, accident de terrain, gorge, vallon, p. 254.

ϥ

197 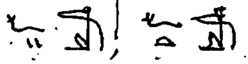, ϥⲓ, ϥⲧ, se dégoûter, se rebuter, p. 214.

198 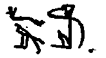 ϥⲁ, copte ϥⲁⲓ, porter, transporter, p. 227, 254.

ϧ

199 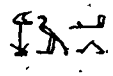 ϧⲁⲁ, copte Ⲭⲁ, laisser, abandonner, jeter, rejeter, p. 182

200 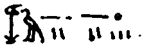 var 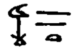, partie dure du fruit du cocotier, p. 240.

201 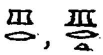, ϧⲣ, ϧⲣ-ⲧ, copte ϧⲣⲏⲓ, infra, inférieur, en bas, p. 300.

202 ϧⲙ, ignorer, ne pas savoir, méconnaître, p. 178.

203 ϧⲛ, pénétrer dans, marcher sur, p. 263.

204 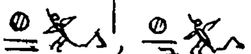, ϧⲛⲛ, ϧⲛⲧ, se poser, s'arrêter, p. 262, 263.

205 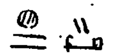 ϧⲛⲛⲓ envir. fléaux, désastres, etc. p. 97 à 104.

206 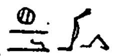 ϧⲛⲧ, pénétrer, approcher, marcher sur, p. 263.

207 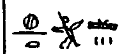 ϧⲛⲧ-ⲧ, circonstance d'une fête, p. 33.

208 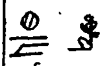 ϧⲛⲙ, nourrice, gouvernante d'enfant, p. 61.

209 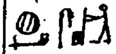 ϧⲧⲥ, fonder, construire, édifier, p. 93.

210 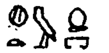 ϧⲧⲙ, fort, poste fortifié, p. 153, 154. Le Khtem de Ramsès Meiamoun, p. 136.

Initiaux syllabiques

211 ϩⲡⲣϣⲓ, criminels, scélérats, p. 206.

212 ; ϣⲱⲱⲛ, fatal, funeste, violent, etc, p. 97 à 104.

213 ϣⲱⲱⲓ, var. du précédent. Voir aussi N° 205

214 ϧⲱⲛ, marcher sur, franchir, entrer, p. 263

215 , ϣⲟⲧⲓ, retourner, revenir, p. 253.

216 ϧⲥϥ, repousser, combattre, p. 91, 92.

217 ϧⲧ, prépon d'intimité, de jonction. , après que, après; , , ; p. 63, 226.

218 ϧⲧ, se dit du travail de la confection des briques, p. 121. 122.

ϩ

219 ϩⲁ, exclamation oh! ah! , ϩⲁⲱ-ⲁ, oh! à moi..., puissé-je ..., p. 257

220 ϩⲁⲣ, canne, bâton pour le voyage, p. 227.

221 ϩⲁ, copte ⲟϩⲓ, rester, demeurer, se tenir, p. 207, 223, 224.

222 ϩⲁⲣ, barque de transport, p. 136, 139.

223 ϩⲁⲣ, monument funéraire pyramidal, p. 136.

224 ϩⲓ, croître, en parlant d'un fleuve, p. 101.

225 ϩⲣⲁⲣ, trouble, impureté, chose malpropre, p. 227.

226 ϩⲃ, panégyrie, fête, p. 39, 54, 55, 85.

227 ϩⲃⲥⲧ, copte ϩⲃⲥⲟ, vêtement, habillement, p. 264.

228 ϩⲕ, boisson de grains, bière, p. 220. 226.

229 ϩⲙⲁⲧ, copte ϩⲙⲟⲩ, sel, p. 253.

230 ϩⲛⲛⲧ, copte ϩⲛⲟ, objets mobiliers, choses diverses, p. 259.

231 ϩⲛⲥ, étroit, resserré, le contraire de ⲟⲩⲱϣ, large, p. 259.

232 ϩⲧⲣⲁ-ⲧ, copte ϩⲧⲟ, Cheval; variante irrégulière du même mot, p. 150.

233 ϩⲁ-ⲧ, devant; ⲡ-ϩⲁ-ⲧ, au-devant; aussi avec, p. 149.

234 ϩϥⲓ, copte ϩϥⲟ, ὄφις, serpent, p. 289.

235 ϩϩⲛ ⲥⲡ, des millions de fois, p. 53

Initiaux Syllabiques.

236 ϩⲟ-ⲛⲃ, tout le monde, litt. toute face, p. 264.

237 dans le cœur, en soi-même, p. 269; centre, milieu, p. 301.

238 ϩⲣ, ϩⲣⲓ, copte ϩⲣⲁⲓ, sur, au-dessus, le haut, p. 300 à 304.

239 ϩⲣⲓ, en outre, en sus, p. 28, 35, 36.

240 ϩⲉⲧⲧ, dons, faveurs, bienfaits, p. 14.

241 ϩⲧ-ⲧⲟ, illumination de la terre, jour levant, p. 226, 243.

Ϫ

242 Ϫ, copte Ϫⲓ, prendre, saisir, reprendre, répréhender, p. 227, pl. 2 du pap. Leide I, 349, l. 2, page 147.

243 Ϫⲁϩⲁ, contrée syrienne ou palestinienne, p. 151, note; son correspondant cunéiforme, p. 282.

244 Ϫⲡ, ville égyptienne à l'est de la Basse-Egypte, p. 137. 163.

245 ϫⲧ, parler dire ; , ⲙ-ϫⲟⲧ, en disant ;
, c'est à dire, à savoir · p. 143, 196 208, 219.

246 ⲩⲧ-ⲧⲟ-ⲩ, gens de la maison, familiers, domestiques ;
p. 250, 256.

Phonétiques incertains

247 le signe de la femme employé comme pronom de la 2e pers.
du fem. sing., p. 11.

248 le signe de l'homme employé pour la 2e pers. masc. sing., p. 149.

249 , groupe signifiant mois, copte ⲁⲃⲟⲧ, ⲉⲃⲟⲧ, ⲉⲃⲁⲧ, p. 105.

250 , magasin, lieu de dépôt des provisions des temples ; comme
l'hébreu מסכנוא, p. 113.

251 ville dont le nom sacerdotal paraît avoir été , Ⲡ-ⲉⲓ
ϩⲱⲣ ; peut-être Héroopolis ; p. 160, 161.

252 et variantes, les cinq jours épagomènes, p. 247.

253 Homme des champs, ouvrier rural, paysan, p. 252, 257, etc

254 groupe hiératique nommant une profession inconnue, p. 255.

255 var. du groupe précédent d'après un autre manuscrit, p. 255.

Additions.

256 ph. ⲛ, ⲁⲛ, ⲛⲛ, négation ne non, p. 265, 272.

257 ϣⲡ, copte ϫⲉⲡ, heure, instant déterminé, p. 258, 267.

XV

SUR UNE STELE HIÉRATIQUE

Par Dr. S. Birch.

Parmi les stèles du Musée Britannique, il en est une qui constitue non seulement un document d'un grand intérêt historique, mais encore un monument rare, unique peut-être, en ce qu'elle est couverte d'une inscription gravée en caractères hiératiques. Elle porte le N° 138. L'inscription, qui est de dix-neuf lignes, est très-nettement et très-correctement gravée. On ne peut s'expliquer l'emploi inusité du type hiératique pour un monument de cette espèce que par la supposition que le dédicateur n'a pas eu à sa disposition des artistes capables de graver convenablement les signes hiéroglyphiques. Ceci me porte à penser que la localité de 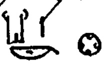 *, Kak ou Kark, dont il est question dans l'inscription et dont la situation m'est inconnue, était un lieu de peu d'importance*

Il est infiniment regrettable qu'aucun fac-simile de ce texte n'ait encore été publié ; il l'emporte, en effet, de beaucoup en importance, sur la multitude d'inscriptions funéraires rassemblées par M. Sharpe. A la vérité, le Révᵈ M. Heath en a fait paraître, en 1856, une traduction (1) ; mais cette traduction s'écarte trop du sens de l'Original pour être réellement utile.

Toutefois la tâche de déterminer le sens exact de ce texte, dans toutes ses parties, n'est pas des plus faciles ; elle aurait exigé de ma part une étude plus attentive que celle que m'ont permise les dispositions prises par M. Chabas pour la publication de son livre. On y trouve d'ailleurs quelques formes de langage avec lesquelles je ne suis pas encore suffisamment familiarisé, et plusieurs mots dont le sens n'est pas encore élucidé. Pour ces divers motifs, je dois m'attendre à n'avoir pas rencontré juste dans tous les détails.

Le sujet en est fort simple ; il s'agit d'un haut fonctionnaire nommé Amenhotep qui convoque en sa présence plusieurs autres officiers, au temple de Kark,

(1) Monthly Review, 1856, vol 1, p 385, 386.

pour leur exposer les mesures qu'il a édictées au profit de ce temple ; il menace de la colère des dieux en ce monde et dans l'autre quiconque porterait dommage à cette fondation pieuse, et promet au contraire toute prospérité à ceux qui contribueront à la maintenir.

Comme on le voit, ce texte présente la plus grande analogie avec celui dont M. Chabas a rendu compte dans son travail sur les inscriptions de Radesieh[1]; mais, dans le document expliqué par M. Chabas, il s'agissait du monarque lui-même, de Séti I, qui mettait sous la protection des dieux l'établissement fondé par lui au désert arabique. Dans notre espèce, c'est un simple particulier : 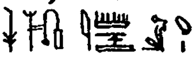
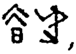, le scribe royal Amenhotep, fils d'Hapi.

Cependant le titre de , rpa, noble ou auguste, attribué à notre personnage, nous montre qu'il occupait un rang très élevé et très intime auprès du pharaon (Amenhotep III). Dans le conte des deux frères, on lit que le roi confère cette dignité à son fils, et une autre fois à son frère[2]. M. de Rougé a fait remarquer que ce titre semble revenir à l'héritier de la couronne. Peut-être notre Amenhotep fils d'Hapi avait-il été adopté par le roi avant la nais-

(1) Une Inscript. de Séti I, p. 27. (2) Pap. d'Orbiney, pl. 19, l. 1, 6.

sance du prince qui devint Amenhotep IV. Dans tous les cas il est certain qu'il occupa le poste élevé de Prince de Cush ou d'Ethiopie, car sa légende complète : 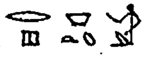 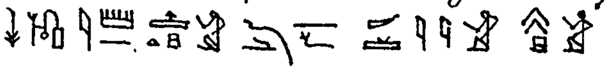, l'Auguste, le scribe royal Amenhotep, surnommé Hui, fils d'Hapi, nous permet de le reconnaître dans l'un ou l'autre des grands officiers, dont M. Lepsius a publié les noms dans son Königsbuch [Nos 383 et 384).

Nous allons maintenant procéder à la traduction de l'inscription, en l'appuyant de quelques discussions philologiques :

" L'an XI, au mois de Choiak, le 6e jour, sous le règne du roi de la "Haute et de la Basse-Egypte, Soleil Seigneur de vérité, vie, santé et force, "fils du Soleil, de sa race, Seigneur des diadèmes, Amenhotep, vie "santé et force [Aménhotep III].

" Ce jour là, étant au temple de Kark, l'Auguste, le basilico- "grammate Amenhotep, furent introduits le gouverneur du "district Amenhotep, l'intendant du trésor Meriptah, les basilico- "grammates des troupes ; Ils dirent devant la Majesté :

Dans la phrase , le verbe paraît pouvoir être tourné par le passif, mais l'expression 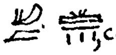 cω-τeu-ncr, nous entendons, qui commence le discours est évidem-

ment à la première personne du pluriel ; l'on doit conséquemment traduire , ϫⲉ-ⲧⲛ ϫⲟⲟⲥ, par, ils dirent, et non par il leur fut dit. Les derniers groupes ne sont pas très-distincts dans l'hiératique, mais on peut les comparer à la formule , sa majesté. C'est une expression de respect qui ne peut se rapporter qu'à Amenhotep et non au roi qui n'est pas nommé dans la suite du texte.

» Nous entendons les ordres qu'a émis (litt. faits) pour l'entretien
» du temple de Kark, l'Auguste, le basilicogrammate Amenhotep,
» surnommé Hui fils d'Hapi, dont les bontés sont notoires.

Deux mots nous embarrassent : le premier , ϩⲁϫ, a ici un déterminatif inusité . La forme , ⲥϩⲁϫ, signifie recruter, rassembler des hommes, des ouvriers, des troupes. M. Brugsch l'a comparé au copte ⲥⲁϩⲛⲉ, administrer ; on pourrait aussi songer à ϩⲱϫ, commander. En définitive, la véritable acception n'est pas apparente ; mais, comme l'ordre donné concerne particulièrement le maintien de la population esclave attachée au temple, je m'en tiens à l'idée vague entretenir.

L'autre mot difficile est , en lettres coptes ϫⲁϫⲉⲣⲟ. On le retrouve au papyrus Anastasi I, p. 9, l. 7. Le copte ϫⲉⲣ, ϫⲏⲣⲉ, ϫⲟⲣ, ϫⲟⲟⲣⲉ, répandre, disséminer, peut, à la rigueur, en rendre compte dans notre phrase :

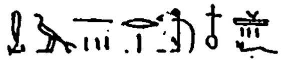, a ϫaιrεp ϫqρr-q.

" Il a fait constituer son temple de Kark avec des esclaves des
" deux sexes, pour les siècles, fils de fils, descendant de descendant,
" afin qu'on n'en suborne pas la population à jamais, et qu'il soit
" pourvu à l'entretien d'Ammon-Ra, roi des Dieux au jour qu'il était
" sur la terre : lui, c'est le roi des Siècles ; lui, c'est le Sauveur de
" ceux qui sont morts.

La principale sollicitude du dédicateur du monument a pour objet d'empêcher qu'on suborne, qu'on détache de son travail la population esclave qu'il avait affectée au service du temple de Kark ; il en avait doté ce temple , pour les siècles, fils de fils, descendant de descendant. *Cette phraséologie, que nous rencontrerons encore une fois, est très-curieuse. Le verbe qui exprime le détournement des esclaves est* 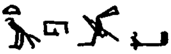, Taq, *comme dans l'inscription de Radesieh.*

Le temple de Kark était apparemment dédié à Ammon-Ra sous son titre , *qui est encore un mystère. Notre texte pourra en faciliter l'explication :* 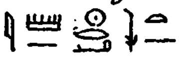 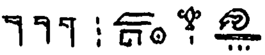. *Un titre remarquable du dieu est celui-ci :* 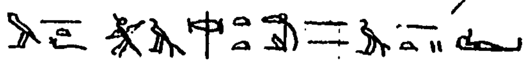, lui, il est le Sauveur de ceux qui sont morts.

Le passage qui suit cette exposition exige une attention particulière, parce qu'il soulève la question de savoir s'il se réfère à des faits ayant réellement eu lieu ou seulement à une éventualité prévue. Pour faire apprécier la difficulté, nous le transcrirons en entier :

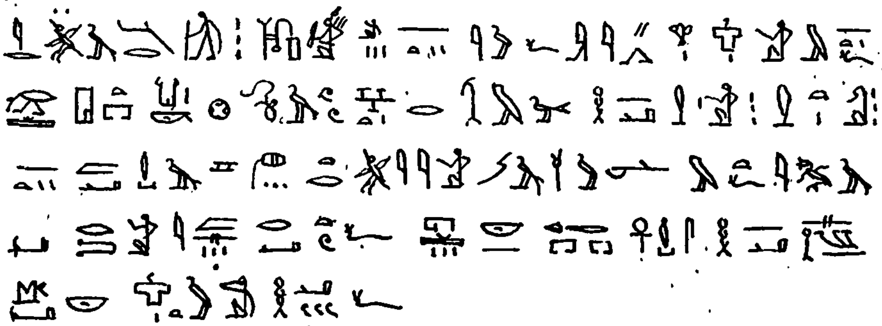

, ap„ à raison de ses emplois variés, présente quelque ambiguité : M. Chabas, dans son étude sur le Papyrus Prisse, a montré qu'au commencement des phrases, il indique une éventualité dont la suite des phrases exprime les conséquences, comme la particule si ou le verbe au participe ; par exemple : si telle chose se fait, il arrivera que... ; ou bien : Telle chose étant faite, il arrivera que....
Mais est aussi l'une des formes du verbe être et notamment la 3e pers. sing. de l'indicatif présent.

Toutefois 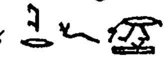, ap-q-κм, serait une forme inusitée pour il a trouvé, il fut trouvant, tandis que l'idée s'il trouve est correctement exprimée de cette manière. Il n'y

lieu à hésitation que parceque nous ne devons pas encore formuler d'une manière définitive les règles de la syntaxe égyptienne.

Dans notre texte, l'action est attribuée à un fonctionnaire désigné comme intendant des généraux et scribe de l'armée, mais dont le nom n'est pas donné. Cette circonstance nous suggère l'idée qu'il s'agit, non d'un individu en particulier, mais d'une indication générale, et cette vue est rendue certaine par l'expression 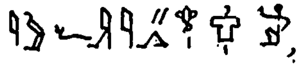, venant après moi. Cette expression s'applique aux générations futures; il en existe de fréquents exemples. Je citerai seulement ce passage de l'inscription dans laquelle le prêtre Baken Khons s'adresse aux hommes de l'avenir:
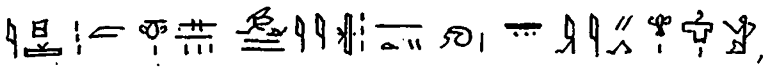(1) O hommes tous ayant l'intelligence dans le cœur, êtres qui serez sur la terre et viendrez après moi!

Il y a donc toute vraisemblance que notre Amenhotep stipule pour l'avenir, comme le faisait Séti I dans l'inscription traduite par M. Chabas, à laquelle nous nous sommes déjà référés. C'est donc le sens avec Si que nous accepterons. Ceci expliqué, nous renverrons pour l'étude de l'expression

(1) Devéria, Bak en Khons, pl., N°1, l. 1 et 2.

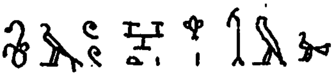, allant à la ruine, aux explications données de ces groupes par M. Chabas.[1]

Nous ne nous arrêterons pas long-temps sur les mots , ⲙⲁⲭⲁ-ⲣ-ⲧⲣ ⲡⲁⲓ-ⲁ ⲙⲁϥⲧⲣ, qui se rencontrent de nouveau avec la préposition au lieu de que l'hiératique laisse lire ici. Cette formule rappelle les formes plus ordinaires 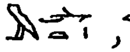, 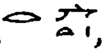 au bâton, à la main, qu'on rencontre si souvent pour exprimer qu'un objet est au pouvoir, aux ordres, sous l'autorité, sous l'administration d'un individu. serait-il l'orthographe pleine de ? Faut-il, au contraire, l'assimiler à , mot qui paraît désigner un siège de commandement ? Je ne suis pas en mesure de trancher ces questions.

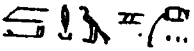 est un mot nouveau qui a pour déterminatifs le signe des lieux et celui des grains. Sur un papyrus de M. Harris, M. Edwin Smith a rencontré , dans une liste de végétaux et de céréales ; admettons le sens cultures.

Nous construisons donc ainsi le commencement du paragraphe étudié : "Si un intendant des généraux, un scribe des troupes, qui viendra après moi, trouve le temple de KarK allant

(1) Le nom de Thèbes, p. 15.

» à la reine, ainsi que les esclaves des deux sexes qui sont
» aux cultures qui sont sous mon autorité.

La suite est amenée, de la même manière, par le pronom , ⲙⲧⲉϥ, qui rappelle les formes compliquées sur lesquelles M. Chabas a arrêté son attention, dans son étude sur les Papyrus de Berlin [P. 2]; nous devons y rencontrer la suite de l'énumération des faits régis par la forme , et, en effet, on peut y lire: S'il conduit des hommes parmi eux, rendant tout devoir au roi ainsi que tout service commandé, saturés [seront] ses membres. Le sens est que, si le fonctionnaire pourvoit au recrutement de la population esclave du temple et exécute fidèlement les prescriptions du roi, il ne sera jamais exposé à aucun besoin matériel. 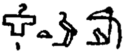, ⲥⲣⲧ, est le copte ⲥⲓ, ⲥⲉⲓ, saturare, et l'individu est représenté par le groupe 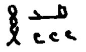, ϩa-r, membres ou chairs, ainsi que nous allons le reconnaître dans les phrases suivantes.

Nous rencontrons maintenant l'hypothèse contraire et le texte offre moins d'ambiguité:

» Mais si un autre les suborne, et s'il ne répond pas pour
» cela, qu'il (soit livré) à l'immolation d'Ammon-Ra, seigneur
» des trônes du monde qui réside dans son Ap; qu'il ne les laisse
» pas être honorés du titre de scribe royal que j'ai reçu; qu'il

» les livre au brûlement du Roi, au jour de sa fureur, à l'écoulement de l'aspic de sa tête, au feu de son front; (qui est tel que) ceux qui y restent (exposés), leurs membres deviennent semblables au Serpent Apap, à l'heure du commencement de l'année, lorsqu'il est précipité la tête en bas dans la grande Mer, qui cache les corps; qu'ils ne soient pas reçus Sahous de la double Vérité; qu'ils ne mangent pas la nourriture du dieu Kerti; que l'eau du courant du fleuve ne les raffraîchisse pas; qu'ils ne reviennent pas à leurs demeures; que leurs femmes soient souillées à leurs yeux [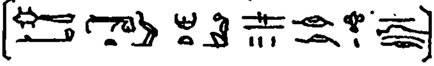]; qu'ils ne demeurent pas chefs de Scribes sur la terre; qu'ils ne célèbrent pas les cérémonies des temples; qu'ils n'entendent pas la voix du roi à l'heure de la réjouissance; qu'ils soient immolés au jour d'affliction, appelé le tortureur; ceux qui (y) restent, leurs membres sont affamés; ils n'ont pas de pain; leurs membres meurent.

Ce curieux anathème mêle intimement les misères de l'existence aux tourments d'outre-tombe, et ce mélange montre suffisamment que nous ne nous sommes pas égarés, en refusant d'y reconnaître le tableau de faits qui se seraient réellement produits. Cette partie du texte présente peu de difficultés philologiques ; nous citerons, à cause de leur

importance mythologique, les passages suivants :

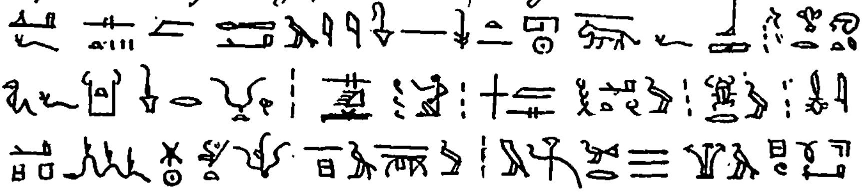

, qu'il les livre au brûlement du roi etc.

,

qu'ils soient immolés au jour de l'affliction .... [ϩⲁⲁ, dolor, ϩⲏⲁ, affligi]. On sait que est une qualification du grand serpent, l'ennemi du Soleil, considéré surtout comme tortureur des damnés.[1]

Il y a d'intéressantes remarques philologiques à faire sur le paragraphe, mais nous nous bornerons à examiner le groupe 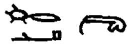, ϧa, déterminé par le phallus, et dont la signification mulieri per vim stuprum inferre, est bien établie par le contexte. Quoique le signe 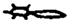 ait le plus ordinairement la valeur de l'aspiration forte ϧ, il y a lieu toutefois de tenir compte du groupe 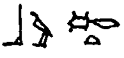[2], Br, dans lequel il remplit la fonction de déterminatif, ainsi que du nom géographique 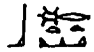[3], de la forme verbale 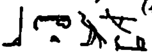[4] et des variantes 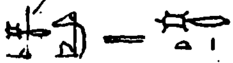 fournies par les Rituels[5].

(1) Pap. Mag. Harris, pl. I, 4 ; 2, 7. (2) Todtb. ch. 145, 6
(3) Todtb. Ch. 108, 1. (4) Todtb. Ch. 12, 2 ; 120, 2. (5) Pap. Brit. Mus. N° 9900, passage correspondant à Todtb. 108, 4.

Il semblerait, dès lors, que dans certains cas le signe 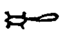 a la valeur *b*.

L'opposition entre les deux éventualités prévues est bien marquée par les formules 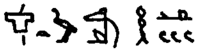, membres rassasiés, et 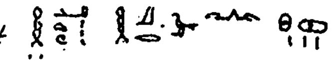, membres affamés, sans pain.

Le texte s'occupe ensuite d'une autre classe de fonctionnaires qui pouvaient aussi contribuer à la splendeur ou à la ruine du temple de Kark :

» Si un officier [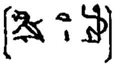], un intendant du trésor, un intendant
» de maison, un grand de maison [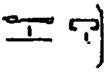], un intendant de provinces,
» des prophètes de premier rang, des pères divins, des prêtres d'
» Ammon, lesquels, étant proclamées les prescriptions édictées [
» 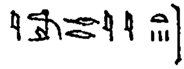] au temple de Kark, par l'Auguste, le basilicogrammate
» Amenhotep, fils d'Hapi, n'auront pas de sollicitude pour son tem-
» ple de Kark, qu'ils soient frappés par les paroles précédentes ;
» mais s'ils ont de la sollicitude pour le temple de Kark, pour les
» esclaves des deux sexes qui sont aux cultures sous mes ordres,
» qu'il leur soit fait toutes sortes de choses favorables.[1]

Ici, entraîné par son enthousiasme pour la conservation de son œuvre, notre personnage passe à la seconde personne, ce qui, du reste, constituait l'une des élégances du style égyptien :

« Qu'Ammon-Ra, roi des Dieux vous comble de ses faveurs pendant

"une existence favorisée".

In cauda venenum! Les cinq dernières lignes de l'inscription abondent en difficultés partielles qui jettent de l'incertitude dans plusieurs phrases. Nous citerons en entier le texte de ces lignes :

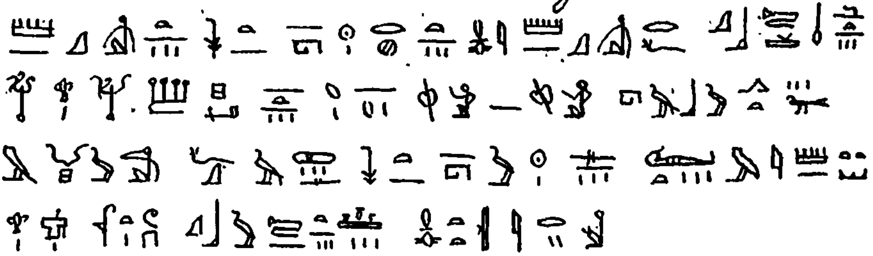

On voit qu'il s'agit bien certainement de l'énumération des bienfaits qui béniront l'existence favorisée de ceux qui protègeront, dans l'avenir, les intérêts du temple de Kark. Voilà pour l'ensemble ; mais dans les détails nous sommes dès l'abord arrêtés par le verbe 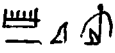, ⲙⲛⲕ, déterminé par le signe du repos. Je ne l'ai pas rencontré ailleurs (1) ; car il ne peut être confondu avec 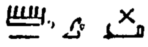, ⲙⲟⲩⲛⲕ en copte, construire, former. Nous voyons que c'est une action qu'on était heureux de pouvoir faire au roi ou éprouver de la part du roi ; celle de 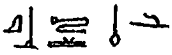, ⲕⲃ ⲁⲧ, redoubler, multiplier les paroles, paraît avoir quelque connexité avec la première ; il semble que le privilège de s'asseoir auprès du

(1) Voyez cependant Sharpe, Eg. Inscr. 2d Series, pl. 21. 6.

monarque et de converser avec lui, si précieux aux yeux des Egyptiens, soit entendu dans ce passage. Nous nous arrêterons à ce sens, mais sans le garantir.

Les mots suivants se rapportent à des faveurs plus substantielles, qui se continueront de génération en génération; puis le texte parle de bienfaits funéraires, consistant en ce que les , qκα-ϒ, du roi seront octroyés après la mort et que les offrandes funéraires seront multipliées. Le mot n'est pas rare; malgré cela il n'est pas aisé d'en distinguer le sens précis; il est en rapport avec les idées d'alimentation; on sait que les mânes étaient censés boire et manger comme s'ils n'avaient pas quitté la terre. La dernière formule: 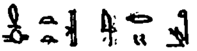, de même que celle que nous allons rencontrer: , est une énigme encore non résolue. Je les remplacerai par: qu'il soit ainsi! On voit du reste qu'elles pourraient être supprimées l'une et l'autre, sans nuire à l'enchaînement du texte.

Sous le bénéfice de ces observations, nous traduirons:

» Fréquentez le roi, au jour où vous savez qu'on le fréquente; mul-
» tipliez vos paroles [avec lui]; dignité sur dignité, recevez, de fils en
» fils, de descendant en descendant, et de grandes missions en
» ambassade; qu'ils aient les repas royaux au jour où ils seront —

» couchés dans l'Ament, après cent dix ans.[1] Que soient mul-
» tipliées pour vous les offrandes funéraires ! Qu'il soit ainsi !

Au nombre des fonctionnaires que concernent les exhortations du paragraphe que nous venons de traduire, se trouvent les différents grades du Sacerdoce d'Ammon ; la série est la même que celle du Monument biographique de Bakenkhons. Il y a les simples prêtres, , les Pères divins, et les Prophètes, 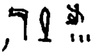. La première objurgation était adressée au 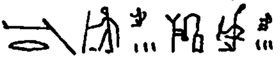, c'est à dire à l'intendant, au préposé des généraux, scribe de l'armée, qui était sans doute l'autorité principale dont relevait le temple de Kark

Nous continuons à descendre l'échelle administrative, car nous trouvons maintenant un troisième paragraphe qui regarde d'autres officiers :

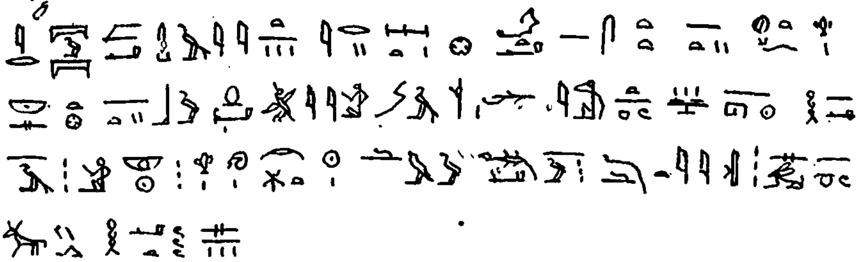

» Si leur un chef de vos Matjaïu, un commissaire du village, un chef de la né-
» cropole qui est Khatefhinebs, qui ne fera pas exécuter mes ordres pour
» chaque jour ainsi que pour mes fêtes au commencement du mois,

(1) Voir la dissertation VIII, ci-devant, p. 231.

» que le frappent les paroles, que soient affligés ses membres !

Un détachement de troupes de police était affecté à la garde de certains établissements. A Radesieh, le chef de cette milice était nommé (1); dans notre texte, il faut lire probablement 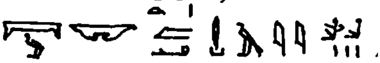, le Supérieur des Matjäiu. Divers documents nous montrent les Matjäiu chargés de la police du Péri-Thèbes et notamment du quartier des tombeaux (2). Le chef de la milice est l'un des officiers que Séti I adjure, à Radesieh, de veiller à la conservation de son œuvre. Il en est de même dans notre texte.

Un autre officier est désigné sous le titre de 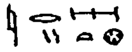. , api, veut dire compagnon, comme l'a fort bien établi M. Goodwin ; comme le latin comes, il admet le sens de surveillant, préposé, comte. 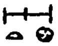 indique, selon M Chabas, une localité de moindre importance que la ville proprement dite.

Enfin, un troisième officier porte le titre de 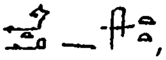, qa-x-er. C'est sans doute le gouverneur de l'hypogée ou de la nécropole de Thèbes, car le texte ajoute 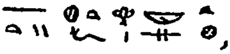, qui est Khatefhinebs ou simplement Khatefnebs. M. Brugsch a prouvé que cette localité est voisine de Thèbes. Si c'est

(1) Chabas, Inscrip. de Séti I, p. 27, 30.
(2) S. Birch, Le Pap. Abbott, p. 261 ; note de F. Chabas, p. 280.

un quartier de la Nécropole, comme notre inscription tend à le faire présumer, il s'agirait peut-être de la localité située en face du grand temple de Karnak sur la rive gauche du Nil, car le sens du nom est : En face de son seigneur, ce qui peut être entendu d'un lieu situé vis-à-vis du temple d'Ammon, le Seigneur de Thèbes.

Les fonctionnaires étaient, selon toute vraisemblance, ceux que leur spécialité mettaient le plus directement en rapport avec le temple de Kark. Il s'en suit que Kark ne doit pas être cherché à une grande distance de Thèbes.

Le service quotidien du temple leur est recommandé ainsi que ses fêtes mensuelles. Il y a dans ce passage une phrase singulière : . J'ai pris pour , ϣⲧⲁⲙ, sceller, comme on dit en français mettre le sceau, dans le sens d'accomplir entièrement, achever une chose. Si les fonctionnaires indiqués ne le font pas, la malédiction portée les frappera [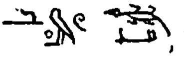, ⲧⲁⲕ, pour 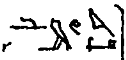] et leurs membres seront affligés [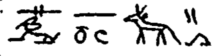 pour 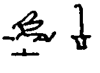, 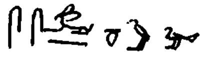 etc. ⲥⲥⲟⲩϫ, affliger, tourmenter, faire souffrir].

Comme dans les deux premiers cas, le texte énonce ensuite les faveurs réservées aux fidèles observateurs des

volontés exprimées par le fondateur du temple.

» S'ils écoutent toutes les prescriptions édictées dans le décret, »(comme) coulent les eaux, sans laisser (rien), ils seront heureux com- » me la Double vérité et reposeront dans le Taser (l'hypogée, la tombe), » après la vieillesse. Que l'ordre soit (exécuté) !

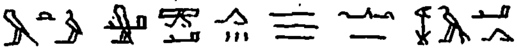, est une phrase qui semble former un singulier idiotisme. J'ai ajouté, entre parenthèses, deux mots qui complètent l'idée telle que je la comprends et je livre le texte à l'examen de mes confrères en égyptologie.

Il reste encore une phrase : 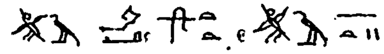

J'avoue qu'elle m'embarrasse fort, malgré la simplicité de ses termes ; on y lit : le chef de la nécropole, celui qui entrera vers mes ouvriers, en un jour. Faut-il rattacher cela à

, et y voir un ordre relatif à quiconque voudrait pénétrer parmi les ouvriers, même pour un seul jour ? Faut-il, au contraire, couper le texte comme je l'ai fait, et suppléer le verbe être, ce qui permettrait de songer à un ordre intimé au

chef de la métropole de visiter tous les ouvriers en un jour ?

C'est une des difficultés que je n'ai pas résolues.

En définitive, il me semble bien établi que notre monument est un ordre qui fût lu officiellement devant une réunion de fonctionnaires, pour l'entretien d'un temple fondé à Kark par Amenhotep, fils d'Hapi. Il s'adresse d'une manière générale à trois ordres d'officiers, et se trouve ainsi divisé en trois paragraphes principaux, dont chacun stipule des récompenses en faveur des fidèles observateurs de l'ordre, et des châtiments pour ceux qui le violeraient.

Si les groupes indécis à la fin de la deuxième et au commencement de la troisième pouvaient être restitués en 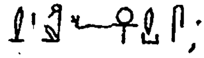; le préambule se rapporterait au roi, et le scribe royal Amenhôtep ne figurerait plus dans l'inscription que comme propriétaire du temple de Kark; Il faudrait lire après la date: Ce jour là, le roi étant au temple de Kark et de l'Auguste, du basilicogrammate Amenhotep, furent introduits etc. En égyptien, comme en copte, les préfixes du nominatif et du génitif sont souvent identiques.

Londres 19 Juillet 1864 (1) S. Birch.

(1) Ce mémoire m'étant parvenu trop tard, je n'ai pu l'utiliser dans la préparation de mon glossaire. [Note du traducteur]

TABLE DES MATIÈRES

I Le groupe Δ☥ 5

II Les levers de Sothis ; l'Ère de Ménofré 16

III L'Ère des Renaissances 57

IV Une Éclipse sous le règne du père de Tiklat II 73

V Ramsès et Pithom 108

VI Le verbe égyptien Se taire 165

VII Étude analytique d'un texte difficile 183

VIII De la longévité chez les Égyptiens, par C. W. Goodwin 231

IX Le Cocotier était-il connu des Égyptiens ? par le même . . . 238

X Sur quelques groupes comprenant le signe , par le même . 242

XI Lettre à F. Chabas sur un fragment hiératique se rattachant au papyrus de Berlin N° 2, par le même 249

XII Hiéroglyphes et cunéiformes, études comparatives, par Ed. Hincks D.D. 273

XIII Sur un Horoscope grec, par C. W. Goodwin . 294

XIV Glossaire 307

XV Sur une stèle hiératique, par Dr S. Birch 324

PLANCHES

Papyrus hiératique relatif aux Hébreux, 2 pl. 146

Horoscope grec, d'après un papyrus du Musée Britannique, 4 pl. 294

00050366

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 26 June, 2018